



**HAL**  
open science

**Deux paradigmes pour une rencontre manquée.  
Approches de la différence des sexes et leur mise en  
examen exploratoire en criminologie**

Cédric Le Bodic

► **To cite this version:**

Cédric Le Bodic. Deux paradigmes pour une rencontre manquée. Approches de la différence des sexes et leur mise en examen exploratoire en criminologie. Sciences de l'Homme et Société. Université Rennes 2, 2006. Français. NNT: . tel-00428527

**HAL Id: tel-00428527**

**<https://theses.hal.science/tel-00428527>**

Submitted on 28 Oct 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Haute Bretagne- Rennes 2  
U.F.R de Sciences Humaines

N°attribué par la bibliothèque

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**THESE**  
pour obtenir le grade de  
Docteur de l'Université Haute-Bretagne  
En  
**Psychologie**

Présentée et soutenue publiquement

Par

Cédric Le Bodic

Novembre 2006

**Deux paradigmes pour une rencontre manquée. Approches de la différence  
des sexes et leur mise en examen exploratoire en criminologie**

Jury :

Astrid Ambrosi, Maître de Conférences à l'Université Rennes 2

Jean-Pierre Durif-Varembont, HDR à l'Université Lyon 2 (Pré-Rapporteur)

Christian Hoffmann, Professeur à l'Université de Poitiers (Pré-Rapporteur)

Jacques Michel, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon (Rapporteur)

Loïck M. Villerbu, Professeur à l'Université Rennes 2 (Directeur)

## Remerciements

J'ai travaillé avec Espoir. Sorte de prosopopée. Qu'elle me permette d'arriver à bout de ce périple. Avec aussi le fantasme de Nietzsche : « l'espoir comme premier signe de la défaite ». Rêverie lancinante où le fantôme passe à l'esprit. Sans vilain mot. Aucun espoir n'était donc permis.

Toujours alors, à l'*Aurore*, nos ébats -dits aussi *consbats* (un enfant bien sûr)- terminés, la même issue se profilait. Celle d'un « je sais bien...mais quand même... ». Celle-là même, qui, *Inquiétante étrangeté*, vient refuser la différence des sexes. Ma thèse n'était donc qu'un fétiche. Une prothèse en quelque sorte.

*Pauvres Mères-ci à tous, de votre espoir maintenu,*

Et

Lydiane, d'accepter cet appendice.

De manière plus conventionnelle, je souhaite remercier Monsieur Villerbu pour la liberté (surveillée) qu'il m'a accordée durant ces années et sans laquelle je n'aurais probablement pas pu mener ce travail. Aussi pour ses nombreux conseils et ses lectures attentives.

Entre aussi dans ces remerciements, l'équipe enseignante du Laboratoire de Cliniques Psychologiques, Psychopathologies et Criminologies avec qui j'ai pu échanger. Astrid Ambrosi, notamment pour son aide précieuse dans la traduction d'un détail important en allemand, Valérie Moulin pour ses encouragements répétés et...énergiques, et Claude Bouchard pour son soutien.

Je tiens aussi à remercier celle que j'appellerai Drôle de dame et celui que je nommerai Socratès, pour leurs lectures et discussions autour de verre(s) *arhumatisés*.

Enfin, je tiens à remercier Louna pour ses sourires et ses pleurs qui ont pu me maintenir éveillé, Hlynur pour ses silences inquisiteurs, et Lydiane, une nouvelle fois, pour m'avoir permis de la réveiller au milieu de la nuit par de longs monologues, qui chaque fois se terminaient par cette conclusion encourageante de sa part : « c'est pas un peu tiré par les cheveux ? ».

« Toutes les fois qu'un homme parle du passé, cet homme fût-il un historien, nous devons tenir compte de tout ce qu'il introduit, sans intention, du présent ou de l'intervalle qui sépare le passé du présent, dans la période dont il s'occupe et dont il fausse ainsi le tableau. Dans le cas du névrosé, il est même permis de se demander si cette confusion entre le passé et le présent est tout à fait involontaire ».

S. Freud, *Introduction à la Psychanalyse*, 1917.

<b>Introduction</b>	p. 8
<b>I. La différence des sexes dans l'histoire</b>	p. 34
<b>I.a : De la chair unique aux deux corps incommensurables</b>	p. 41
I.a.1 : Galien et la thèse du sexe unique	p. 43
I.a.2 : L'anatomie, le clitoris, la dissection et les mots	p. 47
I.a.3 : Le XVIII <sup>ème</sup> et l'invention des sexes	p. 49
I.a.4 : Epistémologie et politique	p. 50
I.a.5 : Pratiques discursives et menstruations	p. 53
<b>Ib : Hermaphrodites et androgynes : de l'idéal à l'impossible en passant par le monstre</b>	p. 55
Ib.1 : Aristophane et l'arrangement des sexes	p. 57
Ib.2 : Droit Romain et vérité du sexe	p. 60
Ib.3 : L'exemple d'Herculine Barbin	p. 63
<b>Ic : Fließ et bisexualité</b>	p. 67
Ic.1 : Plagiat et Paranoïa	p. 67
Ic.2 : Reproduction et substances	p. 70
Ic.3 : Substances et périodes	p. 74
<b>Résumé</b>	p. 79
<b>II. A quatre pour un rapport sexuel : Platon, Schopenhauer, Fließ, Freud</b>	p. 80
<b>IIa : Le « poète – philosophe » et le philosophe</b>	p. 83
IIa.1 : Retours de Freud à Platon	p. 83
IIa.2 : L'Eros, l'androgynie et le Tout	p. 86
IIa.3 : Schopenhauer et Freud	p. 87
IIa.4 : Métaphysique de l'amour et considérations relatives	p. 90

<b>IIb : Fließ, Freud, périodes et bisexualité</b>	p. 93
IIb.1 : Freud et les périodes fliessiennes	p. 96
IIb.2 : La bisexualité dans la relation Freud – Fließ	p. 105
IIb.3 : La bisexualité à l'origine d'un-Tout	p. 109
IIb.4 : Querelles et fin de relation	p. 111
IIb.5 : L'appropriation de la bisexualité par Freud	p. 113
<b>IIc : Bisexualité et différence des sexes, retour sur quelques textes de Freud</b>	p. 116
IIc.1 : Un organe pour deux sexes	p. 117
IIc.2 : Garçon – fille et positions	p. 122
IIc.3 : La bascule de 1925	p. 128
IIc.4 : De la jouissance supplémentaire pour un non-rapport	p. 130
<b>Résumé</b>	p. 134
<b>III. Genre et discours <i>essentiels</i> : De la différence à la non-différence, Du un ou deux au plus que deux</b>	p. 135
<b>IIIa : Approches socio-anthropologiques de la différence</b>	p. 138
IIIa.1 : Margaret Mead : Déplacement du regard et nouvelles pratiques	p. 139
IIIa.2 : La différence et la domination chez Françoise Héritier	p. 147
IIIa.3 : La non-différence et la domination chez Bourdieu	p. 153
<b>IIIb : Nouvelles pratiques, nouvelles perspectives ?</b>	p. 156
IIIb.1 : La construction de l'identité, entre Etre et faire	p. 157
IIIb.2 : Apories du politique	p. 162
IIIb.3 : Normes et politiques de la subversion	p. 166
IIIb.4 : Subversion politique, « identitarisme » et impasses	p. 169
<b>IIIc : Le genre, de l'ontologique à l'éthique</b>	p. 174
IIIc.1 : Identités éthique et politique, difficultés et contradictions	p. 175

IIIc.2 : Déconstruction du genre, critique de la causalité linéaire sexe, genre, pratique sexuelle	p. 181
IIIc.3 : Le genre pris comme dispositif foucauldien	p. 184
IIIc.4 : Techniques de soi, répétition et retour aux pratiques	p. 187
IIIc.5 : Indifférence au binaire et lien social	p. 198
<b>Résumé</b>	p. 202
<b>IV. Criminologie et différence des sexes</b>	p. 203
<b>IVa : La femme criminelle dans l'histoire</b>	p. 208
IVa.1 : Femmes et violences, une amphibologie persistante	p. 209
IVa.2 : Lombroso et la femme	p. 212
IVa.3 : Lombroso et la femme criminelle	p. 218
<b>IVb : La spécificité de la criminalité féminine en question</b>	p. 221
IVb.1 : La différence, entre biologie et influence sociale	p. 222
IVb.2 : Femmes criminelles, du peu au moins que	p. 226
IVb.3 : Quatre spécificités de la femme criminelle	p. 228
IVb.4 : Féminismes et criminologie, entre politique et épistémologie	p. 231
IVb.5 : La femme criminelle n'existe pas	p. 242
<b>IVc : Les femmes auteurs d'agressions sexuelles, un exemple de particularisation</b>	p. 245
IVc.1 : Premiers textes, premières interrogations	p. 245
IVc.2 : Emotivité, sexualité et mensonge	p. 249
IVc.3 : Deux typologies de femmes auteurs	p. 259
IVc.4 : La question de la <i>psychopathologie des femmes auteurs d'agressions sexuelles</i>	p. 267
<b>Résumé</b>	p. 272
<b>Conclusion</b>	p. 273
<b>Bibliographie</b>	p. 285
<b>Index des Noms</b>	p. 299



## **Introduction**

« Dans ce savoir, qui comme aucun autre, s'est construit autour de la différence des sexes, nous restons plus qu'embarrassés pour dire le fait brut de cette différence ».

G. Le Gaufey, *Brefs aperçus sur l'hypothèse de la bisexualité chez Freud*, 1987.

« Sur ce la biologie moderne nous dit : mon cher, ne t'excite pas. Ton hypothèse selon laquelle il y aurait partout les deux sexes est fausse ».

W. Fließ, *Le cour de la vie, Fondement d'une biologie exacte*, 1906.

Dans ce travail nous comptons aborder la question de la différence des sexes. Question largement approfondie par de multiples auteurs et champs disciplinaires, nous aimerions pourtant la discuter par le versant bien précis du rapport sexuel au sens où Lacan pouvait l'entendre. Notre propos visera en effet à comprendre qu'en arrière fond des approches que nous présenterons se jouera la question de la rencontre et de son organisation. En somme, de quelle manière la différence est-elle théorisée et quel est l'enjeu de cette théorisation. Nous verrons alors émerger le raté de la rencontre. Partant de cette idée, il va s'agir d'explorer, à partir d'une approche historique et pluridisciplinaire, la manière dont la différence des sexes a pu être expliquée depuis l'Antiquité et saisir quel enjeu il y a pour les auteurs à orienter leur discours dans un sens ou dans l'autre. Donc plutôt qu'un fait brut qui pourrait tenir en un *il y a deux sexes et c'est tout*, notre question portera sur l'enjeu de l'argumentation de la différence ou de la non-différence. C'est en ce sens qu'en fil d'Ariane de notre propos, nous garderons à l'esprit l'idée du rapport sexuel.

Ce dont nous allons traiter dans ce travail peut sembler relever du truisme. Une évidence dont on peut bien se demander quel intérêt il y a à aller la creuser un peu. Cette chose qui tombe sous le sens n'est autre que la différence des sexes. On le sait, il y a deux sexes. L'un porte le pénis et l'autre pas. Ceci est l'évidence. Les parents, lors de l'échographie du cinquième mois sont en mesure, grâce aux médecins de déterminer si le fœtus possède ou non un pénis, ce qui permet de définir son sexe, de lui attribuer un prénom selon cette identité. C'est donc la référence anatomique (la présence ou l'absence de pénis) qui vient renseigner sur l'identité sexuelle.

L'identité ne tient donc qu'à cela. Mais ce *cela* ne nous renseigne pas sur les possibles erreurs de lecture, sur les possibles erreurs d'identité. En effet, le savoir scientifique nous apprend aujourd'hui qu'il y a trois types de sexes différents permettant d'accéder à une identité certaine ou non : génétique, gonadique, phénotypique<sup>1</sup>. Il arrive donc que ces trois sexes n'entrent pas en accord. Quel est alors celui qui va déterminer l'identité du nourrisson ? Pourquoi désigne-t-on le nourrisson par une identité sexuelle ? De ces trois sexes découlent

---

<sup>1</sup> S. Copelli, M. Fellous, *La génétique du déterminisme du sexe*, p. 99. On peut y lire que « de nombreux gènes ont été décrits à partir de l'observation de cas présentant une pathologie du déterminisme du sexe, c'est-à-dire chez lesquels, les trois sexes, génétique, gonadique et phénotypique ne sont pas concordants : mâles 46, XX, soit un sexe gonadique et phénotypique masculin et un sexe génétique féminin et, à l'inverse, femelles 46, XY, soit un sexe phénotypique féminin et un sexe génétique masculin ». Badinter ajoute quant à elle un quatrième sexe, le sexe psychique, cf. E. Badinter, *XY, De l'identité masculine*, p. 70.

ainsi des syndromes. Ainsi fait-on régulièrement référence au syndrome de Klinefelter<sup>2</sup> ou au syndrome de Turner<sup>3</sup>. Elizabeth Badinter relève

« qu'il existe chez les humains une tendance irrépressible à l'"étiquetage" sexuel de l'autre, et en particulier du bébé, qui s'accompagne de comportements différents selon le sexe assigné à l'enfant »<sup>4</sup>.

Ainsi rapporte-t-elle plusieurs expériences dont la suivante. Des adultes sont divisés en trois groupes. On leur demande de jouer avec un bébé, le même pour les trois groupes. Au premier groupe, on dira qu'il s'agit d'une fille, au deuxième que c'est un garçon et au troisième, il sera uniquement précisé que c'est un bébé de trois mois :

« ...le résultat le plus marquant a été que les adultes ont avec le même enfant des relations différentes selon qu'on le déclare mâle ou femelle. Quand cette information n'était pas donnée, les hommes étaient plus anxieux que les femmes, et la plupart des sujets attribuaient un sexe à l'enfant en "justifiant ce choix par des indices conformes aux stéréotypes", par exemple la force ou la fragilité... »<sup>5</sup>.

Plusieurs éléments nous paraissent à relever ici. D'une part, si les adultes présentent une certaine anxiété à ne pas connaître l'identité du nourrisson, c'est donc que cet élément sert aussi à celui qui identifie, et pas uniquement à l'identifié. D'autre part, sur quoi se fondent les stéréotypes mentionnés ? C'est ici qu'interviennent les notions non encore mentionnées de masculin et de féminin, de virilité et de féminité. Stéréotypes qui laisseraient penser qu'il n'y a qu'une espèce de masculin et qu'une espèce de féminin. L'évidence donc.

Et pourtant, malgré tout, il apparaît ou il semble apparaître que cette question de la différence n'épuise pas les auteurs, qu'ils soient chercheurs, romanciers, cinéastes... Et cela depuis des générations. C'est aussi ce que dit vraisemblablement Jacques Lacan lorsqu'il affirme que

---

<sup>2</sup> Le syndrome de Klinefelter est défini ainsi : « dysgénésie gonadique masculine due à une anomalie gonosomique avec excès de chromosomes X dont la variété caryotypique la plus fréquente est 47, XXY. Le syndrome de Klinefelter qui s'accompagne d'une atrophie testiculaire n'est pas un état intersexuel, les organes génitaux étant masculins ». On trouve aussi des syndromes klinefelteriens, proches du premier, « mais au début post-natal, donc sans relation avec une anomalie chromosomique », in *Dictionnaire de médecine*, Paris, Flammarion, 1975, p. 444. Le gonosome est le chromosome responsable de la détermination génétique du sexe.

<sup>3</sup> Le syndrome de Turner est caractérisé par « une agénésie ovarienne associée à un syndrome dysmorphique caractéristique avec morphotype féminin. La cytogénétique a démembré le syndrome de Turner en fonction des résultats du caryotype : l'absence d'un chromosome sexuel (perte d'un X ou d'un Y) définit le syndrome haplo-X qui constitue la majeure partie des syndromes de Turner », in, *op. cit.*, p. 784. Haplotype renvoie au matériel génétique que porte un seul des deux chromosomes, et correspond à un caractère précis.

<sup>4</sup> E. Badinter, *XY, De l'identité masculine*, p. 67.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 67.

« le modèle général de ce rapport du mâle au femelle est bien ce qui hante depuis toujours, depuis longtemps le repérage de l'être parlant »<sup>6</sup>.

Lacan dans ce passage utilise le terme de *rapport*. Et, effectivement, ce qui tombe sous le sens aussi, est de concevoir que les deux sexes sont faits pour se rencontrer et pour se reproduire. Qu'il y ait en quelque sorte de quoi faire que chacun trouve sa chacune, et pas celle de l'autre. A travers une lecture qui se veut pluridisciplinaire, nous tenterons de montrer comment les débats construits autour de la différence s'organisent tous selon cette question : celle de la possibilité d'envisager une rencontre fondant un Tout. Dit autrement, nous pensons que derrière ce que l'on pourra poser comme étant deux paradigmes de lecture de la différence, se trouve l'enjeu du rapport sexuel, au sens où Lacan l'employait, c'est-à-dire, au sens où la rencontre permettrait que du Un s'effectue :

« de quoi s'agit-il donc dans l'amour ? L'amour, est-ce comme le promet la psychanalyse avec une audace d'autant plus incroyable que toute son expérience va contre, et qu'elle démontre le contraire – l'amour, est-ce de faire un ? L'Eros est-il une tension vers l'Un ? On ne parle que de ça depuis longtemps, de l'Un. *Ya d'l'Un...* »<sup>7</sup>.

Et plus tard dans son séminaire, il revient sur cette idée :

« *nous ne sommes qu'un*. Chacun sait bien sûr que ce n'est jamais arrivé entre deux qu'ils ne fassent qu'un, *mais enfin nous ne sommes qu'un*. C'est de là que part l'idée de l'amour... »<sup>8</sup>.

C'est exactement cette idée qui va nous conduire durant ce travail. Cette lecture de l'Un, du rapport ne paraît envisageable que parce qu'elle se trouve fondée sur des critères anatomiques ou biologiques, ou encore sur une parfaite répartition, de l'homme et du masculin d'un côté, de la femme et du féminin de l'autre. En somme, il y aurait de l'homme d'un côté, de la femme de l'autre, et rien ni autour ni entre. Ce qui permet alors l'établissement, à travers livres et articles notamment, de portraits types de L'Homme et de La Femme.

Et, contrairement aux ouvrages concernant les hommes, ceux ayant pour sujet la femme, les femmes, le féminin, la sexualité féminine foisonnent. La particularité de tous ces ouvrages, le

---

<sup>6</sup> J. Lacan, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, séance du 17.02/1971, p. 12.

<sup>7</sup> J. Lacan, *Encore*, p. 13.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 61.

point commun de ceux-ci est de vouloir enfermer la femme dans des rôles, des fonctionnements qui lui soient propres. On trouve ainsi plusieurs types d'ouvrages : ceux ayant la femme pour sujet et en faisant une sorte d'hagiographie, démontrant ses qualités de beauté, sensibilité, douceur et de... maternité... Ceux reprenant des ouvrages anciens ou récents écrits par des hommes pour les critiquer, ceux visant à interroger la femme dans son essence ou dans sa construction, et enfin ceux considérant la différence des sexes par l'abord de la domination. Cependant, qu'ils soient dithyrambiques ou pamphlétaires, ces écrits contribuent pour la plupart à confirmer la femme comme radicalement Autre. Nous assistons donc souvent à un échange où les uns, souvent des hommes, écrivent « la femme est ainsi » et où les autres, en majorité des femmes, répondent « c'est faux, ce sont les hommes, [ou pour anticiper sur la suite], ce sont les théories des hommes qui la veulent ainsi ». Mais déjà nous relevons un problème, une forme de paradoxe, si nous associons ce qui précède aux travaux menés notamment par les psychosociologues. Ainsi Marie-Claude Hurtig écrit-elle que

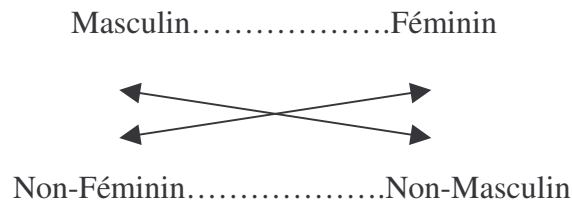
« sans que cela soit conscient, *les femmes semblent perçues avant tout comme des représentantes de leur catégorie de sexe ; les hommes plutôt comme des individus, bien distincts et distinguables, non assimilables les uns aux autres sur la base de leur sexe* »<sup>9</sup>.

Ce que l'on retrouve par ce déplacement sémantique : parler des hommes n'introduit pas le même rapport de sens que de parler de L'Homme. Il paraît alors envisageable, si l'on suit ces considérations, (on verra qu'on peut aussi concevoir la chose de manière quasi inverse), de parler des femmes en termes généraux, tandis que cela paraît impossible concernant les hommes. Or si l'on poursuit la lecture des travaux rapportés par Hurtig, on se trouve face à une autre difficulté : le sexe masculin serait la norme, la référence à laquelle la femme serait toujours mise en comparaison, ce que traduisent autrement les propos de Marie-Claude Fourment-Aptekman, qui écrit :

« l'absence du neutre manifeste sans doute (...) que les éléments primitivement contradictoires de masculin et féminin, à savoir non-masculin et non-féminin, se sont perdus. Il y aurait en effet, au départ, une structure à quatre termes :

---

<sup>9</sup> M.C. Hurtig, *A l'aune des rapports de domination, les automatismes dans les façons de penser les hommes et les femmes*, p. 41.



Les termes sur une même ligne (en pointillé) sont des contraires, alors que les termes contradictoires sont reliés par les diagonales du carré. Par la suite, le non-masculin est venu se rabattre sur le féminin pour constituer la contradiction du masculin. L'opération symétrique, en théorie, de rabattement du non-féminin sur le masculin ne s'est pas produite et on obtient le schéma suivant :

Masculin..... Non-Masculin=Féminin

Le féminin se trouve ainsi constitué comme non-masculin »<sup>10</sup>.

Comment est-il alors possible de faire d'une figure non généralisable du point de vue du sexe (les hommes) un étalon pour un groupe certes généralisable (les femmes), mais perçu, en creux, par la négative et finalement comme Autre ? Puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, à en lire Patricia Mercader, qui introduit ici, ce qui fait le fil rouge d'un grand nombre d'ouvrages, notamment sociologiques, sur la différence des sexes, à savoir la question de la domination dite masculine :

« ...le dominant, ici l'homme occidental hétérosexuel, se pose comme la norme, le représentant de l'universalité, quand tous les autres sont renvoyés à n'être, précisément, que des "Autres" , définitivement illégitimes... »<sup>11</sup>.

Nous trouvons dans la littérature classique sur le sujet de nombreuses questions, débats référant à cette problématique. Ainsi chez Simone de Beauvoir, qui outre le célèbre

« on ne naît pas femme, on le devient »<sup>12</sup>

écrivait aussi que

« chaque fois qu'elle [la femme] se comporte en être humain, on dit qu'elle imite le mâle »<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> M.C. Fourment-Aptekman, *La grammaire du féminin*, p. 150.

<sup>11</sup> P. Mercader, *Le genre, la psychanalyse, la « nature » : réflexions à partir du transsexualisme*, p. 130.

<sup>12</sup> S. De Beauvoir, *Le deuxième sexe*, t. 2, p. 13.

Autrement dit, la femme serait un être culturellement déterminé, sous-entendu qu'elle serait ce que l'homme a bien voulu en faire :

« les qualités prétendument féminines sont un pur produit de l'éducation et des valeurs dominantes d'une société, ce sont ces valeurs qui imposent une définition de "la féminité", du comportement féminin, du devoir maternel, etc. »<sup>14</sup>.

ou encore,

« les normes sociales et culturelles ont imposé à la femme des qualités de pudeur, de réserve et de discrétion qui sont exclues de l'éducation des garçons et du comportement masculin (...). A l'image traditionnelle de la fille "idéale" s'associait la triade virginité, secret et silence »<sup>15</sup>.

Cela laisse le sentiment que malgré l'avancée de nos connaissances nous en soyons toujours au point d'un préjugé, d'une image stéréotypée de la femme. Si c'est par l'hystérisation du corps de la femme que nos connaissances concernant le sexe féminin ont pu se développer, cela ne s'est pas fait sans une certaine orientation : le corps de la femme a ainsi pu être

« qualifié et disqualifié — comme corps intégralement saturé de sexualité »<sup>16</sup>.

Foucault, auteur de ce commentaire, poursuit son raisonnement en écrivant que

« l'hystérisation des femmes qui a appelé à une médicalisation minutieuse de leur corps et de leur sexe, s'est faite au nom de la responsabilité qu'elles auraient à l'égard de la santé de leurs enfants, de la solidité de l'institution familiale et du salut de la société »<sup>17</sup>.

Nous voyons donc deux images différentes de la femme se dessiner : l'une renvoyant d'un côté à la beauté, la douceur, la discrétion, la maternité qui serait en quelque sorte une confusion avec celle de la mère, où parfois la mère serait vue comme l'aboutissement de la femme, l'autre désignant le corps sexualisé à outrance, venant traduire la nymphomane et finissant d'achever cette radicale dichotomie entre la maman et la putain. Nous ne savons ici

---

<sup>13</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 95.

<sup>14</sup> M. Mitscherlich, *La femme pacifique, étude psychanalytique de l'agressivité selon le sexe*, p. 195.

<sup>15</sup> F. Couchard, *Emprise et violence maternelles*, p. 85.

<sup>16</sup> M. Foucault, *Histoire de la sexualité*, t. 1, p. 137.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 193.



que voir : une ambivalence, la femme pouvant osciller entre son côté maternel et son côté putain, ou alors deux instances radicalement différentes, celle de la mère et celle de la putain, incompatibles entre elles, l'une représentant la fin de l'autre. Certains auteurs ont bien montré cette ambivalence :

« comme les représentations collectives et entre autres les types sociaux se définissent généralement par couples de termes d'opposés, l'ambivalence semblera être une propriété intrinsèque de l'éternel féminin. La sainte mère a pour corrélatif la marâtre cruelle, l'angélique jeune fille, la vierge perverse : ainsi dira-t-on tantôt que Mère égale Vie ou que Mère égale Mort, que toute pucelle est un pur esprit ou une chair vouée au diable. Ce n'est évidemment pas la réalité qui dicte à la société ou aux individus leur choix entre les deux principes opposés d'unification ; à chaque époque, dans chaque cas, société et individu décident d'après leurs besoins »<sup>18</sup>.

La femme ne représente aucun concept figé,

« c'est son ambivalence qui frappe d'abord »<sup>19</sup>.

Ambivalence prise entre deux mouvements, celui qui se trouve rassurant d'un côté et celui qui se révèle effrayant de l'autre. Etudiant les quatre métaphores du féminin que sont l'eau, la terre, la lune et la nuit, Fourment-Aptekman écrit :

« ces métaphores du féminin renvoient une image idéalisée de la femme où le versant maternel prédomine, et, lorsque la sexualité est évoquée, c'est le plus souvent par une métaphore nocturne que Freud lui-même a utilisée en qualifiant la sexualité féminine de "continent noir". Cette femme-mère porte une forte bi-polarité entre la vie et la mort, bipolarité contenue dans des éléments qui la métaphorisent : l'eau, la terre, la lune également qui, par sa forme (lorsqu'elle est pleine) et sa couleur, représente le sein maternel, mais qui est aussi source de maléfices (les assassins de la pleine lune) »<sup>20</sup>.

C'est notamment par son sexe que la femme effraie. L'homme semble craindre les ouvertures de la femme :

---

<sup>18</sup> S. De Beauvoir, *op. cit.*, t. 1, p. 397.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 243.

<sup>20</sup> M.C. Fourment-Aptekman, *op. cit.*, p. 154.

« dans l’imaginaire masculin, la femme s’avérait menaçante par tout ce qui exsudait de ses orifices, qu’il s’agisse du sang menstruel ou d’un flot de parole (...). La femme apparaît donc comme ouverte aux deux extrémités, gouffre insatiable, menaçant, sans cesse à remplir »<sup>21</sup>.

Ce sexe abyssal, ne laissant passer que sexe masculin et enfant (où l’on retrouve le clivage entre la putain et la maman), est aussi une muse pour les fantasmes<sup>22</sup>. De Beauvoir relève cela dans son essai :

« il y a un diable qui trépigne dans sa matrice, au fond de son vagin guette un serpent avide de se gorger du sperme mâle »<sup>23</sup>.

La mythologie fournit pléthore d’histoires évoquant cette crainte de l’homme face au sexe de la femme, sexe qui, on l’aura repéré, se fait castrateur. Freud évoque cette image de la femme castratrice en disant la crainte des hommes que celle-ci profite du premier coït pour conserver le pénis en elle. Il nous donne des exemples de pratiques dans les sociétés primitives visant à conjurer cette crainte :

« chez ces peuples, la défloration est un acte très important, mais elle est devenue chez eux l’objet d’un tabou [Freud souligne plus loin que le tabou chez les primitifs signale une crainte], d’un interdit qu’il faut qualifier de religieux. Au lieu de réserver au fiancé, l’accomplissement de cet acte, l’usage veut qu’il lui soit évité »<sup>24</sup>.

Freud suppose alors que c’est la femme qui constitue cette crainte, la femme et toute l’aura mystérieuse qui l’entoure (qu’on pourrait s’avancer à traduire par désir). Après avoir noté la crainte de l’homme d’être « contaminé » par la féminité, Freud rapporte le rêve de l’une de ses patientes, jeune mariée, qui exprime le désir d’émasculer son mari et de conserver pour elle la partie ainsi détachée<sup>25</sup>.

---

<sup>21</sup> F. Couchard, *op. cit.*, p. 85.

<sup>22</sup> Nous renvoyons ici à deux exemples tirés de romans : chez Jean-Paul Sartre, où le protagoniste énonce en parlant des femmes : « ...mais elles vous dévorent le bas-ventre avec leur bouche poilue et, à ce que j’ai entendu dire, ce sont elles- et de loin- qui gagnent à cet échange », J.P. Sartre, *Erostrate*, pp. 83-84., ou encore, dans un roman érotique où l’on peut lire : « Violette n’aurait jamais imaginé qu’un sexe de femme puisse avoir cet aspect presque animal », in G. de St-Avit, *Deux filles et leur mère*, p. 46.

<sup>23</sup> S. De Beauvoir, *op. cit.*, t. 2, p. 610.

<sup>24</sup> S. Freud, *Le tabou de la virginité*, p. 67.

<sup>25</sup> Pour une description détaillée de tels mythes ou légendes, de références au vagin denté, cf., notamment, P. Samuel, *Amazones, guerrières et gaillardes*.

Mais, c'est par un autre texte de Freud et par une autre référence que l'ambivalence portée par la femme nous semble la mieux illustrée. En effet, Freud décrit Méduse-Gorgô comme une tête qui

« se substitue à la figuration de l'organe génital féminin »<sup>26</sup>

et qui provoque un effroi de castration. Si Freud présente bien l'aspect terrifiant de Gorgô, Jean Clair nous en présente un autre aspect :

« elle unit en elle ce que le conte de fées dissocie : elle est la belle comme elle est la bête, elle est toute entière liée à la fonction de l'œil, au regard. Elle fascine, elle terrifie, elle tue »<sup>27</sup>.

Et plus loin,

« or, l'inquiétant naît précisément de cette double lecture, de cette ambiguïté cachée au cœur de la représentation qui nous la fait appréhender simultanément comme familière et comme étrangère, comme désirable et comme repoussante... »<sup>28</sup>.

Suivant toujours cette distinction entre la femme-mère et la femme-sexuelle, Fourment-Aptekman étudie les injures et remarque que

« les injures les plus usitées aujourd'hui sont celles qui mettent l'homme dans une position sexuellement féminine (*enculé* ou *pédé*) et qui ne diffèrent donc pas fondamentalement de l'injure de base »<sup>29</sup>,

l'injure de base référant directement au sexe de la femme : con. Mais c'est plus particulièrement l'analyse qu'elle propose de ce qui s'exprime par le, aujourd'hui célèbre, *nique ta mère*, qui attire notre attention :

« mais si ce propos est tellement scandaleux, c'est pour une autre raison : il s'agit du rabatement de la femme objet sexuel, de la putain, sur la femme idéalisée, et qui vient faire gravement offense à cette dernière ».

Puis elle termine avec ce qui nous semble en accord avec les développements ci-avant :

---

<sup>26</sup> S. Freud, *La tête de Méduse*, p. 50. On pourra lire aussi l'ouvrage de Jean Cournut, *Pourquoi les hommes ont peur des femmes*, notamment pp. 56 et 77.

<sup>27</sup> J. Clair, *Méduse*, p. 11.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>29</sup> M.C. Fourment-Aptekman, *op. cit.*, p. 155.

« l'oscillation du fonctionnement de "Ta mère" entre insulte et mot tabou signe l'échec du rabattement de l'objet sexuel sur la mère, et, ainsi celui d'une certaine unification de la femme sur le versant unique de la putain. Mais c'est bien la collision violente entre les deux versants du féminin, telle qu'elle est évoquée par "nique ta mère", qui a fait scandale »<sup>30</sup>.

Ce détour nous introduit, nous semble-t-il, à un questionnement fondamental. La différence semble acquise et importante aux yeux de tous, reposant sur des images aux effets naturalisant, que l'on se rapporte à la biologie (la maternité) ou à l'anatomie (la vulve, le con). Il y a différence des sexes et celle-ci apparaît nodale aussi bien pour ceux qui identifient que pour ceux qui sont identifiés. Or, il est déjà possible de remarquer, avec les syndromes ci-avant mentionnés, et les intersexués, que cette différence vient à être compromise, au moins pour un temps. Qu'en advient-il du sujet concerné dans ce cas ? Ce que les médecins préconisent aux parents, relève Badinter, en cas de non lisibilité distincte dès le départ, est de « traiter leur enfant comme s'il était du genre neutre et de ne pas céder à l'irrésistible tendance à lui assigner un sexe, pour ne pas avoir à changer de comportement après la découverte d'une éventuelle erreur »<sup>31</sup>.

Outre que l'on relève ici encore une différence de comportement selon l'identité sexuelle du nourrisson, la question se pose de savoir s'il est possible de se conduire comme si ce dernier était du genre neutre. Raisonement qui nous semble, alors laisser de côté, l'une des trois révolutions<sup>32</sup>, sur lesquelles nous reviendrons, du XX<sup>ème</sup> siècle, celle de la découverte de

---

<sup>30</sup> *Ibid.*, pp. 156-157.

<sup>31</sup> E. Badinter, *op. cit.*, p. 68.

<sup>32</sup> Cf. S. Freud, *Introduction à la psychanalyse* : « dans le cours des siècles, la science a infligé à l'égoïsme naïf de l'humanité deux graves démentis. La première fois, ce fut lorsqu'elle a montré que la terre, loin d'être le centre de l'univers, ne forme qu'une parcelle insignifiante du système cosmique dont nous pouvons à peine nous représenter la grandeur. Cette première démonstration se rattache pour nous au nom de Copernic, bien que la science alexandrine ait déjà annoncé quelque chose de semblable. Le second démenti fut infligé à l'humanité par la recherche biologique, lorsqu'elle a réduit à rien les prétentions de l'homme à une place privilégiée dans l'ordre de la création, en établissant sa descendance du règne animal et en montrant l'indestructibilité de sa nature animale. Cette dernière révolution s'est accomplie de nos jours, à la suite des travaux de Ch. Darwin, de Wallace et de leurs prédécesseurs, travaux qui ont provoqué la résistance la plus acharnée des contemporains. Un troisième démenti sera infligé à la mégalomanie humaine par la recherche psychologique de nos jours qui se propose de montrer au *moi* qu'il n'est seulement pas maître dans sa propre maison, qu'il en est réduit à se contenter de renseignements rares et fragmentaires sur ce qui se passe, en dehors de sa conscience, dans sa vie psychique. », p. 266. Nous renvoyons aussi à ce passage où Freud écrit à Fließ, après la sortie de son ouvrage *L'Interprétation des rêves* : « après bien des hésitations, j'en suis arrivé à la conclusion que je te suis très reconnaissant de ton parrainage, et de ce que tu considères mon livre comme sérieux et véridique. Au cours de bien des heures de tristesse, ce m'a été une consolation de pouvoir laisser cet ouvrage après moi. Pourtant l'accueil qu'on lui a réservé, jusqu'à présent du moins, ne m'a guère réjoui ; on l'a fort peu compris ; les éloges ressemblent à des aumônes, l'ouvrage est manifestement antipathique à la plupart des gens. Personne autour de

l'inconscient. Ce qui émerge aussi de ces conseils médicaux est la nécessité d'un recouvrement entre d'une part, le sexe anatomique et d'autre part, le genre. Or l'on sait aujourd'hui et depuis maintenant quelques années<sup>33</sup> qu'il n'y a pas toujours recouvrement.

Aussi, pour certains domaines de pensée, la référence à la biologie, au naturel devient secondaire. Ainsi en est-il par exemple du constructionnisme et des travaux de sociologie traitant du genre dans cette perspective. Ainsi en est-il de la psychanalyse, avec qui l'on sait depuis Sigmund Freud en 1915 que masculin et féminin ne se résument pas en une seule et unique définition. Freud distingue en effet au moins trois perspectives pour les approcher : la biologie, la sociologie et la psychanalyse<sup>34</sup>. Avec Lacan aussi, on apprendra qu'au regard de la psychanalyse, et donc pour le psychanalyste ou celui qui s'en sert, l'anatomie est secondaire :

« l'être du corps, certes est sexué, mais c'est secondaire, comme on dit »<sup>35</sup>.

Et plus loin et dans une sorte de résumé de ce que l'on vient d'énoncer :

« assurément, ce qui apparaît sur le corps sous ces formes énigmatiques que sont les caractères sexuels – qui ne sont que secondaires – fait l'être sexué. Sans doute. Mais l'être, c'est la jouissance du corps comme tel, c'est-à-dire comme asexué, puisqu'on ce qu'on appelle la jouissance sexuelle est marquée, dominée, par l'impossibilité d'établir comme telle, nulle part dans l'énonçable, ce seul Un qui nous intéresse, l'Un de la relation *rapport sexuel* »<sup>36</sup>.

Depuis Freud, puis de Lacan, c'est donc aussi une évidence, la répartition anatomique ne compte pas pour l'inconscient. Et pourtant... Certains auteurs se voient rappeler à leurs collègues que cette évidence tend à l'être de trop. C'est ce que déplore Jean Laplanche dans un article de 2003 :

---

moi ne me paraît avoir le moindre soupçon de ce qu'il contient d'important. Je me l'explique en me disant que je suis de quinze à vingt ans en avance sur mon temps », in *La naissance de la psychanalyse*, lettre du 23.03/1900, p. 279.

<sup>33</sup> Cf. M. Foucault, *Herculine Barbin dite Alexina B*, Adelaïde vécut de 1838 à 1868. Cf. aussi R. von Krafft-Ebing, *Psychopathia sexualis*, qui rapporte les débats de l'époque entre Magnus Hirschfeld et Havelock Ellis notamment. Chapitre XVIII, Anomalies sexuelles autres que l'instinct à tendances contraires. Cf. aussi P. Califia, *Le mouvement transgenre, changer de sexe*, où l'on trouve un compte rendu des premières autobiographies de transsexuel(le)s.

<sup>34</sup> S. Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, p. 161.

<sup>35</sup> J. Lacan, *Encore*, p. 13.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 14.

« en psychanalyse, en clinique d'une façon générale, l'immense majorité, voire la totalité des "observations" pose de façon irréfléchie au départ : "il s'agit d'un homme de trente ans ; ou d'une femme de vingt-cinq, etc.". Le genre serait-il vraiment a-conflictuel au point d'être un impensé de départ ? Aurait-il pour ainsi dire expulsé le conflictuel en dehors de lui sous la forme du sexual ? »<sup>37</sup>.

De plus, on trouve chez les auteurs qui mentionnent effectivement ces informations (c'est un homme, c'est une femme), une nécessaire précision, informant le lecteur que lorsqu'il lit « la femme », « l'homme », il ne s'agit en rien de la femme ou de l'homme au sens anatomique du terme, mais d'une position subjective. Or, bien souvent, il s'agit effectivement d'un homme lorsque la position subjective indiquée est « l'homme » et d'une femme lorsque cette position signale « la femme ».

Aussi, qu'il s'agisse de travaux de sociologues ou de psychanalystes, il ressort comme évident qu'il n'y a pas de manière inéluctable association entre ce qui est homme et masculin d'un côté et ce qui est femme et féminin de l'autre. La féminité et la masculinité peuvent très bien co-exister, se trouver chez l'un ou l'autre sexe. Pourtant malgré ces prédicats devenus axiomes, il est vrai qu'à l'instar de Laplanche nous restons parfois dubitatifs : il nous apparaît en effet que les ouvrages traitant de la masculinité évoqueront des hommes, tandis que ceux abordant la féminité, ne citeront comme exemples, cas cliniques, que des femmes. Pour ne prendre qu'un seul exemple, nous nous référerons à un ouvrage, paru en 2004 sous la direction d'une psychanalyste, intitulé *La cruauté au féminin*.

Dans cet ouvrage, les auteurs, toutes des femmes, se proposent d'interroger ce qu'il en est du féminin et de son lien à la cruauté au travers de plusieurs figures féminines. Or, il s'avère que ces figures féminines sont aussi toutes des femmes, ce qui nous pousse à croire, en lecteur naïf, qu'il n'y a finalement aucun problème dans la répartition : ainsi divers écrivains connus seront mis à l'étude (Colette, Agatha Christie...) sans qu'aucun homme ne vienne compléter la liste.

Il est vrai que la directrice de l'ouvrage indique en préambule que

---

<sup>37</sup> J. Laplanche, *Le genre, le sexe, le sexual*, p. 78.

« le féminin ainsi désigné est ce conglomérat primordial dans lequel l'enfant est immergé, qu'il soit fille ou garçon »<sup>38</sup>.

On notera quand même au passage que dans l'article qu'elle écrit portant sur *Femmes, fauves et grands criminels*, Sophie de Mijolla-Mellor, féminise un mot :

« innocuité et innocence ne vont pas de pair pour le regard psychanalytique mais, lorsque la capacité d'avoir conscience de nuire est acquise pour la sujet, la place est prête pour la cruauté »<sup>39</sup>.

Erreur de frappe ( ?) qui vient selon nous signifier un symptôme, une marque de cette difficulté à considérer du féminin chez l'homme (et par conséquent du masculin chez la femme) que l'on retrouve plus loin lorsque l'auteur, interrogeant la possibilité d'une cruauté spécifiquement féminine, s'emploie à définir ce qu'elle entend par féminin :

« parler du "féminin" implique toujours de préciser de quel lieu on se situe. S'agit-il du regard masculin sur l'autre moitié de l'humanité ? S'agit-il de celui d'une femme sur elle-même ou ses congénères ? S'agit-il de la part féminine présente chez tout individu du fait de sa bisexualité psychique originaire ? Si on tient compte de la complexité des phénomènes identificatoires à cet égard, qui vont mettre en jeu diverses images de féminité en fonction de l'âge et du rôle familial (mère, sœur etc.), on m'excusera d'en rester à des hypothèses partielles suivant la ligne précédemment énoncée du mystère de la séduction féminine »<sup>40</sup>.

Ce qui nous paraît étrange ici, est de mentionner la bisexualité psychique originaire pour ensuite convoquer des identifications au féminin prises uniquement du côté des femmes...

C'est autour de ces développements que notre travail se propose d'avancer. A partir du constat de deux lectures, ou deux assises de la différence des sexes, nous souhaitons en effet comprendre en trois premières parties, comment ces deux paradigmes se retrouvent, tant du point de vue historique, que du point de vue de la psychanalyse référée aux travaux de Freud, et enfin que du point de vue de la socio-anthropologie. Ce que nous soumettons comme hypothèse est qu'au final, ce qui vient en soubassement de ces deux positions épistémiques

---

<sup>38</sup> S. de Mijolla-Mellor, *Préambule*, p. 3.

<sup>39</sup> S. de Mijolla-Mellor, *Femmes, fauves et grands criminels*, pp. 31-32.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 34.

n'est autre que la question du rapport sexuel. En somme, l'enjeu de ces modélisations de la différence se concentrerait dans la possibilité de faire du Tout, du Un. Dans une quatrième partie, nous prendrons les travaux de criminologie comme lieu d'expérimentation des trois premières parties. Nous verrons alors, à travailler ces deux principes de lecture de la différence, émerger la question d'une spécificité de la criminalité féminine.

L'approche pluridisciplinaire ne nous aura alors pas été de trop pour tenter d'apporter quelque élément de réponse à une telle question. D'une part parce que la criminologie elle-même se présente comme regroupant une multiplicité d'approches (sociologie, histoire, géographie, Droit, médecine, psychologie...). D'autre part, la recherche en criminologie n'est pas imperméable aux travaux issus d'autres champs disciplinaires consacrés à la différence des sexes. De nombreuses chercheuses féministes en criminologie sont en effet allées chercher comment la différence des sexes était analysée, interprétée dans divers champs disciplinaires extérieurs à la criminologie. En ce sens, ce qui nous intéressait n'était pas tant les taux de criminalité des femmes, ou encore leurs modes de passage à l'acte, mais bien plutôt la manière dont ces taux et modes étaient abordés dans la littérature spécialisée. Reprenant cette idée de Jean-Michel Labadie, selon laquelle,

« si effectivement le caractère des premiers essais peut être défini comme étant "positiviste", et s'il semble essentiel d'en surmonter l'aspect par trop archaïque, on peut aussi imaginer qu'au-delà des progrès de la réflexion criminologique, les intuitions de la criminologie naissante n'étaient peut-être pas aussi naïves qu'on le prétend, et que les progrès du savoir criminologique actuel reposent peut-être sur des croyances inchangées »<sup>41</sup>,

notre position était la suivante : la construction du savoir en criminologie concernant la différence des sexes n'est pas indépendante du savoir extérieur à son champ. Autrement dit, nous pensons que les débats au sujet de la criminalité féminine sont nécessairement empruntés des thèses traitant du féminin et de la différence en dehors de ce champ.

C'est afin de travailler ces questionnements que nous nous proposons dans un premier temps d'aller comprendre comment la différence s'est construite dans le savoir, de l'Antiquité jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, d'où le nom de notre premier chapitre, *La différence des sexes dans*

---

<sup>41</sup> J.M. Labadie, *Les mots du crime, approche épistémologique de quelques discours sur le criminel*, p. 4.



*l'histoire*. Pour ce premier chapitre, comme pour les suivants, nous proposons un dépliage en trois temps, trois sous-parties. Dans la première intitulée *De la chair unique aux deux corps incommensurables*, nous dégagerons deux paradigmes de lecture que nous présenterons : l'un fondé sur les thèses galéniques et faisant appel au relativisme et aux règles du cosmos, permettant une distinction des êtres par degrés. Dans cette perspective, il n'y a donc qu'une seule chair, où la femme est vue à l'inverse de l'homme. Un homme retourné en quelque sorte. Ce qui permet cette conception est l'articulation ou le jeu des éléments du cosmos que sont la terre, le feu, l'air et l'eau, permettant des combinaisons incluant le chaud, le sec, l'humide, etc.

Cependant nous verrons aussi un second paradigme, co-existant du premier, mais prenant le pas sur lui à partir du XVIII<sup>ème</sup>. Cette seconde lecture de la différence vient dire, à partir d'arguments médicaux liés au corps, une incommensurabilité de l'homme et de la femme. La femme n'est plus un homme retourné. Elle possède un corps spécifique, différent de celui de l'homme. A tel point que se fait sentir, pour les auteurs, la nécessité d'en passer par une nomination des attributs du corps. Des termes exclusifs à l'anatomie de la femme s'avèrent incontournables pour désigner la différence absolue. Nous voyons donc entre ces deux paradigmes de lecture de la différence une rupture épistémologique, où d'un rabattement du macrocosme au microcosme, on passe à une approche uni-référencée, possiblement univoque. La nature vient en effet servir les auteurs pour argumenter leurs propos. Néanmoins, outre cet enjeu épistémologique, on trouve aussi matière à un intérêt politique. En effet, de la même manière que les éléments associés aux humeurs permettaient de faire de la femme un être inférieur, la répartition absolue déterminée à partir des corps s'organise de telle sorte que la femme soit aussi inférieure. On en trouvera des exemples avec notamment les traités d'ostéologie, où le squelette de la femme sera lu comme justifiant cette hiérarchisation.

C'est ainsi que l'on peut avancer, à la suite d'autres auteurs, qu'au final le savoir scientifique se trouvait subordonné aux impératifs sociaux de l'époque. Impératifs qui permettent ou contraignent le discours scientifique donc. Et, c'est par des pratiques discursives, particulièrement au sujet des menstruations, que la science avalise la supériorité de l'homme.

Ces développements nous conduiront alors à interroger ce qu'il pouvait en être des troubles de cette incommensurabilité. Il nous a paru en effet intéressant d'aller voir de plus près, quel traitement, au sens large du terme, était réservé aux figures ambiguës susceptibles de remettre

en cause la différence absolue. Dans cette deuxième sous-partie intitulée *Hermaphrodites et androgynes, de l'idéal à l'impossible en passant par le monstre*, c'est tout d'abord vers Ovide et Aristophane que nous nous sommes dirigés. Quelle lecture et quel arrangement des sexes, leur proposition, leur fable proposaient-elles ? Nous y avons découvert deux versions différentes, l'une faisant de l'hermaphrodite un être condamné et manquant, l'autre établissant un ordonnancement des êtres, avec une figure idéale. Cet ordonnancement permettant en outre de lier la question de l'orientation sexuelle à celle de l'identité, où vient finalement se loger l'idée d'une possible complémentarité entre les êtres, en vue d'une complétude. Puis avec le Droit romain nous avons pu saisir qu'il y avait une vérité du sexe venant radicaliser la différence : l'être était impérativement de l'un ou l'autre sexe ; celui qui ne se pliait pas à cette stricte répartition était alors désigné comme relevant de la tératologie, du monstre. C'est afin d'illustrer ces propos que nous avons choisi de prendre l'exemple du cas d'Herculine Barbin et de comprendre les propos des médecins son encontre.

Cependant, il nous restait à traiter pour finir ce premier chapitre, une question qui, malgré cette division des sexes, restait présente pour un certain nombre d'auteurs : il s'agit de la bisexualité. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la bisexualité était comprise au sens d'hermaphrodisme et essentiellement utilisée dans les recherches en botanique. Pour en savoir davantage sur ce point nous avons eu recours aux travaux de Wilhelm Fließ, pour leur consacrer notre dernière sous-partie : *Fließ et la bisexualité*. Abordant rapidement les débats ayant trait à son possible délire paranoïaque et l'affaire de plagiat qu'il déclencha, nous nous sommes davantage intéressés à ses considérations sur la reproduction et les substances. Malgré un mélange des deux paradigmes de lecture de la différence, avec une oscillation entre des références cosmiques et des références anatomiques, la thèse d'une bisexualité originaire de ce médecin berlinois tient finalement en deux mots : bilatéralité et bipériodicité.

Ce qui découle d'une telle lecture de la différence, d'une telle théorisation, nous en prendrons plus clairement la mesure dans notre deuxième chapitre. En effet, le choix d'en passer par Fließ n'est ici pas anodin. Nous savons qu'il fut un grand ami de Sigmund Freud, cela durant une longue période, et que durant ces années, les deux scientifiques s'échangèrent largement leurs travaux personnels. C'est donc Fließ qui nous permet ici d'introduire nos propos sur Freud et ses conceptions de la différence. Ce deuxième chapitre aura pour titre, *A quatre pour un rapport sexuel, Platon, Schopenhauer, Fließ, Freud*. Cet intitulé présente un double sens.

C'est d'abord une référence à un propos de Freud adressé à son ami, le 1.08/1899 et désignant la bisexualité :

« ...Je m'habitue aussi à considérer chaque acte sexuel comme un événement impliquant quatre personnes »<sup>42</sup>.

Mais, c'est aussi une manière de présenter le plan et le fond de ce chapitre. Il s'agira en effet, dans une première sous-partie, nommée *Le « poète-philosophe » et le philosophe*, de saisir, à partir des références répétées de Freud à Platon et Arthur Schopenhauer, en quoi leurs théorisations respectives ont pu guider Freud dans la construction de sa doctrine, concernant ce point précis de la différence des sexes. Ainsi avec Platon, nous verrons que Freud s'empare de l'Eros et nous indiquons alors que ce qu'il en fait le conduit à concevoir l'idée du rapport sexuel, non plus au sens de l'acte cette fois, mais au sens où la rencontre des êtres produirait un Tout, au sens vu par Lacan dans les quelques pages qui précèdent. Nous aurons un cheminement similaire avec Schopenhauer en nous intéressant à un texte particulier de ce dernier, *Métaphysique de l'amour*. Nous verrons alors comment ce qu'il désigne comme étant les considérations relatives l'amènent à faire du rapport sexuel.

Poursuivant cette lecture des possibles influences de Freud, nous engagerons alors une deuxième sous-partie, titrée *Fließ, Freud, périodes et bisexualité*. Nous commencerons par revenir sur la manière dont Freud a reçu les idées et propositions théoriques de son ami et comment il tente de les intégrer à son propre corpus théorique. Il sera alors possible de constater deux points qui nous paraissent fondamentaux : d'une part, nous verrons combien la relation au médecin berlinois a marqué Freud tout au long de sa vie. Cette relation se trouve à de multiples reprises, au détour d'un texte, d'une note de bas de page ou d'une lettre, de façon explicite ou simplement allusive, faire retour jusque dans ses derniers écrits. Or, et c'est là le second point, cette relation qui se prolonge s'accompagne d'un déplacement chez Freud, un déplacement épistémologique. Tout au long de sa relation à Fließ, Freud se révèle être dans une continuelle tentative de traduction : comment traduire ce qui se rapporte au biologique ou à l'anatomie en une version explicative fondée sur le psychologique. Cette préoccupation a pour effet de générer de multiples allers-retours dans sa construction entre une conception mettant le relativisme de la différence en avant (c'est par exemple la petite fille faite petit garçon, son clitoris étant un petit pénis) et une interprétation radicalisant la différence (le

---

<sup>42</sup> S. Freud, *La naissance de la psychanalyse*, p. 257.

fonctionnement par homologie ne marche plus : ce sera par exemple le rôle qu'il donnera à la phase préoedipienne chez la fille). Cette oscillation permanente entre deux modes de lecture de la différence nous conduira à affirmer qu'il est possible de trouver dans le corpus théorique de Freud, les trois révolutions infligées à l'humanité : l'humiliation cosmologique due à Copernic, l'humiliation biologique avec Darwin et l'humiliation psychologique par lui-même. Cette orientation de ses travaux, empreints d'un déplacement du cosmo-biologique vers le psychologique, entraînant pour une part la querelle et la rupture avec Fließ, mais aussi l'appropriation de la bisexualité par Freud. Ceci exposé, il nous restera alors à relire les textes de Freud consacrés de près ou de loin à la différence des sexes.

Ce sera l'objet de notre troisième sous-partie, *Bisexualité et différence des sexes, retour sur quelques textes de Freud*. Nous pourrons alors déterminer trois périodes dans l'élaboration freudienne de la différence. La première allant du début de ses travaux jusqu'aux alentours de 1920, où Freud a une position à peu près certaine quant à la question du développement psychique de la fille. C'est à cette époque notamment que l'on peut lire qu'il existe finalement un organe pour deux sexes, ceci nous ramenant aux thèses galéniques vues en première partie. Le second temps que nous dégageons s'étale de 1923 à 1925, où Freud s'interroge et remet en doute ce qu'il a auparavant nommé le *penisneid*. Enfin, 1925 vient marquer une bascule dans sa théorisation. A partir de cette date, l'analogie des fonctionnements semble ne plus pouvoir tenir. Et, c'est l'impossibilité de faire fonctionner l'homologie pour Freud qui selon nous vient lui permettre d'envisager le non rapport sexuel. Pour reprendre les propos de Lacan en 1971 à ce sujet,

« peut-on dire qu'à proprement parlé Freud formule cette "impossibilité" de rapport sexuel, non pas comme tel, je le fais simplement, parce que c'est tout simple à dire, c'est écrit, en long et en large. C'est écrit dans ce que Freud écrit, il n'y a qu'à le lire »<sup>43</sup>.

C'est donc par le décryptage des modes de lecture présents tour à tour chez Freud que nous avons pu saisir l'enjeu de ses élaborations.

Ce qui fera le lien avec le troisième chapitre tient notamment dans ce que Freud n'a pu que mentionner dans sa doctrine sans le développer, mais qui vient déplacer, sans pour autant les

---

<sup>43</sup> J. Lacan, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, séance du 17.03/1971, p. 2.

modifier, les modes de lecture de la différence. Cette troisième grande partie intitulée *Genre et discours essentiels : de la différence à la non-différence, du un ou deux au plus que deux*, vient en effet interroger la manière dont le genre, élément incontournable au vingtième siècle pour qui traite de la différence des sexes, vient prendre place dans les discours des chercheurs. Si Freud s'y réfère de manière plus ou moins directe et lapidaire, il n'en discute jamais réellement. Ce qui, à dire vrai, s'entend, étant donné que le mot lui-même apparaît au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. Nous irons donc considérer la manière dont les auteurs, sociologues et anthropologues en particulier, ont théorisé cette question du genre. Ainsi dans une première sous-partie, *Approches socio-anthropologiques de la différence*, nous aborderons les travaux de trois auteurs, Margaret Mead, Françoise Héritier, Pierre Bourdieu. Les travaux de l'anthropologue américaine sont en effet présentés par de nombreux auteurs comme étant fondateurs pour le sujet. Celle-ci par une étude de sept peuples océaniens, mais aussi d'une réflexion sur l'Amérique de l'époque (c'est-à-dire la fin des années 40), en arrive à poser des gammes ou types d'hommes et de femmes. Si elle conserve cette différence absolue entre hommes et femmes, il n'en demeure pas moins qu'elle propose une lecture de ces catégories en tentant de les affiner. Elle postule en effet, qu'il est vain de les prendre chacune de leur côté comme des groupes homogènes. Elle avance donc sa théorie lui permettant de sous-diviser ces classes, hommes et femmes. L'objectif de cette perspective étant pour elle d'accéder à une clarté de la partition des êtres, afin d'une part, d'être en mesure de comparer ce qui est comparable, et d'autre part, dans le but que chacun puisse trouver en et avec l'autre l'harmonie et la complémentarité. Il nous semble donc, compte tenu de ce que nous avons développé dans notre premier chapitre, que Mead en mélangeant les deux principes de lecture (d'un côté elle maintient une différence absolue et de l'autre elle établit des différenciations par quantités) en vient à poser la possibilité du rapport sexuel, ou plutôt à chercher, dans l'ordonnement du monde, à le rendre possible.

Ceci étant posé, il nous est alors possible de poursuivre en étudiant deux approches plus actuelles de la différence. D'un côté les travaux de Héritier, aussi anthropologue, qui pose quant à elle, la différence comme radicalement absolue. En vue d'asseoir sa théorie, elle affirme que cette différence est le principe même, le principe fondateur de toute pensée, scientifique ou non. Enfin, elle en vient à traiter de la question de la domination dont nous verrons qu'il s'agit de l'une des voies d'entrée essentielles de nombreux sociologues abordant la différence. C'est d'ailleurs ainsi que Bourdieu introduit la question de la différence en postulant une non-différence comme solution à cette domination de l'homme sur la femme.

Nous avons donc présentes avec ces deux derniers auteurs, deux thèses traitant de la domination mais se trouvant en réelle contradiction. Pour Héritier, la différence est intouchable, puisque support de toute pensée. Pour Bourdieu, c'est justement par la réduction de la différence, par la non-différence que la domination peut se trouver enrayée.

Cependant depuis quelque années nous voyons des travaux de sociologues intégrant un nouveau critère d'analyse de la différence. Pour continuer dans cette perspective, dans cette deuxième sous-partie intitulée *Nouvelles pratiques, nouvelles perspectives ?*, nous tenterons de voir comment ce nouveau critère a fait son entrée sur la scène de la différence, comme objet déterminant. Il s'agit de la sexualité. Cette dernière fait son apparition dans ce débat par au moins deux entrées. L'une concerne l'assimilation de la sexualité au genre : homosexualité et hétérosexualité se trouvent mises sur le même plan que masculin et féminin par certains sociologues notamment. Dans une perspective associant la question de la domination au thème de l'homophobie, ils en arrivent à cette conclusion que l'homosexuel est considéré comme inférieur à l'homme mais comme supérieur à la femme. L'autre axe est lié à un brouillage de cette sexualité, constaté par ces mêmes sociologues. D'une autre manière, ils constatent aussi à partir de leurs recherches de terrain, une difficulté pour les publics rencontrés à s'attribuer une identité : celle-ci étant davantage un renvoi à la pratique qu'à une ontologie, pourrions-nous dire. Moins que l'être c'est surtout le faire qui vient permettre pour ces publics la définition d'une identité. C'est notamment de ces constats que toute tentative de créer des personnalités à partir des pratiques, et par conséquent de procurer une substance aux genres se révélera compromise. C'est ainsi que d'une identité ontologique nous opèrerons un déplacement vers une identité que nous nommerons éthique. Par ailleurs ces thèmes de la domination, de l'homophobie nous renseigneront aussi sur un autre type d'identité, celui que nous dirons politique.

Nous percevons alors en quoi cette identité éthique vient remettre en cause ou vouer à l'échec l'identité politique. Cela exigeant pour cette dernière de concevoir de nouveaux modes d'expression. Or ces nouvelles stratégies, prises comme des résistances à la norme, se trouvent être développées par les théoriciens *queer*. C'est donc à ces théories que nous nous intéresserons pour terminer ce troisième chapitre. Cette dernière sous-partie, *Le genre, de la non-substance à la performativité*, se propose de présenter ces théories et les modes de résistances auxquels elles invitent. Nous constaterons que s'y trouve discutée l'équation traduite comme causalité linéaire, entre le sexe, le genre et la pratique sexuelle. Ces

théoriciens, fortement influencés par des auteurs des années 70 tels Foucault, Gilles Deleuze etc. avancent une autre lecture du genre, où ce dernier est pris comme dispositif au sens que lui donnait l'auteur de *l'Histoire de la sexualité*. Dès lors, le genre ne sera plus perçu comme contenant d'une substance permettant une identité ontologique mais comme lieu vide a-priori, prenant son sens dans la répétition d'actes. C'est ici que nous observerons avec ces auteurs un déplacement de l'identité ontologique à une identité éthique prescrivant non plus une non-différence comme pouvait le faire Bourdieu, mais une indifférence au binaire. Et précisément, nous verrons que c'est cette dernière qui se trouve critiquée par de nombreux auteurs. L'enjeu derrière cette critique se révélera résider dans la question du lien social. Lien social précisément défini par certains de ces chercheurs comment étant la rencontre amoureuse : comment dans cette indifférence généralisée, la rencontre amoureuse peut-elle être possible ? interrogent-ils.

Notre quatrième et dernier chapitre, *Criminologie et différence des sexes*, vient s'introduire à la suite de ces développements en ce sens qu'il envisage d'éprouver la théorisation en criminologie à partir des propositions théoriques considérées dans les trois chapitres précédents. La criminalité vient elle aussi interroger ou attaquer le lien social. Or, lorsque ce sont des femmes qui commettent des crimes, il apparaît que c'est toute la société qui se trouve mise à mal, nous laissant ainsi penser que la femme ne peut transgresser la loi. C'est pourquoi dans une première sous-partie traitant de *La femme criminelle dans l'histoire*, nous irons voir ce qu'il en est des discours la concernant. Emergera alors ce que nous avons désigné comme une amphibologie persistante, à travers cette expression plus qu'ambiguë, quasi idéologique ; Femmes et violence. Celle-ci s'avère en effet dans la majorité des cas, lue dans le sens où la femme est faite victime. Sens de lecture qui tendrait à oublier que la femme, comme l'homme, est en mesure de réaliser des actes répréhensibles. Pourtant, il n'était pas rare au XIX<sup>ème</sup> siècle, pour les auteurs de traiter de la délinquance des femmes. Ainsi c'est à Lombroso que nous nous référerons pour saisir quelle analyse il réservait à la femme criminelle. Par sa grande étude, le criminologue italien a dressé un portrait, profil précis, chiffré aussi, de la femme criminelle. Cela en prenant en compte des critères aussi nombreux que variés. Ses propos, ou l'argumentation sur laquelle ils reposent, aujourd'hui regardés avec une certaine condescendance par les criminologues actuels, se trouvent pourtant émerger aux détours de certains textes examinant le sujet des femmes criminelles. C'est par exemple cette idée que la femme criminelle est plus proche de l'homme que de la femme. Pour autant, si pour certains la femme posant des actes dirigés vers la scène sociale et non pas autodirigés, se



rapproche de l'homme, il reste que pour un grand nombre d'auteurs la criminalité féminine se distingue de celle réalisée par les hommes.

Ceci entraînant tout un champ de théorisation, qui constituera notre deuxième sous-partie, *La spécificité de la criminalité féminine en question*. Nous attardant sur cette question, nous constaterons que cette possible différence ou non-différence des sexes en criminologie, n'est pas une réflexion nouvelle. En effet, ce que nous lirons au travers de cette littérature, est une appréhension de la différence finalement proche de celles présentées au tout début de notre travail. Ainsi, la théorisation consacrée aux femmes criminelles se fait relativement à la théorisation sur les hommes criminels, cela conduisant chez les criminologues à cette idée d'une spécificité de la criminalité féminine. Lors de nos précédents travaux, en Maîtrise et D.E.A, nous avons proposé une réflexion sur les femmes criminelles et particulièrement sur les femmes auteurs d'agressions sexuelles. Or, à l'époque notre thèse était celle-ci : il ne fallait pas songer à établir une correspondance entre le savoir existant sur les hommes criminels et les femmes criminelles. Autrement dit, cherchant à ne pas appliquer ce savoir sur les hommes aux femmes, nous avons tenté d'avancer des réflexions susceptibles d'expliquer de manière exclusive le comportement des femmes. Notre thèse actuelle tout en se différenciant de la précédente n'entre cependant pas dans une stricte opposition ou contradiction avec elle. Il s'agit davantage de décaler notre regard de cette posture en interrogeant plutôt ce que celle-ci soulève. Quels enjeux y a-t-il à avancer une telle thèse ? Quelles implications découlent de cette idée d'une spécificité de la criminalité féminine et de la nécessité de concevoir des théories qui lui soient propres ?

Et, c'est en allant voir du côté du féminisme et des chercheurs féministes en criminologie que nous pourrions considérer deux types d'enjeux : l'un politique, l'autre épistémologique. Politique dans le sens où les féministes décriaient la criminologie traditionnelle comme approche androcentrique, partielle et partiale. En somme, une criminologie faite par les hommes, à partir de la vision de ces hommes. Epistémologique car établir des théories spécifiques aux femmes induit une différence radicale entre les sexes. Cela suppose une unité du groupe femme autant que du groupe homme. Une homogénéité intragroupe. Pris dans cette difficulté d'éviter d'un côté l'androcentrisme et de l'autre de ne pas tomber dans l'essentialisme en faisant de la femme un être radicalement autre, nous verrons avec certains auteurs, se dessiner un modèle cherchant à intégrer l'approche traditionnelle, l'approche féministe et une troisième approche traitant de la différence des sexes. C'est à partir des



développements qui auront précédé que nous discuterons de la pertinence d'un tel regroupement, en considérant notamment les divergences entre les référents épistémologiques de chacune de ces approches. Pour prendre un exemple, nous retrouverons dans la perspective traditionnelle un fonctionnement par analogie, tandis que l'approche féministe souligne, quant à elle, la nécessité de maintenir une différence absolue.

Néanmoins, certains de ces chercheurs ont estimé qu'il était impossible de poser comme existant un groupe uniforme des femmes criminelles, postulant ainsi que *la femme criminelle n'existe pas*. Leur proposition visait alors à n'étudier que des populations précises de femmes, présentant un profil similaire (issues du même milieu par exemple). Nous nous sommes donc penchés dans notre troisième et dernière sous-partie de ce travail sur la question des *femmes auteurs d'agressions sexuelles*. Nous proposons alors une critique des typologies réalisées à leur sujet, ainsi que de certaines des hypothèses explicatives mises en avant par les criminologues. Enfin, nous discuterons des profils obtenus par les quelques auteurs ayant traité, dans une perspective davantage psychodynamique, le sujet en France. Nous observerons alors que si les typologies, mais aussi les profils (ces derniers étant parfois réunis en une psychopathologie des femmes auteurs d'agressions sexuelles), présentent un intérêt social, ceux-ci s'avèrent plus difficiles d'utilisation pour le psychologue. Il en ressort, en effet, une tentative de construction de catégories venant contredire l'un des principes de fonctionnement de l'inconscient mis en avant par Freud : un même comportement ne recouvre pas nécessairement un sens identique.

Enfin, en conclusion générale de ce travail, nous reviendrons sur ces questions en posant notre thèse selon laquelle, d'une part l'appellation criminalité féminine pourrait ne pas comprendre que des femmes, et d'autre part, selon laquelle la criminalité féminine est structurellement impossible à concevoir. Pour en arriver à cette conclusion, nous proposons de repartir de l'évidence annoncée au début de cette introduction. Pour celui qui utilise le corpus théorique de la psychanalyse, la différence des sexes anatomique s'avère secondaire. Il va aujourd'hui de soi, depuis Freud certes, mais aussi depuis Lacan et ses formules de la sexualité que ce sont bien plus les positions subjectives qui intéresseront le psychologue. Pourtant, quelques exemples viennent nous dire que malgré l'évidence, la nécessité de rappeler pour les auteurs qu'ils traitent effectivement de positions subjectives prend selon nous valeur de dénégation. Ainsi, chez certains, sera-t-il possible de saisir une lecture de la différence, notamment avec le tableau des formules de la sexualité, fondée sur la bipartition, avec les hommes d'un côté et

les femmes de l'autre. Ou, par conséquent, L'homme d'un côté et La femme de l'Autre. Aussi nous proposons de revoir la logique des formules en nous attardant sur la manière dont Lacan les a construites. C'est de la lecture que nous en ferons, où le tableau se révélera être un carré logique impliquant non plus une lecture opposant uniquement la droite et la gauche, mais une lecture globale, que nous pourrions affirmer un déplacement du politique et de l'ontologique, vers la question de l'universel(le) et du particulier, dévoilant une position éthique. Il sera alors possible de saisir en quoi il reste fort délicat pour le psychologue de penser une spécificité de la criminalité féminine.

## **La différence des sexes dans l'histoire**

« En résumé, je ne tardai pas à voir que le sens d'un mot changeait ou disparaissait complètement, ou alors devenait le contraire de ce qu'il était, suivant l'époque et le lieu où on l'utilisait et la culture de ceux qui l'employaient ».

H. Miller, *Les livres de ma vie*, 1957.

« Un jour Elias me confia que lui et sa sœur s'amusaient mutuellement "avec leurs pissettes". Selon mon habitude, je fis le niais. Le soir suivant, en présence de son frère, Sarah me demanda si réellement j'étais naïf au point d'ignorer la différence des deux sexes ».

*Confession sexuelle d'un anonyme russe*, 1912.

Pour introduire cette partie, nous commencerons par deux citations. L'une plutôt longue de Freud, issue de sa conférence de 1932, sur *la féminité*, et l'autre provenant de l'ouvrage de Thomas Laqueur<sup>44</sup>, *La fabrique du sexe, essai sur le corps et le genre en Occident*, auquel nous nous référerons grandement pour cette partie.

Dans son texte Freud écrit que :

« le problème de la féminité vous préoccupe puisque vous êtes des hommes. Pour les femmes qui se trouvent parmi vous, la question ne se pose pas puisqu'elles sont elles-mêmes l'énigme dont nous parlons. En rencontrant un être humain, vous voyez immédiatement s'il est homme ou femme, c'est même la première chose qui vous frappe en lui et vous êtes habitués à faire, avec une extrême assurance, cette distinction. Or, la science anatomique ne se montre que sur un seul point aussi affirmative que vous. Ce qui est mâle, c'est l'élément sexuel mâle, le spermatozoïde et son contenant ; ce qui est féminin, c'est l'ovule et l'organisme qui dirige celui-ci. Certains organes qui servent uniquement aux fonctions sexuelles se sont formés dans chacun des deux sexes, ils représentent probablement deux modalités différentes d'une seule disposition. (...) Enfin, la science vous apprend un fait inattendu et bien propre à jeter la confusion dans vos sentiments. Elle fait observer que certaines parties de l'appareil sexuel mâle se trouvent aussi chez la femme et inversement. Elle voit dans ce fait la preuve d'une double sexualité, d'une bisexualité, comme si l'individu n'était pas franchement mâle ou femelle, mais bien les deux à la fois, l'un des caractères prévalant toujours sur l'autre. Soyez persuadés que la proportion de masculinité et de féminité est, chez chaque individu, éminemment variable. Néanmoins, sauf en quelques cas extrêmement rares, il n'y a chez un être qu'une seule sorte de produits sexuels : ovule ou sperme. Tout cela, certes, est bien embarrassant et vous allez être amenés à conclure que la virilité ou la féminité sont attribuables à un caractère inconnu que l'anatomie ne parvient pas à saisir »<sup>45</sup>.

---

<sup>44</sup> Thomas Laqueur est professeur d'histoire à l'Université de Californie, Berkeley. Son ouvrage est aujourd'hui une référence pour un bon nombre de travaux traitant de la différence des sexes.

<sup>45</sup> S. Freud, *La féminité*, pp. 149-150.

Il est possible partant de ce long passage introductif à la conférence, de faire plusieurs commentaires. En effet, Freud avance ici un certain nombre d'éléments qu'il nous paraît précieux de reprendre dans le détail. Il ne s'agit pas dans cette partie de déconstruire le texte de Freud pour en saisir les intérêts psychopathologiques, mais plutôt de poser quelques jalons pour la partie qui va suivre.

-Les hommes intéressés par l'énigme de la féminité : il semble que ce soit ici la partie la plus connue du traitement freudien de la féminité. Nous connaissons effectivement tous la célèbre référence au *dark continent*<sup>46</sup>, ou encore cette phrase qui vient conclure la conférence en question ici :

« si vous voulez en apprendre davantage sur la féminité, interrogez votre propre expérience, adressez-vous aux poètes ou bien attendez que la science soit en état de vous donner des renseignements plus approfondis et plus coordonnés »<sup>47</sup>.

Autrement dit, Freud commence son intervention de la même manière qu'il la termine, par cette énigme. Cette énigme énoncée par Freud subsistera dans les travaux qui lui succéderont, souvent sous la référence d'un indicible (réel). Mais cette énigme n'est pas nouvelle non plus. Elle a pu être avancée, être étudiée et interprétée, mais différemment, comme nous le verrons.

Ce qui est aussi intéressant concernant ce point, est que Freud introduit par ces deux premières phrases, une différence radicale entre homme et femme. S'il est vrai que le problème préoccupe les hommes, notamment du fait de leurs relations aux femmes, (ainsi que Philippe Julien nous en donne un exemple célèbre avec cette citation de Lacan,

« il est certain que je suis venu à la médecine parce que j'avais le soupçon que les relations entre homme et femme jouaient un rôle déterminant dans les symptômes des êtres humains. Cela m'a progressivement poussé vers ceux qui n'y ont pas réussi »<sup>48</sup>),

la phrase de Freud nous laisse, en tout cas nous le pensons, avec un indécidable : pourquoi la question ne se pose-t-elle pas pour les femmes. Réponse simple et claire : parce qu'elles sont l'énigme. Plusieurs propositions menant à l'indécidable. Tout d'abord, il est possible de

---

<sup>46</sup> S. Freud, *La question de l'analyse profane*, pp. 122-123 : « Nous n'avons pas à avoir honte de cette différence ; la vie sexuelle de la femme adulte est bien encore pour la psychologie un *dark continent*. », la phrase en allemand étant : « Wir brauchen uns dieser Differenz nicht zu schämen ; ist doch auch das Geschlechtsleben des erwachsenen Weibes ein *dark continent* für die Psychologie ».

<sup>47</sup> S. Freud, *op. cit.*, p. 178.

<sup>48</sup> P. Julien, *Entre l'homme et la femme il y a l'a-mur*, p. 25.

penser qu'étant femmes, elles n'ont pas conscience d'être une énigme. Ensuite étant elles-mêmes femmes, elles ne constituent pas une énigme pour elles-mêmes. Et enfin, on peut aussi imaginer qu'étant femmes, elles ont conscience de représenter une énigme, en étant éventuellement une pour elles-mêmes, mais qu'alors Freud nous suggère l'inefficacité de l'auto-analyse<sup>49</sup>, et donc l'impasse dans laquelle les femmes s'engouffreraient à se préoccuper de leur propre énigme...

-La reconnaissance de l'autre et les doutes de l'anatomie : nous laissant, déjà, avec cet indécidable, Freud poursuit :

« en rencontrant un être humain vous voyez immédiatement s'il est homme ou femme, c'est même la première chose qui vous frappe en lui et vous êtes habitués à faire avec une extrême assurance, cette distinction. Or la science anatomique ne se montre que sur un seul point aussi affirmative que vous... ».

Ici les deux propositions de Freud se trouvent mises en opposition. Freud réfère dans un premier temps aux signes extérieurs auxquels chacun recourt. Il met ainsi en avant le « genre théâtral », tel que le nomme Laqueur, comme étant plus certain que l'anatomie. Or, de cela nous pouvons émettre plusieurs commentaires. Cela n'est pas la première fois que Freud met ainsi en tension les caractéristiques extérieures et l'anatomie, nous y reviendrons plus loin. Ensuite, Freud ne nous dit pas, ce n'est pas non plus l'objet de son texte, sur quoi reposent les fondements du genre. Cette question nous paraît légitime dans la mesure où l'on pourrait classiquement penser que c'est à partir de l'anatomie et des savoirs qu'elle nous fournit que nous pouvons construire des catégories genrées. Or il avance ces dernières comme étant plus précises, ou en tout cas plus sûres que ces savoirs scientifiques. Il ne nous dit pas non plus en quoi elles sont plus précises. Il ne nous dit enfin pas non plus, même s'il ne parle pas explicitement d'identité, de quelle identité il s'agit. De son propos, il semble que l'identité définie par le regard ne souffrirait d'aucune ambiguïté tandis que l'identité anatomique, scientifique serait plus nébuleuse. C'est en tout cas ce que laisse entendre la suite.

---

<sup>49</sup> Rappelons ce constat de Freud adressé à Fließ dans une lettre datée du 14.11/1897 : « Mon auto-analyse reste toujours en plan. J'en ai maintenant compris la raison. C'est parce que je ne puis m'analyser moi-même qu'en me servant de connaissances objectivement acquises (comme pour un étranger). Une vraie auto-analyse est réellement impossible, sans quoi il n'y aurait plus de maladie », in *La naissance de la psychanalyse*, p. 208.

### -La confusion des sentiments et l'inversion des appareils sexuels :

« ce qui est mâle, c'est l'élément sexuel mâle, le spermatozoïde et son contenant ; ce qui est féminin, c'est l'ovule et l'organisme qui abrite celui-ci. Certains organes qui servent uniquement aux fonctions sexuelles se sont formés dans chacun des deux sexes, ils représentent probablement deux modalités différentes d'une seule disposition (...). Enfin, la science vous apprend un fait inattendu et bien propre à jeter la confusion dans vos sentiments. Elle vous fait observer que certaines parties de l'appareil sexuel mâle se trouvent aussi chez les femmes et inversement ».

Il est incontestable que pour écrire ce passage, Freud fait appel aux connaissances scientifiques les plus actuelles de l'époque. En effet, comme le note Ilana Löwy, biologiste et historienne des sciences,

« dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, les médecins sont convaincus que le "véritable" sexe biologique d'un individu est toujours celui de ses gonades. (...) Le cas qui pose problème est celui, très rare, des hermaphrodites vrais qui possèdent les deux types de gonades »<sup>50</sup>.

Mais ces connaissances ne sont pas sans prendre, ou plutôt sans recouvrir certaines orientations théoriques. Dans ce paragraphe, Freud nous explique au final que la différence anatomique entre ce qui est mâle et ce qui est femelle ne serait qu'une différence de fonction des organes. Autrement dit, chacun aurait une même organisation, à partir de laquelle se distingueraient des fonctions. Ne nous trouvons nous pas devant des restes de la pensée galénique, indiquant l'idée d'une chair unique, d'un corps unique ? Nous pourrions d'ailleurs jouer sur l'expression utilisée par Freud *et inversement*, pour confirmer cette thèse de Galien selon laquelle la femme n'est qu'un homme retourné, inversé, du point de vue anatomique. De plus, comme nous allons le comprendre avec Laqueur, la distinction entre spermatozoïde et ovule, ou testicules et ovaires n'est pas si éloignée que cela des travaux de Freud.

### -De la bisexualité à la prévalence :

« elle [l'anatomie] voit dans ce fait la prévalence d'une double sexualité, d'une bisexualité, comme si l'individu n'était pas franchement mâle ou femelle, mais bien les deux à la fois, l'un des caractères prévalant toujours sur l'autre. Soyez persuadés

---

<sup>50</sup> I.Löwy, *La lente émancipation du sexe social, le mâle-femelle à la rencontre du masculin-féminin*, p. 21.



que la proportion de masculinité et de féminité est, chez chaque individu, éminemment variable. Néanmoins, sauf en quelques cas rares, il n'y a chez un être qu'une seule sorte de produits sexuels : ovule ou sperme ».

Ce qui permettrait, selon Freud s'appuyant sur les savoirs de l'époque, de déterminer l'identité d'un individu serait donc histoire de quantité. Serait mâle, celui qui aurait le plus de masculinité, serait femelle, celui qui aurait le plus de féminité. La décision de l'identité serait donc laissée à la biologie. Cependant, Freud ne nous dit pas comment ces quantités de masculinité et de féminité sont mesurées et mesurables. Il nous ramène à la question du spermatozoïde et de l'ovule, nous laissant penser, mettant de côté les cas rares, que l'indécision est impossible. Cette discussion n'est pas sans nous faire penser aux débats qui ont pu exister depuis l'antiquité sur la question des hermaphrodites.

Ces questions soulevées par Freud dès le début de sa conférence nous paraissent donc l'inscrire dans une tradition d'interrogations datant de l'antiquité mais présentant un vocabulaire ayant émergé au XVIII<sup>ème</sup> siècle. En effet, à en croire Laqueur,

« c'est au XVIII<sup>ème</sup> siècle que fut inventé le sexe tel que nous le connaissons »<sup>51</sup>.

Il nous faut donc voir à présent comment de l'antiquité à Freud, en tenant compte de cette époque charnière que fut les Lumières, la différence des sexes a pu être comprise, afin de saisir dans quel cadre scientifique et conceptuel s'intégraient ses travaux et ceux de ses contemporains, sur le sujet. Nous pensons alors pouvoir montrer un déplacement des conceptions présentes depuis l'antiquité, sous une autre forme dans les théorisations ultérieures. Pour cela nous en passerons certes par les thèses galéniques, mais aussi par des références à la mythologie. Nous traiterons aussi de la question de l'hermaphrodisme, afin de voir comment elle a pu faire, ou non, problème relativement à la co-existence des deux thèses, celle de la chair unique et celle des deux corps incommensurables. Enfin, nous évoquerons la théorie du médecin berlinois, Wilhelm Fließ, à saisir selon ses trois principes que sont la bilatéralité, la bipériodicité et la bisexualité. Cette théorisation se fondera notamment sur des référents que Fließ situera lui-même dans les registres astronomiques et cosmologiques. L'intérêt pour nous d'en passer par cet auteur est qu'il nous permettra d'introduire à notre seconde partie, qui concerne l'inscription et le dégagement de Freud quant à ces référents que

---

<sup>51</sup> T. Laqueur, *La fabrique du sexe, essai sur le corps et le genre en Occident.*, p. 170.

nous nommerons épistémologiques. Dire ici l'inscription *et* le dégagement, n'est pas dire l'inscription puis le dégagement. Autrement dit nous verrons que ces deux tendances ont pu alterner dans la doctrine freudienne, de la même façon que les deux pensées (celle inspirée de Galien et celle fondée sur l'incommensurabilité) sont co-existantes.

## **Ia De la chair unique aux deux corps incommensurables :**

Pierre-Henry Gouyon, biologiste, écrit dans deux petits textes récents que, d'une part, pour un biologiste de l'évolution,

« le sexe est le fait que deux individus se "mettent ensemble" pour fabriquer un nouvel individu qui procédera, sur le plan héréditaire, de ses deux parents »,

ce qui revient au sens traditionnel donné au mot sexualité ; et d'autre part, que fort de cette première définition,

« si l'on appelle "sexe" un ensemble d'individus qui ne peuvent se reproduire qu'en allant chercher des individus d'une autre catégorie pour se reproduire, alors, il existe des systèmes assez variés ».

Autrement dit,

« l'idée que le monde vivant se divise en deux sexes est bien entendu liée à la dichotomie mâle femelle que l'on observe chez pratiquement toutes les espèces sexuées. Mais quelle dichotomie ? Si elle est flagrante chez l'être humain, elle l'est beaucoup moins chez la mouche ou le figuier. Comment un biologiste définit-il un mâle par rapport à une femelle ? La définition est assez simple au fond : la femelle fabrique de gros gamètes- les ovules- et le mâle fabrique de petits gamètes mobiles, les spermatozoïdes »<sup>52</sup>.

Outre que l'auteur nous donne ici le même critère de distinction que celui donné par Freud précédemment, il nous enseigne aussi qu'en biologie,

---

<sup>52</sup> P.H. Gouyon, *Le sexe n'est pas ce que vous croyez*, pp. 30-31.

« il n'y a pas nécessairement deux sexes »<sup>53</sup>.

C'est aussi ce qu'écrit Ilana Löwy :

« la nature est peu encline aux divisions binaires. Le sexe biologique, comme d'ailleurs presque tous les traits biologiques complexes, peut être présenté comme un continuum : aux deux extrêmes, "les sexes biologiques" clairement définis et, au milieu, une palette de situations intermédiaires. En revanche, dans la société, le sexe (celui, par exemple de l'état civil) est construit sur un mode strictement binaire : on ne peut être qu'un homme ou qu'une femme »<sup>54</sup>.

Ainsi qu'est-ce qui nous permet aujourd'hui de penser en termes binaires, et comment les hermaphrodites ont pu être auparavant traités pour ne pas être compris comme un exemple de ce qui mettrait en cause cette binarité ? Nous allons donc nous interroger sur les distinctions et sur les critères de différenciation.

A travers l'histoire, on peut lire avec Laqueur que la différence des sexes constitue un débat déjà ancien. Il écrit en effet, qu'il n'y a pas eu d'abord un modèle valorisant l'idée d'un seul sexe annulé par la suite par un autre modèle mettant en avant l'incommensurabilité des deux sexes. Selon lui, et il revient à plusieurs reprises sur cette idée au long de son ouvrage, ces deux modèles n'ont jamais cessé de coexister. Il situe, comme nous l'avons préalablement inscrit, le XVIII<sup>ème</sup> siècle comme étant la période charnière dans la théorisation sur les sexes.

Nous allons en outre voir par cette approche, quelle place le genre prenait quant au sexe. Comment le corps ne fut d'abord qu'une illustration du genre pour venir ensuite le fonder. Laqueur écrit à ce propos en guise d'introduction à son ouvrage que

« presque tout ce que l'on peut vouloir dire sur le sexe – de quelque façon qu'on le comprenne – contient déjà une affirmation sur le genre. Dans le monde unisexe comme dans le monde bisexué, le sexe est de l'ordre de la situation : il ne s'explique que dans le contexte de batailles autour du genre et du pouvoir »<sup>55</sup>.

---

<sup>53</sup> P.H. Gouyon, *Sexe et biologie*, p. 30.

<sup>54</sup> I. Löwy, *op. cit.*, p. 20.

<sup>55</sup> T. Laqueur, *op. cit.*, p. 26.

Nous verrons aussi que ce ne sont pas les nouvelles connaissances scientifiques qui modifieront le regard sur le corps, mais plutôt deux positionnements, l'un tenant à l'épistémologie, l'autre à la politique :

« les frontières entre masculin et féminin sont principalement politiques et les thèses rhétoriques plutôt que biologiques concernant la différence sexuelle et le désir sexuel »<sup>56</sup>.

### **Ia.1 Galien et la thèse du sexe unique :**

Galien, médecin grec, postulait qu'il n'y avait qu'un seul sexe, une seule chair. Le corps des femmes identique à celui des hommes, et pas l'inverse, est inversé. Il présente cependant de moindres qualités, car si les organes de chacun s'avèrent identiques, ils se révèlent être à des emplacements différents, aux mauvais emplacements, concernant la femme. Ici, le corps ne vient que comme illustration d'un principe supérieur : celui de la chaleur. Illustratif à tel point qu'il n'était pas utile d'avoir des noms pour en décrire les organes. La femme est froide, tandis que l'homme est chaud. Or,

« de même que l'espèce humaine est la plus parfaite de tous les animaux, au sein de l'humanité, l'homme est plus parfait que la femme, et la raison de sa perfection est son excès de chaleur, car la chaleur est l'instrument premier de la Nature »<sup>57</sup>.

Différemment, Aristote quant à lui, fonctionna par pléthore de métaphores pour assurer tout d'abord, qu'il y avait une différence entre l'homme et la femme.

« mais il affirma aussi avec insistance que les caractéristiques distinctives de la virilité étaient immatérielles et en tant que naturaliste, ergota sur les distinctions organiques entre les sexes, si bien que de ses réflexions se dégage un tableau où une seule et même chair se pouvait ranger, ordonner et distinguer suivant ce qu'exigeaient les circonstances particulières »<sup>58</sup>.

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>57</sup> Cité par T. Laqueur, *Ibid.*, p. 46.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 46.

Aristote fera fonctionner la différence en termes de plus et de moins, en termes de quantités. Ainsi, les deux corps finissent par devenir, par le jeu des quantités, des variantes quantitatives d'une même forme<sup>59</sup>. Le modèle du sexe unique faisant alors sa réapparition.

Ces deux auteurs, Galien et Aristote s'opposeront aussi quant à la théorie des semences. Pour le premier, il existe deux types d'humeurs, procédant de la hiérarchie verticale des sexes. Pour le deuxième, s'il existe deux semences, les deux se résorbent en une seule ; leur nature est identique. Par ailleurs, on trouvera chez Galien une combinaison d'éléments et de fluides lui permettant d'ordonner le monde. Ainsi, partant des quatre éléments que sont le feu, l'air, la terre et l'eau, y ajoutant les qualités de chaud, de froid, de sec et d'humide Galien propose une représentation ordonnée du monde :

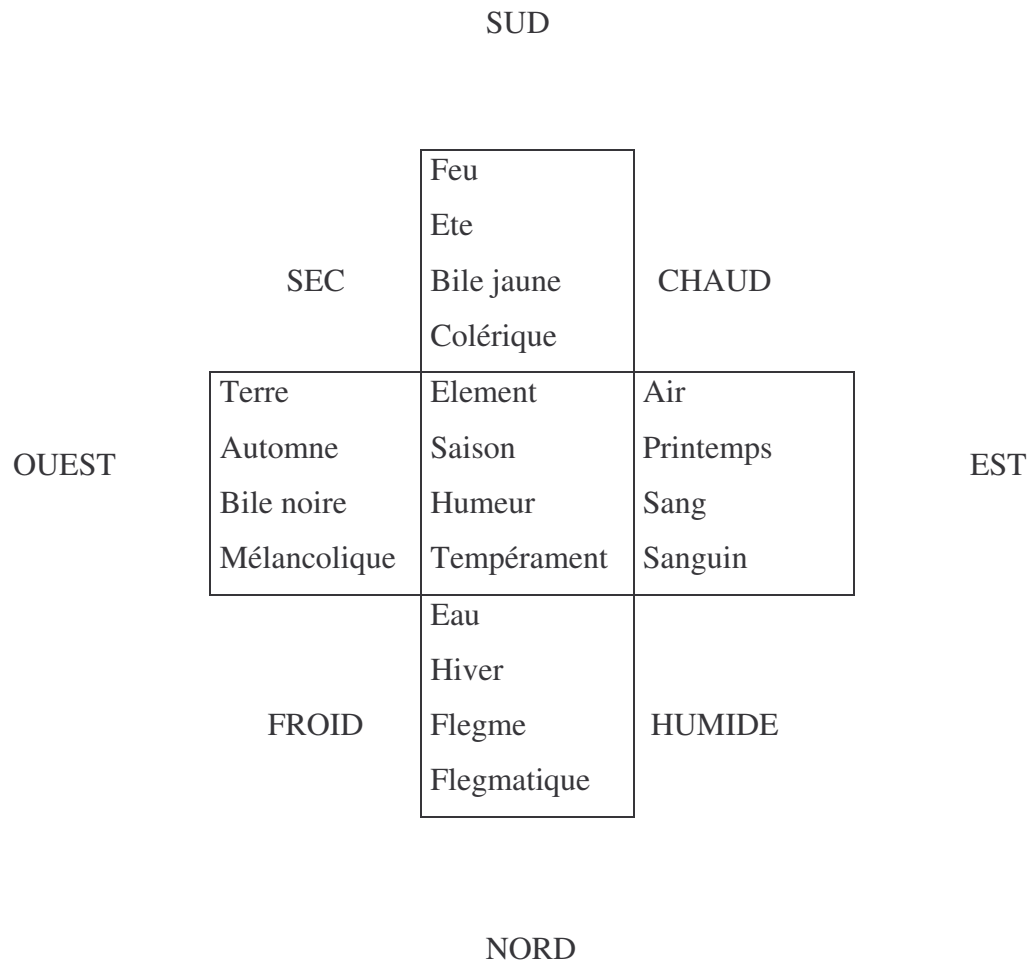
« chacun des éléments possède une double qualité, ce qui permet les combinaisons. Chacun des éléments est mis en correspondance avec les quatre humeurs léguées par l'école hippocratique »<sup>60</sup>,

à savoir, sang, flegme, bile jaune et bile noire. Cet ordonnancement se traduit par un tableau tel que celui-ci, emprunté à W.D. Sharpe et proposé par Thomasset :

---

<sup>59</sup> G. Sissa, *Philosophies du genre, Platon, Aristote et la différence des sexes*, p. 110.

<sup>60</sup> C. Thomasset, *De la nature féminine*, p. 72.



Ce système de combinaisons vient souligner que la différence entre un sexe naturel et un genre culturel ne fonctionne pas à cette époque. Ces combinaisons se comprennent bien plus en référence à un système cosmologique, par métaphore entre les composants de l'univers et l'homme, les premiers référant au macrocosme, et le deuxième au microcosme, instances que nous retrouverons plus loin.

Cette non distinction entre le sexe naturel et le genre culturel implique qu'il y ait de nombreuses nuances à partir d'un sexe unique :

« à l'opposition entre un homme sec et chaud et une femme froide et humide se superpose un classement des individus par tempérament : colérique ou bilieux (chaud

et sec), sanguin (chaud et humide) (...). Et si chaque principe agit pour produire une physionomie sexuée, chaque tempérament agit de même »<sup>61</sup>.

Nous obtenons alors des hommes efféminés et des femmes viriles. Ou des êtres, comme les sanguins qui appartiennent aux deux. Nous verrons ainsi comment un modèle similaire de combinaisons a pu être repris concernant les hermaphrodites. Mais une première conséquence directe de cette logique, est que le désir sexuel n'est nullement inspiré par le genre. On ne trouve donc pas de relations contre-natures.

Ce qui va venir déterminer des relations contre-indiquées, n'est donc pas tant l'identité du sexe, que la question sociale. Autrement dit, ce qui sera interrogé, ce qui sera pris comme critère de distinction sera le rang, et, en lien direct, le rôle de chacun. Ce qui nous rend compréhensible que chez Aristote par exemple, les esclaves sont dénués de sexe, leur genre ne présentant pas de sens politiquement. En réalité, l'enjeu de tels débats sur la nature du corps et de la semence, concerne davantage le pouvoir et la paternité. Ce qui fait écrire à Laqueur qu'il est

« permis d'interpréter le modèle unisexe (...) comme un exercice de préservation du Père, celui qui incarne non seulement l'ordre mais aussi l'existence même de la civilisation. Les autorités antiques produisent des arguments tant philosophiques qu'empiriques pour justifier la puissance naturellement plus grande dévolue au mâle plutôt qu'à la femelle, l'absolue nécessité du géniteur »<sup>62</sup>.

On voit donc ici, pour anticiper sur la suite de notre travail, se mêler deux questions fondamentales, celle de la différence des sexes et celle de génération. La première venant au service de la seconde, venant palier la crainte d'une parthénogenèse, dont on retrouvera, peu ou prou, le principe dans les thèses de Françoise Héritier.

Ce modèle unisexe, du sexe unique subsistera longtemps. Laqueur nous donne deux explications de la longévité de celui-ci. La première vient de la place même du corps dans ce modèle : celui-ci ne tient lieu que d'illustration. Fondé sur des couples d'opposés, tels que ceux mentionnés dans les travaux de Françoise Héritier, couples d'opposés qui

---

<sup>61</sup> S. Steinberg, *Anatomie d'une double révolution, de l'inégalité des sexes à l'égalité du sang : le tournant des Lumières*, p. 16.

<sup>62</sup> T. Laqueur, *op. cit.* p. 82.

n'appartiennent pas à ce corps. Autrement dit, ces caractéristiques étaient imposées de l'extérieur au corps. Ainsi, cette construction théorique pouvait intégrer toute modification, c'est-à-dire que dans ce modèle, ce qui venait de l'extérieur, soit le genre, précédait la différenciation de sexe. La deuxième relève du lien entre sexe et pouvoir dans ce modèle : le mâle y est inscrit comme étalon. Etalon au sens de point de mesure. Point de mesure du corps et de ses représentations... Nous le verrons notamment avec l'abord de la criminologie féminine, cette logique de fonctionnement perdue semble-t-il encore.

## **Ia.2 L'anatomie, le clitoris, la dissection et les mots :**

Les historiens semblent d'accord sur au moins un point concernant l'anatomie :

« il serait naïf de croire que l'anatomie est le constat descriptif d'une évidente réalité (...) l'observation, les connaissances admises sont orientées, déterminées et par l'autorité et par les enjeux d'une civilisation, tout particulièrement pour le ventre de la femme, ce creuset où se produisent les plus étonnantes métamorphoses »<sup>63</sup>.

Et, ils citent en exemple, aussi bien Thomas Laqueur que Claude Thomasset, les débats qui eurent lieu au sujet du clitoris. S'ils furent importants concernant l'origine, la date et la revendication de sa découverte, ça n'est pourtant pas sur ce point que l'idéologie se fera sentir. C'est bien plutôt sur ce que cette découverte entraîne. Soit la remise en cause du modèle antique prévalant alors. En effet, la découverte du clitoris implique que la femme possède deux pénis, le clitoris ainsi que le vagin. Or les auteurs s'abstiennent de relever la différence introduite entre le corps de l'homme et le corps de la femme. On continua malgré cette avancée de considérer qu'il n'y avait qu'un seul corps, celui du mâle.

Nous voyons donc, que le discours sur le sexe s'ancre, ne peut se concevoir sans une référence aux autres discours ayant cours à la même époque. La dissection, pratique nouvelle de la Renaissance, vint faire dire aux acteurs de l'époque, que la Vérité (notamment celle du sexe) n'était à concevoir que par l'observation et le toucher. Seulement, là encore, c'est davantage l'idéologie qui orienta les discours : on s'arrange pour corroborer le fait que le vagin est un pénis et l'utérus un scrotum. Les auteurs s'opposant à la thèse du sexe unique ne

---

<sup>63</sup> C. Thomasset, *op. cit.*, p. 75.



viennent que rendre plus nébuleuses encore les distinctions en effectuant des démonstrations se rattachant aux images du sexe unique. Cela notamment parce qu'à l'époque, il n'existe pas de mots, pas de termes spécifiques à l'anatomie féminine :

« l'absence d'une nomenclature anatomique précise des organes génitaux féminins, et plus généralement du système de la reproduction, est l'équivalent linguistique de la propension à voir le corps féminin comme une version du corps mâle. Toutes deux attestent non pas de l'aveuglement, de l'inattention ou de la confusion d'esprit des anatomistes renaissants, mais de l'absence d'un besoin impératif de créer des catégories biologiques incommensurables du mâle et du femelle à travers des images et des mots. Le langage gênait la vision d'opposés et confortait la position de forme humaine canonique dévolue au corps mâle. Et, inversement, comme l'on ne voyait qu'un seul sexe, même les mots qui désignaient les parties féminines s'appliquaient en définitive aux organes mâles. En un sens, il n'y avait pas d'anatomie femelle de la reproduction, ce qui explique que les termes modernes qui s'y réfèrent – vagin, utérus, vulves, lèvres, trompes de Fallope et clitoris – ne trouvent jamais tout à fait leurs équivalents à la Renaissance »<sup>64</sup>.

Ceci laisse à penser, en tout cas à confirmer, que l'homme est bien considéré comme la norme relativement à laquelle les femmes pourraient exister. Ce qui ressort de ces éléments historiques concernant la chair unique est bien la volonté de confirmer l'homme dans sa position hiérarchique : toute différence est vue à l'aune de son corps. Ainsi, malgré la science anatomique et ses progrès, les rôles genrés, ceux de la procréation comme ceux du social, étaient décidés selon que le pénis était situé à l'intérieur du corps ou à l'extérieur du corps. Ce qui émerge aussi de ces approches du Moyen-Âge puis de la Renaissance, est un perpétuel aller-retour – déjà évoqué – entre le macrocosme, la mesure de l'univers, et le microcosme, l'humain. Foucault a déjà souligné le rôle de ces approches au XVI<sup>ème</sup> siècle dans la construction du savoir. Il en donne deux fonctions essentielles s'intégrant pleinement dans les orientations épistémologiques de l'époque :

« comme *catégorie de pensée*, elle applique à tous les domaines de la nature le jeu des ressemblances redoublées ; elle garantit à l'investigation que chaque chose trouvera sur une plus grande échelle son miroir et son assurance macrocosmique. Elle affirme en retour que l'ordre visible des sphères les plus hautes viendra se mirer dans la

---

<sup>64</sup> T. Laqueur, *op. cit.*, p. 109.

profondeur plus sombre de la terre. (...). Comme *configuration générale* de la nature, elle pose des limites réelles, et pour ainsi dire tangibles, au cheminement inlassable des similitudes qui se relaient. Elle indique qu'il existe un grand monde et que son périmètre trace la limite de toutes les choses créées ; qu'à l'autre extrémité, il existe une créature de privilège qui reproduit, dans ses dimensions restreintes, l'ordre immense du ciel, des astres, des montagnes, des rivières et des orages, et que c'est entre les limites effectives de cette analogie constitutive que se déploie le jeu des ressemblances. Par ce fait même, la distance du microcosme au macrocosme a beau être immense, elle n'est pas infinie (...) »<sup>65</sup>.

Mais Foucault montre aussi que derrière cette relation du microcosme au macrocosme, de l'anthropologie à la cosmologie, se cache la volonté d'interpréter selon deux sources qu'il s'agira de traduire et de comprendre par l'axe du similaire : les textes antiques et la magie. Ainsi pose-t-il que le savoir du XVI<sup>ème</sup> siècle est constitué d'érudition et de divination. On trouve, par conséquent, de multiples exemples de métaphores entre l'homme, l'univers et ses éléments, tels que ceux vus précédemment avec les combinatoires galéniques, mais aussi concernant la procréation, la génération. De ce modèle de pensée, il s'ensuit que pour les savants de l'époque, il n'existe qu'un seul sexe. Ce qui fait aussi la particularité de la chose, est que le genre de ce sexe est naturellement divisé en deux :

« pendant le plus clair du XVII<sup>ème</sup> siècle, être homme ou femme, c'était tenir un rang social, assumer un rôle culturel, et non être organiquement de l'un ou l'autre sexe. Le sexe était encore une catégorie sociologique, non pas ontologique »<sup>66</sup>.

C'est peu après cette période, avec la révolution scientifique de la fin du XVII<sup>ème</sup>, avec le XVIII<sup>ème</sup> que le sexe tel que nous l'entendons classiquement aujourd'hui fut...inventé ainsi que l'écrit Laqueur.

### **Ia.3 Le XVIII<sup>ème</sup> siècle et l'invention des sexes :**

Si cela s'est fait de manière progressive, inégale, c'est effectivement au XVIII<sup>ème</sup> siècle qu'apparurent des mots pour distinguer les parties anatomiques des hommes et des femmes (le mot vagin est daté aux alentours de 1700), qu'apparurent des représentations différenciant

---

<sup>65</sup> M. Foucault, *Les mots et les choses*, p. 46.

<sup>66</sup> T. Laqueur, *op. cit.*, p. 161.

les deux sexes. Ces représentations renforçaient même les différences en vue de rendre probante l'incommensurabilité des sexes. A la fin de ce siècle,

« les savants sexualisent le corps. Désormais, toutes les caractéristiques physiques et morales des hommes et des femmes découlent en droite ligne de leur sexe, c'est-à-dire de leur conformation biologique et de leur rôle dans la reproduction. Cette sexualisation est particulièrement visible dans le domaine de l'anatomie, où l'on assiste à un réel effort de description des squelettes humains. Les représentations figurées des squelettes féminins qui font leur apparition entre 1730 et 1790 accentuent en effet de manière tout à fait exagérée certaines différences »<sup>67</sup>.

Alors les savants ne se limitent plus à la consultation, à l'appui des organes génitaux. Le squelette devient un élément déterminant dans la dernière partie de ce siècle, étant entendu qu'il est d'autant plus certain que

« celui-ci est interne au corps, qu'il représente un aspect intime du biologique pour un monde savant qui, à la recherche de causes microscopiques, s'engage dans l'étude des couches organiques profondes »<sup>68</sup>.

La différence sexuelle prenait donc son assurance au-delà de l'épiderme. Mais ce que nous énonce la paléontologue Evelyne Peyre, c'est que ces représentations de squelettes, dès les premières planches d'anatomie, notamment avec le *Traité d'ostéologie* de l'anatomiste Thiroux d'Arconville en 1759, sont orientées de manière à ce que la femme soit différente certes, mais surtout inférieure. C'est à partir de ces études sur les squelettes, puis avec les débuts de la phrénologie que les femmes devinrent le sexe faible. Mais avant cela, il nous faut saisir comment le XVIII<sup>ème</sup> en est arrivé à poser de telles distinctions.

#### **Ia.4 Epistémologie et Politique :**

Selon Thomas Laqueur, l'invention des deux sexes au XVIII<sup>ème</sup> siècle a servi à pourvoir un fondement nouveau au genre. Cela s'explique selon lui par deux points de vue majeurs, l'un épistémologique, l'autre politique. Le point de vue épistémologique s'interprète selon deux explications compatibles entre elles.

---

<sup>67</sup> S. Steinberg, *op. cit.*, p. 17.

<sup>68</sup> E. Peyre, *Anatomiquement correct, l'art et la manière d'imprimer une idéologie dans l'os humain*, p. 73.

Premièrement, les savants commencèrent à distinguer radicalement science et religion :

« la ligne de partage entre le possible et l'impossible, entre le corps et l'esprit, entre la vérité et la fausseté, et donc entre le sexe biologique et le genre théâtral, se trouva grandement renforcé »<sup>69</sup>.

Deuxièmement, et relativement aux propos de Michel Foucault rapportés ci-avant, le système de pensée, plutôt que d'osciller entre microcosme et macrocosme, ne porta plus que sur un unique plan, celui de la nature. Cette dernière allait à présent constituer le fil d'Ariane de la pensée des Lumières.

Si dans l'Antiquité, la femme était inférieure de fait, et sans nul besoin de démonstration, au XVIII<sup>ème</sup>, c'est à la nature, au sexe qu'allaient se reporter les savants pour argumenter ce qui auparavant constituait une évidence. Le corps prit alors de l'importance, on nomma différemment les organes, le phallus en négatif devint le vagin, les testicules devinrent exclusivement masculins et les ovaires firent leur apparition. Ainsi comme le rappelle Evelyne Berriot-Salvadore,

« dans le discours des médecins philosophes aussi bien que dans la déontologie des praticiens, la femme trouve son identité ; elle n'est plus examinée seulement comme une copie défectueuse du mâle, mais comme un corps achevé et singulier. La justification du dimorphisme sexuel contraint, dans un premier temps, l'homme de l'art à s'interroger sur des concepts jusque-là indiscutables »<sup>70</sup>.

Le rôle auparavant dévolu au genre, celui d'être le référent afin d'asseoir les différences, se trouva alors attribué au sexe et à la biologie.

Politiquement, à partir du XVIII<sup>ème</sup> mais surtout au XIX<sup>ème</sup>, des luttes de pouvoir nouvelles firent leur apparition dans la sphère publique : Laqueur souligne que ces luttes ont lieu entre hommes, certes mais aussi entre hommes et femmes, ou encore entre féministes elles-mêmes, et aussi entre féministes et antiféministes. Ce qui lui permet d'affirmer que cette invention, cette thèse des deux sexes est, comme le modèle unisexe pouvait l'être, un produit de la culture. Ici, le sexe devient, à la place du genre auparavant, la catégorie fondatrice permettant alors, d'instaurer un cadre sur lequel puissent se soutenir clairement les distinctions entre le naturel et le social. De ce fait, comme le traduisent la référence de Thomasset aux anatomistes

---

<sup>69</sup> T. Laqueur, *op. cit.*, p. 173.

<sup>70</sup> E. Berriot-Salvadore, *Le discours de la médecine et de la science*, p. 416.

ou le texte de Peyre ci-avant mentionné, le savoir scientifique du XVIII<sup>ème</sup>, et particulièrement la biologie et l'anatomie, ne constitua pas l'élément majeur et déterminant de la différence incommensurable. Orientations anatomiques et biologiques n'étaient que le résultat de la culture qui les produisait : elles répondaient aux impératifs culturels de l'époque.

Avec la Révolution, la sphère publique se modifia et de nouvelles luttes apparurent. Fidèles à cette idée que les différences résidaient dans le corps, il fallut aux hommes, afin de prouver leur domination, leur légitimité à être sur la scène publique, trouver des arguments de l'ordre de la nature, du naturel, soit relevant de la biologie. Sphère privée et sphère publique allaient donc devenir le lieu, l'objet plutôt, de débats et critères de différenciation.

Cependant, ça n'est pas du corps ou encore de la biologie que vient l'argument de légitimation de la domination. Les savants se trouvaient face à cet impossible selon lequel, le corps était sexué mais neutre, sans genre, et donc sans principe de domination. La solution apportée pour faire correspondre leur approche à la situation réelle de domination fut

« d'introduire subrepticement des caractéristiques sociales dans la condition naturelle »<sup>71</sup>.

Ainsi,

« une biologie de l'incommensurabilité sexuelle offrait à ces théoriciens une manière d'expliquer, sans recourir aux hiérarchies naturelles du modèle unisexe, comment dans l'état de nature et avant même l'existence de rapports sociaux, des femmes étaient déjà subordonnées aux hommes. (...) En conséquence, le contrat social pouvait être seulement une affaire d'hommes, un lien exclusivement fraternel. Le sujet rationnel et sans genre engendra ainsi paradoxalement, des sexes opposés et fortement genrés »<sup>72</sup>.

L'incommensurabilité des sexes provenait donc selon Laqueur, qui est en cela on ne peut plus foucauldien, de pratiques discursives. C'est notamment par ces pratiques autour des menstruations que la femme fut appréhendée, et que la différence des sexes moderne fut comprise.

---

<sup>71</sup> Carole Pateman, citée par T. Laqueur, *op. cit.*, p. 225.

<sup>72</sup> T. Laqueur, *Ibid.*, pp. 224-225.

## **Ia.5 Pratiques discursives et menstruations :**

Beaucoup d'encre a coulé au sujet du sang. Particulièrement celui des femmes et de leur cycle. Les écrits concernant les craintes ou l'angoisse inspirées par ce sang, les tabous ou interdits initiés relativement à ce sang sont bien connus. Mais il est moins évident que c'est aussi en lien avec les menstruations que la question de la différence des sexes a pu se jouer. Aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, les auteurs savants ont ainsi cherché à savoir si l'organisme et le fonctionnement de celui-ci étaient différents de ceux des autres animaux. La question était alors de savoir si la période d'œstrus chez les animaux était un équivalent du cycle reproductif des femmes. Ceci eut alors pour effet de naturaliser la femme et de la réduire à un organe, l'ovaire. Par conséquent, la femme était incommensurablement différente de l'homme, et cette différence radicale entraînait des différences autrement radicales dans leurs comportements. Or la présence de ce cycle ne prescrivait en rien du statut social et culturel de la femme. C'est davantage le discours, avec ses attentes qui orienta les points de vue :

« seul importait le type d'argumentation, le passage du sexe au genre, du corps au comportement, de la menstruation à la morale. Le contenu effectif des soi-disant différences sexuelles variait au gré des exigences de l'heure. Ainsi l'équation des chaleurs et de la menstruation pouvait-elle servir de base à plaider contre la participation des femmes aux activités publiques, lesquelles exigeaient une concentration particulière et quotidienne. Les femmes étaient par trop liées à leur corps pour prendre part à de telles entreprises »<sup>73</sup>.

Peu à peu, les menstruations devinrent propres à la femme et en firent un être assujéti à son corps. Ce corps pouvant être le réceptacle de choses cachées (l'ovulation), on supposait alors que la femme avait un comportement caché : pour exemple Laqueur cite cette conclusion d'Havelock Ellis :

« ces faits de psychologie morbide sont forts significatifs ; ils rappellent que même chez la plus saine des femmes un ver, si inoffensif et inaperçu soit-il, ronge périodiquement les racines de la vie »<sup>74</sup>.

Ou encore, ainsi que le rappelle Berriot-Salvadore au sujet du dysfonctionnement de la physiologie féminine :

---

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 248.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 254.

« le flux menstruel en est le symptôme le plus significatif : depuis l'Antiquité, les traités savants comme les encyclopédies, les propos autorisés comme les croyances populaires attribuent à cet écoulement un mystérieux pouvoir maléfique. On en retrouve trace, évidemment, chez le médecin néerlandais Levin Lemnius qu'intéressent les *Occultes secrets de Nature...* »<sup>75</sup>

D'autres discours, féministes, vinrent contester ces écrits réalisés uniquement par des hommes. Mais, de la même manière que ces derniers mélangeaient découvertes scientifiques, biologie imaginaire et contraintes politiques dans le but d'asseoir une radicale différence et surtout une domination indiscutable, les premiers orientaient leurs écrits : les écrits féministes comme les autres choisissaient les découvertes scientifiques à mentionner selon la cause qu'ils défendaient. Il n'en reste pas moins que selon Laqueur, c'est autour de ce débat, les menstruations et le cycle menstruel associé à la reproduction, que la différence sexuelle moderne put être comprise. On retrouve cela aussi chez Yvonne Knibiehler qui indique de manière plus lapidaire que ne le fait Laqueur, que

« le message d'Hippocrate s'est imposé jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle : "toute la femme est dans la matrice". La différence des sexes dépend de cet organe (dont l'homme est dépourvu), l'utérus (...). L'utérus gouverne l'économie des fluides, bien plus abondants chez la femme que chez l'homme : sang menstruel, écoulements liés au coït, puis à l'accouchement, production du lait (à partir du sang croyait-on) »<sup>76</sup>.

Par ailleurs, Laqueur écrit que jusqu'en plein XVIII<sup>ème</sup>, les saignements de l'homme pouvaient être associés aux menstruations. Au XIX<sup>ème</sup> comme nous venons de le voir, il semble que ça ne soit plus le cas. Or, chez certains auteurs, cela paraît perdurer. En effet un certain rhino-laryngologiste de Berlin, du nom de Wilhelm Fließ, dans une théorisation sur les périodes, avançait l'idée que les saignements de nez de l'homme étaient équivalents des menstrues chez la femme.

Ces constats et ses théorisations lui permirent de développer l'argument d'une théorisation universelle, l'homme comportant des substances féminines et la femme des substances masculines. Or, l'on sait à quel point les travaux de Fließ influencèrent, pendant un certain temps au moins, Freud dans ses recherches, et lui inspirèrent ses réflexions sur la bisexualité.

---

<sup>75</sup> E. Berriot-Salvadore, *op. cit.*, p. 412.

<sup>76</sup> Y. Knibiehler, *La sexualité et l'histoire*, p. 59.

Mais avant d'en arriver là, à la question de la bisexualité au temps de Freud, il nous faut soulever un point laissé sciemment de côté jusqu'ici : qu'en est-il tout au long de ces siècles où l'on interroge la différence, des ambiguïtés sexuelles ? Comment historiquement, les hermaphrodites, les androgynes ont-ils été pensés. On l'a vu, bien que perpétuellement conjointes, nous sommes passés d'une théorie de la chair unique dominante avec Galien et ses successeurs jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, où l'invention des deux sexes, puis l'incommensurabilité des deux sexes pris le dessus. Mais comment les hermaphrodites furent-ils introduits dans ces débats ?

## **Ib Hermaphrodites et androgynes : de l'idéal à l'impossible en passant par le monstre.**

Deux textes fondateurs s'avèrent faire référence au sujet des androgynes et des hermaphrodites. Deux textes mythologiques. L'un est celui d'Ovide dont les *Métamorphoses* restent une référence, notamment pour la naissance d'Hermaphrodite, ou plutôt pour la transformation d'Hermaphrodite en hermaphrodite. L'autre, plus souvent cité, nous semble-t-il, est la célèbre présentation d'Aristophane dans *Le Banquet* de Platon. Tous deux exprimant les deux aspects, positif et négatif, de cette union, ou réunion selon le texte, entre deux parties, l'une masculine l'autre féminine.

Hermaphrodite, né d'Hermès et d'Aphrodite n'est tout d'abord pas, bien qu'il en porte le nom, hermaphrodite. Il s'agit d'un jeune berger dont Salmacis va s'éprendre. Tant attirée qu'elle est par cet enfant, elle va, se jouant de sa crédulité, le piéger. Hermaphrodite, va donc avant de devenir cet éponyme, subir un viol. Alors, selon le vœu de Salmacis,

« la Nymphé et le berger, étroitement unis par leurs embrassements, ne sont plus que deux corps distincts : sous une double forme, ils ne sont ni hommes ni femmes : ils semblent n'avoir aucun sexe et les avoir tous les deux »<sup>77</sup>.

---

<sup>77</sup> Ovide, in *Bisexualité et différence des sexes*, p. 10.



Ce mythe présente l'aspect négatif de cette union, puisque selon le désir exaucé d'Hermaphrodite condamné à être à la fois et l'un et l'autre et ni l'un ni l'autre, chaque homme se baignant dans cette eau subira un sort identique au sien, c'est-à-dire qu'il sera frappé d'impuissance et sera donc voué à ne pouvoir se reproduire.

C'est donc plutôt avec Aristophane que nous allons pouvoir concevoir l'androgynie dans sa version positive. Comme le notent aussi bien Luc Brisson<sup>78</sup>, que J.B. Pontalis<sup>79</sup> ou encore que Patrick Tort<sup>80</sup>, souvent, ce mythe, lorsqu'il est rapporté, est étrangement amputé de l'une de ses parties. Ainsi Freud, n'échappant pas à la règle, lorsqu'il y fait allusion dans ses *Trois essais sur la théorie sexuelle* écrit :

« la plus belle illustration de la théorie populaire de la pulsion sexuelle est celle de la fable poétique de la séparation de l'être humain en deux moitiés – homme et femme – qui aspirent à s'unir à nouveau dans l'amour. Il est, de ce fait, fort surprenant d'apprendre qu'il y a des hommes pour qui l'objet sexuel n'est pas représenté par la femme, mais par l'homme, et des femmes pour qui il n'est pas représenté par l'homme, mais par la femme »<sup>81</sup>.

Plus tard, dans un texte de 1920, *Au-delà du principe de plaisir*, Freud se fait plus précis, d'une part en citant Platon, mais aussi en l'introduisant de la sorte :

« il s'agit, bien sûr, de la théorie que Platon, dans *Le Banquet*, fait développer par Aristophane et qui ne traite pas seulement de l'origine de la pulsion sexuelle mais aussi de la plus importante de ses variations quant à l'objet »<sup>82</sup>.

Entre ces quinze années, Freud a laissé de côté ce qu'il énonçait comme étant la surprise, au sens d'étonnement, voire d'incompréhension (pour les besoins de sa démonstration, certes) : la rencontre du même clairement exprimée par Aristophane n'est pas retirée de la référence. Nous reviendrons dans la deuxième partie de ce travail sur la relation que Freud a pu établir à ce passage du *Banquet*, et nous verrons alors à quoi lui sert l'introduction de l'*Eros* platonicien dans l'élaboration de sa doctrine.

---

<sup>78</sup> L. Brisson, *Bisexualité et médiation en Grèce ancienne*, p. 33.

<sup>79</sup> J.B. Pontalis, *L'insaisissable entre-deux*, p. 17.

<sup>80</sup> P. Tort, *La raison classificatoire, les complexes discursifs*, p. 174.

<sup>81</sup> S. Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, p. 38.

<sup>82</sup> S. Freud, *Au-delà du principe de plaisir*, p. 118.

Reprenons donc le texte de Platon pour saisir comment s'articulent la naissance d'une identité et l'orientation sexuelle. Nous verrons aussi que ce qui est en jeu est une idée de la complémentarité, sinon de la complétude. Aristophane, dans une récurrente dialectique entre l'avant et le maintenant, explique ainsi comment *l'arrangement des sexes* a pu se faire.

### **Ib.1 Aristophane et l'arrangement des sexes :**

« d'abord il y avait trois espèces d'hommes, et non deux, comme aujourd'hui. Le mâle, la femelle et, entre ces deux-là, une troisième composée des deux autres ; le nom seul en reste aujourd'hui, l'espèce a disparu. C'était l'espèce androgyne qui avait la forme et le nom des deux autres, mâle et femelle, dont elle était formée ; aujourd'hui elle n'existe plus, ce n'est plus qu'un nom décrié. (...) Et ces trois espèces étaient ainsi conformées parce que le mâle tirait son origine du soleil, la femelle de la terre, l'espèce mixte de la lune, qui participe de l'un et de l'autre »<sup>83</sup>.

On retrouve ici le fonctionnement par métaphore décrit plus haut entre le microcosme et le macrocosme, mais aussi une dialectique entre le d'abord et le aujourd'hui. Voyons à présent comment le passage du avant au maintenant s'est réalisé.

Fortes de leur puissance corporelle, nous passons sur la description physique qu'Aristophane fait de ces trois espèces, ces dernières défièrent les Dieux. Jupiter proposa alors une solution afin de punir ces êtres :

« "je crois, dit-il, tenir le moyen de conserver les hommes tout en mettant un terme à leur licence : c'est de les rendre plus faibles. Je vais immédiatement les couper en deux l'un après l'autre ; nous obtiendrons ainsi le double résultat de les affaiblir et de tirer d'eux davantage, puisqu'ils seront plus nombreux. Ils marcheront droit sur deux jambes. (...) " Or quand le corps eut été ainsi divisé, chacun regrettant sa moitié, allait à elle ; et s'embrassant et s'enlaçant les uns les autres avec le désir de se fondre ensemble, les hommes mourraient de faim et d'inanition... »<sup>84</sup>.

---

<sup>83</sup> Platon, *Le Banquet*, pp. 53-54.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 55.

Et, c'est par l'intervention de Zeus, pris de pitié face à cette dérélition, face à cette race vouée à s'éteindre, qu'Aristophane en arrive à décrire l'organisation des rencontres sexuelles :

« il [Zeus] transpose les organes de la génération sur le devant ; jusqu'alors ils les portaient derrière, et ils engendraient et enfantaient non point les uns dans les autres, mais sur la terre, comme les cigales. Il plaça donc les organes sur le devant et par là fit que les hommes engendrèrent les uns dans les autres, c'est-à-dire le mâle dans la femelle. Cette disposition était à deux fins : si l'étreinte avait lieu entre un homme et une femme, ils enfanteraient pour perpétuer la race, et, si elle avait lieu entre un mâle et un mâle, la satiété les séparerait pour un temps. Ils se mettraient au travail et pourvoiraient à tous les besoins de l'existence. C'est de ce moment que date l'amour inné des hommes les uns pour les autres : l'amour recompose l'antique nature, s'efforce de fondre deux êtres dans un seul, et de guérir la nature humaine »<sup>85</sup>.

De cette séparation infligée par les Dieux et de cette opération effectuée par Zeus,

« tous les hommes qui sont une moitié de ce composé des deux sexes que l'on appelait alors androgyne aiment les femmes, et c'est de là que viennent la plupart des hommes adultères ; de même toutes les femmes qui aiment les hommes et pratiquent l'adultère appartiennent aussi à cette espèce. Mais toutes celles qui sont une moitié de femmes ne prêtent aucune attention aux hommes, elles préfèrent s'adresser aux femmes et c'est de cette espèce que viennent les tribades. Ceux qui sont une moitié de mâle s'attachent aux mâles, (...) ils aiment les hommes et prennent plaisir à coucher avec eux et à être dans leurs bras »<sup>86</sup>.

Le tableau proposé par Luc Brisson<sup>87</sup> permet de pointer le double objet de cette proposition d'Aristophane : d'une part, nous faire saisir l'organisation des orientations sexuelles, autrement dit nous aider à comprendre, pour reprendre des termes freudiens, la dynamique pulsionnelle et les changements de choix d'objet, et d'autre part, nous montrer le lien insécable avec le passé antique. Un troisième point émerge aussi, que l'on peut lire par l'organisation du tableau, et vient dire l'organisation hiérarchique de ces êtres entre eux, de leurs rencontres sexuelles, telles qu'Aristophane les présente.

---

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>87</sup> L. Brisson, *op. cit.*, p. 55.

<i>Antique nature humaine</i>	<i>Nature humaine actuelle</i>	
	Bien	Mal
Mâle (M.M)	Homme qui aime les hommes (M.→M.)	(impudique) [transformé en viril]
Androgyne (M.F ou F.M)	Homme qui aime les femmes (M.→F.) Femme qui aime les hommes (F.→M.)	Epoux adultère Epouse adultère
Femelle (F.F)	Femme qui aime les femmes (F.→F.)	tribade

Ce que l'on observe à la lecture de ces deux mythes, est deux versions, positive et négative, des figures de l'hermaphrodite et de l'androgyne. On se trouve confronté à une lecture du mixte, le tableau ci-avant le montre bien, avec la vision idéale du mixte complet.

« le mixte – ce qui n'est ni ceci, ni cela, mais l'un et l'autre – (...) s'il est représenté comme étant totalement l'un et totalement l'autre (sur le modèle d'une union, d'une réunion ou d'une fusion), le mixte a toutes chances d'être rêvé comme complétude, c'est-à-dire comme perfection originaire ou plénitude d'être, antérieure ou transcendante à la différenciation. S'il est représenté comme étant seulement partie de l'un et partie de l'autre (sur le modèle d'une division ou d'un partage plus ou moins égal et fonctionnel) sans nécessaire diminution du nombre total des parties, il devient alors un être intermédiaire, un échec de la différenciation et, à cet égard, marqué d'une incomplétude »<sup>88</sup>.

Or, on le voit, le mythe fait jouer la relation de complétude et de manque. Ce que dit Aristophane, c'est que

« l'amour recompose l'antique nature, s'efforce de fondre deux êtres dans un seul, et de guérir la nature humaine »<sup>89</sup>

tandis qu'Ovide ne parvient à choisir, ils sont

<sup>88</sup> P. Tort, *op. cit.*, p. 175.

<sup>89</sup> Platon, *op. cit.*, p. 56.

« sous une double forme, ils ne sont ni hommes ni femmes : ils semblent n'avoir aucun sexe et les avoir tous les deux »<sup>90</sup>.

Si la figure mythique de l'androgyné, au moins dans celui d'Aristophane représente un idéal, le savoir scientifique va quant à lui faire de cette figure un monstre<sup>91</sup>. Nous assisterons donc dans l'antiquité et particulièrement dans le Droit romain, à une véritable casuistique de l'hermaphrodite.

Si nous trouvons effectivement des figures d'hommes efféminés et de femmes viriles avec les combinatoires galéniques, il reste que l'androgyné subsiste comme abstraction asexuée (et idéale pour certains). Et si cet idéal n'existe que dans les mythes ou comme pure abstraction, qu'advient-il de ces figures dans la réalité ? Autrement dit, existe-t-il un sexe vrai, une vérité du sexe nous permettant d'échapper à ces figures ambiguës ?

## **Ib.2 Droit romain et vérité du sexe :**

C'est ce que paraît prescrire le Droit romain antique lorsqu'il considère l'androgyné comme appartenant nécessairement à l'un ou l'autre sexe :

« l'hermaphrodite ne représente pas un troisième genre. "On doit décréter qu'il appartient au sexe qui domine en lui" : masculin ou féminin. Encore faut-il, pour établir la radicalité de ce partage, envisager l'hypothèse où, en lui, les deux sexes s'égalisent : il faut nécessairement le classer de l'un ou l'autre côté »<sup>92</sup>.

La division des sexes, comme norme obligatoire, devient donc pour le Droit romain, une question juridique. Yan Thomas note même, et nous retrouvons là les pratiques discursives mentionnées plus haut, qu'à Rome,

« la division des sexes n'est pas une donnée primaire, mais un objet savamment construit par le droit »<sup>93</sup>.

---

<sup>90</sup> Ovide, *op. cit.*, P. 10.

<sup>91</sup> Cf. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire qui traite de l'hermaphroditisme dans son *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux*, ou *Traité de tératologie* (1836), comprenant des recherches sur les caractères, la classification, les lois et les causes des monstruosité, les vices de conformation.

<sup>92</sup> Y. Thomas, *La division des sexes en droit romain*, p. 133.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 139.

Il s'agit ici uniquement d'une pensée juridique, car le courant médical d'alors, comme nous l'avons souligné plus haut, se référerait pour l'essentiel aux thèses de Galien. Mais cette question juridique nous renvoie en somme à la question posée par Foucault dans sa préface à l'édition américaine du texte *Herculine Barbin dite Alexina B.* :

« avons-nous vraiment besoin d'un sexe ? ».

Foucault, même s'il indique l'existence de mises à mort d'hermaphrodites dans l'Antiquité et au Moyen-Âge, estime que la réponse affirmative à cette question concerne essentiellement l'occident moderne. Autrement dit,

« longtemps on n'a pas eu de telles exigences. La preuve, l'histoire du statut que la médecine et la justice ont accordé aux hermaphrodites (...). Au Moyen-Âge, les règles de droit (...) étaient sur ce point fort claires : étaient appelés hermaphrodites ceux en qui se juxtaposaient, selon des proportions qui pouvaient être variables, les deux sexes »<sup>94</sup>.

Nous trouvons ici la situation décrite par Thomas, de savoir quelle proportion l'emporte. Selon Foucault, c'est aux père et oncles de décider du sexe, jusqu'à ce qu'adulte l'hermaphrodite choisisse lui-même. Il pouvait conserver ou modifier le sexe qu'on lui avait attribué s'il le désirait. C'est notamment sur ce point que Laqueur s'oppose :

« Michel Foucault suggère une explication dont il soutient qu'à la Renaissance et auparavant, il n'existait point de seul et unique vrai sexe et que l'on pouvait considérer alors que l'hermaphrodite possédait les deux, entre lesquels il/elle pouvait opérer un choix social et juridique ; le choix du genre n'était aucunement laissé à la discrétion de l'individu et l'on était peu libre d'en changer en cours de route »<sup>95</sup>.

En effet, selon lui, en référence au galénisme, il n'y avait qu'un seul sexe à trouver : les êtres parfaits étaient désignés mâles à la naissance tandis que les autres étaient désignés femelles. Et,

« faute d'un système significativement stable des deux sexes, les lois somptuaires draconiennes du corps tentaient de stabiliser le genre – que la femme soit femme, que

---

<sup>94</sup> M. Foucault, *Le vrai sexe*, p. 935.

<sup>95</sup> T. Laqueur, *op. cit.*, p. 142.

l'homme soit homme – tandis que les transgressions étaient très sévèrement châtiées »<sup>96</sup>.

Ainsi, dans cette représentation du sexe unique, pouvions nous trouver entre le vrai homme et la vraie femme, des expressions du genre clairement établies aussi bien juridiquement, que socialement et culturellement.

On a accès, grâce à des auteurs tels que Montaigne ou Ambroise Paré, à des cas rapportés de changement de sexe, des femmes devenant hommes<sup>97</sup> et le traitement de ces cas. Ainsi, Montaigne et Paré rapportent dans deux versions plus ou moins proches, le cas de Marie Garnier, qui par une enjambée plus grande qu'à l'accoutumée, vit ses organes génitaux se retourner et sortir de son corps. Jusque l'âge de vingt-deux ou quinze ans selon la version, Marie Germain vit et s'habille en fille. C'est en sautant un faussé que ses organes génitaux se retournent. Effrayée, le jeune fille se rend chez sa mère, où sont consultés les médecins qui confirment la transformation. Marie est devenue un garçon. Menée chez l'évêque qui convoque une assemblée, Marie est donc considérée comme un garçon et son nom est modifié : il s'appellera Germain. Germain Garnier, qui par la suite deviendra serviteur du Roi, portera, selon les descriptions une épaisse barbe rousse. L'explication donnée à ce changement par Paré, tient au réchauffement du corps. Le corps se réchauffant tendant logiquement à se viriliser.

Les frontières entre les deux sexes, infranchissables, où l'on trouve des attributs spécifiques à l'un et l'autre sexe, absentes donc à la Renaissance, ne vinrent qu'avec le XVIII<sup>ème</sup>. A partir du XIX<sup>ème</sup>, les attributs de l'un et l'autre sexe devenant mutuellement exclusifs,

« la conduite n'est plus d'aucun intérêt. La question du sexe est purement et tout simplement biologique »<sup>98</sup>.

L'idée d'une quelconque ambiguïté devient absurde.

---

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>97</sup> Les hommes étant alors dans l'impossibilité de se changer en femme, la transformation ne pouvant tendre que vers ce qu'il y avait de plus parfait. Sauf dans certains ouvrages, tels celui de Castiglione, *Le Livre du Courtisan*, où l'on craint que la fréquentation trop assidue des femmes par les hommes, certains auteurs allant jusqu'à l'hétérosexualité comme telle, ne pousse les hommes vers un changement, vers une féminisation, cf. S. Steinberg, *op. cit.*, p. 17 ou T. Laqueur, *op. cit.*, pp. 143 et suivantes.

<sup>98</sup> T. Laqueur, *op. cit.*, p. 154.

Ainsi trouve-t-on à cette époque, plusieurs exemples de situations, où une apparente ambiguïté était résolue par l'assignation à l'un ou l'autre sexe. On trouve notamment le cas de Sophie V. qui en 1886, alors qu'elle vient de se marier, consulte un médecin car son mari ne parvient pas à l'honorer. Le médecin constatant alors que ses organes sexuels sont plus proches de ceux de l'homme que de ceux de la femme, lui dit :

« "mais ma bonne dame, vous êtes un homme !" Choqué à l'idée qu'un homme puisse être marié à un autre homme, il lui conseille de se séparer sur le champ de son mari et de subir en parallèle une chirurgie corrective pour renforcer ses traits corporels masculins »<sup>99</sup>.

Sophie V. ne fera rien des conseils du professeur Michaux, considérant qu'elle avait toujours vécu en femme et qu'elle souhaitait le rester.

### **Ib.3 L'exemple d'Herculine Barbin :**

Le cas d'Adelaïde Herculine Barbin reste probablement l'un des plus célèbres, du fait notamment de la publication du récit de sa vie. Herculine Barbin est née en novembre 1838 et s'est suicidée (nous devrions écrire *suicidé* car elle était alors devenue il) en février 1868. C'est en 1860 que sa vie connaît un tournant particulier, alors qu'elle vient de se confesser à un ecclésiastique qui l'oriente vers un médecin. Ce dernier lui dira :

« ici vous ne devez pas seulement voir en moi un médecin, mais un confesseur. Si j'ai besoin de voir, j'ai aussi besoin de tout savoir. Le moment est grave pour vous, plus que vous ne le pensez peut-être. Je dois pouvoir répondre de vous en toute sécurité à Monseigneur d'abord, et sans doute aussi devant la loi, qui en appellera à mon témoignage »<sup>100</sup>.

La jeune institutrice passe sur les détails de l'auscultation par le médecin dont on donnera des éléments de conclusion dans les lignes à suivre. Ce dernier, ajoute Herculine, lui annoncera après examen :

---

<sup>99</sup> I. Löwi, *op. cit.*, p. 21.

<sup>100</sup> M. Foucault, *Herculine Barbin dite Alexina B.*, p. 89.



« franchement, votre marraine a eu la main heureuse en vous appelant Camille. Donnez-moi la main, *mademoiselle*, avant peu, je l'espère, nous vous appellerons autrement »<sup>101</sup>.

Après un deuxième examen confirmant le premier,

« le tribunal civil de S... ordonna que rectification fût faite sur les registres<sup>102</sup> de l'état civil, en ce sens que je devais y être présenté comme appartenant au sexe masculin en même temps qu'il substituait un nouveau prénom à ceux féminins que j'avais reçus à ma naissance ».

Il nous paraît important de mentionner certains éléments des conclusions du rapport effectué par Chesnet, premier médecin à avoir diagnostiqué un hermaphrodisme pour Herculine et une réassignation. Son rapport paru en 1860 dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* sous le titre : Question d'identité ; vice de conformation des organes génitaux externes, hypospadias ; erreur sur le sexe. Reprenons dans la conclusion, les questions que pose Chesnet en vue d'asseoir sa position :

« Alexina est-elle une femme ? Elle a une vulve, des grandes lèvres, un urèthre féminin, indépendant d'une sorte de pénis imperforé, ne serait-ce pas un clitoris monstrueusement développé ? [On retrouve certains éléments tératologiques soulignés notamment avec Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.] Il existe un vagin, bien court à la vérité, bien étroit, mais enfin qu'est-ce si ce n'est un vagin ? Ce sont là des attributs tout féminins : oui mais Alexina n'a jamais été réglée ; [Ici, se confirme la thèse de Laqueur selon laquelle les menstruations devinrent au XIX<sup>ème</sup> un point fondamental dans l'argumentation de la différence des sexes.] tout l'extérieur du corps est celui d'un homme, mes explorations n'ont pu me faire trouver la matrice. Ses goûts, cependant, l'attirent vers les femmes »<sup>103</sup>.

(C'est à cette époque, que les médecins, dans leurs efforts de classification des pathologies, des formes de dégénérescences et des perversions, commencèrent à traiter des invertis puis des homosexuels :

---

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 140.

« bien que la sensation sexuelle opposée ou l'inversion du sens génital soit un diagnostic rare et neuf vers la fin du dix-neuvième siècle, son incidence était apparemment en pleine ascension. Ou du moins, il était devenu un thème de recherche de pointe pour l'élite des médecins européens »<sup>104</sup>.

Rosario montre en outre que l'inversion sexuelle présentait au moment où l'expression fit son entrée dans le vocabulaire français (aux alentours de 1880), une confusion pour les médecins, entre ce que nous nommons aujourd'hui homosexualité et transsexualisme, c'est-à-dire entre l'inversion de l'orientation sexuelle, autrement dit l'attrait pour le même et l'inversion

« du genre psychologique, ou la sensation que le genre psychologique de quelqu'un est le contraire de celui de son sexe physique »<sup>105</sup> ).

Reprenons la citation de Chesnet :

« la nuit des sensations voluptueuses sont suivies d'un écoulement spermatique, son linge en est tâché et empesé. Pour tout dire enfin, des corps ovoïdes, un cordon de vaisseaux spermatiques se trouvent au toucher dans un scrotum divisé. Voilà les vrais témoins du sexe ; nous pouvons à présent conclure et dire : Alexina est un homme, hermaphrodite sans doute, mais avec prédominance évidente du sexe masculin »<sup>106</sup>.

On le lit donc, il y a désormais, à l'époque, des attributs, des organes propres à l'homme et à la femme, spécificités excluant de fait l'hypothèse de l'un ou l'autre sexe, il y a des témoins vrais permettant de dire la vérité du sexe. C'est probablement cette position épistémologique qui permet à Tardieu d'écrire cette conclusion indiquant à quel point le sexe prime alors :

« cependant la science et la justice furent contraintes de reconnaître l'erreur et de rendre ce jeune garçon à son sexe véritable »<sup>107</sup>.

Foucault, quant à lui, estime dans une formulation sur laquelle il nous faudra revenir dans une prochaine partie, concernant Herculine Barbin, que cette dernière

« se plaisait dans ce monde d'un seul sexe où étaient toutes ses émotions et tous ses amours, à être « autre » sans avoir jamais à être de « l'autre sexe ». (...) Ici, l'intense monosexualité de la vie religieuse et scolaire sert de révélateur aux tendres plaisirs que

---

<sup>104</sup> V.A. Rosario, *L'irrésistible ascension du pervers, entre littérature et psychiatrie*, p. 84.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>106</sup> M. Foucault, *op. cit.*, p. 140.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 136.

découvre et provoque la *non-identité sexuelle*<sup>108</sup>, quand elle s'égaré au milieu de tous ces corps semblables »<sup>109</sup>.

Herculine serait selon lui, dans un mixte, idéal, lui permettant de laisser de côté cette question délicate de l'identité. Foucault ainsi l'oppose à ceux qui confrontés à un changement de sexe, la plupart du temps le font dans un rapport binaire, bisexuel :

« le malaise de leur identité se traduit par le désir de passer de l'autre côté – du côté du sexe qu'ils désirent avoir ou auquel ils voudraient appartenir »<sup>110</sup>.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, si l'espèce humaine est effectivement divisée en deux parties distinctes, il reste que certains auteurs s'interrogent sur une possible bisexualité. Bisexualité non prise au sens d'attraction pour les deux sexes, ce sens n'apparaissant que lors du passage du champ anatomique au champ psychique<sup>111</sup>. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, le terme de bisexualité est compris comme hermaphrodisme. Les recherches l'utilisant s'en servent essentiellement en botanique et en opposition au terme unisexuel pour indiquer qu'un végétal présente les organes des deux sexes. C'est dans cette tradition que Wilhelm Fließ s'inscrit lorsqu'il entame ses recherches sur les périodes. Et les travaux s'appliquant à faire fonctionner des périodes ne sont eux-mêmes pas rares dans le contexte scientifique de Fließ ainsi que le montre Sulloway :

« en vérité, l'étude de la périodicité vitale a connu une longue et sérieuse histoire avant le moment où Fließ s'y est consacré dans les années 1890 »<sup>112</sup>.

Sulloway écrit aussi que les développements de Darwin sur cette périodicité sont eux-mêmes inspirés des travaux de Thomas Laycock, neurophysiologiste et neurologue, publiés au début des années 1840<sup>113</sup>.

---

<sup>108</sup> Les italiques sont de nous.

<sup>109</sup> M. Foucault, *Le vrai sexe*, p. 940.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 940.

<sup>111</sup> R. Mendès-Leitê, *Bisexualité, le dernier tabou*, p. 38. Ce que Mendès-Leitê note comme étant le champ psychique renvoie plutôt pour nous au champ sociologique. Nous retrouverons ce décalage, où le sociologue voit du psychique là où le psychologue voit du sociologique, et inversement, dans les dernières parties de ce travail.

<sup>112</sup> J. F. Sulloway, *Freud, Biologiste de l'esprit*, p. 144.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 146.

## **Ic Fließ et la bisexualité :**

Nous avons à notre disposition plusieurs sources pour suivre la pensée de Fließ. Tout d'abord ses articles mais aussi la correspondance que Freud eut avec lui. Nous n'avons effectivement pas les lettres qu'il a envoyées à Freud, mais celles que Freud lui expédia. C'est au travers de cette correspondance, de théoriciens scientifiques d'abord, et d'amis proches ensuite, que se discutent, entre autres, les premiers balbutiements de la bisexualité chez Freud. Nous allons donc commencer par voir comment Fließ introduit dans sa théorie des périodes, cette autre idée inséparable de la première, de bisexualité ou de double sexuation permanente (*Doppelgeschlechtigkeit*), puis aborder la réception par Freud de cette proposition de bisexualité. Autrement dit, nous verrons comment dans ses écrits contemporains à sa relation avec Fließ, mais aussi jusque dans ces derniers textes, Freud présente de multiples et parfois discrètes références à Fließ. Lacan ne dit, nous semble-t-il, pas autre chose lorsqu'il écrit :

« ce qui est alors pour Freud la parole qui polarise, organise toute son existence, c'est la conversation avec Fließ. Elle se poursuit en filigrane dans toute son existence comme la conversation fondamentale. En fin de compte, c'est dans ce dialogue que se réalise l'auto-analyse de Freud. C'est par lui que Freud est Freud. [...] ce vaste discours à Fließ qui sera ensuite toute l'œuvre de Freud »<sup>114</sup>.

Il sera alors possible de saisir comment ces citations ou allusions sont pour lui des tentatives de se dégager des références bio-physiologiques récurrentes du médecin berlinois, cela en vue de s'orienter davantage vers des démonstrations fondées sur la dynamique, au sens de conflit, psychique.

### **Ic.1 Plagiat et paranoïa :**

Il ne sera pas question ici de se positionner quant au délire de Fließ. Certains auteurs, tels Erik Porge, tentent de saisir ce délire en le liant à l'affaire de plagiat débutée en janvier 1906<sup>115</sup>, l'incluant lui, Hermann Swoboda, Otto Weininger, Richard Pfenning et Freud, et les propres constructions théoriques de Fließ :

---

<sup>114</sup> J. Lacan, *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, p. 150.

<sup>115</sup> E. Porge, *Vol d'idées ? Wilhelm Fließ, son plagiat et Freud*, p. 73.

« dans cet abord du délire on n'a pas, selon nous, aperçu la profonde solidarité entre la querelle de plagiat et les théories de Fließ »<sup>116</sup>.

Ainsi pour Porge, le délire de Fließ date de l'année 1895, soit le moment où il élabore sa théorie des périodes :

« c'est à partir de la théorie des périodes que la spéculation prit le pas sur l'observation clinique et devint une grille de lecture atteignant les dimensions d'une conception du monde »<sup>117</sup>.

Porge reprend cette thèse dans son ouvrage, *Freud Fließ, Mythe et chimère de l'auto-analyse* :

« dans la mesure où les exemples de Fließ concernent une simultanéité des troubles physiques, on pourrait croire que nous ne sommes pas dans le cadre de la transmission de pensée, et c'est ce qui peut donner illusoirement un caractère non délirant au système de Fließ. Pourtant, il s'agit bien de cela »<sup>118</sup>.

Ainsi selon lui, la construction théorique de Fließ viendrait tant comme défense contre la transmission de pensée que comme ébauche de délire de filiation. Cependant cette question du délire de Fließ ne fait pas l'unanimité : Arnoux, dans sa note de lecture - commentaire du texte de Porge, revient sur cette thèse du délire, avec davantage de précautions :

« ainsi est-il amené comme évident que Fließ délire, le lecteur doit reconnaître ce diagnostic. Une présentation rigoureusement documentée dont on suit pas à pas le cheminement débouchera ainsi parfois sur un forçage conclusif abrupt que l'on va hésiter à adopter, notamment dès qu'il va être question du "délire de Fließ" ou, qui plus est, de sa paranoïa »<sup>119</sup>.

Plus loin elle ajoute que

« trop de preuves sont accumulées et aucune ne suffit. Allons-nous engager un débat de psychopathologie ? Dire ce qu'est la paranoïa scientifica pour de vrai, en français plutôt qu'en latin ? Sinon, comment ferions-nous à l'inverse la preuve que Fließ ne délirait pas tant que ça, pas plus que d'autres scientifiques en mal de scientificité de son époque et de la nôtre ? Que cette théorie unitaire apparaisse "structurée comme un

---

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>118</sup> E. Porge, *Freud Fließ, Mythe et chimère de l'auto-analyse*, p. 85.

<sup>119</sup> D. Arnoux, Erik Porge, Vol d'idées? Wilhelm Fließ, son plagiat et Freud, in *Littoral*, p. 129.

délire" exemplifie la pertinence de la question posée par Freud dans son texte sur Schreber de la proximité entre délire et théorie »<sup>120</sup>.

Cependant, Freud lui-même fait de Fließ un paranoïaque, après que leurs relations se sont interrompues et qu'il se trouve directement accusé par ce dernier dans l'affaire de plagiat. On retrouve en effet cela, notamment dans ses correspondances avec Jung, Abraham et Ferenczi. Ferenczi à qui il écrira le 6.10/1910 :

« depuis le cas Fließ, dans le dépassement duquel vous m'avez précisément occupé, ce besoin s'est éteint chez moi. Une partie de l'investissement homosexuel a été retirée et utilisée pour l'accroissement de mon moi propre. J'ai réussi là où le paranoïaque échoue »<sup>121</sup>.

Deux mois plus tard, il se fait encore plus précis et direct :

« maintenant j'ai surmonté Fließ, ce dont vous étiez si curieux. Adler est un petit Fließ, *redivivus*, tout aussi paranoïaque. Stekel en tant que son pendant s'appelle au moins Wilhelm »<sup>122</sup>.

Avant déjà, il fait, dans le même sens que Porge, un lien entre la santé mentale de Fließ et sa théorie :

« ce qu'il y a de fort, comme ce qu'il y a de morbide chez lui, vient de là. La conviction que son père, mort d'érysipèle après de longues années de suppurations nasales, aurait pu être sauvé, a fait de lui un médecin, dirigeant même son attention sur le nez. La mort subite de son unique sœur deux ans plus tard, au deuxième jour d'une pneumonie, dont il ne pouvait rendre les médecins responsables, lui a inspiré la théorie fataliste des dates prédestinées de la mort - comme pour se consoler. Ce bout d'analyse, contraire à son désir, fut le motif intérieur de la rupture qu'il mit en œuvre de façon si pathologique (paranoïaque) »<sup>123</sup>.

Porge revient sur cette interprétation fautive de Freud (le père de Fließ s'est en réalité suicidé lorsque ce dernier était âgé de vingt ans), indiquant par là comment ce suicide a contribué à

---

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 136-137.

<sup>121</sup> *Sigmund Freud Sándor Ferenczi, Correspondance 1908-1914*, p. 231.

<sup>122</sup> *Ibid.*, lettre du 16.12/1910, p. 253.

<sup>123</sup> *Ibid.*, lettre du 10.01/1910, p. 134. Ce passage est à mettre en lien avec le commentaire de Freud lors de la séance du 29 janvier 1913, où il « attire l'attention sur le fait que la théorie originelle de Fließ était fataliste et liée à la question de la mort », in *Les premiers psychanalystes*, T. IV, p. 181.

marquer (par l'absence du père) la théorie de Fließ où le père est incertain<sup>124</sup>. Il met en lien, bien que celui-ci reste une hypothèse, cette interprétation que Freud fait à Ferenczi (sans que l'on sache si elle fut transmise à Fließ) et une phrase adressée par Fließ à Freud, phrase dont Didier Anzieu estime, outre qu'elle montre la méconnaissance par Fließ de la découverte freudienne « dans ce qu'elle a de fondamental »<sup>125</sup>, qu'elle désigne aussi l'installation de leur rupture prochaine : Freud écrit en réponse à cette phrase :

« il est impossible de nous dissimuler que toi et moi nous nous sommes éloignés l'un de l'autre ; toutes sortes de petites choses me le font voir... Tu atteins là les limites de ta perspicacité. Tu prends parti contre moi en disant que "celui qui lit la pensée d'autrui n'y trouve que ses propres pensées", ce qui ôte toute valeur à mes recherches. S'il en est ainsi, jette sans la lire, ma Psychopathologie dans la corbeille à papiers (...) »<sup>126</sup>.

C'est suite à ces remarques et dans la même lettre que Freud propose à Fließ un travail sur la bisexualité humaine. Vient donc à présent pour nous l'instant d'aborder la construction théorique de Fließ, avant celle de Freud, concernant cette bisexualité.

## **Ic.2 Reproduction et substances :**

Lors de l'affaire de plagiat, Fließ publia un texte intitulé *Pour ma propre cause, contre Otto Weininger et Hermann Swoboda*, dans lequel il reprenait les deux idées principales, fortes de sa pensée et surtout inséparables l'une de l'autre : d'une part

« la double périodicité de tous les processus de vie »,

d'autre part,

« la double sexuation permanente des êtres vivants »<sup>127</sup>.

C'est aux alentours de 1895 que prend forme la théorie des périodes chez Fließ. On peut (presque) le lire par une lettre de Freud datée du 25.05/1895. Alors qu'Ida la femme de Fließ est enceinte, Freud répond à Fließ :

---

<sup>124</sup> E. Porge, Vol d'idées ?, *op. cit.*, p. 202.

<sup>125</sup> D. Anzieu, *L'auto-analyse de Freud et la découverte de la psychanalyse*, p. 482.

<sup>126</sup> S. Freud, *La naissance de la psychanalyse*, lettre du 7.08/1901, p. 296.

<sup>127</sup> W. Fließ, *Pour ma propre cause, contre Otto Weininger et Hermann Swoboda*, pp. 243 et 271.

« tes communications suffiraient à me faire pousser des cris de joie. Si tu as vraiment résolu le problème de la conception, il ne te reste plus qu'à choisir dès maintenant la sorte de marbre que tu préfères »<sup>128</sup>.

L'essentiel du travail de Fließ portait jusqu'à présent sur la névrose nasale réflexe. C'est de cette étude qu'il déduit un lien entre organe génital et nez :

« Fließ explique cette fréquence par l'existence d'une relation particulière entre le nez et l'appareil génital. Il rappelle les épistaxis vicariantes [écoulement goutte à goutte] survenant à la place des menstrues et dit que "le gonflement des cornets peut être visible à l'œil nu pendant celle-ci". (...) Cette correspondance particulière entre les zones nasale et génitale existe aussi chez l'homme, prétend Fließ »<sup>129</sup>.

Cinq mois après l'avoir félicité de sa découverte de la conception, et alors que tous deux se mettent à calculer et comparer les périodes de leur épouse respective, Freud conseille à Fließ de publier au sujet de ce lien entre nez et partie génitale, entre voies nasales et sexualité féminine<sup>130</sup>. Cette publication a lieu en 1897 sous le titre *Relations entre le nez et les organes sexuels féminin au point de vue biologique*. Mais lorsque Freud en fait un commentaire sur manuscrit en mars 1896<sup>131</sup>, il revient sur le principe des périodes de Fließ<sup>132</sup>. Et c'est à propos de cette lecture et de son contenu qu'il se dit ravi de l'idée de ménopause mâle. C'est donc bien autour du cycle menstruel que se construit la théorie des périodes de Fließ. C'est par ce biais aussi que Ernest Jones présente les travaux de ce dernier :

« ...en tout cas, le phénomène de la menstruation lui-même suscita dans l'esprit de Fließ une floraison d'idées à grande portée. C'était, selon lui, la manifestation d'un plus vaste processus commun aux deux sexes au cours de la vie, une tendance à la périodicité qui se trouvait au sein de toutes les activités vitales »<sup>133</sup>.

Comme nous l'avons vu plus haut, la distinction homme-femme s'est éclaircie pour les savants à partir du XVIII<sup>ème</sup>, notamment grâce à leurs travaux et commentaires au sujet des

---

<sup>128</sup> S. Freud, *Ibid.*, p. 107.

<sup>129</sup> E. Kris, in S. Freud, *Ibid.*, p. 3.

<sup>130</sup> S. Freud, *Ibid.*, lettre du 08.10/1895, p. 111.

<sup>131</sup> S. Freud, *Ibid.*, lettre du 01.03/1896, p. 140.

<sup>132</sup> Entre temps, les enfants attendus de chacun sont nés, venant contredire les prédictions calculées par Fließ : Freud a eu une fille (Anna), à la place du garçon Wilhelm prévu, tandis que Fließ a eu un garçon (Robert). (Lettre du 03.12/1895, p. 121).

<sup>133</sup> E. Jones, *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud*, T. 1, p. 320.



menstruations. Ici, au contraire, Fließ, et Freud le suit dans ce mouvement, s'oriente en postulant la présence de périodes chez chacun des sexes, vers la thèse inverse :

« Fließ avait montré que le saignement de nez était le "prototype" de la menstruation : il peut survenir dès la naissance, après la ménopause, pendant la grossesse, chez l'homme et chez la femme, et ce de façon régulière. La menstruation se "reflète" dans le nez par la congestion de localisations dites génitales du nez, dans lequel on trouve, dit Fließ, des corps érectiles semblables au clitoris »<sup>134</sup>.

C'est aussi par le sang qu'il postulera les liens, les *filles invisibles* entre les générations :

« il ne s'agit pas de n'importe quelle bizarrerie, mais bien d'une grande loi de la Nature. Cela nous apprend qu'aucun être vivant n'existe isolé mais que des fils invisibles s'étendent jusqu'à tous les membres de la même descendance. D'une génération à l'autre, la vie se répand et à certains points de rupture naturels elle cesse pour les uns et commence pour les autres »<sup>135</sup>.

Cette proposition, outre qu'elle fournit deux illustrations ou deux arguments à Porge pour valider sa thèse du délire (délire de filiation et lecture de la Loi de la Nature faisant de Fließ le lecteur privilégié de la Nature et rendant par là même sa théorie infaillible), permet à Fließ d'asseoir sa théorie des périodes. L'ouvrage de 1906, *Le cours de la vie, Fondement pour une biologie exacte*, reprend donc certains de ces éléments, présents dans son article de 1897 et à l'œuvre depuis 1895. Dans cet ouvrage, il s'en prend aux biologistes, qui sous prétexte que les moyens techniques de l'époque ne leur permettent pas d'observer certains faits, considèrent que ces derniers n'existent pas. Selon lui, ces scientifiques nieraient la différence des sexes :

« nous avons ainsi un exemple édifiant qui montre que nous n'avons pas le droit de démentir la différence sexuelle sous prétexte que nous n'avons pas pu la constater de visu. C'est pourtant ce que font bon nombre de nos biologistes. Ils décrètent : étant donné que nous ne pouvons actuellement trouver les différences sexuelles, celles-ci ne sauraient exister (...). Et à partir de ce décret arbitraire, ils échafaudent la conclusion suivante d'une très grande portée : on ne peut faire un principe de l'opposition de sexes chez des êtres supérieurs puisqu'elle ne se présente pas chez les êtres unicellulaires »<sup>136</sup>.

---

<sup>134</sup> E. Porge, *Vol d'idées?...*, p. 173.

<sup>135</sup> W. Fließ, *Du même sang*, p. 97.

<sup>136</sup> W. Fließ, Masculin et féminin, in *Bisexualité et différence des sexes*, p. 260.

C'est donc, fidèle à la tradition du début du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>137</sup> que Fließ aborde la question de la différence des sexes : il va s'appuyer sur les sporozoaires<sup>138</sup>, pour démontrer chez ces êtres unicellulaires, la présence de formes mâles et de formes femelles. Puis, en arrivant ensuite à la question de la procréation et de la parthénogenèse, Fließ s'attarde sur les chromosomes, l'ovule et la semence. Sa conclusion est la suivante :

« oeuf et semence sont originellement hermaphrodites. Pour la fécondation, la semence doit perdre sa part de féminin et l'œuf sa part de masculin, de telle sorte qu'il y ait, de nouveau, après réunion, une juste proportion de mélange des deux »<sup>139</sup>.

Nous assistons donc ici, à un mélange des savoirs scientifiques de l'époque (le chromosome bien que trouvé aux alentours de 1880 par les cytologistes ne fut nommé tel qu'en 1888 par l'anatomiste allemand Waldeyer) et à des savoirs référant à la quantité de chacun des sexes, à la proportion plus directement issue des propositions d'auteurs s'inspirant des thèses galéniques :

« la forme de l'œuf est absolument compatible avec la présence d'une substance mâle. Tout de même que la semence peut emprunter une substance femelle »<sup>140</sup>.

Adoptant une logique s'apparentant à de la métonymie, Fließ en arrive à cette déduction selon laquelle d'une part, la parthénogenèse nécessite la présence de deux types de substances et d'autre part, que

---

<sup>137</sup> Johann Gregor Mendel réalise ses études de génétique (bien que le mot gène ne soit pas encore présent dans le vocabulaire, il faut attendre 1909) particulièrement sur la variabilité des hybrides végétaux, (en l'occurrence sur des petits pois) et présente ses recherches en 1865. Rappelons ici que le premier travail de biologie de Freud avait pour titre *Observations sur la formation et la structure complexe d'organes en forme de lobes désignés comme étant les testicules, chez l'anguille*. Sulloway rappelle que Freud, lors de sa première année de médecine en 1874 à Vienne a suivi les cours de zoologie Carl Claus, dont les recherches en avaient fait un spécialiste de l'hermaphroditisme et de l'alternance sexuelle des générations chez les animaux inférieurs. Il indique ainsi que bien qu'il s'agisse d'un enseignement de biologie générale et de darwinisme, « il est plus probable que l'évolution de la sexualité ait été un des principaux thèmes de discussion de ce cours, car Claus venait alors de se mettre à son travail de défricheur sur la sexualité des crustacés (...). Pendant que Freud travaillait dans ce laboratoire de Trieste, Claus dirigeait personnellement sa première recherche scientifique – l'étude des organes mâles sexuels de l'anguille », J. F. Sulloway, *op. cit.*, p. 150. De même, ajoute-t-il, la seconde grande recherche de Freud s'est faite sous la direction de Ernst Brücke, au sujet du *Petromyzon planeri*. Or ce dernier était bisexuel. A ce titre, Sulloway en conclut que « lorsque Fließ, vers 1890, attira l'attention de Freud sur la théorie de la bisexualité, il trouva dans ce dernier un auditeur préparé par ses études en biologie, et qui non seulement avait été formé par un chef de file de cette discipline, mais encore avait conduit lui-même des recherches de première main sur un ancêtre bisexuel de l'homme », J. F. Sulloway, *Ibid.*, p. 150.

<sup>138</sup> Les sporozoaires représentent des embranchements de protozoaires capables de former des spores. Ces spores peuvent comprendre des parasites.

<sup>139</sup> W. Fließ, Masculin et féminin, in *Bisexualité et différence des sexes.*, p. 263.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 264.

« nous devons exiger que ce caractère facultatif de la parthénogenèse<sup>141</sup> puisse être également démontré quelque par ailleurs dans le grand règne vivant. Car il ne se peut pas qu'un mécanisme aussi fondamental n'existe accidentellement que chez certaines espèces. La nature travaille partout avec les mêmes moyens ».

Fließ va donc multiplier les exemples, se référant à l'oursin et au crabe, en passant par les roses, la pomme de terre, les bégonias, les tumeurs congénitales de l'homme... pour convaincre ces lecteurs de cette idée :

« la présence des sexes ne peut donc être que fondamentale et absolument indispensable »<sup>142</sup>.

Ces développements trouvent leur continuité dans un autre texte de Fließ datant de 1914. On y trouve de manière plus précise son approche de la bisexualité et des substances.

### **Ic.3 Substances et Périodes :**

Dans cet autre article qui dans son introduction résume les propos ci-avant évoqués, Fließ pose d'entrée comme acquise la conclusion de la démonstration précédente : l'existence des deux sexes. Son objectif n'est plus dans l'argumentation de cette différence, mais bien plutôt dans le mélange des substances :

« si pour renouveler la vie, un homme doit s'accoupler avec une femme et si ce qui s'accouple est homme et femme, rien ne semble plus facile que de dire ce qui est mâle et ce qui est femelle. Néanmoins, lorsqu'on approche cette question effectivement de plus près, elle échappe à notre prise »<sup>143</sup>.

Fließ établit ici une différence, prenant appui sur ce qu'il nomme le sexe-soma. Après avoir fait une critique de la pensée scientifique de l'époque, *Propter solum ovarium mulier est quod est, seulement à cause de l'ovaire la femme est ce qu'elle est*, il en vient à citer comme caractérisant la femme et l'homme des éléments du sexe-soma, sans réelle distinction entre des éléments anatomiques et, ce que nous nommerions aujourd'hui, des effets de genre :

---

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 266.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>143</sup> W. Fließ, Masculin et féminin, in *Littoral*, p. 64.

« ...il reste tout de même la femme avec les seins, la peau plus fine, la chevelure plus longue, le bassin ; l'homme avec barbe, larynx, sans parler de cent autres caractéristiques. En un mot, tout le sexe-soma continue à exister. Et précisément ce sexe-soma est habituellement si caractéristique que nous jugeons d'après lui si nous sommes en face d'un homme ou d'une femme »<sup>144</sup>.

Nous retrouvons ici la phrase de Freud citée au commencement de cette partie, traduisant l'impossibilité de se tromper sur ce qui est homme et sur ce qui est femme.

Mais, ces différences constatées par Fließ, celui-ci indique qu'elles glissent, les hommes ressemblant aux femmes, les femmes aux hommes. Il pousse cette ressemblance au point de d'écrire qu'il arrive que l'on ne sache plus qui est l'un ou l'autre. S'appuyant sur la présence de menstrues dans les urines d'hommes et sur la barbe chez la femme, Fließ pose finalement cette hypothèse qui l'oriente vers la bisexualité :

« les deux sexes seraient-ils alors toujours mélangés, chaque homme aurait-il à porter en soi quelque chose de féminin, chaque femme quelque chose de masculin ? »<sup>145</sup>.

Fließ prend un premier exemple pour illustrer cette hypothèse : il s'appuie sur les appareils génitaux des hommes et des femmes, pour montrer qu'ils sont constitués de façon double. Non pas, comme nous avons pu le voir avec l'idée d'une chair unique, mais plutôt comme la permanence d'un sexe fait pour chacun des deux êtres, avec un reste de l'autre sexe. Nous retrouvons ici des éléments proches de ceux rapportés par Ovide. Et pourtant, Fließ prend soin de préciser : les êtres tel qu'il les décrit se distinguent clairement des « possibilités anormales (hermaphroditismus) ».

Pour autant, c'est avec un autre argument qu'il compte asseoir davantage sa démonstration, en lui ajoutant une théorie, finalement proche de celle exposée par Aristophane :

« les formes vivantes sont construites bilatéralement de façon symétrique (...). On peut dire que deux personnalités sont réunies en nous, chacune avec un oeil, une oreille, un poumon, un bras et une jambe. Chacune de ces personnalités peut aussi tomber malade indépendamment »<sup>146</sup>.

---

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 65.

Ainsi pour lui,

« tous les êtres vivants sans exception sont construits avec une symétrie bilatérale (...). L'accentuation gauche est donc un phénomène universel qui traverse tout le monde du vivant »<sup>147</sup>.

Le côté droit est pour Fließ le côté fort, le côté du sexe premier, tandis que l'autre renvoie au sexe opposé :

« ainsi chez l'homme et la femme le côté droit correspond à la substance de même sexe, et le gauche à celui du sexe opposé. Et parce qu'il en est ainsi, le degré d'accentuation gauche présente autant de variations que le degré de mélange des caractères sexuels en général »<sup>148</sup>.

Cette référence au degré n'est pas sans rappeler la question de proportion chère à l'idée galénique vue ci-avant pour déterminer le genre sexuel. C'était bien dans l'ordonnancement de combinaisons, dans la combinatoire par degrés des éléments du cosmos que l'on obtenait une différence entre colérique et sanguin... Chez Fließ, et nous retrouverons par moments chez Freud ce glissement à la distinction graduelle, il est ainsi possible d'établir des personnalités différentes :

« ...la question se pose alors de savoir si ces deux substances sont oui ou non réparties de façon complètement égale sur les deux parties des êtres vivants (...). Nous disions déjà que l'homme accentué gauche présente davantage de caractères féminins et que la femme accentuée gauche aurait davantage de signes et de caractéristiques masculins »<sup>149</sup>.

Questionnant alors la validité de sa thèse, Fließ en arrive à poser ce qui constitue pour nous une véritable question épistémologique :

« qu'en disent les maladies ? En effet, il existe des affections féminines et masculines. Oui et non »<sup>150</sup>.

---

<sup>147</sup> W. Fließ, *Droite et Gauche*, p. 99.

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>150</sup> W. Fließ, Masculin et féminin, in *Littoral*, p. 67.

Si certaines maladies s'avèrent effectivement propres à l'un ou l'autre sexe, il entend démontrer qu'elles le sont certes, mais pas de manière exclusive. Il n'existe pour lui pas de « maladie de l'homme ou de la femme, mais des maladies de la substance masculine et féminine »<sup>151</sup>.

Ces substances, présentes chez l'un et l'autre sexe, lui permettent d'affirmer qu'homme et femme peuvent être atteints de toutes les maladies. Il n'y aurait pas de maladies spécifiques à l'un ou l'autre. Ce qui les distinguera donc est une histoire de proportion. C'est ici que Fließ fait intervenir les nombres 23 et 28, à partir desquels Freud fera aussi ses calculs. Par de savants calculs, Fließ démontre que

« quelque chose du caractère sexuel masculin et féminin doit être attaché à l'évocation de ces chiffres »<sup>152</sup>.

Alors prend forme la théorie des périodes du médecin berlinois. 28, c'est aussi le nombre de jours qu'il faut aux menstrues pour se renouveler. Les temps de 28 et 23 jours vont donc devenir des périodes autour desquelles vont se jouer tous les processus vitaux : menstruation, accouchement, naissance, maladie, mort. La première période, celle de 28 jours, correspondant à la substance féminine, tandis que la seconde, celle de 23, correspond à la substance masculine.

De ces éléments, Fließ en vient à conclure que tout être, toute cellule de chaque être, sont composés de deux substances :

« c'est pourquoi tout au fond, tous les êtres vivant sont hermaphrodites (...). Homme et femme *un corps* »<sup>153</sup>.

Et nous retrouvons ici, une nouvelle fois, le rapport de Fließ à la cosmologie. Porge, rattachant Fließ à une référence au courant du mathématisme romantique de la *Naturphilosophie* à la mode au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, cite Georges Gusdorf :

« tous ces nombres revêtent des significations cosmiques ; leurs vertus se trouvent à l'œuvre dans l'articulation du monde, non point comme *nombres nombrés*, résultats empiriques d'une mesure de la réalité, mais *nombres nombrants* qui président à

---

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 69.

l'économie interne de l'ordre des êtres, formes et figures d'une mathématique transcendante, hiéroglyphes divins où s'énoncent les secrets de la vie »<sup>154</sup>.

On retrouve très clairement aussi chez Fließ cette référence à la cosmologie, à un ordonnancement des êtres humains calqué sur celui de l'univers ou des lois de l'univers :

« les périodes ne sont pas limitées aux hommes mais s'étendent au règne animal et vraisemblablement à tout le monde organique. La merveilleuse précision avec laquelle les temps de 23 et 28 jours sont respectés laisse en effet supposer une profonde participation des rapports astronomiques à la création des organismes »<sup>155</sup>.

Ou encore, en 1918 :

« ainsi seulement nous sommes devenus de véritables enfants de la terre et membres du grand cosmos, dont elle est elle-même une partie minuscule »<sup>156</sup>

Il nous faut maintenant voir comment Freud s'est emparé de ces théories. Non seulement comment il s'en est saisi, mais aussi comment il a tenté de s'en détacher, comment dans l'approche bio-physiologique qu'était celle de Fließ, il a pu introduire du conflit ou de l'instance psychique, dynamique. Il nous faut aussi voir dans quel intérêt scientifique, Fließ par ses travaux pouvait l'intéresser. Nous verrons ensuite comment dans ses textes ultérieurs, et jusqu'en 1937, les références à Fließ se poursuivent. C'est, nous semble-t-il, par ce détour que nous aurons accès à la manière dont Freud a pu construire sa théorie du masculin et du féminin, de la sexuation. Nous pourrions alors constater que Freud n'a pu échapper au mélange, dans ses abords de ces problématiques, des deux thèses conjointement présentes depuis l'antiquité. Nous verrons ainsi que ce qui est en jeu derrière cette théorisation et qui apparaît déjà dans cette première partie, est l'idée d'une complémentarité de l'un et l'autre sexe. Autrement dit, la bisexualité présente en chacun permet que s'établisse un rapport sexuel. C'est, nous semble-t-il, à cette question que les travaux de Freud nous entraînent.

---

<sup>154</sup> G. Gusdorf, cité par E. Porge, *Freud Fließ Mythe et Chimère de l'auto-analyse*, p. 83.

<sup>155</sup> W. Fließ, 1897, *Relations entre le nez et les organes sexuels féminin au point de vue biologique*, in E. Porge, *Vol d'idées ?...*, p. 208.

<sup>156</sup> W. Fließ, 1918, *L'année dans le vivant*, in E. Porge, *Ibid.*, p. 208.

## Résumé :

Dans cette première partie, il s'agissait de poser les fondements de nos développements à venir. Pour ce faire, nous avons tenté de montrer de quelle manière la différence des sexes pouvait être perçue depuis l'antiquité jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. Nous y avons souligné la co-existence de deux principes de lecture, que nous avons désigné comme des positions épistémologiques. Le premier repose sur la thèse galénique, conçoit une différence relative référée à la cosmologie et établit une différenciation par degrés. Cette perspective conduisant alors à l'idée d'une seule chair où la femme se trouve être un homme inversé. Le second principe s'appuie quant à lui sur la nature, le corps permettant d'affirmer l'existence de deux sexes incommensurables et permettant d'établir une différence absolue. Deux corps pour deux sexes. Conception qui nous menait alors à interroger la figure de l'hermaphrodite, possible brouillage de cette incommensurabilité. En ce sens, nous sommes allés voir du côté des mythes avec Ovide et Platon. Nous avons pu y trouver ce qui nous intéressera particulièrement par la suite : et la possibilité d'articuler la naissance de l'identité et l'orientation sexuelle, et, celle d'envisager la complétude des êtres. Ce que nous avons aussi pu considérer est l'enjeu politique de ces débats, où le savoir scientifique se trouve répondre aux exigences sociales de l'époque : la femme est faite inférieure. Nous avons ainsi pu voir quel rôle ont joué les menstruations, particulièrement à partir du XIX<sup>ème</sup> dans la construction de la différence radicale. Pourtant, nous avons vu avec Fließ qu'une autre lecture, mélangeant les deux principes présentés avant, était possible. Il développe une théorie de la bisexualité fondée sur la bilatéralité et la bipériodicité. Il conçoit en outre des substances du masculin et du féminin. C'est à partir du lien que Fließ a entretenu avec Freud, notamment consacré un moment au développement de cette théorie, que nous poursuivrons notre deuxième partie. Il nous sera alors possible d'engager plus franchement la réflexion autour d'une possible combinaison des êtres, que nous nommerons plus clairement, en référence aux travaux de Lacan, le rapport sexuel.



**A quatre pour un rapport sexuel**  
**Platon, Schopenhauer, Fließ et Freud**

« Ça se passe entre un homme et une femme. Pourquoi ? Parce que c'est ce qu'il y a de plus asocial, comme a dit le bon Freud. On vous dit que c'est tout ce qu'il y a de plus naturel et social, alors que c'est tout à fait le contraire. Comme c'est curieux. Ça pourrait arriver comme critique sociale fondamentale, historique aussi... ».

P. Sollers, *Ce « Lacan même »*, entretien avec J. Allouch, 2006.

« La logique d'une pensée, c'est l'ensemble des crises qu'elle traverse, ça ressemble plus à une chaîne volcanique qu'à un système tranquille et proche de l'équilibre ».

G. Deleuze, *Pourparlers*, 1986.

Avant de poursuivre sur les liens entre Freud et Fließ, il nous semble possible de partir de ce point déjà mentionné au début, point qui concerne les trois humiliations infligées à l'humanité. En effet, Freud s'y réfère à plusieurs reprises, en 1917 et 1925. Or, il ne le fait pas de n'importe quelle manière, mais en utilisant des termes bien précis. La première humiliation vécue par l'humanité est celle provoquée par les découvertes de Copernic, la seconde par celles de Darwin et la troisième par lui-même et sa proposition ou ses thèses sur l'inconscient. Il écrit ainsi en 1925, dans *Résistances à la psychanalyse*, ce qu'il écrivait déjà en 1917, dans *Une difficulté de la psychanalyse* ou dans *Introduction à la psychanalyse* :

« il en a été de même pour la théorie darwinienne de la descendance, qui a abattu le mur d'orgueil séparant l'homme de l'animal. J'ai déjà esquissé cette analogie dans une brève étude intitulée : Une difficulté de psychanalyse. J'y indiquais que l'interprétation psychanalytique des rapports moi conscient à l'inconscient tout-puissant constituait, pour l'amour propre humain, une sérieuse humiliation. Cette humiliation que je qualifiais de *psychologique* vient s'ajouter à l'humiliation *biologique*, si j'ose dire, infligée par la théorie de la descendance, et à l'humiliation *cosmologique* due à la découverte de Copernic »<sup>157</sup>.

Or, en lien avec la première partie de ce travail, il nous semble possible de discuter la présence de ces trois humiliations dans le corpus théorique freudien. Autrement dit, il s'agit dans cette partie de mettre au travail la possibilité que ces trois humiliations (révolutionnaires dans l'histoire de la science) soient aussi présentes dans la construction de la doctrine freudienne. Cela sur la thématique bien précise qui est celle mise au travail ici, du développement psychique des deux sexes, et plus généralement de la différence des sexes. Nous tenterons ainsi de montrer comment Freud, selon les époques auxquelles il écrit, s'inscrit dans des lignes de pensées elles-mêmes inscrites dans ces trois références que sont la cosmologie, la biologie et la psychologie. D'une manière plus exacte, il s'agira de voir que c'est en introduisant le psychologique dans sa théorisation de la différence, que Freud parvient à se dégager radicalement de l'inscription aux modes de pensées pré-cités. Aussi, tentons nous de lire une bascule chez Freud, entre différence de degré entre garçon et fille, et différence de nature, où Freud passe d'une approche homologique de la différence, proche de la thèse galénique fondée sur une argumentation cosmologique, à une approche

---

<sup>157</sup> S. Freud, *Résistances à la psychanalyse*, p. 133.

différentialiste fondée sur le biologique, la nature. Nous verrons alors quel rôle Freud donne à l'anatomie et, comment celle-ci, bien que présente en permanence en arrière fond de ses travaux, sert des interprétations ou des lectures de la différence distinctes.

## **IIa Le « poète-philosophe » et le philosophe :**

Nous avons déjà évoqué les références de Freud au *Banquet* de Platon, sans réellement nous y attarder. Bien avant la référence des *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Freud mentionne de manière plus ou moins elliptique, les propos d'Aristophane, dans une lettre à sa fiancée :

« je ne suis plus qu'une moitié d'être humain au sens de la vieille fable platonicienne que tu connais sûrement et, dès que je suis désœuvré, la coupure me fait souffrir »<sup>158</sup>.

La lecture qu'en propose Ernest Jones nous intéresse ici pour ce que nous tentons d'avancer :

« et voilà qu'il a recours aux études classiques de sa jeunesse pour soutenir son concept actuel d'Eros. Il cite le fantasme de Platon, probablement dérivé de sources indiennes, qui voulait que le premier être humain soit androgène et se sépare ensuite en un homme et une femme ; le désir d'union chez eux serait en réalité un désir de réunion... »<sup>159</sup>.

### **IIa.1 Retours de Freud à Platon :**

Effectivement, Freud, lorsqu'il se réfère à Platon dans les *Trois essais sur la théorie sexuelle* laisse de côté les deux autres figures que sont homme/homme et femme/femme. Cela pour les besoins de sa démonstration. Freud vise alors à critiquer l'idée présente dans cette référence à l'androgène, d'une sexualité déterminée et univoque. Il cherche alors à introduire le polymorphisme et les déviations de but et d'objet dans la sexualité. Jean Laplanche reprend cela au travers d'un de ses séminaires :

« en 1905, c'est pour le stigmatiser comme étant lié à une opinion qu'il veut détruire, l'idée d'une sexualité préformée ; en 1919 au contraire, c'est pour trouver justement

---

<sup>158</sup> Cité in P.L. Assoun, *Freud, la philosophie et les philosophes*, p. 195.

<sup>159</sup> E. Jones, *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud, 3/ les dernières années, 1919-1939*, p.314.

l'origine de l'Eros ou des pulsions de vie (...) dans une unité originaire qu'on peut dire narcissique »<sup>160</sup>.

Et, c'est effectivement plus tard, comme nous l'avons déjà mentionné, dans *Au-delà du principe de plaisir*, que Freud évoque les deux autres possibilités envisagées par Aristophane. Or, comme le note Paul-Laurent Assoun, la lecture que Freud propose alors du « philosophe-poète » est amputée de l'une de ses parties. Et comme il le montre, cette coupure n'est pas effectuée au hasard. Quoique pleinement imprégné de l'*Aufklärung* et du rationalisme, Freud va faire appel au mythe pour résoudre une question fondamentale sur laquelle la science semble achopper :

« la science nous apprend d'ailleurs si peu sur l'apparition de la sexualité que l'on peut comparer ce problème à une nuit obscure où n'a pas même pénétré le rayon de lumière d'une hypothèse. Dans un tout autre domaine, sans doute trouvons-nous une telle hypothèse mais elle est d'un genre si fantastique- certainement plus proche du mythe que de l'explication scientifique- que je n'oserais pas en faire état ici si elle ne satisfaisait précisément à la condition même que nous cherchons à remplir : elle fait dériver une pulsion du besoin de rétablir un état antérieur »<sup>161</sup>.

Ne rapportant pas le mythe dans son intégralité, Freud s'arrête avant que Zeus ne soit pris de pitié. Freud alors, poursuivant son commentaire, ne le fait pas en parlant d'individus ou d'individus sexués, mais en parlant de substance vivante<sup>162</sup> :

« devons-nous, comme nous y engage le philosophe-poète, hasarder l'hypothèse que la substance vivante, au moment où elle prit vie, se déchira en petites particules et que celles-ci depuis lors tendent à se réunir à nouveau sous l'effet des pulsions sexuelles ? »<sup>163</sup>.

Assoun déduit de cela que Freud s'arrête délibérément à ce moment-là du mythe. Ce qui lui semble nécessaire à sa démonstration semble atteint :

---

<sup>160</sup> J. Laplanche, *Le fourvoisement biologisant de la sexualité* (I), p. 13.

<sup>161</sup> S. Freud, *Au-delà du principe de plaisir*, p. 118.

<sup>162</sup> Freud a recours ici à des termes inscrits dans un courant biologique, comme il le note trois années plus tard : « sans faire aucun nouvel emprunt à la biologie et en me tenant, de ce fait plus près de la psychanalyse que dans l' "Au-delà" », in *Le moi et le ça*, p. 245, tandis que Laplanche, lui, les définit comme relevant davantage d'un ordre « métabiologique voire mythologique » in *Le fourvoisement biologisant de la sexualité* (II), p. 25.

<sup>163</sup> S. Freud, *Au-delà du principe de plaisir*, p. 119.

« si ce dernier épisode peut-être omis, c'est que tout est joué quand sont nés le désir général de la substance vivante à se reconstituer et la tension aveugle qui définit la vie et la sexualité, avant de s'incarner dans des individualités organiques. C'est pourquoi Freud se situe résolument au niveau élémentaire de la matière vivante (le cellulaire) et même, analogiquement, aux confins de la matière inanimée »<sup>164</sup>.

Et, il nous semble que Jones dans sa présentation de Freud ne dise pas autre chose. En effet, il montre au contraire à quel point la référence à l'Eros sert d'unifiant chez Freud :

« se basant plus ou moins sur l'analogie entre les processus physiologiques d'anabolisme et de catabolisme, Freud considère le fonctionnement d'Eros comme aussi essentiellement liant que sont liées entre elles les cellules d'un métazoaire ; l'union est son but suprême... »<sup>165</sup>.

Ainsi, aussi bien Jones qu'Assoun, considèrent que Freud se détache du mythe pour concevoir que les individualités sexuées, dans leur rencontre, ne font que répliquer la dynamique du processus vital, cela lui permettant de déplacer

« la conception générale des rapports de l'individualité humaine et de l'universalité cosmique »<sup>166</sup>.

C'est quelques pages avant cette référence à Platon et Aristophane que Freud introduit les philosophes et la notion d'Eros. Il en arrive à réduire de nombreuses pulsions décrites plus tôt comme relevant de la pulsion de vie, d'Eros justement :

« chacun posait en principe autant de pulsions ou de "pulsions fondamentales" qu'il lui plaisait et en jouait comme faisaient dans la Grèce ancienne les philosophes de la Nature avec leurs quatre éléments : l'eau, la terre, le feu et l'air »<sup>167</sup>.

Et, la même année dans sa quatrième préface aux *Trois essais sur la théorie sexuelle*, il écrit :

« mais, pour ce qui concerne l'"extension" du concept de sexualité nécessitée par l'analyse des enfants et de ce qu'on appelle des pervers, qu'il nous soit permis de rappeler à tous ceux qui, de leur hauteur, jettent un regard dédaigneux sur la

---

<sup>164</sup> P.L. Assoun, *op. cit.*, pp. 192-193.

<sup>165</sup> E. Jones, *op. cit.*, p. 314.

<sup>166</sup> P.L. Assoun, *op. cit.*, pp. 193-194.

<sup>167</sup> S. Freud, *op. cit.*, p. 109.

psychanalyse, combien la sexualité élargie de la psychanalyse se rapproche de l'*Eros* du divin Platon »<sup>168</sup>.

## **IIa.2 L'Eros, l'androgynie et le Tout :**

Cette introduction de l'Eros vient donc au contraire de la référence de 1905, où il introduisait ses propos sur la sexualité déviante, servir Freud pour la démonstration d'une sexualité unifiante. C'est ce qu'observe Laplanche dans son séminaire du 25 février 1992 :

« l'apparition du terme d'Eros comme synonyme d'amour ; un terme qui malgré l'étymologie commune va détrôner, englober et finalement faire disparaître l'"érotique", au nom du total. Amour du moi total et amour de l'objet total »<sup>169</sup>.

Ou encore :

« le pansexualisme est devenu du pan-Eros, du pan-amour ; et à travers ce pan-Eros, ce qui pointe c'est une sorte de pan-vitalisme. Ainsi, par exemple, dans la référence aux processus vitaux, jusqu'au niveau cellulaire (...). Le mythe d'Aristophane, de repoussoir qu'il était dans les *Trois essais sur la théorie sexuelle*, est devenu, par une espèce de mutation extraordinaire et magique, le paradigme même de la sexualité. Sont en passe de disparaître la sexualité morcelée, perverse et non finalisée qui était décrite dans les *Trois essais* (...) »<sup>170</sup>.

Cette opération d'unification et de liaison amène donc Freud à une perspective moniste où ses référents, Eros et androgynie font figure de point d'origine. Ce dernier constituant un Tout, une totalité à retrouver. Principe moniste donc, alors même que Freud, dans une adresse à Jung, ajoutée en 1921, vient d'affirmer que sa

« conception était dès le début résolument dualiste ; et elle l'est encore aujourd'hui de façon tranchée, dès l'instant où les termes opposés ne sont plus pour nous pulsions du moi- pulsions sexuelles, mais pulsions de vie- pulsions de mort. La théorie de la libido de Jung est au contraire moniste... »<sup>171</sup>.

---

<sup>168</sup> S. Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, p. 33.

<sup>169</sup> J. Laplanche, *op. cit.*, p. 28.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>171</sup> S. Freud, *Au-delà du principe de plaisir*, p. 112.

On retrouve cette idée du monisme de Freud chez Assoun commentant la référence de Freud au Banquet. Si pour lui, on trouve chez Platon un point de vue moniste d'une part, caractérisé par la figure androgyne, combiné à un point de vue dualiste d'autre part, caractérisé par les deux figures unisexuées, faisant que l'androgyne n'est pas origine de tous les êtres sexués, on trouve bien chez Freud du fait de son omission, un principe moniste :

« en omettant cette détermination, Freud, lui, érige le principe moniste originaire en structure exclusive de la sexualité, et assujettit tous les individus sexués- donc l'individualité sexuée en tant que telle- à cette filiation androgynique univoque »<sup>172</sup>.

### **Ila.3 Schopenhauer et Freud :**

Or, il semble que l'on puisse trouver d'autres auteurs avant Freud qui se réfèrent à Platon et Aristophane et qui dans leurs textes tentent de constituer un Tout ; nous pensons entre autres ici à Schopenhauer, auquel Freud aura recours à plusieurs reprises dans ses textes, après qu'un psychiatre berlinois, Juliusberger,

« eut signalé l'indéniable ressemblance entre son écriture [celle de Freud] et celle de Schopenhauer »<sup>173</sup>,

quoique signalant ne l'avoir pas lu, ou lu très tardivement dans son existence. En effet, que ce soit en 1914, dans sa *Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique* ou en 1925 dans *Ma vie et la psychanalyse*, Freud nous signale :

« en ce qui concerne la théorie du refoulement, j'y suis certainement parvenu par mes propres moyens, sans qu'aucune influence m'en ait suggéré la possibilité. Aussi l'ai-je pendant longtemps considérée comme originale, jusqu'au jour où Otto Rank eu mis sous mes yeux un passage du *Monde comme volonté et représentation*, dans lequel Schopenhauer cherche à donner une explication de la folie. Ce que le philosophe dit dans ce passage au sujet de la répulsion que nous éprouvons à accepter tel ou tel côté pénible de la réalité s'accorde tellement avec la notion de refoulement, telle que je la conçois, que je puis dire une fois de plus que c'est à l'insuffisance de mes lectures que je suis redevable de ma découverte »<sup>174</sup>.

---

<sup>172</sup> P.L. Assoun, *op. cit.*, p. 194.

<sup>173</sup> P. Raikovic, *Freud et Schopenhauer. L'inconscient : une idée transcendante*, p. 23.

<sup>174</sup> S. Freud, *Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique*, p. 79.



Ou encore,

« les concordances étendues de la psychanalyse avec la philosophie de Schopenhauer (...) ne se laissent pas ramener à ma connaissance de sa doctrine. J'ai lu Schopenhauer très tard dans ma vie »<sup>175</sup>.

Et, effectivement, on peut lire dans une lettre adressée à Lou Andréas-Salomé, le 1<sup>er</sup> Août 1919, la mention suivante :

« j'ai choisi maintenant comme aliment le thème de la mort ; j'y suis venu en butant sur une curieuse idée des pulsions et me voici obligé de lire tout ce qui concerne cette question, comme par exemple, et pour la première fois, Schopenhauer. Mais je ne le lis pas avec plaisir »<sup>176</sup>.

Il ne s'agit pas pour nous de dire ici que Freud ment ou qu'il ne ment pas, mais d'observer simplement que déjà en 1899, dans l'Interprétation des rêves, dans la partie relative à la littérature sur le rêve, Freud se référait déjà au philosophe<sup>177</sup>. Il s'agit aussi de saisir que sur plusieurs points, Freud paraît avoir été influencé par Schopenhauer. Raikovic montre ainsi que la lecture de Kant par Freud relève davantage d'une lecture ou d'une interprétation schopenhauerienne de Kant que de Kant lui-même<sup>178</sup>. De la même manière, Assoun montre que la théorisation du rêve et du refoulement, de l'inconscient, de l'amour, de la mort, s'inscrit dans un prolongement des travaux de Schopenhauer. Ce dernier apportant selon lui, une assise métaphysique permettant d'élever l'hypothèse métapsychologique au niveau théorique recherché par Freud. On connaît, il est vrai la position de rejet ou de mise à distance de Freud vis-à-vis des philosophes. Mais il semblerait que Freud ait trouvé en Schopenhauer, un philosophe à part des philosophes classiques, éloigné de la pure spéculation. De plus, Assoun voit plusieurs points permettant le rapprochement entre Freud et le philosophe berlinois, notamment celui-ci qui relève, dirons-nous avec Assoun, d'une identification :

« de fait, il y a un lien personnel de Freud avec Schopenhauer. (...) Ce qui le frappe [Freud], c'est la dissonance entre l'homme et son temps, entre la certitude de l'importance du message et l'incompréhension du siècle. Or, cette sympathie repose

---

<sup>175</sup> S. Freud, *Ma vie et la psychanalyse*, p. 74.

<sup>176</sup> L. Andréas-Salomé, *Correspondance avec Sigmund Freud*, 1912-1936, p. 126.

<sup>177</sup> S. Freud, *L'interprétation des rêves*, pp. 41, 65, 85.

<sup>178</sup> P. Raikovic, *op. cit.*, pp. 30-31.

sur un mécanisme d'identification remarquable entre le "solitaire de Francfort" et le "solitaire de Vienne" »<sup>179</sup>.

Et, fait non négligeable, cette solitude, Freud le dira à plusieurs moments, il l'a ressentie notamment lors de ses développements autour de la sexualité. Et, c'est justement au sujet de celle-ci que Freud se réfère régulièrement à Schopenhauer, afin de le désigner comme celui qui a nommé l'importance de la vie sexuelle pour les hommes. Ainsi Freud écrit-il en 1917 :

« ce serait une démarche lourde de conséquences pour la science comme pour la vie pratique que d'accepter l'hypothèse de processus psychiques inconscients. Mais hâtons-nous d'ajouter que ce n'est pas la psychanalyse qui, la première, a fait ce pas. D'éminents philosophes peuvent être cités pour ses devanciers, avant tout autre le grand penseur Arthur Schopenhauer, dont la "volonté" inconsciente équivaut aux instincts psychiques de la psychanalyse. C'est ce même penseur, d'ailleurs, qui, en des paroles d'une inoubliable rigueur, a rappelé aux hommes l'importance toujours sous-estimée de leurs aspirations sexuelles »<sup>180</sup>.

De même, dans la préface à la quatrième édition des *Trois essais sur la théorie sexuelle*, en 1920, Freud rappelle :

« dans leur soif de formules retentissantes, les gens sont allés jusqu'à parler de "pansexualisme" de la psychanalyse, et à lui adresser le reproche absurde de "tout" expliquer à partir de la sexualité. Nous pourrions nous en étonner, pour peu que nous oubliions nous-mêmes l'effet des facteurs affectifs qui nous troublent et nous rendent oublieux. Car il y a longtemps déjà que le philosophe Arthur Schopenhauer a fait voir aux hommes dans quelle mesure leurs activités et leurs aspirations étaient déterminées par des tendances sexuelles - au sens habituel du mot - , et une infinité de lecteurs devraient tout de même avoir été incapables de chasser aussi radicalement de leurs esprits une proposition aussi saisissante »<sup>181</sup>.

Il le rappelle enfin en 1925 dans *Résistances à la psychanalyse*.

« ces assertions n'étaient pas entièrement neuves. Schopenhauer avait insisté, en des termes d'une vigueur inoubliable, sur l'importance incomparable de la vie sexuelle. Et,

---

<sup>179</sup> P.L. Assoun, *op. cit.*, p. 226.

<sup>180</sup> S. Freud, *Une difficulté de la psychanalyse*, p. 147.

<sup>181</sup> S. Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, pp. 32-33.

il apparaissait ainsi que ce que la psychanalyse appelle sexualité n'est aucunement identique à l'impulsion qui rapproche les sexes et tend à produire la volupté dans les parties génitales, mais plutôt à ce qu'exprime le terme général et compréhensif d'Eros dans Le Banquet de Platon »<sup>182</sup>.

On le voit donc, deux textes qui visent à situer ou re-situer les découvertes analytiques auprès des lecteurs et à démontrer à ces derniers que ce qui vient faire obstacle au développement de certaines de ces thèses, n'est autre que la déformation ou l'incompréhension de celles-ci. Un texte aussi qui fit scandale notamment par son contenu sur la sexualité perverse polymorphe, et où Freud vient montrer à ses lecteurs la répétition de résistances face à la nouveauté, face à l'humiliation. Freud place bien ici sa thèse comme troisième humiliation en signifiant au lecteur ce qu'elle induit en termes d'avancées scientifiques, mais aussi en la mettant en tension avec ce qui devrait déjà être connu par le lecteur. Autrement dit, révolutionnaire, mais pas totalement détaché de ce qui s'est dit jusqu'alors. Il indique aussi par là que c'est du matériel qu'elle touche, enseignant que « *le moi n'est pas maître dans sa propre maison* »<sup>183</sup> que l'aversion pour la psychanalyse découle.

Lorsque Freud se réfère au détour de ces trois textes aux propos de Schopenhauer sur la vie sexuelle, il est probable qu'il songe à un texte en particulier du philosophe allemand ; il nous faut donc aller voir à présent du côté de ce texte, du côté de la *Métaphysique de l'amour*, afin d'avoir une idée de ce qui se dit alors de la rencontre.

#### **IIa.4 Métaphysique de l'amour et considérations relatives :**

Schopenhauer, comme Fließ et Freud le feront à leur tour pour traiter de ce sujet, commence par évoquer les poètes. En somme dit-il, l'amour, comme la féminité chez Freud, est une thématique fondamentale et un domaine bien décrit, bien compris par les poètes. Aussi, puisque si essentielle, il s'étonne, en tout cas invite son lecteur à s'étonner, qu'aucun philosophe ne se soit attaché à interroger cette question. Il poursuit par une référence à Platon et notamment au Banquet, cet auteur étant, d'après lui, celui qui s'est le plus attardé sur le sujet :

---

<sup>182</sup> S. Freud, *Résistances à la psychanalyse*, p. 130.

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 146.

« ce qu'il avance [Platon] cependant à ce propos relève du domaine des mythes, des fables et de la plaisanterie, et ne concerne aussi pour l'essentiel que l'amour homosexuel grec »<sup>184</sup>.

Il revient plus loin à cette référence, et particulièrement par une note de bas de page, associée à l'énoncé qui suit :

« il ne s'agit pourtant que de ce que chacun trouve sa chacune »,

la précision indiquant :

« je n'ai osé m'exprimer ici avec précision : que le lecteur bienveillant traduise donc cette phrase en une langue aristophanesque »<sup>185</sup>.

En effet, dans ce texte, Schopenhauer tente de comprendre, d'expliquer voire de modéliser la rencontre. Partant de l'instinct sexuel et du vouloir-vivre, il cherche à expliquer l'inclination amoureuse et ce qui fait qu'elle perdure ou non. Dans cette lecture, il distingue des considérations absolues (au nombre de cinq : l'âge, la santé, la structure osseuse, la plénitude de la chair et enfin la beauté du visage) et les considérations relatives. Il montre alors que c'est dans ces dernières que

« l'amour proprement passionné trouve généralement sa source [tandis que] l'inclination ordinaire, qui est plus légère, dans les considérations absolues »<sup>186</sup>.

Ainsi indique-t-il la logique suivante comme présidant à la rencontre :

« pour que naisse une telle inclination vraiment passionnée, il faut un élément qui ne se laisse exprimer que par une métaphore empruntée à la chimie : les deux personnes doivent se neutraliser l'une l'autre comme l'acide et la base dans un sel neutre. Les facteurs déterminants exigés à ce sujet sont, pour l'essentiel, les suivants : premièrement : toute la sexualité est prédominance d'un seul aspect. Cette spécialisation est plus nettement exprimée et présente à un plus haut degré dans un individu que dans l'autre ; elle pourra donc être en chacun complétée et neutralisée plutôt par un être individuel de l'autre sexe que par un autre ; (...) Les physiologistes savent que les caractères masculin et féminin admettent des degrés innombrables [...].

---

<sup>184</sup> A. Schopenhauer, *Métaphysique de l'amour*, p. 40.

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 63.

Pour que la neutralisation de deux individus l'un par l'autre ait lieu, il faut par suite que le degré du caractère sexuel masculin chez l'homme corresponde exactement à un degré précis de caractère sexuel féminin chez la femme ; ainsi les deux caractères se complètent rigoureusement ».<sup>187</sup>

Ainsi Schopenhauer n'est-il pas dupe, contrairement à Emmanuel Kant serions-nous tentés d'ajouter, en distinguant les considérations absolues des relatives, puisqu'il intègre la possibilité pour l'individu de multiplier des partenaires, en tout cas pour l'homme :

« c'est pourquoi l'homme va toujours à la recherche d'autres femmes, alors que la femme s'attache de manière durable à un seul homme (...). Aussi la fidélité conjugale est-elle artificielle chez l'homme, naturelle chez la femme, et ainsi l'adultère de la femme est beaucoup moins pardonnable que celui de l'homme, autant objectivement, par ses conséquences, que subjectivement, parce qu'il est contraire à la nature »<sup>188</sup>.

Et, c'est cette éventualité ou cette possibilité de l'adultère qui le mène à décrire ainsi ce que permettent les considérations relatives :

« j'en viens maintenant à celles qui sont relatives et individuelles ; car elles tendent à rectifier les imperfections et les anomalies par rapport au type spécifique que comporte déjà la personne même de celui qui choisit et à les ramener ainsi à la représentation pure du type idéal. Ainsi chacun aime-t-il à cet égard ce qui lui fait défaut »<sup>189</sup>.

Autant Platon par Aristophane que Schopenhauer conçoivent-ils la rencontre amoureuse comme Idéal, mais comme Idéal réalisable par chez Platon un déterminisme mythologique, et chez Schopenhauer, par la quantité de caractère. Or cet Idéal, représenté par l'Eros, permet de constituer, voire de reconstituer un Tout au sens utilisé par Kant, *d'une complète et amicale union*, une totalité autosuffisante.

---

<sup>187</sup> *Ibid.*, pp. 63-64. A noter que l'on observe déjà cette idée d'union, de réunion, et de liant avec le philosophe des Lumières, Emmanuel Kant. Ce dernier exprime en effet, dans un séminaire datant du milieu des années 1770, cette idée selon laquelle : « Le but de la nature relativement aux deux sexes, c'est la parfaite unité à établir dans la race humaine. La nature a deux intentions, la première la propagation et la conservation de l'espèce, et c'est dans ce but que la nature a fixé la différence animale entre les deux sexes, voilà son intention quant à l'animalité. La seconde intention de la nature quant aux deux sexes est qu'il devrait exister une état social [état social étant ici à prendre au sens d'union sociale]. (...). L'union véritable repose sur le manque de l'une des parties et sur la possession par l'autre de ce qui manque à la première. Et quand la liaison s'opère, il en résulte un tout d'une complète et amicale union », in *Sur la différence des sexes*, pp. 79-80.

<sup>188</sup> A. Schopenhauer, *op. cit.*, p. 56.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 62.

Par des références à la mythologie donc ou la compensation par degrés (de caractère comme nous venons de le souligner), Freud reste dans une démonstration proche de celle de l'antiquité. La biologie à laquelle il se réfère est faite de substances et de quantités, renvoyant plus à ce que Laplanche a pu nommer, de la métabiologie. Et, c'est par Fließ, nous semble-t-il, que Freud va, concernant la différence des sexes, s'orienter davantage vers l'anatomie comme support de théorisation. Il nous reste à voir comment dans les textes de Freud ces références vont venir alterner avec des références à la biologie caractérisée par l'anatomie, celle-ci n'empêchant pas, un fonctionnement en termes de degrés. Nous verrons donc que plutôt que d'être organisée dans une logique linéaire du temps, la doctrine freudienne connaîtra des mouvements d'aller-retour, impliquant non pas une inscription à des thèses cosmo-biologiques puis un dégagement vers une approche purement fondée sur la psyché. L'inscription et le dégagement étant dans une dynamique de co-existence fondatrice des hésitations de Freud.

### **Iib.1 Fließ Freud, périodes et bisexualité :**

Freud et Fließ se sont rencontrés pour la première fois en 1887, vraisemblablement entre Octobre et Novembre, puisque la première lettre de Freud date du 24.11/1887. Freud y écrit :

« Bien que cette lettre soit une lettre utilitaire, je vous avoue que j'aimerais bien rester en contact avec vous. Vous m'avez fait une profonde impression, capable de m'amener facilement à vous dire franchement dans quelle catégorie d'homme je vous range »<sup>190</sup>

Il est aussi probable que ce soit par l'intermédiaire de Joseph Breuer<sup>191</sup> que les deux futurs amis aient été amenés à se rencontrer. Fließ était alors à Vienne pour une période de trois

---

<sup>190</sup> S. Freud, *La naissance de la psychanalyse*, p. 47.

<sup>191</sup> Georges-Henry Melenotte indique par sa lecture du livre de Albrecht Hirschmüller, qu'il y avait bien un triangle Breuer-Freud-Fließ : outre que la femme de Fließ, Ida, était une ancienne patiente de Breuer, le 9 Mars 1904, ce dernier adresse une lettre à Friedrich Jodl, philosophe au sujet du plagiat. De cette lettre, Melenotte écrit : « On apprend, bien qu'il s'en défende, qu'il connaît bien les théories de Fließ sur les périodes et l'on note qu'il ne fait pas la moindre allusion à Freud. Nous voilà dotés d'un argument solide par Hirschmüller pour soutenir sa thèse de l'existence du triangle Breuer-Freud-Fließ puisque cette lettre confirme que le côté fragile du triangle, le côté Breuer-Fließ, existe du fait de la participation effective de Breuer au débat sur la théorie des périodes de Fließ », in *Albrecht Hirschmüller Physiologie und Psychoanalyse in Leben und Werk Josef Breuer*, p.101.

mois durant laquelle il exerçait à l'hôpital général. Freud revenant quant à lui de Paris où il assistait aux enseignements de Charcot, le rencontre peu avant le départ du médecin berlinois. Ce dernier assiste en effet au cours de Freud sur l'anatomie et le fonctionnement du système nerveux. C'est dès le retour de Fließ à Berlin qu'il reçoit la lettre citée ci-avant, qui constitue donc la première lettre d'une relation qui durera jusqu'en 1902 (bien que reprenant jusqu'en 1904, mais pour discuter de l'affaire du plagiat).

Nous n'allons pas détailler le laborieux parcours qu'ont connu ces lettres avant leur publication. Ce qu'il semble falloir retenir dans un premier temps, c'est que nous ne disposons pas de toutes les lettres écrites par Freud à son ami. Un certain nombre d'entre elles ayant été éliminées, comme l'annoncent Marie Bonaparte, Anna Freud et Ernst Kris dans un avant-propos<sup>192</sup>. Il sera possible ainsi de lire au détour d'une note de bas de page que certains passages ont effectivement été retirés :

« dans un passage non reproduit ici, Freud tente de considérer les phases pendant lesquelles, pour chaque groupe de maladies, la séduction a eu lieu, comme des multiples des périodes de Fließ »<sup>193</sup>.

Tous les commentateurs de cette relation ne sont pas d'accords pour la caractériser. Porge parle, lui, d'une véritable relation amicale avec des moments passionnés, tandis que Kris considère que

« cette correspondance, comme toutes les lettres de Freud le montrent, n'est due qu'à une communauté de goûts scientifiques »<sup>194</sup>.

Quant à Jones, bien qu'il qualifie cette relation comme étant *la seule histoire vraiment extraordinaire que vécut jamais Freud*<sup>195</sup>, il s'avère qu'il ne la comprend pas réellement :

« le fait de vouer à ce personnage intellectuellement inférieur à lui une amitié passionnée, de se soumettre – et cela pendant des années – au jugement, aux opinions de ce dernier, peut sembler sinon entièrement incompréhensible, tout au moins peu banal »<sup>196</sup>.

---

<sup>192</sup> M. Bonaparte, A. Freud, E. Kris, *Avant-propos des éditeurs*, p. V.

<sup>193</sup> S. Freud, *La naissance de la psychanalyse*, p. 158.

<sup>194</sup> E. Kris, *Introduction*, p. 9.

<sup>195</sup> E. Jones, *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud*, t. 1, p. 317.

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 317.

Jones n'est pas avare de commentaires négatifs concernant Fließ. Il le qualifie de censeur, mais aussi de théoricien sans grande qualité :

« il ne fallait pas s'attendre à ce que ses commentaires sur le sujet traité eussent une grande valeur, mais il fait à Freud certaines suggestions, certaines observations relatives au plan suivi, au style et à la discrétion, qui sont accueillis avec reconnaissance, bref il agit en censeur. Et un censeur ne se contente pas d'éliminer les points douteux... »<sup>197</sup>.

S'il leur reconnaît une « indéniable attraction personnelle », liée notamment à de possibles identifications (même situation familiale, même appartenance à la classe bourgeoise juive...), il est possible de résumer la position de Jones quant à Fließ par ce commentaire :

« le réconfort dû aux entrevues avec Fließ devait consister essentiellement en encouragements psychologiques, le gain intellectuel ne pouvait être que minime, puisque Fließ n'apportait que peu de choses – et peut-être rien – à la psychologie, tandis que Freud n'apportait nulle contribution aux hypothèses mathématiques de son ami. Les entretiens devaient consister en monologues »<sup>198</sup>.

L'hypothèse conséquente de Jones pourrait être que la relation de Freud à Fließ n'a rien apporté au premier concernant sa théorie. Autrement dit, que l'empreinte, ou la trace, du médecin berlinois s'avère peu présente, voire absente dans la construction de sa doctrine par Freud. C'est à une thèse inverse que nous voudrions à présent nous attacher. Il s'agit, avec à l'esprit les considérations déjà rapportées de Lacan au sujet de la relation toujours présente de Freud à son ami, de saisir comment l'empreinte fliessienne a pu marquer la théorie freudienne. Non pas, encore une fois, de dire que Freud reprend Fließ, mais plutôt de voir en quoi ou comment il s'inscrit dans une logique parfois similaire, et voir aussi comment il lui arrive de s'y référer de manière plus ou moins explicite, cette fois-ci pour marquer son détachement. En somme, nous postulons que les écrits de Freud ultérieurs à sa relation avec Fließ, restent marqués par son influence au point d'avoir besoin d'y revenir à plusieurs reprises dans ses écrits, particulièrement pour s'en démarquer.

Pour cela, il nous faut donc voir que c'est autour de trois thèmes principaux que Freud et Fließ discutèrent les travaux de ce dernier. Il y eut la névrose réflexe, prenant son origine dans

---

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 328.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 334.



le nez, la périodicité et la bisexualité, avec, venue s'intercaler entre ces deux dernières thématiques, la bilatéralité. Ce sont ces derniers axes de travail qui vont, dans leur lien à Freud, constituer ici, l'objet de nos préoccupations.

### **Iib.1 Freud et les périodes fliessiennes :**

Commençons par la théorie des périodes. Malgré les quelques retraits ou quelques suppressions déjà mentionnés, dans les lettres de Freud, il est possible de faire ressortir certains de ses commentaires afin de voir comment il considère cette question de la périodicité. Cela se traduit tout d'abord par de nombreux propos élogieux, ou compliments, que Freud fait à son ami. Ainsi, le 31.10/1896, lui écrira-t-il sa

« stupéfaction que quelqu'un puisse être encore plus visionnaire que moi, et que ce quelqu'un soit justement mon ami, Wilhelm (...). Entre temps, ils [tes papiers] m'ont paru lumineux et je me suis dit que seul un spécialiste universel comme toi était capable de déterrer cela... »<sup>199</sup>.

On peut, comme nous l'avons déjà mentionné, situer à 1895 la découverte de la loi des périodes par Fließ, grâce notamment à la réponse que Freud fait à ce dernier, parlant de la résolution du *problème de la conception*, dans sa lettre du 25.05/1895<sup>200</sup>. Il est alors possible de voir quelques mois plus tard, Freud contribuer à la recherche du médecin berlinois :

« Freud y participe activement, même s'il émet quelques objections au début, en envoyant à Fließ des textes de dates d'événements concernant lui, sa femme, ses enfants, ses patients dont Emma Eckstein. (...) Freud procède lui-même à des calculs qu'il soumet à Fließ, propose de nouveaux symboles qui chiffrent à un deuxième niveau le chiffrement de Fließ, enfin il intègre les calculs de Fließ dans ses propres recherches »<sup>201</sup>.

---

<sup>199</sup> S. Freud, *La naissance de la psychanalyse*, p. 116.

<sup>200</sup> Il est intéressant pour le sujet qui nous concerne de citer le commentaire de Porge à propos de cette découverte : « d'après l'usage qu'il fait de cette loi, on peut considérer que "le problème de la conception" se rapporte à la fois à la détermination du moment de la fécondation dans le cycle féminin et à celle du sexe de l'enfant. Pour comprendre l'enthousiasme de Fließ et de Freud il ne faut pas oublier que ces deux problèmes n'étaient pas résolus en 1895. Ogino Kyūsaku (1882-1974), futur inventeur de la méthode qui porte son nom associé à celui de Knaus, n'avait que treize ans. Quant à l'explication que dans l'espèce humaine la détermination du sexe est liée à la présence ou l'absence du chromosome Y, il a fallu attendre T. Painter en 1923 », E. Porge, *Vol d'idées ?*, p. 39.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 43.

En effet, on trouve plusieurs lettres de Freud indiquant une telle tentative de combinaisons de leurs recherches. Par exemple le 1<sup>er</sup> Mars 1896 :

« ainsi, j'en viens à penser que, dans ma théorie des névroses, les limites du refoulement, c'est-à-dire le moment où l'incident sexuel vécu cesse d'agir de façon posthume pour avoir une action dans le présent, coïncident avec la seconde dentition. C'est maintenant seulement que je commence à comprendre la névrose d'angoisse ; la période menstruelle est son prototype physiologique, elle constitue un état toxique, avec à la base, un processus organique (...). L'idée d'une ménopause mâle m'a ravi ; dans ma *Névrose d'angoisse*, j'ai eu l'audace de dire qu'elle pourrait bien être la cause déterminante d'une névrose d'angoisse chez les hommes »<sup>202</sup>.

Dans une autre lettre, longue avec de nombreux développements théoriques, datée du 6 décembre 1896, Freud poursuit sa tentative d'allier leurs travaux :

« tentons maintenant de l'établir sur les fondements organiques. Il s'agit d'expliquer pourquoi des incidents sexuels, générateurs de plaisir au moment de leur production, provoquant chez certains sujets, lors de leur réapparition ultérieure sous forme de souvenirs, du déplaisir alors que chez d'autres, ils donnent naissance à des compulsions. Dans le premier cas, ils doivent évidemment susciter un déplaisir qui ne s'était pas produit au début. Il faut aussi déterminer les époques psychologiques et sexuelles. Tu m'as appris que ces dernières étaient des multiples supérieurs de la période féminine de vingt-huit jours... »<sup>203</sup>.

En note de bas de page associée à cette lettre, il est possible de lire ce commentaire des éditeurs :

« hypothèse bientôt abandonnée par Freud. Elle représente le maximum de ses efforts pour faire concorder les idées de Fließ avec les siennes »<sup>204</sup>.

Et, effectivement, Freud avait déjà fait, à travers plusieurs lettres, des réserves au sujet de la périodicité. Nous retrouvons ce sentiment de Kris, notamment chez Anzieu :

---

<sup>202</sup> S. Freud, *La naissance de la psychanalyse*, pp. 141-142.

<sup>203</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 158.

« la correspondance de Freud avec Fließ accorde une place grandissante à la théorie des périodes. Freud est fasciné sans arriver à être convaincu (...). Dans d'autres lettres, Freud fait part de ses réserves notamment sur l'existence d'une période de vingt trois jours. Mais il reste subjugué et il parle à Fließ, à la manière d'une femme, de ses propres périodes... »<sup>205</sup>.

On sent effectivement quelques points de discorde apparaître : par exemple le 16 Mars 1896, Freud adresse cette lettre à Fließ :

« ne va pas croire que je doute de ta théorie des périodes parce que tes observations et celles de ta femme ne sont pas libérées de toute influence perturbante. Je te mets seulement en garde contre le fait d'offrir à Monseigneur le Public, ton adversaire, matière à réflexion – comme je le fais malheureusement toujours moi-même. De pareilles exigences provoquent ordinairement sa vengeance »<sup>206</sup>.

Il est indiqué en bas de page, donc d'après les éditeurs, que cette lettre prépare la rupture prochaine entre les deux amis. Fließ aurait mal vécu ce conseil de Freud, exigeant, écrivent-ils, une approbation inconditionnée de sa théorie des périodes. Nous nous distinguons ici de Jones qui précise dans le premier tome de sa biographie, que

« à mesure que ses expériences et son analyse personnelle lui démontraient l'exactitude de ses découvertes, Freud attribuait de moins en moins de valeur aux calculs. Et, pourtant, jusqu'à l'année de la rupture, il continua à se déclarer partisan des idées de Fließ »<sup>207</sup>.

Effectivement, selon nous, comme nous allons le voir, Freud a une position plus ambiguë concernant les périodes. Ainsi, les références que Freud pourra faire, après la rupture, à la théorie des périodes, si elles ne sont pas fréquentes, émergent régulièrement au cours de ses écrits ou discussions. Et, s'il tend effectivement à y marquer son détachement, il reste que certains propos sont moins radicaux. Par exemple, lors des rencontres organisées avec ses élèves, il lui arrive à plusieurs reprises, d'en faire mention. Ainsi à la séance du 1<sup>er</sup> Mars 1911, dans sa conférence sur la *Contribution à la théorie du rêve*, Freud apporte quelques ajouts à l'interprétation des rêves, notamment deux nouveaux symboles sexuels, l'un étant

---

<sup>205</sup> D. Anzieu, *op. cit.*, p. 80.

<sup>206</sup> S. Freud, *op. cit.*, p. 142.

<sup>207</sup> E. Jones, *op. cit.*, tome 1, p. 345.

masculin (la cravate), l'autre féminin (le bois), chacun pouvant être utilisé dans le sens opposé. Et c'est ensuite qu'il fait référence de manière explicite à Fließ et à sa théorie des périodes :

« ce serait un enrichissement théorique si la théorie de la périodicité, que Swoboda a adapté à la vie psychique, pouvait également être appliquée aux rêves, dans l'esprit de Swoboda. Pour l'interprétation des rêves, cette théorie est naturellement insatisfaisante. Mais comme nouvelle source de rêves, elle entrerait peut-être en ligne de compte pour le matériel du rêve »<sup>208</sup>.

Freud a expérimenté dans trois rêves la possibilité d'application de cette théorie. Il relève alors les événements aux périodes de vingt-huit ou de vingt-trois jours, voire trente-huit ou trente-sept soit

« 23+14 ; une période masculine plus une demi-période féminine ».

Sa conclusion est alors catégorique :

« les résultats de telles recherches deviennent encore plus douteux si l'on tient compte du fait que Swoboda a transposé ces nombres de jours en heures ; quoi qu'il en soit, la question valait un examen approfondi et objectif »<sup>209</sup>.

Freud avait déjà fait un constat proche de celui-ci en 1899, dans son ouvrage *L'interprétation des rêves* :

« je ne mentionnerai que deux publications proches de mes recherches. Un jeune philosophe, H. Swoboda, a entrepris d'étendre aux phénomènes psychiques la découverte de la périodicité biologique (séries de 23 et 28 jours) due à Wilhelm Fließ. Il a essayé dans un travail plein d'imagination, d'appliquer cette théorie du rêve. Disons tout de suite que la signification des rêves serait dû au retour des souvenirs qui pour la première ou la nième fois ont terminé, dans la nuit correspondante, une période biologique »<sup>210</sup>.

---

<sup>208</sup> *Les Premiers Psychanalystes, Minutes de la société psychanalytique de Vienne*, tome III, 1910-1911, pp. 184-185.

<sup>209</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>210</sup> S. Freud, *L'interprétation des rêves*, p. 88.

De ce fait, il paraît légitime de s'interroger sur la référence forte de la discussion du 1<sup>er</sup> Mars 1911. La proposition que nous faisons ici, est la suivante : bien que non explicitée clairement, il nous semble que Freud s'adresse à lui-même et à son texte de 1899. Une manière alors pour lui d'éprouver par *un examen approfondi et objectif*, la rupture théorique avec Fließ d'une part, mais aussi avec le référent épistémologique auquel le rattachent les périodes. Venant confirmer cela, on trouve plus loin dans *L'interprétation des rêves*, une longue note de bas de page de 1914, reprenant trois rêves de 1910, (dont on peut supposer qu'il s'agit de ceux évoqués à la réunion du 1<sup>er</sup> Mars) mais aussi, et de manière beaucoup plus détaillée, ce qu'il avançait dans sa *Contribution à la théorie du rêve* le 1<sup>er</sup> Mars 1911.

Cependant, on trouve de manière moins radicale, deux ans plus tard, le 29 Janvier 1913, lors de l'une des réunions de la société psychanalytique, une autre référence aux périodes fliessiennes. Il s'agit alors d'une brève communication de Rosenstein intitulée *Appendice à l'analyse des nombres de Dattner*. Rosenstein y démontre que :

« l'heure à laquelle la patiente accoucha (...) coïncide avec la formule de naissance indiquée par Fließ et a donc été déterminée selon des lois organiques »<sup>211</sup>.

Or, la discussion qui suit nous intéresse particulièrement, car elle fait fonctionner en les opposant, les deux référents cosmique et psychologique, laissant, étrangement puisqu'il est fait mention des lois organiques, de côté le biologique. Pour Dattner qui répond à Rosenstein,

« une influence psychique est plus probable qu'une influence cosmique »,

tandis que Rosenstein distingue la détermination de l'heure par des influences psychiques, de la détermination du jour par des influences cosmiques. Freud quant à lui, se positionne clairement contre cet usage des périodes venant selon lui en total désaccord avec la conception psychologique :

« la conception mathématique et la conception psychologique s'avèrent incompatibles. L'analyse connaît trop bien l'influence qu'exerce l'activité médicale sur les manifestations de symptômes – chose que Fließ ne voulait admettre. (...). Freud aimerait formuler son opposition à Fließ de la façon suivante : les lois de la nature ne peuvent pas s'exprimer sous une forme pure, parce qu'elles entrent en conflit avec

---

<sup>211</sup> *Les premiers psychanalystes, Minutes de la société psychanalytique de Vienne*, tome IV, 1912-1918, p. 180.

d'autres lois, alors que les lois de Fließ sont censées s'imposer sous une forme pure »<sup>212</sup>.

Il est possible ici de s'interroger sur le désir présent de respecter l'ordre des trois révolutions, cosmologique, biologique et psychologique, Freud faisant alors en sorte qu'il ne puisse y avoir collusion. Collusion entre deux types, voire trois types d'argumentation, (car on le lit, la limite entre cosmique et organique ou biologique est difficile à saisir), qui, c'est notre hypothèse ici, se retrouve pourtant dans la théorisation freudienne ensuite. Il est alors possible de supposer à Freud, un souci méthodologique, voire épistémologique fort. Cependant, on peut rester perplexe quant au total désaccord de Freud avec la théorie de Fließ, lorsqu'on prend connaissance de son dernier commentaire :

« une autre observation de Fließ mérite d'être vérifiée : à savoir que les hommes meurent à l'heure à laquelle ils sont nés »<sup>213</sup>.

On retrouve aussi avec la même ambiguïté, allant d'une tentative de dégagement à un point d'impossible séparation, des références de Freud à Fließ dans ses correspondances avec Jung, Abraham<sup>214</sup> et Ferenczi. Bien que ce soit souvent Ferenczi qui amène le "sujet Fließ", dont il est, comme l'indique Freud, si curieux<sup>215</sup>, cela en évoquant aussi les périodes (en faisant jouer l'organique, la quantité de substance et le déterminisme temporel) il arrive à Freud de s'y référer de manière très succincte :

---

<sup>212</sup> *Ibid.*, p. 181.

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>214</sup> Comme le montre sa lettre à Freud du 11 Février 1911, Abraham avait repéré des périodes, masculines et féminines dans, dit-il, une psychose légèrement cyclique. Fließ demanda alors à le rencontrer. Ils échangèrent donc quelques courriers entre 1911 et 1925. On y apprend que la femme d'Abraham consulte chez l'ancien ami de Freud, mais aussi qu'Abraham participe, comme Freud, à l'élaboration de la théorie des périodes de Fließ. Ainsi cet extrait de lettre : « je profite de l'occasion pour vous communiquer quelques nouvelles preuves de l'exactitude de vos conceptions biologiques. Elles sont en relation avec un triste événement, la mort de mon père (...). Peu de temps après, il perdit la parole et la conscience et mourut le 20. L'euphorie [Porge rappelle en note que chez Fließ, cette dernière indique un changement de période et survient à des jours périodiques] s'était montré avant la catastrophe de la manière la plus claire. Le 27 Avril 1915 une sœur aînée de mon père mourut, c'est-à-dire 207=9x23 jours avant lui », pp. 250-251. D'autres lettres avec ce genre de calculs suivent, jusqu'en 1925, notamment le 1<sup>er</sup> Juillet, cinq mois avant la mort d'Abraham. Ce dernier réalise des calculs au sujet de la maladie qu'il a alors [Porge estime qu'il s'agit certainement des premières manifestations du cancer du poumon dont il mourra], combinant les périodes et la bilatéralité. Il ajoute ceci qui nous rappelle à certains égards le Freud de l'époque 1895 : « puisque je suis seulement depuis quelques heures hors de mon lit, je n'ai encore eu l'occasion de comparer ces dates avec les dates des maladies précédentes. Eventuellement je pourrai vous en fournir bientôt d'après des notes existantes. Mais d'abord je voulais vous transmettre ce qui est écrit ci-dessus ; naturellement vous pouvez disposer librement de ce rapport pour des fins scientifiques », in *Six lettres inédites de K. Abraham à W. Fließ*, p. 256.

<sup>215</sup> Sigmund Freud - Sandor Ferenczi, *Correspondance 1908-1914*, lettre du 16.12/1910, p. 253.

« car je suis très fatigué à la suite d'une grave migraine, le 29.05 (6 mai [date de mon anniversaire] + 23 »<sup>216</sup>.

Il est possible ici que Freud fasse preuve d'ironie quant aux périodes ainsi que le relève Anzieu au sujet d'un courrier de Freud à Fließ<sup>217</sup>, mais les références de Freud aux périodes ne s'arrêtent pas là. Elles apparaissent aussi dans plusieurs textes théoriques de ce dernier. Comme on a pu le voir, il s'y réfère dans son *Interprétation des rêves*, avec un ajout en 1914 venant renforcer à notre sens la mise à distance qu'il établit entre Fließ et lui, entre l'organologie et la psychologie. Et, cette mise à distance, cette rupture théorique, il l'exprime déjà en 1913, dans un article intitulé *La disposition à la névrose obsessionnelle, contribution au problème du choix de la névrose*. C'est par une courte note de bas de page référée au travail du médecin berlinois sur les périodes, que Freud montre bien la rupture qu'il instaure avec ce dernier. Dans le corps du texte on peut en effet lire :

« l'analogie avec les faits de la pathologie générale d'autres maladies nous renforce dans cette conception. Mais face à la question de savoir quels sont les facteurs qui peuvent provoquer de tels troubles du développement, le travail psychanalytique se démet et abandonne le problème à la recherche biologique »<sup>218</sup>.

Or la note nous invite aussi à lire que derrière la biologie, il y a pour Freud, Fließ. En somme, leurs travaux n'ont rien à voir et cela se traduit par le fait qu'ils en deviennent inconciliables :

« depuis que les travaux de W. Fließ ont découvert la signification des grandeurs de temps déterminées par la biologie, il est concevable d'attribuer la perturbation du développement à l'altération temporelle des poussées du développement »<sup>219</sup>.

De la même manière, en 1920, posant l'hypothèse, dans le but de la réfuter, selon laquelle

« tout être vivant meurt nécessairement pour des causes internes »<sup>220</sup>,

Freud se tourne vers la biologie. Or le premier biologiste que Freud nomme est Fließ. Après une longue liste d'auteurs et de travaux passés en revue, Freud l'achèvera pas une référence à un philosophe, Schopenhauer. Il est intéressant de noter que Porge considère que

---

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 302.

<sup>217</sup> D. Anzieu, *op. cit.*, p. 464.

<sup>218</sup> S. Freud., *La disposition à la névrose obsessionnelle, contribution au problème du choix de la névrose*, p. 190.

<sup>219</sup> *Ibid.*, p. 190.

<sup>220</sup> S. Freud, *Au-delà du principe de plaisir*, p.100.

« même s'il pense que les formules de Fließ sont trop "rigides" pour ne pas "faire douter au moins que les lois qu'il a posées soient les seules à régner" et qu'il préfère trouver son miel dans les théories de A. Weismann sur le soma (voué à la mort) et le germen (immortel), c'est néanmoins Fließ que Freud cite en premier, le reconnaissant *ipso facto* comme biologiste ayant conçu une théorie qu'il qualifie de "conception grandiose" »<sup>221</sup>,

tandis que Assoun relève lui, que

« c'est au bout de cette accumulation de références qu'on voit apparaître le nom de Schopenhauer (...). En apparence, la référence philosophique s'ajoute à une pluie de références jetées pêle-mêle : en fait, elle remplit une fonction bien spécifique. Parti d'une intuition poétique, passé par la thèse poético-scientifique, Freud a recouru à un niveau scientifique, avec Weismann, restreint (...). Et c'est là qu'intervient la référence à Schopenhauer, qui a pour effet notable de clore la cascade de références. C'est l'indice qu'on est parvenu à un terme et que Freud peut enfin reprendre la parole en son nom, ce qu'il fait effectivement (...). Au bout des tentatives toujours partielles de réalisation aux divers niveaux théoriques précédents, à chaque fois réitérées et décalées, la parole métaphysique clôt la navigation fournissant à l'hypothèse métapsychologique sa matérialisation »<sup>222</sup>.

En somme, pour ces deux auteurs, Porge et Assoun, Freud ne citerait autant de références que pour mettre en avant deux auteurs allemands d'obédience théorique différente, Fließ et Schopenhauer. Or si l'on peut suivre Assoun sur la lecture qu'il propose de la référence à Schopenhauer, nous restons plus partagés par celle que propose Porge au sujet de Fließ. La manière dont Porge organise sa présentation laisse entendre que Freud finit par dire après avoir critiqué la rigidité de son ancien ami que sa conception était grandiose. Or c'est exactement l'inverse que Freud réalise. S'il est vrai qu'il pose Fließ comme biologiste, peut-être même comme sa référence en biologie, il nous semble que l'ordonnancement, la hiérarchisation du paragraphe vient indiquer une nécessité pour Freud d'aller voir ailleurs :

« selon la conception grandiose de Wilhelm Fließ, tous les phénomènes vitaux des organismes (...) sont liés à l'accomplissement de périodes déterminées dans lesquelles s'exprime la dépendance à l'égard de l'année solaire de deux sortes de substances

---

<sup>221</sup> E. Porge, *Vol d'idées ?*, p. 15.

<sup>222</sup> P.L. Assoun, *op. cit.*, pp. 243-244.



vivantes, l'une mâle et l'autre femelle. Pourtant quand nous voyons avec quelle facilité et à quel point l'influence des forces externes peut modifier la date d'apparition des manifestations de la vie (...), de telles observations militent contre ce que les formules de Fließ ont de rigide et font au moins douter que les lois qu'il a posées soient les seules à régner »<sup>223</sup>.

Ce mouvement de mise à distance ou de réduction massive de la référence à Fließ vient selon nous s'intégrer dans un mouvement plus général de rejet du biologique, en vue de tendre vers le psychologique<sup>224</sup>. C'est ce que Freud, comme nous l'avons signalé, viendra entériner en 1923 avec son texte *Le moi et le ça*. Et c'est ainsi, nous semble-t-il, un sens que l'on peut donner à l'apparition de Schopenhauer en fin de liste de travaux biologiques. De ces travaux de biologistes, Freud constate qu'ils se contredisent et ne servent pour lui qu'à établir une analogie avec le fonctionnement des pulsions. Ce qui l'intéresse ici est le point de vue dynamique détaché d'un référent morphologique ou somatique :

« si nous abandonnons le point de vue morphologique au profit du point de vue dynamique, il nous devient complètement indifférent de savoir si l'on peut prouver ou non que la mort chez les protozoaires est une mort naturelle. (...). Ainsi notre attente de voir la biologie nous refuser purement et simplement le droit de reconnaître les pulsions de mort n'a pas été remplie. (...) L'analogie frappante entre la distinction établie par Weismann entre soma et plasma germinal et celle que nous posons entre pulsions de mort et pulsions de vie demeure et conserve sa valeur »<sup>225</sup>.

Ce mouvement, il est aussi possible de le saisir concernant la bisexualité. Il apparaît en effet qu'après sa rupture avec Fließ, Freud se soit employé à rejeter toujours davantage, avec des allers-retours ou des impasses, la référence à celui qui s'intitula oto-rhino-laryngologiste. En

---

<sup>223</sup> S. Freud, *Ibid.*, p. 101.

<sup>224</sup> On peut d'ailleurs se demander si dans cet incessant mouvement de déplacement du savoir d'une explication biologique vers une explication psychologique qu'opère Freud, il n'est pas possible de lire dans la répétition telle qu'il la développera, les fameuses périodes de Fließ. Freud écrira d'ailleurs en 1914 un autre article dans lequel il relie directement la répétition à un conflit psychique refoulé résorbable par le maniement du transfert, par la répétition transférentielle : « c'est dans le maniement du transfert que l'on trouve le principal moyen d'enrayer la compulsion de répétition et de la transformer en une raison de se souvenir », in *Remémoration, répétition, perlaboration*, p. 113. Et, en 1920, en étudiant les possibles liens de la compulsion de répétition avec le principe de plaisir, il revient sur cette question en évoquant notamment la compulsion de destin : « cet "éternel retour du même" ne nous étonne guère lorsqu'il s'agit d'un comportement actif de l'intéressé et que nous découvrons dans sa nature un trait de caractère immuable qui ne peut que se manifester dans la répétition des mêmes expériences. Nous sommes bien plus impressionnés par les cas où la personne semble vivre passivement quelque chose sur quoi elle n'a aucune part d'influence ; et pourtant elle ne fait que revivre toujours la répétition du même destin », in *Au-delà du principe de plaisir*, pp. 68-69.

<sup>225</sup> S. Freud, *Au-delà du principe de plaisir.*, p. 107.

tout cas, à rejeter les possibles accords entre leurs conceptions. Et c'est avec cette lecture qu'il nous semble possible d'envisager une rupture dans la théorisation freudienne elle-même. Une rupture épistémologique, où Freud fait subir à sa théorie une humiliation, passant de conceptions cosmo-biologiques à une perspective psychologique, dynamique. La bisexualité nous semble même aller dans un renforcement de cette crise ou révolution, au sens où Thomas Kuhn pouvait l'entendre<sup>226</sup>.

## **Ib.2 La bisexualité dans la relation Freud - Fließ :**

Dans *Psychopathologie de la vie quotidienne* Freud rapporte un oubli dans lequel il évoque la bisexualité, ainsi que Fließ, mais sans le nommer :

« en été 1901, j'ai déclaré à un ami, avec lequel j'avais alors des discussions très vives sur des questions scientifiques : "ces problèmes concernant les névroses ne peuvent être résolus que si l'on admet sans réserves l'hypothèse de la bisexualité originelle de l'individu". Et mon ami de répondre : "C'est ce que je t'ai déjà dit à Br., il y a plus de deux ans, au cours d'une promenade que nous faisons le soir. Mais alors tu ne voulais pas en entendre parler". Il est douloureux de se voir ainsi dépouiller de ce qu'on considère comme son apport original. Je ne pus me souvenir ni de cette conversation datant de plus de deux ans, ni de cette opinion de mon ami. L'un de nous deux devait se tromper ; d'après le principe *cui prodest* ? ce devait être moi. Et en effet, au cours de la semaine suivante, j'ai pu me rappeler que tout s'était passé exactement comme l'avait dit mon ami ; je me rappelle même ma réponse d'alors : "Je n'en suis pas encore là et ne veux pas discuter cette question" »<sup>227</sup>.

Ainsi, bien que cela ne semble guère lui convenir, Freud se désapproprie cette découverte de la bisexualité. Or comme le note Guy Le Gaufey, si

« cette bisexualité se présente d'abord comme une dette de Freud à l'égard de Fließ (...) rien n'est clair puisque dire "dette", c'est déjà épouser la version de Fließ, ce que

---

<sup>226</sup> Rappelons ici, ce passage : « le passage d'un paradigme à un autre par l'intermédiaire d'une révolution est le modèle normal du développement d'une science adulte », in T. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, p. 32.

<sup>227</sup> S. Freud., *Psychopathologie de la vie quotidienne*, p. 154.

Freud lui-même, en dépit de ses efforts réitérés, finit par ne pas faire. (...). Il ne suffit pas de se reconnaître emprunteur pour reconnaître du même pas un propriétaire »<sup>228</sup>.

D'ailleurs, comme l'indique Porge en note de bas de page, Freud modifie ce passage dans l'édition de 1907 et dans les suivantes. Il supprime ce qui était donc présent à l'origine, en 1901, à savoir le nom de Fließ : *mon ami Fließ*<sup>229</sup>. Entre temps, 1901-1907, a éclaté l'affaire de plagiat déjà évoquée. Anzieu, quant à lui préfère distinguer deux éléments, à savoir d'un côté la bisexualité biologique et de l'autre la bisexualité psychique. Et, sur cette dernière, il reste très prudent, interrogeant la possible influence de Fließ dans l'idée, originale ou pas c'est en quelque sorte la question, d'intégrer la bisexualité à sa théorie des névroses et à la psychologie générale<sup>230</sup>. Cependant, il semble que quelques pages plus loin Anzieu ait laissé de côté ses quelques précautions, puisqu'il affirme :

« mais si Freud rejette les théories contestables de Fließ, il fait sienne la seule idée intéressante que celui-ci a apportée au point d'oublier qu'il la lui doit ; c'est l'idée de la bisexualité »<sup>231</sup>.

Dans son introduction au volume regroupant les lettres de Freud à son ami, Kris indique que cette idée de la bisexualité par Fließ est venue faciliter les avancées de Freud dans l'étude du rêve et de la sexualité. Toutefois, il ajoute ce commentaire selon lequel,

« à l'époque où Freud vient développer cette idée, des divergences d'opinion se manifestèrent et réveillèrent tout le conflit latent entre les deux amis. (...). Freud ne nie pas l'importance de la bisexualité en tant qu'explication de certains traits du comportement humain, mais il n'admet pas que l'on se serve des conditions biologiques pour supprimer les explications psychologiques »<sup>232</sup>.

Cependant Kris mélange ici plusieurs époques, entre celle de la découverte, des premières discussions entre Freud et Fließ, puis celle des débats, où Freud effectivement tente de se dégager de cette conception biologique. Il est pourtant possible, avant de revenir sur le "parcours" de la bisexualité, premièrement dans la relation Fließ - Freud, deuxièmement dans le doctrine freudienne, de suivre la proposition de Porge s'appuyant sur la lettre que Freud

---

<sup>228</sup> G. Le Gaufey, *Brefs aperçus sur l'hypothèse de la bisexualité chez Freud*, p. 58.

<sup>229</sup> E. Porge, *Vol d'idées ?*, p. 57.

<sup>230</sup> D. Anzieu, *op. cit.*, p. 451.

<sup>231</sup> *Ibid.*, p. 464.

<sup>232</sup> E. Kris, *La naissance de la psychanalyse*, p. 35.

adresse à Fließ le 7 août 1901. Selon Porge donc, la bisexualité viendrait chez Fließ, d'une réaction à l'étiologie sexuelle des névroses, proposée par Freud, comme l'indique ce dernier dans un courrier. S'il discute la possibilité d'écrire un livre à deux consacré à la bisexualité, précisant à Fließ que son honnêteté lui doit bien cela, il lui écrit cependant :

« tu te rappelles ce que je t'ai dit, il y a des années, alors que tu étais encore otorhinologue et chirurgien : "La solution réside dans la sexualité", et plusieurs années après tu as modifié cette opinion en disant : "dans la bisexualité", et je vois que tu avais raison »<sup>233</sup>.

Notre propos ici n'est pas de trouver un point d'origine à la découverte entre Freud et Fließ, de la bisexualité, découverte dont on voit, au demeurant, que Freud a bien du mal à la partager. Non, il s'agit plutôt, de saisir comment cette bisexualité s'est inscrite, en positif ou en négatif, dans les travaux de Freud, à partir des discussions avec Fließ. Autrement dit, à partir de la place et du sens que Freud donne à la bisexualité dans ses travaux, comment rompt-il avec la référence fliessienne de la bisexualité, pour en proposer une autre, inspirant dans le même mouvement, une tentative de rupture avec le biologique ou le cosmobiologique. En somme, est-il possible de trouver, comme l'indiquait Lacan des traces de cette adresse à Fließ, dans ce que nous qualifions son rejet, et le rejet plus général de la biologie.

C'est vraisemblablement à Pâques de l'année 1897, à Nüremberg, lors de l'un de leurs congrès, que Fließ évoque la bisexualité à Freud<sup>234</sup>. Il est alors possible d'entrevoir le positionnement de Freud quant à la bisexualité au travers de deux lettres, celle du 29 Décembre 1897 et celle du 4 Janvier 1898. La première fait suite à une rencontre des deux hommes à Breslau (le Br. Indiqué dans *Psychopathologie de la vie quotidienne*), entre les 22 et 28 Décembre 1898. Fließ y parle alors de la bisexualité et de son rattachement à la bilatéralité<sup>235</sup>. C'est à cette occasion que de manière ironique, Freud mentionnera la fameuse *Bi-Bi*, à comprendre donc comme Bisexualité et Bilatéralité. Selon Anzieu, lors de ce congrès, Fließ cherche davantage à rallier Freud à ses propres conceptions plutôt que de s'intéresser aux découvertes de son ami, indiquant qu'il

---

<sup>233</sup> S. Freud, *La naissance de la psychanalyse*, p. 297.

<sup>234</sup> Freud l'a pourtant déjà abordée, notamment dans sa lettre du 6 Décembre 1896, où il écrivait à Fließ : « pour expliquer le choix entre perversion et névrose, je me base sur la bisexualité de tous les humains. Chez un sujet purement viril, il se produirait aux deux limites sexuelles, un excès de décharge mâle, donc du plaisir et en même temps une perversion. Chez un être purement féminin, il y aura un excédent de substance génératrice de déplaisirs à ces deux époques... », in *La naissance de la psychanalyse*, p. 158.

<sup>235</sup> Cf., E. Porge, *Vol d'idées ?*, p. 48, et D. Anzieu, *op. cit.*, p. 191.

« développe sa nouvelle idée : la bisexualité biologique se prolonge chez l'homme en une bisexualité psychique et cette bisexualité irait de pair avec la bilatéralité particulière de l'organisme humain, la gauche et de droite étant aussi dissemblables et complémentaires que le sont les deux sexes »<sup>236</sup>.

De retour à Vienne, Freud fait part, dès le 28 Décembre, de son sentiment. Il termine sa lettre par cette remarque :

« ce que je voudrais maintenant, c'est me procurer assez de matériau pour pouvoir pousser jusqu'au bout l'étude de la théorie des gauchers. Je possède déjà pour cela l'aiguille et le fil. La question qui se rattache à cette théorie est la seule depuis longtemps, à propos de laquelle nos idées et nos tendances divergent »<sup>237</sup>.

Il est indiqué en note de bas de page comment Fließ a réagi à ce commentaire, cette observation ou cette restriction de Freud concernant la bilatéralité. Fließ est alors persuadé que Freud rejette en bloc l'idée de la bisexualité, cette dernière étant pour lui inconcevable sans la prise en compte des éléments gauche et droite présent chez chacun. Il écrira en effet à Freud en 1904, au sujet de cette rencontre, lui racontant alors son incompréhension, sa surprise de voir ce dernier ne pas le suivre sur son idée de la bisexualité. Bien que cette lettre date de la période du plagiat, en 1904, il est fort probable qu'à l'époque, (1898), le médecin berlinois en ait envoyé une similaire à Freud. Ce dernier répond alors, en ces termes, par la deuxième lettre mentionnée plus haut, le 4 Janvier 1898 :

« ...j'ai adopté d'emblée ta conception de la bisexualité et je la considère comme la plus importante, depuis celle de la défense, au point de vue de mes travaux (...). Je ne m'élève, je crois, que contre ton identification de la bisexualité à la bilatéralité »<sup>238</sup>.

Poursuivant cette lettre, Freud discute les propos de celui qui est encore son ami, au sujet de la bilatéralité, en contestant fortement cette dernière. Il semble pourtant que Freud va oublier ce point de discorde, ou alors n'aura-t-il pas ressenti de discorde au même titre que Fließ, puisque le 15 Mars 1898, il écrit à ce dernier, lui rappelant leur rencontre de Breslau :

---

<sup>236</sup> D. Anzieu, *Ibid.*, p. 191.

<sup>237</sup> S. Freud, *La naissance de la psychanalyse*, p. 214.

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 215.

« ...je suis loin également de sous-estimer la bisexualité. J'attends que tu me donnes sur elle de nouveaux éclaircissements, surtout depuis le moment où, à Breslau, sur la place du Marché, nous sommes tombés d'accord à son sujet... »<sup>239</sup>.

### **Iib.3 La bisexualité à l'origine d'un-Tout :**

Il apparaît ainsi que pour Freud le désaccord à propos de la bilatéralité, et la bilatéralité elle-même, ne sont que des détails sans importance. Autrement dit, la bisexualité n'a pas besoin de la bilatéralité pour se concevoir. Freud s'attache donc à préserver leur relation, cela se poursuivant encore l'année d'après, le 1<sup>er</sup> Août 1899, où il attribue à son ami la *responsabilité* ou plutôt la priorité intellectuelle, la découverte de la bisexualité :

« plus le travail réalisé cette année s'éloigne dans le temps, plus j'en suis satisfait. Il ne reste que la bisexualité ! En ce qui la concerne, tu as sûrement raison. Je m'habitue aussi à considérer chaque acte sexuel comme un événement impliquant quatre personnes »<sup>240</sup>.

Cette lettre, ces quelques lignes nous paraissent fondamentales pour comprendre la conception que Freud a alors de la bisexualité. Il est possible de considérer que la théorisation fliessienne, par ses trois référents majeurs que sont la bipériodicité, la bilatéralité et la bisexualité, vise à la constitution de deux ensembles similaires ou symétriques, complémentaires, faits de périodes de 28 et 23 jours, de bilatéralité gauche et droite, de virilité et de féminité, soit à la constitution d'une totalité possible, à ré-unir (comme aurait pu l'envisager Aristophane). Nous nous trouvons ici face à une tentative d'écrire ce que Lacan, nommera le rapport sexuel et qu'il commence à définir ou énoncer dans le livre XI de son séminaire de 1964 :

« la sexualité s'instaure dans le champ du sujet par une voie qui est celle du manque. (...). Le manque réel, c'est ce que le vivant perd, de sa part de vivant, à se reproduire par la voie sexuée. Ce manque est réel parce qu'il se rapporte à quelque chose de réel, qui est ceci que le vivant, d'être sujet au sexe, est tombé sous le coup de la mort individuelle. La poursuite du complément, le mythe d'Aristophane noue l'image de façon pathétique, et leurrante, en articulant que c'est l'autre, que c'est sa moitié

---

<sup>239</sup> *Ibid.*, p. 219.

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 257.

sexuelle, que le vivant cherche dans l'amour. A cette représentation mythique, l'expérience analytique substitue la recherche par le sujet, non du complément sexuel, mais de la part à jamais perdue de lui-même, qui est constituée du fait qu'il n'est qu'un vivant sexué, et qu'il n'est plus immortel »<sup>241</sup>.

Or, ainsi que l'indique Porge au sujet des travaux de Fließ, il s'agit d'écrire la complémentarité des êtres vivants des deux sexes :

« comme Lacan, Fließ prend la notion de rapport sexuel (*Sexualverhältnis*) au sens mathématique mais à la différence de Lacan il croit être arrivé à l'écrire. C'est l'écriture d'un rapport sexuel entre individus "statistiques", porteurs de parcelles masculine et féminine de la substance vivante. Les deux substances masculine et féminine sont universellement répandues depuis le règne humain jusqu'au monde organique et cosmique. A cet effet Fließ a créé un nouveau mot auquel il tient beaucoup : la *dauernde Doppelgeschlechtigkeit der Lebewesen* : la double sexuation permanente des êtres vivants (...). La bisexualité va de pair pour Fließ avec la bilatéralité. Il y a une bilatéralisation de la sexuation : "le côté droit doit correspondre au sexe ; c'est-à-dire être chez l'homme plus masculin, chez la femme plus féminine". C'est même en fonction de cette bilatéralisation que la première fois Fließ s'est rendu compte de l'attirance sexuelle des hommes féminins et des femmes masculines »<sup>242</sup>.

Pourquoi cette longue référence à Fließ ? Parce qu'il nous semble que par cette lettre que Freud lui adresse, considérant chaque acte sexuel comme impliquant quatre personnes, il ne paraît pas faire autre chose que ce que fait Fließ avec sa théorisation. Autrement dit, bien qu'il laisse de côté les périodes et la bilatéralité, Freud se positionne de la même manière que son ami à l'endroit de la différence des sexes : le couple, le deux ici serait donc devenu quatre. Or ce qui manque ici pour que le couple ne soit ni deux ni quatre et par conséquent pas un-Tout, est un *au moins*, pour ne pas *Encore*<sup>243</sup> dire, ou déjà dire, un *au moins un* : considérer chaque acte sexuel comme un événement impliquant *au moins* quatre personnes. Sans cette précision, Freud ne fait que de la correspondance, non plus au sens strictement épistolaire, mais au sens de symétrique, de complémentarité et de complétude, au sens où Aristophane et

---

<sup>241</sup> J. Lacan, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, p. 229.

<sup>242</sup> E. Porge, *Freud, Fließ et sa belle paranoïa*, p. 79-80. Voir aussi E. Porge, *Vol d'idées ?*, p. 157-170.

<sup>243</sup> J. Lacan, *Encore*.



Schopenhauer<sup>244</sup> puis Fließ le faisaient. Ecrivant cela donc, Freud effectue une opération revenant à dire que  $1+1=\text{un-Tout}$ . Nous assistons alors à une opération d'unification où deux, puis  $2+2=4=1$ . Le deux produit donc un-Tout, équivalent au rapport sexuel. Il nous semble aussi que c'est ce qui va conduire Freud un moment (jusque dans les années vingt, comme nous le verrons) lorsqu'il cherchera de la correspondance ou un fonctionnement analogique entre garçons et filles, hommes et femmes. En 1923, il écrira encore, bien qu'il introduise un autre critère que celui de l'anatomie, à savoir l'identification, ceci qui exprime cette idée d'un-Tout :

« lors de la disparition du complexe d'Œdipe, les quatre tendances qu'il comporte se grouperont de telle sorte qu'une identification au père et une identification à la mère en résultent : l'identification au père conservera l'objet maternel du complexe positif et remplacera en même temps l'objet paternel du complexe inversé ; ceci vaudra de façon analogue pour l'identification à la mère. Dans la mesure plus ou moins forte des deux identifications se reflétera l'inégalité des deux dispositions sexuelles »<sup>245</sup>.

#### **Ib.4 Querelles et fin de la relation :**

Avant de décrypter ce parcours du rapport sexuel chez Freud, et de voir comment il va s'en détacher aux alentours des années trente, il nous faut tout d'abord terminer notre lecture de la relation Freud – Fließ. Ainsi après avoir écrit à son ami qu'il le suivait peu ou prou concernant la bisexualité, Freud va même, alors que leur relation est en train de perdre l'amitié qui la soudait, et où l'on sent que la rupture est imminente, jusqu'à proposer à Fließ l'écriture d'un livre commun. Là encore, il est possible de penser que Freud propose de rendre à Fließ ce qui lui appartient. Cependant, les termes qu'utilise Freud signalent davantage une séparation, avec une éventuelle participation du médecin berlinois, due uniquement à la volonté du viennois :

« et maintenant, passons à la question principale ! Pour autant que je puisse en juger, mon prochain travail s'appellera *De la Bisexualité humaine*. Il attrapera le problème à la base et contiendra tout ce qu'il sera possible de dire sur ce sujet, les choses ultimes

---

<sup>244</sup> Comme nous avons tenté de le montrer, la conception de l'Eros du poète et celle du philosophe sont pour Freud identiques. Celles-ci venant pour ce dernier confirmer l'idée d'un-Tout. Pour nous en convaincre, il nous semble pouvoir citer ce passage de 1920 : « C'est ainsi que la libido de nos pulsions sexuelles coïnciderait avec l'Eros des poètes et des philosophes qui maintient la cohésion de tout ce qui vit », in *Au-delà du principe de plaisir*, p. 109.

<sup>245</sup> S. Freud, *Le moi et le ça*, p. 274.



et les plus profondes. Pour le moment, je ne dispose que d'un seul élément, le principe fondamental. Ce dernier repose, comme je le crois depuis longtemps, sur l'idée que le refoulement, mon problème crucial, n'est possible que du fait d'une réaction entre deux courants sexuels. Il me faudra six mois environ pour rassembler mes matériaux et j'espère bien découvrir que le travail est réalisable. Il faudra ensuite que j'aie avec toi un long et sérieux entretien. L'idée elle-même vient de toi (...). Peut-être aurai-je d'autres idées encore à t'emprunter, peut-être mon honnêteté me forcera-t-elle à te prier de signer avec moi ce travail. En ce cas, la partie anatomico-biologique, si restreinte chez moi, s'élargirait, et je me réserverais d'étudier l'aspect psychique de la bisexualité et de traiter des névroses »<sup>246</sup>.

On le voit, il s'agit moins d'une collaboration que d'une proposition de participation, liée à une dette d'un côté et à un intérêt scientifique de l'autre. C'est effectivement sur ce point-là, l'anatomo-physiologie, que réside alors l'intérêt de Freud pour Fließ. Déjà en 1896, le 30 Juin, lui écrivait-il que

« peut-être vas-tu me procurer le terrain physiologique solide sur lequel je pourrai établir mes faits sans chercher à les expliquer par la psychologie »<sup>247</sup>.

De la même manière écrivait-il à Fließ, le 23 Mars 1900, que ses découvertes biologiques réveillaient chez lui un fort sentiment de jalousie. C'est d'ailleurs l'une des excuses que Freud mettra en avant pour refuser une rencontre proposée par Fließ. Alors qu'ils se sont éloignés, cette proposition sans suite paraît être une dernière tentative pour éviter la rupture définitive. L'intérêt biologique réitéré sonne ici comme un prétexte bien que Porge nous informe que du fait de ses récents développements, la biologie reste encore totalement à construire. Ce qui fait que Freud cherchera toujours à asseoir sa théorisation métapsychologique sur des fondements organiques<sup>248</sup>. Il est vrai que nous pourrons voir par la suite le lien de Freud à la biologie, particulièrement à l'anatomie. Voir comment celle-ci circule tout au long de sa doctrine. Mais nous verrons aussi qu'elle viendra permettre des interprétations différentes entraînant un changement de son statut, selon les époques où Freud écrit.

---

<sup>246</sup> S. Freud, *La naissance de la psychanalyse*, p. 297.

<sup>247</sup> *Ibid.*, p. 150, cf. Aussi la lettre du 12.06/1897, p. 187.

<sup>248</sup> E. Porge, *Vol d'idées ?*, p. 10.

Mais, pour en revenir à la question qui nous intéresse ici, c'est ensuite, dans sa lettre du 19 Septembre 1901, que Freud règle définitivement ses comptes avec Fließ. Au sujet de la bisexualité certes, mais aussi des périodes ;

« tu sais que je ne suis nullement doué pour les mathématiques et que je n'ai aucune mémoire des chiffres et des mesures ; peut-être est-ce cela qui t'a donné l'impression que je n'attachais nulle importance à ce dont tu me faisais part (...). Un ami qui a le droit de contredire et qui, vu son incompetence, ne saurait être très dangereux, devrait conserver sa valeur aux yeux de quelqu'un qui explore des chemins enténébrés (...). Le seul passage qui me heurte dans ta lettre est celui où tu établis un rapport entre ma thérapeutique et mon exclamation : "tu mines la valeur de mes découvertes" »<sup>249</sup>.

Freud fait ici référence à leur rencontre à Achensee, en juillet 1900, qui constitue leur dernière rencontre. Fließ raconte plus tard ce qui a causé cette dispute. Tandis que Freud parlait d'un cas, Fließ a tenté de lui montrer que la théorie des périodes pouvait expliquer, comprendre ce cas, et donc que cette approche était plus efficace que celle préconisée par Freud. Fließ évoque certes l'animosité de Freud à son égard, mais aussi une tentative d'assassinat sur sa personne par le psychanalyste<sup>250</sup>. Freud poursuit sa lettre du 19 Septembre 1901, en demandant à Fließ pour quoi ou qui continuer d'écrire, puisqu'il a perdu en lui, son unique public. La suite de la lettre revient sur leurs incompréhensions au sujet de la bisexualité. Freud s'y positionne comme contrit d'avoir pu laisser penser que la découverte pouvait lui appartenir. Il rappelle ainsi à Fließ ce passage de *Psychopathologie de la vie quotidienne*, qui vient de paraître, et qui lui attribue cette paternité.

Cette lettre est la dernière faisant mention de leur travail commun sur la bisexualité. D'autres suivront, mais viendront s'insérer dans l'affaire de plagiat, constituant alors une série de règlements de comptes.

## **Iib.5 L'appropriation de la bisexualité par Freud :**

Si ce travail, cet ouvrage commun sur la bisexualité n'est jamais paru, n'a jamais été écrit, il n'en reste pas moins que cette dernière s'avère très présente dans le corpus des travaux de

---

<sup>249</sup> S. Freud, *La naissance de la psychanalyse*, p. 299.

<sup>250</sup> E. Porge, *Freud Fließ, Mythe et chimère de l'auto-analyse*, p. 35.

Freud. Ainsi, comme nous l'avons vu, s'il ne l'évoque pas directement dans l'ouvrage *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Freud y fait effectivement référence à Fließ. En tout cas dans la première édition. Il en va de même dans un autre ouvrage de Freud quelques années plus tard, à savoir dans les *Trois essais sur la théorie sexuelle* : seule l'édition de 1905 précise au milieu de cette phrase, la référence à Fließ :

« depuis que j'ai eu connaissance de la thèse de la bisexualité [c'est ici que la note de bas de page précise que dans la première édition, Freud avait indiqué « grâce à Fließ »], je tiens ce facteur pour déterminant dans ce domaine et je pense que si l'on ne tient pas compte de la bisexualité, on ne parviendra guère à comprendre les manifestations sexuelles qui peuvent effectivement être observées chez l'homme et chez la femme »<sup>251</sup>.

Pourtant, on trouve dans les éditions ultérieures des *Trois essais sur la théorie sexuelle*, des ajouts en note, des références à Fließ. Comme déjà signalé, notre propos n'est pas de relever toutes les occurrences, toutes les mentions de Fließ par Freud, dans les écrits post-rupture, mais plutôt de saisir comment la référence à Fließ vient s'inscrire dans ses travaux. Dit autrement, voir comment Freud s'arrange pour se distinguer de la théorisation fliessienne ; cela lui permettant, c'est notre hypothèse ici, de rompre en même temps avec le référent biologique.

Or ce passage d'une approche par la biologie à une approche par le psychologique n'est pas évident chez Freud. Disons, afin d'être plus clairs, qu'il ne se fait pas aisément. On trouve en effet, selon les époques où il écrit, des moments où émerge la nécessité de se dégager de cette référence biologique, tandis qu'à d'autres instants, il est possible de ressentir le besoin de s'y rattacher. Ainsi, si dans la troisième préface des *Trois essais à la théorie sexuelle*, en 1915, Freud écrit d'une manière assurée :

« mais je n'avais aucune raison de me laisser déconcerter lorsque, sur certains points importants, la méthode psychanalytique conduisait à des perspectives et à des résultats qui s'écartaient considérablement de ceux qui se fondaient amplement sur la biologie »<sup>252</sup>,

---

<sup>251</sup> S. Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, p. 162.

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 30.

cela ne l'empêche pas de l'être beaucoup moins, au risque de se contredire et de perdre en clarté, dans un autre texte, écrit l'année précédant cette troisième préface :

« troisièmement, l'on doit se rappeler que toutes nos conceptions provisoires, en psychologie, devront un jour être placées sur la base de supports organiques. Il semble vraisemblable qu'il y ait des substances déterminées et des processus chimiques [on trouve là le vocabulaire qu'il utilisera encore, comme nous l'avons vu, six ans plus tard dans *Au-delà de principe de plaisir*], qui produisent les effets de la sexualité et permettent la continuation de la vie de l'individu dans celle de l'espèce. Nous tenons compte de cette vraisemblance en remplaçant ces substances chimiques déterminées par des forces psychiques déterminées »<sup>253</sup>.

Et il poursuit en mettant en avant son effort de faire de la psychanalyse un domaine de pensée distinct de la biologie :

« comme précisément, je me suis en général efforcé de maintenir à distance de la psychologie tout ce qui lui est hétérogène, et même la pensée biologique, je veux avouer ici expressément que l'hypothèse des pulsions du moi et des pulsions séparées, et donc la théorie de la libido, repose pour une très petite part sur un fondement psychologique et s'appuie essentiellement sur la biologie. Je serai donc assez conséquent aussi pour laisser tomber cette hypothèse, si émanant du travail psychanalytique lui-même, une autre présupposition se donnait comme mieux utilisable »<sup>254</sup>.

Il nous faut donc à présent aller voir comment Freud règle ses comptes avec ou à la biologie dans sa théorisation sur le développement psychique du garçon et de la fille. Comment il

---

<sup>253</sup> S. Freud, *Pour introduire le narcissisme*, p. 86. A noter que l'on retrouve cela ailleurs et plus tard, par exemple en 1926, dans *La question de l'analyse profane* : celui-ci y montre qu'il n'est pas nécessaire d'être médecin pour être analyste, que le médecin doit justement se départir de son savoir médical en analyse, que lui-même n'a pas eu recours une seule fois à ce savoir. Mais il écrit en Postface en 1927 : « ce qui n'empêche pas qu'on ait le droit d'exiger qu'ils [les analystes à formation médicale] ne substituent pas leur formation préalable à la formation complète, qu'ils surmontent l'attitude unilatérale favorisée par l'enseignement à l'Ecole de médecine, et qu'ils résistent à la tentation de flirter avec l'endocrinologie et le système nerveux autonome là où il s'agit d'appréhender des faits psychologiques. Par ailleurs je m'attends, moi aussi, à ce que tous les problèmes qui ont trait aux relations entre des phénomènes psychiques et leurs fondements organiques, anatomiques et chimiques, ne puissent être abordés que par des personnes ayant étudié les uns et les autres, c'est-à-dire des analystes médecins », p. 281. Ainsi Freud rattache-t-il ici les phénomènes psychologiques, ce qu'il évoque à plusieurs reprises en évoquant la névrose, et la biologie : « étant donné la dépendance intime qui existe entre les choses que nous scindons en corporelles et psychiques, on peut prévoir qu'un jour viendra où des chemins s'ouvriront à la connaissance et, espérons-le, aussi à la pratique, menant de la biologie des organes et de la chimie au domaine des manifestations des névroses » p. 191. Nous pouvons donc lire ici le biologique comme roc, que Freud reprendra en 1937.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 86.

arrive à postuler à certains moments, qu'il n'y a pas de différence, et à d'autres qu'il y en a, de telle sorte que toute comparaison soit rendue caduque. Mais aussi constater, que souvent c'est ce point précis qui vient poser problème dans sa théorisation. Ainsi, nous allons tenter de lire comment il passe d'une différence de degrés entre garçons et filles, à une différence de nature. Dit autrement, comment une approche différentialiste fondée sur la nature, la biologie, vient d'abord remplacer une perspective homologique de la différence, fondée sur une logique du cosmos, avant elle-même d'être remplacée par une conception "psychologique", ouvrant alors la perspective de ce qu'on pourra alors, avec lui, nommer des positions subjectives relativement au sexe. Nous verrons aussi que dans ce parcours au travers de la doctrine freudienne, se dessine ou s'introduit l'option d'un non-rapport entre les sexes, laissant de côté le postulat d'une complémentarité entre eux. Enfin, nous serons aussi attentifs à la manière dont Freud organise sa construction, c'est-à-dire, comment il construit sa théorisation du développement psychique de la fille à partir de celle du garçon, comme l'indiquait en 1979, Colette Chiland :

« Freud n'a réussi à définir la féminité que du point de vue de l'homme »<sup>255</sup>.

### **IIC Bisexualité et différence des sexes, retour sur quelques textes de Freud :**

Si l'on suit les travaux de Marie-Christine Hamon<sup>256</sup>, on peut s'attacher ou s'accorder à cette idée, que concernant la femme, il y eut trois périodes chez Freud. Une première qui va jusque 1920 à peu près où Freud semble avoir une position certaine, sûre, quant à la question du développement psychique de la fille. La seconde irait de 1923 à 1925, où il semble douter du fameux *penisneid* mis en avant durant la première période. Enfin la troisième, qui s'étend de 1925 à 1931 où Freud pose avec une certaine fermeté que ce n'est que par rapport à la mère et non plus par rapport au père que la position féminine s'oriente.

---

<sup>255</sup> C. Chiland, *Réflexions d'une psychanalyste en 1979 sur la sexualité féminine*, p. 345.

<sup>256</sup> M.C. Hamon, *Pourquoi les femmes aiment-elles les hommes ? Et non pas plutôt leur mère*, p. 7.

### **Ic.1 Un organe pour deux sexes :**

Nous allons donc commencer par ce qu'il écrit en 1905, dans les *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Dans un chapitre consacré aux métamorphoses de la puberté, Freud intègre une partie traitant de la différenciation de l'homme et de la femme. Il est alors possible d'y lire que

« l'activité autoérotique des zones érogènes est la même pour les deux sexes et, en raison de cette concordance, la possibilité d'une différence des sexes, telle que celle qui se met en place après la puberté, est supprimée pour la durée de l'enfance. Eu égard aux manifestations sexuelles autoérotiques et masturbatoires, on pourrait formuler la thèse suivante : la sexualité des petites filles a un caractère entièrement masculin »<sup>257</sup>.

Et, plus loin, concernant les zones directrices chez l'homme et chez la femme :

« chez l'enfant de sexe féminin la zone érogène directrice est située au clitoris ; elle est donc homologue à la zone génitale masculine du gland »<sup>258</sup>.

Ainsi, voit-on se profiler une homologie fondée sur une différence de degrés ainsi que l'énonce Le Gaufey :

« pénis=clitoris. Survient alors *chez la fille* la reconnaissance d'une *différence de degré* : ce n'est pas autre chose, c'est la même chose (organe érectile générateur de plaisir) en plus petit »<sup>259</sup>.

Et, pour faire fonctionner cette homologie, Freud fait du petit garçon le point de référence, l'étalon à partir duquel se construit sa théorisation, cela en s'appuyant, indique-t-il, sur tout ce que son expérience a pu lui apporter. Cependant, dans une note ajoutée à son ouvrage en 1915, Freud donne une définition bien plus précise de ce qu'il entend par masculin et féminin. Cette note est longue et reprise sur certains points dans un ouvrage qui paraît en 1929, *Malaise dans la civilisation*. Cette note vise à distinguer les registres biologiques, sociologiques et psychanalytiques du masculin et du féminin :

---

<sup>257</sup> S. Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, p. 161.

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 162.

<sup>259</sup> G. Le Gaufey, *La fabrique du sexe*, Thomas Laqueur, p.195.

« il est indispensable de se rendre compte que les concepts de "masculin" et de "féminin", dont le contenu paraît si peu équivoque à l'opinion commune, font partie des notions les plus confuses du domaine scientifique et comportent au moins trois orientations différentes »<sup>260</sup>.

Ainsi, la psychanalyse se réfère-t-elle au couple activité-passivité, la biologie permet, elle, la distinction par la présence de spermatozoïdes ou d'ovule, tandis que la sociologie relève quant à elle de l'observation au quotidien. D'une telle répartition, Freud tire la conclusion suivante :

« il en résulte pour l'être humain, qu'on ne trouve de pure masculinité ou féminité ni au sens psychologique, ni au sens biologique. Chaque individu présente bien plutôt un mélange de ses propres caractères sexuels biologiques et de traits biologiques de l'autre sexe et un amalgame d'activité et de passivité, que ces traits de caractère psychiques dépendent des caractères biologiques ou qu'ils soient indépendants »<sup>261</sup>.

Il se fait plus précis en 1929, dans la note ci-avant évoquée, en énonçant clairement la prédisposition bisexuelle, mais en faisant de cette prédisposition une sorte d'entité totalisante de l'individu, comme il pouvait le faire en Août 1899 en s'adressant à Fließ :

« l'individu correspond à une fusion de deux moitiés symétriques dont, selon le point de vue de bien des chercheurs, l'une est purement masculine, l'autre féminine. Il est tout aussi possible que chaque moitié ait été à l'origine hermaphrodite »<sup>262</sup>.

Mais ce qu'il indique aussi plus précisément, est que cette version de la bisexualité, si elle est repérable pour la biologie, vient se compliquer concernant la psychanalyse et par conséquent complexifier sa théorisation, en faisant que l'activité ne coïncide pas exclusivement avec la masculinité et la passivité avec la féminité.

Par ailleurs, s'il la laisse finalement de côté, nous voyons que Freud prend en compte, en évoquant la sociologie, ce qui n'est, comme nous le verrons dans la troisième partie de ce travail, pas encore développé en ces termes, à savoir le genre. On remarque de plus ici, que pour Freud, le sociologique ne semble pas présenter l'ambiguïté dont sont victimes les deux

---

<sup>260</sup> S. Freud, *Ibid.*, p. 161.

<sup>261</sup> *Ibid.*, p. 162.

<sup>262</sup> S. Freud, *Malaise dans la civilisation*, p. 48.

autres domaines. Pourtant à lire les travaux de Jacques Le Rider, selon qui la modernité induit une crise et une déconstruction du masculin<sup>263</sup>,

« l'époque 1900 est vécue par ses contemporains comme l'effondrement des valeurs traditionnellement "viriles", des certitudes masculines, qui cèdent la place à des sous-ensembles flous, à des rôles sexuels redistribués, à une véritable anarchie du masculin/féminin, où il semblerait bien que la féminité marque des points »<sup>264</sup> ;

on pourrait donc s'attendre à ce que Freud fasse part de cette crise au point de vue sociologique. Et c'est ce qu'il fait, discrètement, en 1908. A ce propos, Chiland dans une critique terminologique, une critique de traductions de Laplanche, en arrive à écrire ceci qui nous paraît contestable :

« ...comme si Freud ne parlait qu'en termes de genre, alors qu'il ne pense en fait qu'en termes de sexe et de sexualité ; (...). L'identité au sens de l'identité personnelle aussi bien que le genre sont étrangers à Freud. Il n'y a qu'un mot allemand pour dire sexe et genre : *Geschlecht*. S'il avait voulu distinguer le sexe et le genre, Freud aurait dû inventer un néologisme, ce qu'il n'a pas fait, il n'en avait sans doute pas besoin »<sup>265</sup>.

Or, outre la référence à la sociologie dans la note de 1915 précédemment citée, Freud fait effectivement une référence indirecte à ce que nous appellerions aujourd'hui le genre, notion qui n'existait certes pas à l'époque. Ce texte vient peu de temps après les *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Freud y indique bien que c'est relativement au garçons que les informations qu'il va apporter sont produites :

« des circonstances externes et internes défavorables font que les informations dont je vais faire état portent principalement sur l'évolution sexuelle d'un seul sexe, à savoir le sexe masculin »<sup>266</sup>.

On retrouve donc ici la référence déjà mentionnée dans son ouvrage de 1905 à son expérience personnelle. Il poursuit ainsi son propos :

« si nous pouvions renoncer à notre condition corporelle, et purs êtres pensants venant par exemple d'une autre planète, saisir les choses de cette terre d'un regard neuf, rien

---

<sup>263</sup> J. Le Rider, *Modernité viennoise et crises de l'identité*, p. 118.

<sup>264</sup> J. Le Rider, *Misères de la virilité à la belle époque, Autour d'Otto Weininger*, p. 128.

<sup>265</sup> C. Chiland, *Nouveaux propos sur la construction de l'identité sexuée*, p. 108.

<sup>266</sup> S. Freud, *Les théories sexuelles infantiles*, p.16.



ne frapperait plus peut-être notre attention que l'existence de deux sexes parmi les êtres humains qui, par ailleurs si *semblables*, accentuent pourtant leur différence par les signes les plus extérieurs. Or, il ne semble pas que les enfants choisissent eux aussi ce fait fondamental comme point de départ de leurs recherches sur les problèmes sexuels »<sup>267</sup>.

Il est possible que par ce *si semblables*, inscrit en italiques dans le texte, Freud vienne évoquer cette crise identitaire dont parle Le Rider. Mais ce *semblables* vient ici faire référence au biologique et probablement au psychologique. C'est justement par l'intervention du sociologique, qu'il est possible, d'après Freud de saisir la différence.

Ce qui nous paraît aussi intéressant à relever ici, c'est donc que le problème premier pour les enfants, selon Freud, n'est donc pas la différence des sexes, mais plutôt le problème de la conception, de l'origine<sup>268</sup>. Il poursuit cette investigation des théories sexuelles infantiles en notant que

« sont négligées les différences entre les sexes, négligences dont nous avons souligné dès le départ qu'elle était caractéristique de l'enfant. Cette théorie consiste à attribuer à tous les êtres humains, y compris les êtres féminins, un pénis comme celui que le petit garçon connaît à partir de son propre corps »<sup>269</sup>.

Ainsi ce qui paraît travailler au premier chef est la question des origines. Or Freud revient quelques années plus tard, en note de bas de page d'un texte, sur ce point :

« je pensais que l'intérêt sexuel des enfants n'est pas éveillé comme celui de ceux qui approchent de la maturité par la différence entre les sexes, mais plutôt qu'il est excité par le problème de l'origine des enfants. Cela, pour la petite fille tout au moins, n'est sûrement plus pertinent ; chez le garçon il en ira parfois ainsi, parfois autrement, ou bien pour les deux sexes, ce seront les occasions dues au hasard qui décideront »<sup>270</sup>.

Or, comme nous le verrons plus loin, il n'est pas anodin, il n'est pas du au hasard qu'une telle note, pour le moins obscure, troublante (au sens de qui apporte la confusion) et laissant dans

---

<sup>267</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>268</sup> Un an plus tôt, dans un autre texte, Freud inversait cette hiérarchisation des interrogations infantiles, in, *Les explications sexuelles données aux enfants*, p. 10.

<sup>269</sup> S. Freud, *Les théories sexuelles infantiles*, p. 19.

<sup>270</sup> S. Freud, *Quelques conséquences psychiques de la différence anatomique entre les sexes*, p. 127.

l'indécision la plus totale, apparaisse dans ce texte de 1925. Nous tenterons en effet de montrer en quoi ce texte constitue un point de bascule dans la construction théorique de Freud sur ce sujet. Ce que l'on constate aussi, c'est que Freud fait fonctionner les théories sexuelles infantiles de la même manière qu'il construit sa doctrine : pour les enfants, il n'y a qu'un seul sexe<sup>271</sup>. De cette manière, Freud, et ce jusqu'en 1925, fait fonctionner garçons et filles, de la même façon, en symétrique.

La même année, Freud écrit un texte qui vient selon Assoun constituer un tournant dans la théorisation freudienne. Par ce texte, *Les fantasmes hystériques et leur relation à la bisexualité*, Freud viendrait rompre avec l'organologie de Fließ. La bisexualité se trouverait alors complexifiée, car elle ouvrirait à une problématisation psychologique<sup>272</sup>. Après avoir révélé que les fantaisies diurnes des hommes et des femmes différaient, Freud en arrive à proposer neuf formules clarifiant la nature des symptômes hystériques. Or, sa neuvième formule pose qu'un

« symptôme hystérique est l'expression d'une part d'un fantasme sexuel inconscient masculin, d'autre part d'un fantasme sexuel inconscient féminin. (...) La signification bisexuelle des symptômes hystériques, démontrables dans des cas d'ailleurs nombreux, est certainement une confirmation intéressante de ce que j'ai avancé<sup>273</sup>, à savoir que la constitution supposée bisexuelle de l'être humain se laisse saisir avec une particulière clarté par l'analyse des psychonévroses »<sup>274</sup>.

---

<sup>271</sup> Son texte laisse indécidable cette question de savoir ce qui permet à l'enfant de saisir la différence des sexes. Si auparavant, l'enfant ne voit aucune différence et qu'il voit comme le dit Freud, une fille qui ne l'a pas, ce qu'il voit alors, n'est pas une fille, sauf anachronisme de notre part, mais un être semblable, « si semblable » à lui, qui ne l'a pas. Cette différence remarquée n'introduit pas la connaissance de l'existence de deux sexes. Ainsi, nous verrons que lorsque Freud écrit : « quand le petit garçon voit les parties génitales d'une petite sœur, ses propos montrent que son préjugé est déjà assez fort pour faire violence à sa perception ; au lieu de constater le manque du membre, il dit régulièrement en guise de consolation et de conciliation : c'est que le...[fait pipi dirait le petit Hans] est encore petit ; mais quand elle sera plus grande, il grandira bien », (in *Les théories sexuelles infantiles*, p. 19), il laisse entendre par l'utilisation du « elle », que l'enfant ne connaît qu'*a-posteriori* l'absence de pénis comme critère de différenciation des sexes. Autrement dit sur quoi se base l'enfant avant cela pour dire il ou elle ? Le petit Hans est en mesure de penser en termes de vivant/inanimé, il ne comprend alors pas que cette distinction origine celle du homme/femme et non simplement celle du homme/non – homme, in *Analyse d'une phobie chez un petit garçon de 5 ans (le petit Hans)*, p. 96.

<sup>272</sup> P.L. Assoun, *Leçons psychanalytiques sur Masculin et Féminin*, p. 22.

<sup>273</sup> Freud fait ici référence aux *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Or, il dira l'inverse en 1929 : « La doctrine de la bisexualité demeure encore dans une grande obscurité et nous ne pouvons en psychanalyse que ressentir comme une grave perturbation le fait qu'elle n'ait pas trouvé encore de connexion avec la doctrine des pulsions », (in *Malaise dans la civilisation*, p. 49).

<sup>274</sup> S. Freud, *Les fantasmes hystériques et leur relation à la bisexualité*, pp. 154-155.

## **Ic.2 Garçon – fille et positions :**

Cependant, s'il est vrai que cette proposition faisant du symptôme un indicateur, un traducteur de la prédisposition bisexuelle, illisible, accessible jusque-là uniquement par l'anatomie, rien ne dit que Freud ne continue pas de faire fonctionner la notion de quantité et l'homologie. Selon nous, le tournant, de ce point de vue, se situe ailleurs dans les textes de Freud. En 1919, dans l'article, « *Un enfant est battu* », *contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles*, où il déploie en trois temps le fantasme ci-avant mentionné, il apparaît que l'analogie pose problème et est mise à mal. Considérant la troisième phase, celle que la/le patient fournit à l'analyste et qui constitue le titre de cet écrit, Freud en arrive à constater que pour cette phase, les enfants battus, sont quel que soit le sexe de celui qui fantasme, des garçons. Il commente cet élément dans le paragraphe qui suit :

« ce trait ne s'explique pas d'une manière intelligible par une quelconque concurrence des sexes, car alors dans les fantasmes des garçons, il devrait y avoir beaucoup plus de filles battues ; il n'a rien à voir non plus avec le sexe de l'enfant haï de la première phase<sup>275</sup>, mais il se réfère à un processus qui, chez les filles introduit des complications. Lorsqu'elles se détournent de l'amour génital incestueux pour le père, les filles rompent le plus facilement du monde avec leur rôle féminin, donnent vie à leur "complexe de virilité" (Van Ophuijsen), et désormais ne veulent être que des garçons. C'est pourquoi les souffre-douleur qu'elles se donnent comme substituts sont aussi des garçons »<sup>276</sup>.

Ainsi, ce que formule Freud ici, c'est que la fille de la troisième phase en est à sa phase de complexe de masculinité. Et la référence à Johan H.W. Ophuijsen n'est pas ici anodine. Dans une conférence intitulée *Contribution au complexe de masculinité chez la femme*, donnée le 23 Juin 1917 devant l'association hollandaise de psychanalyse, et publiée la même année, ce dernier vient renforcer l'analogie entre le garçon et la fille, entre le pénis et la clitoris, par l'introduction de l'érotisme urétral. Ainsi l'objectif de son intervention est-il de faire ressortir le

---

<sup>275</sup> Le père bat l'enfant haï par moi.

<sup>276</sup> S. Freud, « *Un enfant est battu* », *Contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles*, p. 231.

« lien étroit entre le complexe de masculinité, la masturbation clitoridienne infantile et l'érotisme urétral »<sup>277</sup>.

Thèse qui selon nous, renvoie directement au postulat galénique du pénis inversé : Freud inscrit donc son texte dans une telle référence et poursuit en cherchant à faire fonctionner l'analogie. Or, il indique ici un fait intéressant, à savoir qu'ayant un matériel non favorable, autrement dit disposant de peu de cas de garçons, il n'a pu aller aussi loin dans la connaissance des fantasmes de fustigation des garçons que des filles. Ce fait nous paraît intéressant, car c'est aussi ce qu'il va avancer en 1925 pour constater que l'analogie ne fonctionne plus. C'est ce qui se passe effectivement dans le texte de 1919. La fille devient le point de vue à partir duquel Freud tente de poser de la théorie sur le fantasme du garçon. Et pourtant,

« on comprend que je me suis attendu à une parfaite analogie entre les circonstances qu'on rencontre chez les filles et celles qu'on rencontre chez les garçons, dans le fantasme desquels on aurait dû trouver la mère à la place du père. Cette attente parut même se confirmer, car le fantasme du garçon considéré comme correspondant à celui de la fille avait pour contenu "être battu par la mère (plus tard, par une personne substitutive)" »<sup>278</sup>.

Freud cherche donc à faire de la correspondance complète entre le fonctionnement des garçons et des filles. Mais en vain :

« l'attente d'un parallélisme complet était donc déçue »<sup>279</sup>.

Freud poursuit l'article en mentionnant à plusieurs reprises la nécessité d'arrêter l'analogie ou la similitude entre fantasme du garçon et fantasme de la fille. Il introduit alors une distinction fondamentale qui ne sera pas reprise tout de suite dans les textes ultérieurs. Freud distingue en effet l'identité (garçon-fille) de la position (masculine-féminine). Il passe donc d'une logique suivant laquelle la théorie sur la fille s'élabore à partir de celle du garçon, à une perspective où la position masculine se trouve mise en tension avec la position féminine. Ainsi, le fantasme pris au même titre que le symptôme hystérique en 1908, c'est-à-dire comme

---

<sup>277</sup> J.H.W. Van Ophuijsen, *Contribution au complexe de masculinité chez la femme*, p. 26.

<sup>278</sup> S. Freud, *Ibid.*, p. 236.

<sup>279</sup> *Ibid.*, p. 236.

formation de l'inconscient, vient révéler le fondement bisexuel de chacun. Et, ce que Freud met en jeu au travers de ce fantasme n'est autre que la question des identifications :

« le fantasme de fustigation du garçon est donc dès le début un fantasme passif, effectivement issu de la position féminine à l'égard du père. Et il correspond aussi bien que le fantasme féminin (celui de la fille) au complexe d'Œdipe, seulement le parallélisme auquel nous nous attendions doit être abandonné pour une similitude d'une autre sorte : *dans les deux cas le fantasme de fustigation dérive de la liaison incestueuse au père* »<sup>280</sup>.

On peut s'arrêter un instant pour noter que cette question de l'identification et de la position, Freud l'a déjà abordée un an plus tôt dans sa célèbre étude de cas, *Extrait de l'histoire d'une névrose infantile, L'homme aux loups*. Freud s'interroge alors sur la question de l'identification de l'homme aux loups à sa mère. Il précise :

« l'organe par lequel l'identification à la femme, l'attitude homosexuelle passive envers l'homme pourrait s'exprimer, était celui de la zone anale »<sup>281</sup>.

Ainsi, par référence à l'intestin, à la *vieille théorie cloacale*, par métaphore avec la pénétrabilité de la femme, Freud en arrive à parler d'attitude féminine liée à la passivité. Et c'est exactement ce lien qu'il nous apparaît possible de lire, entre la position ou l'attitude féminine et la passivité, dans les lignes ci-avant reproduites. En effet, bien qu'il marque par la précision entre parenthèses « fantasme féminin (celui de la fille) » la distinction qu'il opère alors entre ces deux notions, impliquant par là que féminin n'est pas fille, Freud entre ici en contradiction avec ce qu'il ajoutait en 1915 en note de ses *Trois essais sur la théorie sexuelle*, mais qu'il reprendra aussi en 1920 dans l'article *Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine* :

« la psychanalyse est sur le même terrain que la biologie en ceci qu'elle prend comme hypothèse une bisexualité originaire de l'individu humain (et animal). Quant à l'essence de ce que, au sens conventionnel ou au sens biologique, on nomme "masculin" et "féminin", la psychanalyse ne peut l'élucider ; elle reprend à son compte les deux concepts et les met à la base de ses travaux. Si l'on tente de les ramener à des principes plus originaires, la masculinité se volatilise en activité [à entendre comme

---

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 238.

<sup>281</sup> S. Freud, *Extrait de l'histoire d'une névrose infantile, L'homme aux loups*, p. 383.

pulsion à but actif] et la féminité en passivité [comme pulsion à but passif], ce qui est trop peu »<sup>282</sup>.

Ainsi décline-t-il ici, en les distinguant, les éléments suivants : l'activité ne recouvre pas le masculin, la passivité n'est pas tout le féminin. Mais aussi, le masculin n'est pas que le garçon, tandis que le féminin ne concerne pas que la fille. Il nous faudra donc prendre note de cette distinction pour poursuivre notre démonstration.

Pour revenir au texte qui nous intéresse ici, « *Un enfant est battu* », Freud prolonge son analyse en dépliant des différences et ressemblances quant aux positions du garçon et de la fille dans les trois temps du fantasme, par conséquent, au jeu des identifications au sein de ces trois temps. Freud est alors conduit à émettre une critique ou à discuter les conceptions de Fließ, à propos d'un sujet déjà abordé par Freud. Mais ce dernier ne nomme pas Fließ, au contraire il le maintient dans l'anonymat,

« la première de ces théories est anonyme ; elle m'a été exposée il y a des années par un collègue avec lequel j'étais alors ami »<sup>283</sup> ;

tandis qu'en 1937, dans son texte *L'analyse avec fin, l'analyse sans fin*, il nomme directement son ancien ami :

« comme on le voit d'après ce qui précède, c'est dans les deux cas, ce qui concerne le sexe opposé qui succombe au refoulement. J'ai déjà mentionné ailleurs [dans "*un enfant est battu*" en l'occurrence, et particulièrement le passage auquel nous nous référerions à l'instant] que ce point de vue me fut en son temps exposé par Wilhelm Fließ, qui était enclin à voir dans l'opposition des sexes la cause véritable et le motif originaire du refoulement. Je ne fais que réitérer [sa position dans le texte de 1919 est effectivement celle-là] mon désaccord d'autrefois en refusant de sexualiser de cette manière le refoulement et donc de lui donner un fondement biologique et non pas seulement psychologique »<sup>284</sup>.

---

<sup>282</sup> S. Freud, *Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine*, p. 270.

<sup>283</sup> S. Freud, « *Un enfant est battu* », *Contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles*, p. 240.

<sup>284</sup> S. Freud, *L'analyse avec fin, l'analyse sans fin*, p. 267. Jean Allouch note à propos de ce passage de Freud que, « ... Freud ne se contente pas de dire que les sexes sont deux mais ajoute, toujours dans ce texte, qu'ils sont "opposés". Ce qui est bien un rapport (...). Le texte de Freud est donc aussi très clair sur un motif important ayant favorisé ce ratage, à savoir la fliesséenne bisexualité, que tout un courant contemporain de l'analyse et hors l'analyse porte désormais aux nues, jusqu'à l'élever, à l'occasion, au rang d'un nouveau sexe, un troisième, le bi.

Freud le dit donc clairement, sa tentative est bien de construire une doctrine fondée non plus avec comme référent l'anatomo-biologique, mais bien le psychologique. Cependant, comme nous le voyons, les allers-retours entre ces deux versants restent présents chez lui, puisqu'il finit ce même texte de 1937 par sa célèbre référence au roc d'origine, en traitant de l'envie du pénis et du refus de la féminité : il annonce d'abord au sujet de ces deux points :

« les deux thèmes sont liés à la différence des sexes ; l'un est tout aussi caractéristique de l'homme que l'autre de la femme. Malgré la différence de contenu, il y a là des correspondances évidentes »<sup>285</sup>,

puis,

« il ne peut pas en être autrement, car pour le psychique, le biologique joue véritablement le rôle du roc d'origine, sous-jacent. Le refus de la féminité ne peut évidemment rien être d'autre qu'un fait biologique »<sup>286</sup>.

Pourtant, nous allons voir que dans les textes qui vont suivre celui de 1919, Freud va tenter de marquer ses distances avec le fait biologique. Celles-ci ne vont pas apparaître immédiatement, bien que nous ayons déjà senti ce mouvement avec l'intégration de la position et de l'identification. Au moins deux textes précèdent, ou préparent le renforcement de ce mouvement et par conséquent ce point de bascule dans la théorisation freudienne, que nous avons situé en 1925.

Le premier de ces textes date de 1923 et vise à mettre en avant le primat du phallus pour les deux sexes. Dans ce texte-ci, il ne se démarque donc pas des textes précédents, étant donné qu'il continue de faire fonctionner l'existence de l'unique masculin. Mais ce qui ré-apparaît aussi est une construction théorique réalisée à l'aune du petit garçon, métaphoriquement au fonctionnement de celui-ci :

« le caractère principal de cette "organisation génitale infantile" est en même temps ce qui la différencie de l'organisation génitale définitive de l'adulte. Il réside en ceci que, pour les deux sexes, *un seul organe génital*, l'organe mâle, joue un rôle. Il n'existe donc pas un primat génital, mais un primat du *phallus*. Malheureusement nous ne

---

Cette bisexualité permet à Freud de faussement symétriser le cas de l'homme et celui de la femme », in *Le sexe du maître, l'érotisme d'après Lacan*, pp. 54-55.

<sup>285</sup> S. Freud, *L'analyse avec fin, l'analyse sans fin*, p. 266.

<sup>286</sup> *Ibid.*, p. 268.

pouvons décrire cet état de choses que chez l'enfant mâle ; la connaissance des processus correspondants chez la petite fille, nous fait défaut »<sup>287</sup>.

Freud s'engage alors dans une explication du passage de l'actif - passif au stade sadique anal, puis à la répartition organe génital mâle *versus* châtré au stade génital infantile. Pour ce dernier stade, nous retrouvons ce qui constituait le principe de la pensée galénique, où le femelle se lisait en négatif du mâle :

« il y a bien un masculin mais pas de féminin »<sup>288</sup>.

Le texte qui suit ce dernier texte dans le recueil *La vie sexuelle*, se trouve être *La disparition du complexe d'Œdipe*. Freud tente d'y associer la sortie du complexe d'Œdipe à la menace de castration. Ainsi, en trois articles, celui-ci, celui de 1925, *Quelques conséquences psychiques de la différence anatomique entre les sexes*, puis celui de 1931, *Sur la sexualité féminine*, Freud va s'attacher à problématiser la théorisation du complexe d'Œdipe par l'entremise de la castration. Dans *La disparition du complexe d'Œdipe*, il explique comment par la menace de castration, l'Œdipe en vient à disparaître chez le garçon. Et là encore, il interroge le *développement correspondant* chez la petite fille. Ici, c'est le matériel concernant la fille qui devient obscur et lacunaire. Il postule que la différence morphologique doit entraîner une différence dans le développement psychique. Ainsi, c'est par le complexe de masculinité que la différence essentielle (au sens de fondamentale, mais aussi de naturelle puisque premièrement morphologique) émerge : la fille accepte la castration et ne la craint pas comme le garçon. Freud indique alors :

« le complexe d'Œdipe de la fille est bien plus univoque que celui du petit porteur de pénis ; d'après mon expérience, il va rarement au-delà de la substitution à la mère et de la position féminine à l'égard du père »<sup>289</sup>.

Va alors s'établir l'équation symbolique pénis=enfant. Pourtant, c'est cette univocité chez la fille qui va être mise en cause dans le texte de 1925.

---

<sup>287</sup> S. Freud, *L'organisation génitale infantile*, p. 114.

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>289</sup> S. Freud, *La disparition du complexe d'Œdipe*, p. 121.



### **Ic.3 La bascule de 1925 :**

Ce texte, *Quelques conséquences psychiques de la différence anatomique entre les sexes*, vient rompre avec l'analogie entre garçon et fille. Comme en 1919, dans « *un enfant est battu* », nous retrouvons :

1. De l'inconnue au sujet du garçon.
2. Une tentative d'établir un contenu pour le garçon à partir de celui de la fille
3. Un arrêt de l'analogie.

Autrement dit, dans ces deux textes, Freud affirmant ne pas disposer de matériel concernant le garçon, se voit contraint d'inverser son mode de théorisation habituel, en faisant fonctionner la correspondance à partir de la fille. Ce que note Hamon :

« le renversement des proportions (...) suffit au déplacement de perspective. Le terme comparant est devenu le terme comparé. Ce qu'on croyait connaître, le garçon, recèle de l'inconnu. Ce qu'on croyait ne pas connaître n'était tout simplement pas reconnu »<sup>290</sup>.

Ce que précise Freud, en reprenant ses travaux précédents :

« lorsque nous avons étudié les premières configurations psychiques que prend la vie sexuelle chez l'enfant, nous avons toujours pris pour objet l'enfant de sexe masculin, le petit garçon. Nous pensions qu'il doit en aller de même pour les petites filles quoique d'une certaine manière différemment. On ne pouvait alors clairement constater où se révèle cette différence au cours du développement »<sup>291</sup>.

Et comme il le notera en 1931,

« nous avons bien renoncé depuis longtemps à nous attendre à un parallélisme étroit entre le développement sexuel masculin et féminin »<sup>292</sup>.

Puis :

« nous avons déjà reconnu aussi qu'une autre différence entre les sexes concernant la relation avec le complexe d'Œdipe se rapporte strictement à l'enfant de sexe masculin et que nous avons le droit de refuser le nom de complexe d'Electre qui veut insister sur l'analogie entre les deux sexes »<sup>293</sup>.

---

<sup>290</sup> M.C. Hamon, *op. cit.*, p. 44.

<sup>291</sup> S. Freud, *Quelques conséquences psychiques de la différence anatomique entre les sexes*, p. 124.

<sup>292</sup> S. Freud, *Sur la sexualité féminine*, p. 140.

<sup>293</sup> *Ibid.*, p. 142.

Ainsi, c'est à chaque fois dans cette situation, exceptionnelle dans sa théorisation, où il est amené à inverser le statut des éléments comparés, qu'il en arrive à constater l'échec de l'analogie complète. Et ici, c'est une découverte ou redécouverte qui vient bouleverser la théorisation du complexe d'Œdipe et vient signifier l'arrêt du parallélisme entre garçon et fille. Nous entrons alors dans une phase de

« radicale dissymétrie, selon les sexes, du rapport entre complexe de castration et complexe d'Œdipe »<sup>294</sup>.

écrit Hamon. En effet, Freud désigne une préhistoire du complexe d'Œdipe chez la fille et dit-il

« ce qui lui correspond chez le garçon est à peu près inconnu »<sup>295</sup>.

Autrement dit, cette découverte vient signifier une remise en cause de l'universalité de l'Œdipe. Or ce que il met en avant pour expliquer cette connaissance tardive de sa part de la préhistoire du complexe d'Œdipe chez la fille, n'est autre que le transfert :

« ...parce que les femmes qui étaient analysées par moi pouvaient conserver ce même lien au père dans lequel elles s'étaient réfugiées pour sortir de la phase préœdipienne en question. Il apparaît en vérité que des femmes analystes [...] ont pu percevoir plus aisément et plus clairement cet état de choses parce que leur venait en aide, chez leurs malades, le transfert sur un substitut de mère approprié »<sup>296</sup>.

Jeanne Lampl de Groot, dans un texte de 1927, où elle fait d'abord jouer l'analogie du point de vue psychique entre garçon et fille, avant de voir où ils se différencient, énonce aussi cette référence au transfert. Elle indique à l'instar de Freud, quatre ans après elle, et à partir d'une patiente auparavant vue par Van Ophuijsen, puis par elle-même, que,

« le stade de la position œdipienne négative, si éloigné dans le passé, n'est évidemment atteint que lorsque l'analyse a fait de grands progrès. Avec un analyste – homme, il est peut-être plus difficile de laisser cette période venir au jour. La patiente peut très difficilement supporter la rivalité avec l'analyste – père ; si bien qu'un

---

<sup>294</sup> M.C. Hamon, *op. cit.*, p. 46.

<sup>295</sup> S. Freud, *Quelques conséquences psychiques de la différence anatomique entre les sexes*, p. 130.

<sup>296</sup> S. Freud, *Sur la sexualité féminine*, p. 140.

traitement dans ces conditions peut fort bien ne jamais dépasser l'analyse de la position oedipienne positive »<sup>297</sup>.

Nous constatons donc jusqu'à un certain point, ce qui n'est pas une grande découverte, que l'étude de la fille est chez Freud faite relativement à celle du garçon. D'autre part une question fondamentale émerge ici: Freud est-il en mesure de théoriser sur les femmes ? Ce que cette question soulève est la notion de ce qu'on pourrait appeler une entente *naturelle* appropriée. Et, bizarrement, c'est au détour de ses derniers textes que Freud va de nouveau faire appel à la biologie. Ainsi dans le texte de 1925, il écrit :

« la différence qui réside dans cette part du développement sexuel de l'homme et de la femme est une conséquence naturelle de la différenciation des organes génitaux et de la situation psychique qui s'y rattache »<sup>298</sup>.

#### **IIC.4 De la jouissance supplémentaire pour un non rapport :**

Nous retrouvons ainsi exprimée cette idée de l'incommensurabilité mentionnée par Laqueur ayant pris force au moment des Lumières, la lecture des sexes ne se faisant plus dans un rapport à la cosmologie, mais à la nature.

C'est bien par la castration, ce roc, prise sous l'angle ou de l'angoisse ou du complexe, par conséquent prise comme opérateur de différence radicale, qu'il est possible pour Freud, de détacher ce couple, auparavant univoque et totalisant, de masculin et féminin. Ramenée à la question du rapport sexuel, cette opération vient, justement, permettre à Freud de sortir de la complémentarité. Cette phrase venant, nous le signifier :

« il est tout d'abord évident que si l'on affirme une bisexualité de la constitution des êtres humains, cette bisexualité est bien plus accentuée chez la femme que chez l'homme. Un homme n'a en somme qu'une seule zone génitale prédominante, un

---

<sup>297</sup> J. Lampl de Groot, *Histoire du développement du complexe d'Œdipe chez la femme*, p. 131. On remarque ici que Lampl de Groot rappelle, ce qui prendra un intérêt certain dans la quatrième et dernière partie de ce travail, ce que proposait ou suggérait comme interrogation Karen Horney : « d'après Horney, le fait qu'à ce jour les observations analytiques aient été faites surtout par des hommes joue également un rôle », p. 114.

<sup>298</sup> S. Freud, *Quelques conséquences psychiques de la différence anatomique entre les sexes*, p. 130.

organe sexuel, tandis que la femme en possède deux : le vagin qui est proprement féminin et le clitoris analogue au membre viril »<sup>299</sup>.

N'est-ce pas là pour Freud, en nous signifiant une modalité de jouissance supplémentaire chez la femme, une manière d'inscrire, pour le moment dans une référence anatomique, du Pas-tout dans ce qui devient alors du non rapport ? Ce que venait déjà préciser cette note ajoutée en 1915 dans ses *Trois essais sur la théorie sexuelle* :

« de fait, les liaisons des sentiments libidinaux à des personnes du même sexe ne jouent pas un moindre rôle, en tant que facteurs intervenant dans la vie psychique normale, que celles qui s'adressent au sexe opposé, et, en tant que moteurs de la maladie, elles en jouent un plus grand. Bien plutôt, c'est l'indépendance du choix d'objet vis-à-vis du sexe de l'objet, la liberté de disposer indifféremment d'objets masculins ou féminins (...) que la psychanalyse considère comme la base originelle à partir de laquelle se développent, à la suite d'une restriction dans un sens ou dans l'autre, le type normal aussi bien que le type inversé. Du point de vue de la psychanalyse, par conséquent, l'intérêt sexuel exclusif de l'homme pour la femme est aussi un problème qui requiert une explication et non pas quelque chose qui va de soi et qu'il y aurait lieu d'attribuer à une attraction chimique en son fondement »<sup>300</sup>.

Dorénavant pour Freud, la question de la rencontre ne se pose plus en terme d'unité. Et c'est visiblement par la bisexualité qu'il vient asseoir cette position. Ceci nous permet par conséquent de ne pas suivre Le Gaufey, lorsqu'il indique que la notion de bisexualité est pour le psychanalyste à proscrire, celle-ci ne pouvant entraîner que du Tout :

« que les sexes soient deux... sûrement. Mais ne noyons donc pas ce *deux* dans l'unité formelle d'un mot comme "bisexualité", unité captieuse en ce qu'elle ne laisse aucune chance au repérage de ce qui fait que d'un sexe à l'autre...IL N'Y A PAS DE RAPPORT »<sup>301</sup>.

D'autre part, lorsqu'en 1932, Freud écrit

« enfin, la science vous apprend un fait inattendu et bien propre à jeter la confusion dans vos sentiments. Elle fait observer que certaines parties de l'appareil sexuel mâle

---

<sup>299</sup> S. Freud, *Sur la sexualité féminine*, p. 141.

<sup>300</sup> S. Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, p. 51.

<sup>301</sup> G. Le Gaufey, *Brefs aperçus sur l'hypothèse de la bisexualité chez Freud*, p. 62.

se trouvent aussi chez la femme et inversement. Elle voit dans ce fait la preuve d'une double sexualité, d'une bisexualité, comme si l'individu n'était pas franchement mâle ou femelle, mais bien les deux à la fois, l'un des caractères prévalant toujours sur l'autre »<sup>302</sup>,

il vient par l'utilisation de l'expression *double sexualité* se distinguer de Fließ, de Weininger mais aussi de Platon et de Schopenhauer, dans leur inscription de la complétude. En effet, on pourrait lire par cette expression une référence latente à la double sexuation permanente de Fließ, ou à la bisexualité permanente de Weininger. Or, le mot allemand qu'utilise Freud n'est autre que *Zwiesgeschlechtigkeit*<sup>303</sup>, tandis que Fließ utilisait, comme nous l'avons vu avec Porge, *Doppelgeschlechtigkeit* et Weininger, *Doppelgeschlechtlichkeit*. Ce que le *Zwie* plutôt que le *Doppel* vient permettre à Freud est une instance dynamique, Assoun parlant lui de duellité introduite par le *Zwie*<sup>304</sup>, plutôt qu'une simple correspondance anatomique, biologique signifiée par le *Doppel*. Cette instance dynamique permet donc l'introduction d'un conflit, psychique, au sens que Laplanche et Pontalis lui donnent<sup>305</sup>, ou encore Jean Allouch<sup>306</sup> qui permet à Freud de sortir du rapport sexuel en écrivant plus loin, et en se détachant radicalement de la référence anatomique, que

« nous sommes habitués à considérer certaines particularités psychiques comme viriles ou bien féminines en transférant également de la sorte, au domaine psychique, mâle ou femelle, qu'elle s'est comportée virilement en telle circonstance, fémininement en telle autre ; mais vous reconnaîtrez bientôt que nous ne faisons ainsi que témoigner notre respect de l'anatomie et de la convention. La distinction établie n'est pas d'ordre psychologique »<sup>307</sup>.

Il est donc possible de constater que c'est avec la bisexualité et par le fait d'allers-retours entre des différences de degrés, (le « moindre mâle » de Laqueur et le clitoris comme pénis diminué chez Freud), et des différences de nature (le vagin) que l'anatomie, référent constant

---

<sup>302</sup> S. Freud, *La féminité*, p. 139.

<sup>303</sup> S. Freud, „ sie sieht in diesem vorkommen das Anzeichen einer zwiesgeschlechtigkeit, bisexualität, als ob das individuum nicht mann oder weib wäre, sondern, jedesmal beides, nur von dem einen so viel mehr als vom andern“, in *Die Weiblichkeit*, p. 121

<sup>304</sup> P.L. Assoun, *Leçons psychanalytiques sur Masculin et Féminin*, p. 20.

<sup>305</sup> « on parle en psychanalyse de conflit lorsque, dans le sujet, s'opposent des exigences internes contraires », in J. Laplanche, JB. Pontalis, (1967), *Vocabulaire de la psychanalyse*, p. 90.

<sup>306</sup> « c'est introduire dans l' "appareil psychique", aux moins deux pôles, deux instances ; il s'agit de faire valoir le *conflit* comme tel car il y a conflit puisque ces phénomènes dénotent, chacun à sa façon, l'opposition d'une réalisation de désir et de quelque chose qui lui fait obstacle », in J. Allouch, *Freud, et puis Lacan.*, p. 22.

<sup>307</sup> S. Freud, *La féminité*, p. 150.

chez Freud, sert des interprétations différentes selon les époques auxquelles il écrit. L'anatomie vient dessiner chez Freud une lecture d'abord proche des inspirations cosmologiques, puis biologiques. En effet, si elle lui sert au départ à une distinction de degré entre pénis et clitoris, en 1931 il en vient à poser une jouissance supplémentaire qui reste, certes, rattachée au critère anatomique, une zone en plus, mais qui lui permet, cette fois, de dessiner une incommensurabilité fondée sur le biologique. Enfin, en 1932, il vient radicaliser sa théorisation en n'inscrivant plus uniquement une jouissance supplémentaire, mais aussi une sexuation fondée sur des positions subjectives relatives au sexe<sup>308</sup>, déjà apparues dans ses textes de 1918, 1919 et 1920, et du conflit, introduisant ici la troisième humiliation, psychologique. En somme, si Freud s'inscrit dans la lignée des travaux de ses prédécesseurs jusque dans les années 20, il reste qu'il s'autorise, comme il l'écrivait en 1920, après avoir mentionné Fließ, Weismann, Woodruff, Hering, d'autres et Schopenhauer, *l'audace de faire un pas de plus, un- pas-tout de plus, serions nous tentés d'ajouter*.

Il nous reste à présent à revenir sur un point laissé par Freud de côté. En effet, nous avons vu qu'avec Colette Chiland un débat se construit autour de la question du genre chez Freud. Si effectivement comme nous l'avons vu, Freud n'utilise pas le mot genre, il n'en reste pas moins que la référence à la sociologie émerge à plusieurs reprises, faisant de celle-ci l'un des domaines permettant l'accès à la différence. C'est même, pour Freud en 1908, le lieu où s'opèrent, où s'accroissent ces différences entre êtres par ailleurs si semblables. Il nous paraît donc intéressant de nous tourner à présent vers ce domaine de pensée qu'est la sociologie, de saisir comment le genre a été intégré dans leurs théorisations et de voir quel statut il prend. Notre interrogation étant de savoir si finalement le genre de la sociologie ne vient pas occuper cette place du degré dans la cosmologie, et celle de l'incommensurabilité dans la biologie.

---

<sup>308</sup> Au sens qu'en donne Lacan dans son abord des formules de la sexuation, comme nous le verrons en conclusion de ce travail : « prenons d'abord les choses du côté où tout x est fonction de  $\Phi x$ , c'est-à-dire du côté où se range l'homme. On s'y range, en somme, par choix - libre aux femmes de s'y placer si ça leur fait plaisir » ou encore, « en face, vous avez l'inscription de la part femme des êtres parlants. A tout être parlant, comme il se formule expressément dans la théorie freudienne, il est permis, quel qu'il soit, qu'il soit ou non pourvu des attributs de la masculinité - attributs qui restent à déterminer - de s'inscrire dans cette partie », in *Encore*, p. 101.

**Résumé :**

Partant des trois révolutions infligées à l'humanité évoquées par Freud, nous tentons de montrer comment celles-ci se trouvent aussi présentes ou répétées dans la doctrine même de Freud, concernant le traitement de la différence des sexes. Nous appuyant sur trois auteurs auxquels il se réfère à plusieurs reprises, Platon, Schopenhauer et Fließ, nous essayons de saisir comment ces derniers, par leur théorisation, s'emploient à considérer la possibilité du rapport sexuel. Mais aussi, comment par les multiples citations de ces auteurs, comment par de simples allusions à ceux-ci, Freud s'inscrit tour à tour, avec maints allers-retours, dans l'un ou l'autre paradigme de lecture de la différence. Ainsi, il s'agit de comprendre comment, par la traversée de ces trois révolutions, Copernic, Darwin et lui-même, Freud en arrive peu à peu à se dégager de références cosmologiques, biologiques, certains diront métabiologiques, pour les traduire de manière systématique en considérations psychologiques. Ce déplacement épistémologique lui permettant alors de ne plus concevoir la rencontre comme possible Idéal et comme favorisant la constitution d'un Tout. Autrement dit, nous nous attachons à démontrer comment Freud envisageait déjà l'impossibilité du rapport sexuel.

**Genre et discours *essentiels***  
**De la différence à la non-différence**  
**Du Un ou deux au Plus que deux**



« J'avais l'impression d'avoir reçu un coup de massue. La personne dont j'avais pensé qu'elle était *il* était elle. Si ce magnifique chevalier était une femme et non un homme, que restait-il ? (Aujourd'hui même j'éprouve une répugnance profondément ancrée et difficile à expliquer, à l'égard des femmes en costume masculin.) C'était la première "revanche par la réalité" dont je faisais l'expérience et elle me semblait cruelle... ».

Y. Mishima, *Confession d'un masque*, 1949.

« Et puis ça n'existe pas les genres de femme, il n'existe que le genre des femmes il me semble ».

C. Oster, *Une femme de ménage*, 2001.

Dans cette troisième partie, il va s'agir de traiter de cette question qui émerge visiblement au 20<sup>ème</sup> siècle, à savoir la question du genre. Le visiblement indique ici, qu'ayant à l'esprit que l'absence du mot ne signifie pas l'absence de la chose, il soit à prendre au sens d'un qui se donne à voir. De ce point d'accrochage que constitue le genre, nous verrons alors comment se dessinent des discours permettant un déplacement de ce qui fut une lecture de la différence à concilier entre unité et binarité, degré et incommensurabilité, vers certes une reprise de ce découpage, mais avec en supplément la notion de sexualité, introduisant en conséquence une multiplicité d'identités. Si certains travaux restent dans un découpage interrogeant le sexe (corps) et l'identité de façon directe, linéaire, impliquant une complémentarité entre les êtres, d'autres se situent davantage dans un débat ordonné autour du genre et de la sexualité. Ce que l'on voit alors ici est une remise en cause d'un sexe anatomique naturel par la déconstruction de dispositifs produisant des genres (leur nombre étant à déterminer) et des sexualités.

Nous avons pu voir dans la première partie de ce travail que le sexe anatomique était, par son inscription au sein des discours scientifiques, produit et orienté ou connoté. Ce que les auteurs auxquels nous nous référerons tentent d'approcher est une déconstruction de ces discours, proposant un non rapport de causalité entre le sexe, le genre et la pratique sexuelle. Ceci ayant pour conséquence de ne plus avoir uniquement deux genres, mais de pouvoir considérer que le sexe ne préexiste pas à une signification. De cela découlent de nouvelles identités, prises dans le conflit de l'universel et du particulier. C'est ici le point sur lequel nombre d'auteurs achoppent, entre communauté d'un côté, ou groupe, et sujet ou individu de l'autre. Autrement dit, comment concevoir une communauté ou un groupe qui n'exclue pas certains individus ou au contraire en assimile d'autres. C'est ici, comme nous le verrons, que vient se loger la problématique distinguant le politique de l'éthique. Se voit alors faite la proposition par ces auteurs de considérer le genre comme un acte répété, performatif permettant la définition d'identités non substantielles et non stables. En somme, des identités de positions définies par des pratiques.

Ce que nous pourrions alors concevoir au travers de ces différentes théorisations, est un déplacement des conceptions théoriques sur la différence des sexes. Le débat ne se situe plus dans une distinction cosmologie – nature, mais entre essentialisme et constructionnisme. L'essentialisme réfère notamment à une différence des sexes inscrite dans l'anatomie, dans le

corps, la nature, tandis que le constructionnisme renvoie à cette position selon laquelle la différence est construite<sup>309</sup>.

La question des genres masculin/féminin semble en effet aujourd'hui et depuis quelques années mobiliser les esprits scientifiques. A leur lecture, il est possible de poser plusieurs axes : d'un côté, pour une grande part ces esprits se révèlent essentiellement d'obédience sociologique, pour ne pas dire sociocentrée, d'un autre, on observe une différence dans le contenu, mais une forme quasi identique due à une approche des genres par la question de la domination posée comme paradigme explicatif et à laquelle il faut trouver une solution.

Certains auteurs posent que cette question n'a jamais fait autant problème, remise en question nécessaire aujourd'hui, cette interrogation traduisant cette idée selon laquelle l'identité est chose construite et non adéquate au sexe anatomique<sup>310</sup>.

Retour en arrière ? Non, témoignage des tours et détours autour de cette question qui est passée de la séparation homme/femme à celle plus abstraite de masculin/féminin. Et les sociologues se sont emparés de ces questions du genre. Nous voudrions montrer ici qu'avec ces approches, nous sommes passés de la différence de nature à une différence culturelle, permettant non plus un dialectique entre cosmologie et nature, mais entre nature et culture.

### **IIIa Approches socio-anthropologiques de la différence :**

Ainsi que lit-on ? Ce que l'on peut observer est une forme de théorisation militante en vue de déconstruire la domination masculine constatée socialement. Ce que nous repérons dans ces textes d'approche sociologique, c'est un abord des genres par le biais de la domination

---

<sup>309</sup> Nous pourrions dire « construite socialement », mais l'expression quoique venant renforcer l'opposition avec la nature, implique selon nous une redondance. En effet, comme l'indique Ian Hacking dans l'un de ses ouvrages, « la plupart des éléments dont on dit qu'ils sont socialement construits ne pourraient être construits que socialement, si tant est qu'on peut les dire effectivement construits. Donc l'épithète "social" est généralement superflu et devrait n'être utilisé que rarement, seulement pour accentuer quelque chose ou pour faire ressortir un contraste. (...). Si le genre est, par définition, essentiellement social, et s'il est construit, comment cette construction pourrait-elle être autre que sociale », in *entre science et réalité, la construction sociale de quoi ?*, p. 63.

<sup>310</sup> T. Vincent, *L'indifférence des sexes, critique psychanalytique de Bourdieu et de l'idée de domination masculine*, p. 7.

masculine, cela en vue de démontrer son illégitimité. C'est par exemple ce que Pascale Molinier et Daniel Welzer-Lang mettent en avant dans leur article consacré à la féminité, la masculinité et la virilité dans le *Dictionnaire critique du féminisme* :

« en sociologie et en anthropologie des sexes, masculinité et féminité désignent les caractéristiques et les qualités attribuées socialement et culturellement aux hommes et aux femmes. Masculinité et féminité existent et se définissent dans et par leur relation. Ce sont les rapports sociaux de sexe, marqués par la domination masculine, qui déterminent ce qui est considéré comme "normal" – et souvent interprété comme "naturel" – pour les femmes et les hommes »<sup>311</sup>.

Ces textes, traitant des genres, sont bien souvent accompagnés de préconisation en vue de réduire les écarts décrits.

« les auteurs américains modernes s'époumonent à discourir sur les rapports entre hommes et femmes. Une avalanche de liens a dénoncé la masculinisation des femmes, au plus grand dam des hommes et de la société, tandis qu'une autre avalanche (parfois la même) déplorait la féminisation des hommes »<sup>312</sup>.

Ces propos de Margaret Mead datent de 1948. Ils illustrent à notre sens ce qui constitue la problématique du 20<sup>ème</sup> siècle concernant la différence des sexes. C'est en effet autour de ces « troubles » que les débats vont se centrer. Il nous semble par ailleurs que les travaux de Mead introduisent à ce déplacement que nous observons entre cosmologie, nature et culture.

### **IIIa.1 Margaret Mead : Déplacement du regard et nouvelles problématiques :**

Comme l'indique Patricia Mercader, c'est notamment par le travail de Mead que la non-correspondance linéaire du sexe et du genre a pu être perçue :

« depuis Margaret Mead, et exception faite de certains courants récurrents du type sociobiologie, on ne considère plus l'identité sexuée de quelqu'un, sa façon de vivre et

---

<sup>311</sup> P. Molinier, D. Welzer-Lang, *Féminité, masculinité, virilité*, p. 77.

<sup>312</sup> M. Mead, *L'un et l'autre sexe*, p. 346.

d'érotiser son corps et ses relations, sa façon d'assumer les rôles sociaux masculin et féminin comme directement déterminés par son sexe biologique »<sup>313</sup>.

En effet, moins de dix ans après la mort de Freud, Mead écrit un ouvrage qui encore aujourd'hui fait référence lorsqu'il s'agit d'aborder la question de la différence des sexes. En 1948 donc, alors que Kinsey sort la première recherche sur le comportement sexuel des hommes, elle publie *L'un et l'autre sexe*. Dans ce texte, il est possible de lire à partir de l'étude de sept peuples d'Océanie et d'une analyse sur l'Amérique d'alors, une proposition de répartition des genres.

Lorsqu'elle s'interroge sur la distinction homme/femme, Mead propose de le faire à travers des différences et des similitudes en questionnant

« la façon dont notre corps apprend à être corps d'homme ou corps de femme »<sup>314</sup>.

Pour elle, il n'existe pas de culture ayant institué une non-différence entre hommes et femmes :

« c'est du contraste dans l'aspect et fonction des corps du masculin et féminin que les hommes ont tiré les analogies relatives au soleil et à la lune, à la nuit et au jour, au bien et au mal, à la force et à la vulnérabilité. Mais l'une et l'autre de ces qualités s'est trouvée tantôt attribuée à un sexe tantôt à l'autre »<sup>315</sup>.

Et, elle écrit plus loin :

« qu'il s'agisse de petites ou de grandes questions (...) on retrouve toujours la distinction revêtant des formes infiniment variées – et souvent grossièrement contradictoires – des rôles attribués respectivement aux hommes et aux femmes. Cette différenciation, on la rencontre inmanquablement (...). Aussi différemment qu'ils aient été attribués, les uns à un sexe, d'autres à l'autre et certains à tous les deux, quelque arbitraires qu'il faille considérer ces attributions (...) la dichotomie se retrouve invariablement dans chaque société »<sup>316</sup>.

---

<sup>313</sup> P. Mercader, *op. cit.*, p. 125.

<sup>314</sup> M. Mead, *op. cit.*, p. 11.

<sup>315</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 15.

Ce constat l'amène à poser trois questions, qui nous semble-t-il, viennent ordonner tous les débats contemporains, introduisant un décalage, un hiatus, entre le sexe d'un côté et le genre de l'autre. Hiatus associé ou assorti d'une rupture épistémologique entre d'une part l'essentialisme et d'autre part le constructionnisme. Pour le moment conservons cette répartition, binaire, sexe-essentialisme/genre-constructionnisme. Nous verrons que ce découpage se trouvera interrogé par d'autres auteurs par la suite. Trois questions donc, introduites par une série de propos :

« y a-t-il des différences réelles outre les évidences d'ordre anatomique et physique, - d'autres différences à base tout aussi biologique – et qui se trouveraient masquées par les croyances particulières de chaque société mais qui n'en seraient pas moins irréductibles ? Ces différences affectent-elles le comportement global de tout homme et toute femme ? Faut-il admettre par exemple qu'une jeune fille courageuse est bien courageuse, mais qu'elle n'aura jamais la même sorte de courage qu'un garçon courageux... »<sup>317</sup>.

Nous trouvons ici par cette première série d'interrogations ce qui viendra constituer notre quatrième partie : Mead vient questionner la spécificité, l'incommensurabilité des sexes. Or c'est exactement ce point que nous reprendrons pour considérer la différence des sexes en criminologie.

Elle poursuit ainsi :

« ces différences sont-elles réelles, et *devons-nous* en tenir compte ? Parce que l'humanité a toujours, dans toutes les sociétés, édifié une vaste superstructure de distinctions sociales entre les sexes – distinctions auxquelles leurs modalités contradictoires interdisent manifestement une validité universelle – faut-il donc nécessairement qu'existent de telles structures ? »<sup>318</sup>.

Nous allons voir dans cette partie, notamment avec les travaux de Judith Butler, combien les propos de Mead sont actuels. Cette contestation de l'universalité par la contradiction ou l'exception étant en effet ce qui vient appuyer toute la distinction actuelle, ou toute la difficulté présente, à se situer entre identité politique d'un côté et éthique de l'autre.

---

<sup>317</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>318</sup> *Ibid.*, p. 16.

Mead résumé ainsi ses deux premières questions :

« nous nous trouvons là devant deux questions distinctes : s'agit-il d'un impératif dont nous n'osons pas faire fi parce qu'il est si profondément enraciné dans notre nature de mammifères que sa transgression causerait une maladie individuelle et sociale ? Ou d'un impératif moins profondément enraciné, mais qui s'avère socialement si commode et si bien rôdé qu'il serait inutilement coûteux d'y renoncer – d'écarter par exemple un impératif indiquant qu'il est bien plus facile d'avoir des enfants et de les élever en stylisant de façon bien distincte le comportement des deux sexes, en leur apprenant à marcher, à s'habiller et à agir de manière dissemblable, et à se spécialiser dans des genres de travaux différents ? »<sup>319</sup>.

Mais elle avance une troisième question qui constitue la thèse qui la conduit dans son ouvrage :

« il reste enfin une troisième possibilité : les différences entre les sexes ne sont-elles pas extrêmement précieuses, ne constituent-elles pas l'une des ressources de la nature humaine dont toutes les sociétés ont su profiter mais qu'aucune d'entre elles n'a encore commencé à exploiter à fond ? »<sup>320</sup>.

C'est ainsi, que forte de ses trois hypothèses, Mead propose de conserver la différence, mais en l'exploitant et en introduisant des intensités dans et entre chacun des éléments constituant la différence :

« mais pour penser de façon créatrice, l'homme a besoin d'être stimulé par le contraste. Une expérience amère nous enseigne combien il est difficile pour ceux qui ont été élevés dans une civilisation donnée de se défaire de ses catégories mentales ; d'imaginer par exemple ce qu'a pu être une langue possédant treize genres. Eh bien oui, dit-on, le masculin, le féminin, le neutre...et que peuvent bien être les dix autres ? Pour ceux qui ont grandi en croyant que le bleu et le vert sont des couleurs différentes, il est malaisé de se représenter comment on pourrait les voir si elles n'étaient pas différenciées ou comment il faudrait s'y prendre pour ne penser aux couleurs qu'en fonction de leur intensité et non pas de leur nuance »<sup>321</sup>.

---

<sup>319</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>320</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>321</sup> *Ibid.*, p. 21.

Nous trouvons ici résumées les deux positions dont nous avons fait état jusqu'à présent, entre la différence de degré et la différence radicale. Ainsi, à travers ce qu'elle nomme des gammes d'hommes (ou de femmes), Mead propose-t-elle de différencier des types d'hommes et des types de femmes, rangés selon des critères physiques ou des caractères :

« si l'on admet l'existence dans toute société humaine de types comparables de tempéraments, il s'avère que n'importe quelle gamme que nous pourrions établir allant du plus viril au moins viril serait une source d'erreurs, notamment pour l'enfant qui grandit. Il faudrait plutôt définir une série de gammes qui iraient de l'homme le plus viril à l'homme le moins différencié du point de vue sexuel à l'intérieur de ces différents types. (...). Il en va de même des autres aspects de la personnalité. La femme impétueuse et dynamique serait tout simplement rangée aux côtés des hommes impétueux et dynamiques de son propre type »<sup>322</sup>.

L'objectif de Mead semble être de créer des éléments comparables entre eux, afin de relativiser des différences pouvant être perçues comme anomalies ou extravagances, si l'on conserve les catégories de départ, supposées universelles, d'homme et de femme. Ainsi est-il alors possible et préférable de comparer, de ranger ensemble, un type d'homme et de femme, plutôt que de laisser deux hommes qui n'ont rien de comparable dans une seule catégorie, globale, nommée Homme. Cela en vue d'éviter la constitution, construction de sous-hommes ou de viragos dans l'intérêt de la société :

« ils sont condamnés toute leur vie à se sentir parmi les gens de leur sexe moins homme ou moins femme, simplement parce que l'idéal de leur civilisation se base sur un ensemble d'indices différents qui n'en sont pas pour autant moins valables »<sup>323</sup>.

Elle préconise donc un autre mode de lecture de la différence :

« il se pourrait que si nous perdions l'habitude de prendre tous les hommes et toutes les femmes en bloc, en nous préoccupant de la barbe de l'un et des seins de l'autre, pour ne considérer que des hommes et des femmes de type différent, nous présenterions aux enfants un problème beaucoup plus intelligible »<sup>324</sup>.

---

<sup>322</sup> *Ibid.*, pp. 159-160.

<sup>323</sup> *Ibid.*, p. 162.

<sup>324</sup> *Ibid.*, p. 160.



Nous obtenons donc un système de variations à l'intérieur de chaque sexe. Pour Mead, nous avons par conséquent toujours un monde bisexué, avec des hommes et des femmes composés de types différents. Dans ce modèle qui se révèle être une proposition de modification de l'approche de la différence en vue de réduire ou d'éviter de condamner des êtres ne respectant pas les stéréotypes de leur genre, Mead conçoit les choses comme suit :

« nous considérerions que l'appartenance à un sexe est une donnée fondamentale qui recoupe tous les groupages de tempéraments, de même qu'à une échelle plus vaste le sexe peut servir à classer ensemble les mâles lapins, lions et cerfs sans masquer pour autant leurs caractéristiques fondamentales de lapin, de lion et de cerf »<sup>325</sup>.

Cette perspective lui permet de considérer deux groupes principaux, Homme et Femme, à l'intérieur desquels nous trouvons des types ou genres, incomparables entre eux, mais présents de façon symétrique dans les deux groupes principaux : s'il existe un type d'homme impétueux, il existe aussi le type de femme correspondant. Cette structuration de la différence rend par conséquent intelligible l'organisation des relations entre les sexes : ce qui vient alors interroger le travail de Mead, ce qui apparaît alors comme enjeu de ce découpage est la complémentarité. Selon elle, s'il y a deux catégories principales et a-priori indiscutables, fondées sur le biologique, les différents types sont construits ou fabriqués par la civilisation, en vue d'établir des rapports stables entre les êtres. Aussi conteste-t-elle cette idée que la femme subi le monde, l'état social dans lequel elle se trouve :

« il semble plus prudent de dire que, dans toutes les sociétés, hommes et femmes apprennent la signification de leurs différences anatomiques et de leurs organes génitaux. Au cours de cet apprentissage, la civilisation, en définissant le comportement requis de l'un et l'autre sexe, imposera à chacun une charge plus ou moins lourde »<sup>326</sup>.

Et d'ajouter plus loin :

« pourtant une chose est de reconnaître que ce sont là des moyens mis en œuvre par la civilisation pour assurer un équilibre fonctionnel entre les sexes ; autre chose est de les prendre au sérieux en parlant d'un monde "fait par les hommes" ou de dire, comme Emily James Putnam le fait dans son introduction à *The Lady* : "La femme est contrainte de rester à la place où l'homme l'a mise" (...). Ainsi père et mère, frère et sœur, voisin, prédicateur et professeur, future belle-mère, maîtresse éventuelle, don

---

<sup>325</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 274.

Juan local et pédant de village, de concert avec les bandes dessinées, la radio et les films, fabriquent l'image des différents types d'hommes et de femmes qui seront aimés, appréciés, détestés et ignorés par leur propre sexe, par le sexe opposé ou par les deux »<sup>327</sup>.

Elle en vient donc à contester la totale passivité ou l'absence de responsabilité du groupe femme mises en avant par les féministes dans la situation de domination qu'il peut connaître :

« mais la tendance historique à compter la femme au nombre des minorités exploitées, issue naturellement de la prise de conscience d'abus dus à la transformation d'une société cloisonnée, aux statuts figés, en une société contractuelle où les droits exigent d'être fondés, cette tendance survit pour embrouiller la question. Elle renforce, en apparence, la théorie selon laquelle nous vivons dans un monde fait par les hommes où l'on a toujours abusé des femmes, contraintes, de ce fait, à se battre sans cesse pour faire respecter leurs droits.

Arriver à comprendre que ce monde-ci n'est pas un monde édifié par les hommes seulement, où les femmes seraient soit des dupes, des niaises désarmées et sans volonté, soit de formidables intrigantes dissimulant leur pouvoir sous leurs frous-frous, mais un monde construit par le genre humain pour des êtres des deux sexes, exige un effort considérable des hommes aussi bien que des femmes »<sup>328</sup>.

Nous lisons ici une analyse qui s'avère n'être pas très éloignée de celle que proposera notamment Pierre Bourdieu en 1998, qui envisage, comme nous le verrons ci-après, la possibilité que les femmes ne soient pas totalement passives et soumises à la domination. Néanmoins, ce qui reste présent tout au long de ce travail de Mead, et une possible harmonie entre les sexes, notamment harmonie amoureuse :

« il est essentiel pour l'enfant d'apprendre à appartenir pleinement à son sexe et à lier des rapports harmonieux avec le sexe opposé »<sup>329</sup>.

Ce que Mead entend par harmonieux, n'est autre que ce que nous avons abordé plus haut, à savoir la complémentarité entre deux sexes qu'elle considère différents :

---

<sup>327</sup> *Ibid.*, p. 343.

<sup>328</sup> *Ibid.*, pp. 345-346.

<sup>329</sup> *Ibid.*, p. 411.

« ce qu'il faut au contraire, c'est songer à aménager la vie dans un monde bisexué pour que chaque sexe tire le maximum de profit, de la présence de l'autre avec tout ce qu'elle apporte »<sup>330</sup>.

Et effectivement, dans cette grande dernière partie de son ouvrage qui s'appelle *Les deux sexes dans l'Amérique d'aujourd'hui*, Mead écrit un chapitre intitulé à *chacun son dû*. Devant la tendance générale à faire en sorte que les différences s'amenuisent, Mead conteste et argumente :

« mais toute adaptation qui tend à réduire une différence, une vulnérabilité chez un sexe, un écart de force chez l'autre, diminue leur possibilité de se compléter et revient symboliquement à bloquer la réceptivité constructive de la femme et la vigoureuse activité, également constructive, qui pousse l'homme vers le monde extérieur. Ainsi, nous risquons de créer des spécimens plus ternes, refusant à chaque sexe la plénitude humaine à laquelle il aurait pu atteindre. Il faut défendre chaque sexe dans ses moments de faiblesse, le protéger dans les crises qu'il traverse, plus pénibles tantôt pour l'un tantôt pour l'autre. Mais tout en protégeant, protégeons les différences. Se borner à compenser les différences revient à les nier »<sup>331</sup>.

Le propos décrit et défendu par Mead, s'il s'apparente à celui d'Aristophane s'en écarte aussi, en ceci que chaque être est aussi un être complet en soi :

« si chaque sexe doit se réaliser complètement, chaque garçon et chaque fille doit aussi s'éprouver comme un être humain complet »<sup>332</sup>.

Pour résumer cette approche anthropologique, il paraît envisageable de considérer qu'émerge avec Mead, comme l'indiquait Mercader, une lecture de la différence selon laquelle le sexe ne prescrirait en rien un seul et unique genre. Deux sexes biologiques, universels, Homme et Femme, associés à des types ou des gammes fabriqués par la société et permettant d'ordonner les relations entre sexes. La visée de cet ordonnancement étant la complémentarité et la rencontre. Nous avons alors présents tous les éléments qui vont constituer la matière des débats qui vont se poursuivre jusqu'à nos jours. Tout d'abord, cette conception aujourd'hui discutée, d'un sexe naturel et d'un genre construit, avec toutes les questions que ces deux

---

<sup>330</sup> *Ibid.*, p. 422.

<sup>331</sup> *Ibid.*, p. 425.

<sup>332</sup> *Ibid.*, p. 425.

éléments, sexe et genre, entraînent : la difficulté de constituer deux ou plusieurs groupes sans exclure ou stigmatiser des éléments susceptibles d'y entrer, ou à l'inverse d'intégrer de fait et sans conciliation des éléments ne se pensant pas composer ce groupe.

De cela découle la question fortement débattue aujourd'hui, mais dont on perçoit finalement qu'elle n'est guère nouvelle, de la différence ou de la non-différence. Ce qui est sous-tendu par cela est la dialectique entre d'un côté une identité politique, militante et universelle, et de l'autre, une identité éthique, personnelle et locale. Reste donc un élément qui ressort de ces questions, celui de la subversion.

C'est donc autour de ces points, pris dans le débat opposant défenseurs de l'essentialisme et militants du constructionnisme, avec en point de mire, en perspective, la problématique du lien social, que nous poursuivrons cette troisième partie. Ce qui à travers le lien social semble redouté, est la possibilité de voir la rencontre, mais plus largement la famille, perdre ses repères, ses fondements, et ses possibilités d'existence. Nous en avons déjà un aperçu avec le travail de Mead, mais il ressort de manière exacerbée dans les débats actuels.

C'est, pour prolonger cette réflexion que nous allons à présent nous intéresser à une autre anthropologue, dont les travaux sont plus récents que ceux de Mead, et portent sur la question du masculin et du féminin. Il s'agit de Françoise Héritier qui, outre ses travaux sur l'inceste, particulièrement du second type, et sur les structures de parenté, a abordé par deux ouvrages, cette question de la différence.

### **IIIa.2 La différence et la domination chez Françoise Héritier :**

Entre 1996 et 2002, Françoise Héritier publie deux ouvrages intitulés, pour le premier, *Masculin/Féminin, la pensée de la différence*, et pour le second, *Masculin/Féminin II, Dissoudre la hiérarchie*. Ce qu'elle souhaite c'est établir, partant des constats de son premier tome aux préconisations du second, une égalité fondée non plus uniquement dans la pratique mais aussi dans les esprits, ceci en s'appuyant sur ses thèses de l'identique et du différent développées notamment dans le premier tome ; Héritier va ensuite nous démontrer que la domination masculine tient à une chose bien précise.

Françoise Héritier pose la différence des sexes comme irréductible et comme butoir ultime de la pensée. Selon elle, bien que le genre et les représentations de la personne sexuée soient construits culturellement, il reste

« qu'avec un même "alphabet" symbolique universel, ancré dans cette nature biologique commune, chaque société élabore de fait des "phrases" culturelles singulières et qui lui sont propres »<sup>333</sup>.

Autrement dit, le fait de porter chez les Inuits, un âme-non de l'autre sexe, n'implique pas de se comporter comme le doivent les individus de ce sexe opposé, mais plutôt d'avoir des rôles et caractères de son propre sexe. C'est donc toujours relativement à cette différence que s'organisent les éléments. Ce qu'elle indique ainsi :

« l'inscription dans le biologique est nécessaire, mais sans qu'il y ait une traduction unique et universelle de ces données élémentaires »<sup>334</sup>.

Si elle concède une non-concordance ou une non adhérence totale du sexe et du genre, ou plutôt suivant sa logique, du genre au sexe, il n'empêche qu'elle pose la différence des sexes, d'une part comme naturelle, et d'autre part comme le principe de toute pensée, tant traditionnelle que scientifique :

« c'est l'observation de la différence des sexes qui est au fondement de toute pensée aussi bien traditionnelle que scientifique. La réflexion des hommes, dès l'émergence de la pensée, n'a pu porter que sur ce qui leur était donné à observer de plus proche : le corps et le milieu dans lequel il est plongé. Le corps humain, lieu d'observation de contrastes – place des organes, fonctions élémentaires, humeurs – présente un trait remarquable, et certainement scandaleux, qui est la différence sexuée et le rôle différent des sexes dans la reproduction. Il m'est apparu qu'il s'agit là du butoir ultime de la pensée, sur lequel est fondée une opposition conceptuelle essentielle : celle qui oppose l'identique au différent, un de ces *themata* archaïques que l'on retrouve dans toute pensée scientifique, ancienne comme moderne, et dans tous les systèmes de représentation »<sup>335</sup>.

---

<sup>333</sup> F. Héritier, *Masculin/Féminin, La pensée de la différence*, p. 22.

<sup>334</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>335</sup> *Ibid.*, p. 20.

Or, comme nous avons pu le voir dans la première partie, il n'est pas si évident, premièrement que la différence des corps soit apparue aux scientifiques d'alors comme principe de la différence, et deuxièmement que la différence des corps soit apparue aux scientifiques. Il n'y avait pas de manière univoque et comme elle semble le poser, une incommensurabilité entre l'identique et le différent. Différence qu'elle marque cependant en écrivant :

« support majeur des systèmes idéologiques, le rapport identique/différent est à la base des systèmes qui opposent deux à deux des valeurs abstraites ou concrètes (chaud/froid, sec/humide, haut/bas, inférieur/supérieur, clair/sombre etc.), valeurs contrastées que l'on retrouve dans les grilles de classement du masculin et du féminin »<sup>336</sup>.

Si nous tentons de saisir ce que Héritier avance avec ces couples d'opposés, nous obtenons un schéma, plutôt un tableau pour lequel une stricte répartition, sans croisement possible des deux axes, s'opère.

Chaud	Froid
Sec	Humide
Haut	Bas
Supérieur	Inférieur
Clair	Sombre
<hr/>	
Masculin	Féminin

Héritier rappelle ainsi, elle le cite à plusieurs reprises, Aristote et ses développements sur le sujet. Ce qu'elle ne fait par conséquent pas jouer, comme nous avons pu le voir, c'est un autre moment de la proposition d'Aristote, où il introduit la notion de quantité. Et, comme nous l'indiquions, c'est à ce moment qu'il retrouve les thèses galéniques. Il s'agissait alors de faire se combiner des éléments, où l'un peut être combiné à un autre ou un autre, établissant non plus une différence radicale de deux éléments uniques, entre lesquels rien ne viendrait s'insérer, mais plutôt une combinaison d'identités, se superposant les unes aux autres. Nous n'avons donc pas dans ce cas que deux sexes, mais un à partir duquel se déclinent des identités en fonction d'éléments référés aux macro et micro - cosmes. Bien qu'elle évoque la possibilité de combinaisons toutes explorées par les hommes, Héritier affirme qu'elle part

<sup>336</sup> *Ibid.*, p. 20.

« véritablement du biologique pour expliquer comment se sont mis en place aussi bien des institutions sociales que des systèmes de représentations et de pensée, mais en posant une pétition de principe que ce donné biologique universel, réduit à ses composantes essentielles, irréductibles, ne peut avoir une seule et unique traduction, et que toutes les combinaisons logiquement possibles, dans les deux sens du terme – mathématiques, pensables - , ont été explorées et réalisées par les hommes en société »<sup>337</sup>.

Aussi situe-t-elle ces combinaisons dans un ordonnancement que nous dirons de parenté : patrilinéaire, matrilinéaire, bilinéaire, cognation, parallèle, croisée. De plus, c'est ce qu'elle pose comme biologique irréductible de départ, lui permettant de déplier toute sa thèse qui lui permet de se différencier des thèses galéniques et de la différenciation par degrés.

Lorsqu'elle introduit les humeurs et leur rôle, Héritier leur procure la qualité d'observables, au même titre que l'anatomie, permettant d'appuyer sa thèse de la valence différentielle des sexes. Ce qu'elle entend par cette dernière expression, est un

« rapport conceptuel orienté, sinon toujours hiérarchique, entre le masculin et le féminin, traduisible en termes de poids, de temporalité (antérieur/postérieur) de valeurs »<sup>338</sup>.

Ainsi, les humeurs viennent-elles ajouter une qualité, et par là, renforcer, la différence radicale et irréductible. Cette qualité permettant l'introduction d'un donné supplémentaire, la domination. Héritier estime en effet que la domination d'un sexe sur l'autre, en l'occurrence du sexe mâle sur le sexe femelle, dépendrait de la compréhension des humeurs en terme de maîtrisable opposé à non-maîtrisable, soit subi. La domination résulterait de la différence de fonctionnement physiologique :

« il se pourrait que ce soit dans cette inégalité-là : maîtrisable *versus* non maîtrisable, voulu *versus* subi, que se trouve la matrice de la valence différentielle des sexes, qui serait inscrite dans le corps, dans le fonctionnement physiologique, ou qui procéderait plus exactement de l'observation de ce fonctionnement physiologique »<sup>339</sup>.

---

<sup>337</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>338</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>339</sup> *Ibid.*, p. 26.

Elle ajoute par ailleurs que la domination de l'homme sur la femme, émerge du fait de l'impossibilité pour les hommes de ne pas maîtriser ou contrôler une chose : la reproduction. Elle précise au demeurant qu'il s'agit d'un point précis concernant la reproduction, ou, en particulier, concernant le non-contrôle de la reproduction, qui inscrit la domination du côté des hommes : tout d'abord, l'impossibilité pour les hommes de faire du même, à savoir de faire des garçons, et par conséquent, la possibilité pour les femmes de faire du même (des filles) certes, mais surtout du différent (des garçons) :

« de là, va naître une interrogation lourde de sens qui consiste à se demander *comment un corps parvient à faire du différent et ne se contente pas de produire du même (...)*. Si les femmes sont cette ressource rare qu'il faut utiliser au mieux pour produire des fils, il faut à la fois que les hommes se les approprient et les contiennent dans cette fonction, dans cette tâche particulière »<sup>340</sup>.

Autrement dit, ce qui fait la domination des hommes sur les femmes est un désarroi, une crainte, devant le constat des hommes, qu'un corps peut produire du différent. Ainsi les hommes subjugués, terrassés non seulement par cette capacité des femmes à faire des fils, mais, en plus, par leur propre incapacité à en faire, seront tenus de contraindre les femmes dans leur fonction procréatrice mais aussi dans d'autres domaines ou activités tels que la sexualité. La solution à la domination masculine ne se trouve pas dans l'indifférenciation, impossible, mais dans le contrôle par les femmes de la procréation. Aussi pense-t-elle que

« le seul projet (...) possible au long cours, et viable, est celui-ci : reconnaître officiellement l'asymétrie fonctionnelle des corps dans le domaine de la fabrication des enfants, non pour fonder la hiérarchie et toutes les discriminations comme cela a été le cas jusqu'ici, mais pour les abolir en établissant pour commencer l'égalité des sexes dans le domaine des états de paternité et de maternité »<sup>341</sup>.

---

<sup>340</sup> F. Héritier, *Masculin/féminin II, Dissoudre la hiérarchie*, pp. 131-133.

<sup>341</sup> *Ibid.*, p. 384. Cette position consistant à dire que les hommes dominent du fait d'un ordre biologique n'est pas inédite ou nouvelle. Comme le rappelle Colette Parent que nous retrouverons dans la dernière partie de ce travail, le courant de pensée féministe radical ayant émergé durant les années 60 s'est vu, par des considérations sur la biologie des hommes et des femmes, proposer le même type de lecture. Ce féminisme, élaboré par des femmes et pour des femmes, en vient alors à chercher « l'explication dans la biologie des femmes, mais à partir des années 70, les auteures se tournent plutôt vers la biologie des hommes pour comprendre l'oppression des femmes. (...). Pour d'autres, le problème de la biologie masculine réside dans le fait que les hommes ne peuvent pas donner la vie et qu'en conséquence, ils n'ont pas les qualités psychologiques associées à la maternité, telle l'expressivité émotionnelle, l'endurance etc. ». Certes, la thèse d'Héritier ne se pose pas dans ces derniers termes, mais elle s'approche, nous semble-t-il, des vues de Firestone rapportées par Parent : « Firestone (1970), par exemple affirme que la division sexuelle du travail s'effectue en fonction de la biologie et que les bases de la subordination des femmes se situent au niveau de la biologie de reproduction. Par contre, avec le développement



Ainsi, se sert-elle de cette conception pour ensuite aborder la question de l'indifférenciation contre laquelle elle s'oppose. Indifférenciation qu'elle conçoit d'ailleurs comme un « égarement contemporain<sup>342</sup> » car, prise comme fondement de tout système de pensée, la différence des genres est immuable et ne peut par conséquent que le rester.

Cependant, dans la répartition des éléments constituant l'être homme et l'être femme, il arrive qu'il puisse y avoir trouble. Mais cela ne vient a-priori aucunement modifier l'identité de l'un et de l'autre. Ainsi la femme peut-elle, en des circonstances particulières (état de grossesse, état aménorrhéique) être chaude. Elle se rapproche alors, dangereusement de l'homme, mais n'en reste pas moins une femme :

« en fait, les femmes sont beaucoup plus longtemps en position de rétentrices de chaleur qu'en position froide : prépuberté, grossesse, allaitement, ménopause, prennent la majeure partie de leur vie. Mais le principe même de la perte de sang menstruel, associé à la lune (elle aussi corps froid), et de la non-fabrication spontanée de chaleur est suffisant pour qu'elles relèvent de la catégorie froid »<sup>343</sup>.

En somme, la position de Françoise Héritier de poser comme fondatrice la différence irréductible et observable des deux sexes, semble s'inscrire dans la lignée des pensées sur l'incommensurabilité qui prennent force à partir des Lumières. Cependant, il nous semble y lire une association et une adaptation des référents cosmologiques à ce que la biologie d'alors vient prescrire : une différence irréductible et observable. C'est ainsi que nous entendons les propos suivants :

« à mon sens, cette catégorisation binaire remonte aux origines de l'humanité, la classification étant probablement l'une des toutes premières opérations mentales par lesquelles se manifeste la pensée. La différence anatomique visible entre ce qui est mâle et ce qui est femelle est le butoir permettant à l'esprit d'appréhender des différences indubitables et irréfutables sous la forme d'une opposition princeps entre identique et différent sur laquelle vont se construire toutes les autres (...). Je pense donc que les classifications dualistes, qui fondent notre appréhension du monde, sont issues directement de l'observation de deux grands blocs de réalité irréductibles : la

---

des nouvelles techniques de contraception et de reproduction, peu à peu les différences sexuelles pourront ne plus avoir d'importance », in *Féminismes et criminologie*, pp. 24-25.

<sup>342</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>343</sup> F. Héritier, *Masculin/féminin, La pensée de la différence*, pp. 83-84.

distinction du masculin et du féminin comme constante biologique, l'alternance du jour et de la nuit comme contraste cosmologique »<sup>344</sup>.

Nous allons voir que ce que Héritier pose comme une observation évidente et comme une différence fondamentale et immuable est repris par de nombreux auteurs afin de démontrer qu'il s'agit là davantage d'une interprétation de données recueillies par l'anthropologue à partir d'un savoir biologique. Autrement dit, ces auteurs viennent dire que ce qui est posé comme naturel est en fait une construction. Dire qu'il y a deux sexes est déjà une interprétation, une attribution de signification.

### **IIIa.3 La non-différence et la domination chez Pierre Bourdieu :**

On va ainsi retrouver chez Pierre Bourdieu des questionnements identiques à ceux de Françoise Héritier, mais avec des positionnements théoriques radicalement différents. Bourdieu a ainsi consacré un ouvrage entier à ce sujet de la domination masculine. Il cherche à comprendre comment s'est construite cette domination en réfléchissant sur la différence des genres. Il adopte pour ce faire une perspective dans laquelle il déconstruit la différence des sexes en la posant comme arbitraire :

« cette expérience [doxique] appréhende le monde social et ses divisions arbitraires, à commencer par la division socialement construite entre les sexes, comme naturels, évidents, et enferme à ce titre une reconnaissance entière de légitimité ».<sup>345</sup>

Aussi pose-t-il cette thèse selon laquelle,

« c'est une construction arbitraire du biologique, et en particulier du corps, masculin et féminin, de ses usages et de ses fonctions, notamment dans la reproduction biologique, qui donne un fondement en apparence naturel à la vision androcentrique de la division du travail sexuel et de la division sexuelle du travail et, par là, de tout le cosmos. La force particulière de la sociodécée masculine lui vient de ce qu'elle cumule et condense deux opérations : *elle légitime une relation de domination en l'inscrivant*

---

<sup>344</sup> F. Héritier, *Masculin/féminin II, Dissoudre la hiérarchie*, pp. 128-130.

<sup>345</sup> P. Bourdieu, *La domination masculine*, p. 15.

*dans une nature biologique qui est elle-même une construction sociale naturalisée* »<sup>346</sup>.

Pour Bourdieu, comme le résume Thierry Vincent,

« ce que nous appelons différence des sexes n'est rien d'autre qu'une fiction sociale au terme de laquelle les hommes ont toujours dominé et assujéti les femmes. Ce que l'on appelle différence des sexes n'a donc rien à voir avec le réel de l'anatomie et ne saurait encore moins être pris pour quelque chose de naturel. Elle est au contraire le fruit constant d'une "violence symbolique" à l'œuvre dans l'ensemble du tissu social... »<sup>347</sup>.

Pour expliquer le fonctionnement de cette violence symbolique et surtout son aspect permanent, Bourdieu fait appel à l'inconscient. Un inconscient strictement déterminé par ce que Bourdieu nomme l'habitus, le social. L'individu n'aurait aucune possibilité d'échapper à cet inconscient, sans aucune prise sur lui. La condition de ces transformations, passe par cet inconscient :

« s'il est tout à fait illusoire de croire que la violence symbolique peut être vaincue par les seules armes de la conscience et de la volonté, c'est que les effets et les conditions de son efficacité sont durablement inscrits au plus intime des corps sous forme de dispositions »<sup>348</sup>.

Bourdieu vise ici directement les mouvements féministes, qui chercheraient le changement par la volonté consciente. Aussi nous propose -t-il comme solution pour modifier cet état où, certes les hommes dominant les femmes, mais où ces dernières adoptent cette logique, des transformations radicales des conditions de cet état, cela nécessitant d'en passer par la mise à jour des

« invariants transhistoriques de la relation entre les "genres", [impliquant que] l'histoire s'oblige à prendre pour objet le travail historique qui les a continûment produits et reproduits, c'est-à-dire le travail constant de différenciation auquel les

---

<sup>346</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>347</sup> T. Vincent, *op. cit.*, p. 11.

<sup>348</sup> P. Bourdieu, *op. cit.*, p.45.

hommes et les femmes ne cessent d'être soumis et qui les porte à se distinguer en se masculinisant ou en se féminisant »<sup>349</sup>.

Forts de ce résumé, que pouvons-nous constater ? Tout d'abord que le texte de Bourdieu convoque ici la question des genres pour traiter de celle de la domination masculine, et se positionner d'une manière telle qu'elle revient à la nécessité de nier la différence. Ensuite qu'il propose une solution à ce problème qu'est la domination masculine. Or ce sont ces deux axes qui nous semblent en permanence repris par les textes anthropo-sociologiques. Ainsi avec les textes de Françoise Héritier, que trouve-t-on ? Le sous-titre du premier tome était *pensée de la différence* et celui du second est *dissoudre la hiérarchie*. On a, ici, résumées les deux préoccupations de Bourdieu, où l'on aurait presque pu inverser les titres en *dissoudre la différence* et *pensée de la hiérarchie*.

Donc que ce soit chez Bourdieu ou chez Héritier, on trouve ce triptyque que constituent, le genre différencié ou non-différencié, la domination et une solution que l'on trouve dans le social. Chez Héritier, la domination ne vient pas de la différence des genres, mais d'une capacité bio-physiologique des femmes à produire du différent, et du constat par les hommes des conséquences de cette capacité, notamment ne pas pouvoir se dispenser des femmes, et la solution se trouve, selon elle, dans le contrôle de la procréation par les femmes, régit par des lois allant dans ce sens. Chez Bourdieu, l'inertie des habitus et des structures sociales, incluant la perpétuation des rôles traditionnels entraîne chacun à jouer (voire à surjouer comme peut le dire Franco La Cecla) des pratiques de la masculinité ou de la féminité et favorise finalement la domination. La solution à cette dernière devra en passer par la subversion symbolique. Bourdieu nous indique ce qu'il conçoit comme visée de cette subversion :

« l'objectif de tout mouvement de subversion symbolique est d'opérer un travail de destruction et de construction symboliques visant à imposer de nouvelles catégories de perception et d'appréciation de manière à construire un groupe, ou plus radicalement, à détruire le principe de division même selon lequel sont produits et le groupe stigmatisant et le groupe stigmatisé »<sup>350</sup>.

---

<sup>349</sup> *Ibid.*, p. 92

<sup>350</sup> *Ibid.*, p. 134.

C'est en ce sens nous semble-t-il que chez Bourdieu, la domination peut se trouver déconstruite, non par l'indifférence, mais par la non-différence issue de la subversion symbolique. Ceci permettant à chacun de ne plus avoir à se masculiniser ou se féminiser.

C'est à présent sur cette idée de pratique de genre, où la sexualité viendra prendre un rôle important, que nous souhaiterions nous attarder. En effet, la prise en compte de la sexualité est apparue chez les chercheurs comme un indicateur de l'identité. Il nous paraît y avoir deux raisons à cela. D'une part l'orientation sexuelle est devenue par le fait des auteurs mais aussi de regroupements politiques, un genre au même titre que le masculin et le féminin. D'autre part, c'est historiquement à partir de certaines pratiques, que la définition de personnalités et d'identités ont été rendues possibles. C'est en tout cas à partir de ces deux points, que nous tenterons d'expliquer, que nous envisageons à présent l'étude du genre par la sexualité.

### **IIIb Nouvelles pratiques, nouvelles perspectives ? :**

Depuis quelques années il semblerait que l'on observe de nouveaux comportements sexuels venant perturber le champ social et introduisant de nouvelles manières de se positionner par rapport à ces pratiques a priori inédites. A la lecture d'un ouvrage de Welzer-Lang, Barbosa et Mathieu sur la prostitution, ce que l'on constate est l'arrivée de nouvelles demandes de la part des clients, ces derniers souhaitant, désirant être sodomisés par des femmes, des travestis ou des transsexuels. Ainsi la sodomie n'est plus dans le cadre hétérosexuel, le propre de la femme. Et, le client en demande de sodomie pratiquée sur lui, se trouve satisfait par une hausse de prostitués hommes, certes, mais aussi de travestis ou de transsexuels, que les auteurs nomment *transgenders*. Cependant, ce qui paraît ici perturber nos conceptions, est le fait pour ces hommes désirant se faire sodomiser de ne pas se considérer homosexuels. Et pourtant ce qui visiblement attire le client se trouve être l'addition de critères masculins à des caractéristiques de la féminité :

« pour le client, l'homme prostitué en tenue féminine semble en effet correspondre à un nouveau genre de femmes. Féminin par son apparence physique, le *transgender* est

une femme, souvent très belle d'après les critères traditionnels, et qui de plus possède un pénis. Ce pénis est au centre de l'attention du client (...) »<sup>351</sup>.

Cela fait écrire aux auteurs en une forme de résumé que

« nous aboutissons ainsi à un paradoxe : les hommes qui ont pris en compte les critiques féministes n'ont, semble-t-il, plus besoin des prostitué-e-s dans la gestion de leur sexualité, et ceux qui continuent à fonctionner selon des schèmes "traditionnels" ou "classiques" des représentations stéréotypées de la féminité, sont "contraints" d'une certaine manière à recourir aux hommes prostitués, à des "simili-femmes" pour réaliser leurs fantasmes. Une telle évolution n'a bien sûr été rendue possible que par une transformation des rapports intragenre »,

et enfin que

« les femmes prostituées qui ont aujourd'hui le plus de succès sont celles qui ont des tenues voyantes, de belles jambes, de gros seins et...un sexe d'homme »<sup>352</sup>.

### **IIIb.1 La construction de l'identité, entre Etre et faire :**

Les stéréotypes de genre semblent donc encore bien fonctionner, ce que l'on retrouve vraisemblablement aussi chez les bisexuels, qui se disent pour la majorité, attirés par des femmes aux allures féminines et par des hommes aux allures masculines.

Bruno Proth établit peu ou prou les mêmes constats dans une étude sur les lieux de drague entre hommes. Ce qu'il constate est la variété des identités des personnes présentes sur ces lieux. En d'autres termes, il est loin d'être évident pour lui, que les personnes fréquentant des lieux de drague se reconnaissent dans l'appellation homosexuel :

« les volontaires [de l'association Pin'Aides] font des distinctions précises à propos de la population rencontrée. Elle est segmentarisée en 5 sous-populations : les homosexuels identitaires, les homosexuels non-identitaires, les bisexuels, les hétérosexuels et les hommes mariés »<sup>353</sup>.

---

<sup>351</sup>D. Welzer-Lang, O. Barbosa, L. Mathieu, *Prostitution: les uns, les unes et les autres*, p. 164.

<sup>352</sup> *Ibid.*, pp. 170 et 173.

<sup>353</sup> B. Proth, *Lieux de drague, scènes et coulisses d'une sexualité masculine*, n-d-p, pp. 265-266.

Rommel Mendès-Leité réalise le même constat et se voit contraint à un découpage en multiples catégories pour tenter de saisir l'objet de sa recherche, la bisexualité :

« il serait peut-être préférable de parler de recours, plus ou moins adaptés, à une identification sociosexuelle plutôt qu'à une identité définitive, tant sont disparates les réponses des interviewés. (...). La notion de "bisexualité" est donc singulièrement éclatée »<sup>354</sup>.

Et plus loin, il écrit :

« de fait, notre étude qualitative a mis en relief au moins quatre formes majeures d'expression des bisexualités masculines. Premièrement, des hommes qui se considèrent comme homosexuels tout en menant une vie conjugale hétérosexuelle ; deuxièmement, un certain nombre d'hommes à identité homosexuelle qui ont eu ou qui ont des relations sexuelles occasionnelles avec des femmes ; troisièmement, certains hommes à identité hétérosexuelle déclarant des rapports homosexuels occasionnels ; d'autres enfin, qui affirment une identité bisexuelle, connue ou non de leur épouse ou compagne »<sup>355</sup>.

On le constate donc avec ce commentaire de Mendès-Leité, les auteurs se trouvent contraints d'utiliser le pluriel pour évoquer leur objet d'étude. Bisexualités ici, Homosexualités avec Proth... Ce qui en découle est un éclatement de ces classifications, dont le mot ayant utilité de dénominateur commun ne semble plus regrouper grand chose. Pourtant les auteurs persistent à les utiliser. Il reste qu'ils en viennent à s'interroger, sur la nécessité d'en passer par les pratiques pour définir les identités.

En effet, les auteurs, à partir de ces nouvelles pratiques qui paraissent pourtant respecter un certain nombre de stéréotypes sur la différence, questionnent alors nos catégories binaires de genre, et les classifications d'hétéro et d'homo sexualités. Car pour ces hommes, se désignant hétérosexuels, le pénis du prostitué semble être un élément nécessaire pour l'accession à la jouissance. Ces questionnements n'empêchent cependant pas aux auteurs d'affirmer que le principe de hiérarchie et de domination subsiste. Ainsi, la question qui se pose est celle de savoir si des pratiques permettent la définition d'identités, et si de nouvelles pratiques

---

<sup>354</sup> R. Mendès-Leité, *Bisexualité, le dernier tabou*, pp. 80-81.

<sup>355</sup> *Ibid.*, p. 229.

nécessitent la définition de nouvelles identités. C'est aussi la question que pose Mendès-Leité dans son ouvrage. Or, ce qu'il constate, est pour beaucoup, une confusion entre pratiques, comportements et identités sexuelles. Le vécu ne permettant pas de se déterminer identitairement. Il observe ainsi un décalage entre le vécu et l'autodésignation d'une identité hétéro, bi ou homo-sexuelle, chacun fonctionnant selon des critères propres dont il établirait une moyenne, en vue de se définir une identité. La question posée est en fait celle-ci : qu'est-ce qui chez chacun permet de déterminer le genre ? Son analyse peut se résumer ainsi :

« les distorsions pour le moins inattendues de la perception identitaire de chacun nous permettent de mesurer à quelle point la définition sexuelle de soi, et par là même l'autodésignation en tant qu'hétéro, bi ou homosexuel, n'est pas toujours en phase avec les actes sexuels vécus. (...). Dès lors, la revendication d'une identité sociosexuelle fixe serait en quelque sorte une moyenne qui, pour chacun, prendrait en compte différents critères selon divers coefficients »<sup>356</sup>.

Et, plus loin,

« force est de constater que les pratiques sexuelles ne sont pas systématiquement fondatrices d'une identité sexuelle »<sup>357</sup>.

Pourtant, pour prendre l'exemple de l'homosexualité, on a vu celle-ci se constituer en un genre intermédiaire entre le masculin et le féminin. Jean Allouch<sup>358</sup> attribue d'ailleurs la création de cette notion de genre aux mouvements gai et lesbien. Chez Welzer-Lang, l'homosexualité comme genre nous paraît claire, lorsqu'il nous explique que l'homosexuel est dominant des dominés (les femmes) car étant lui-même un homme, mais il est aussi dominé chez les dominants (les hommes), car assimilé aux femmes, cela relativement à la définition qu'il nous donne de l'homophobie.<sup>359</sup> On le voit, les homosexuels ont pris place de genre. Ce que l'on peut déjà lire chez Foucault :

« je dirai que la conscience de l'homosexualité va certainement au-delà de l'expérience individuelle et comprend le sentiment d'appartenir à un groupe social particulier. C'est là un fait incontestable, qui remonte à des temps très anciens. Bien

---

<sup>356</sup> R. Mendès-Leité, *Bisexualité, Le dernier tabou*, pp. 76-77.

<sup>357</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>358</sup> J. Allouch, *Horizontalités du sexe*, p. 166.

<sup>359</sup> « discrimination envers les personnes qui montrent, ou à qui l'on prête, certaines qualités (ou défauts) attribué-e-s à l'autre genre », in *Pour une approche profémiste non homophobe*, p. 121. Ce qu'on lit aussi chez J. Y. Le Talec, quand il note que les femmes sont opprimées en tant que femmes avant de l'être en tant qu'homosexuelles ; les hommes sont réprimés en tant qu'homosexuels, jamais en tant qu'hommes », in *L'éveil d'une nouvelle « conscience gaie ». Liens entre la problématique profémiste et la question gaie*, p. 146.



entendu, cette manifestation de la conscience collective des homosexuels est quelque chose qui change avec le temps et varie d'un lieu à un autre. Elle a, par exemple, en diverses occasions, pris la forme de l'appartenance à une sorte de société secrète, ou de l'appartenance à une société maudite, ou encore de l'appartenance à une fraction de l'humanité à la fois privilégiée et persécutée (...) »<sup>360</sup>.

Vincent nous explique la construction historique de l'homosexuel comme genre : on est passé historiquement d'un acte criminel, la sodomie, à une conduite pathologique, l'homosexualité, pour aboutir à une identité dépathologisée, l'homosexuel<sup>361</sup>.

Foucault reprenait déjà cette construction dans le tome premier de son *Histoire de la sexualité, La volonté de savoir*. Dans cet ouvrage proposant une déconstruction des discours sur la sexualité afin de faire émerger leur inscription dans un régime de pouvoir-savoir-plaisir, Foucault montre en effet, que c'est par l'organisation des savoirs que l'homosexuel a pu se constituer, a pu être produit. Selon lui,

« il s'agit moins d'un discours sur le sexe que d'une multiplicité de discours produits par toute une série d'appareillages fonctionnant dans des institutions différentes »<sup>362</sup>.

Et, s'il note un certain recul de l'Eglise dans la gestion de la sexualité conjugale, il relève une entrée en force de la médecine, avec tout un cortège de savoirs et de prescriptions dans ce domaine. Il indique ainsi qu'elle

« a inventé toute une pathologie organique, fonctionnelle ou mentale, qui naîtrait des pratiques sexuelles "incomplètes" ; elle a classé avec soin toutes les formes de plaisir annexes ; elle les a intégrés au développement et aux "perturbations" de l'instinct ; elle en a entrepris la gestion. (...). Il semble bien que la fonction du pouvoir qui s'exerce là ne soit pas celle de l'interdit. Et qu'il s'agit de quatre opérations bien différentes de la simple prohibition »<sup>363</sup>.

---

<sup>360</sup> M. Foucault, *Choix sexuel, acte sexuel*, p. 322.

<sup>361</sup> Vincent écrit ainsi : « c'est parce qu'on est passé de l'acte à la conduite, de l'éventuel à l'habituel, qu'est né le concept d'homosexualité précédé d'ailleurs de celui d' "inverti" L'homo-sexuel(le) est devenu(e) le sujet défini par un choix d'objet du même sexe que lui, avec pour conséquence un fait classique en psychiatrie : la tendance à assimiler une conduite dite "anormale" à une personnalité pathologique, caractérisant un individu. La conduite homosexuelle fait l'homosexuel...S'opère un double glissement, de l'acte à la conduite, puis de la conduite à un type de personnalité disposant à de telles conduites ».

<sup>362</sup> M. Foucault, *La volonté de savoir*, p. 46.

<sup>363</sup> *Ibid.*, pp. 56-57.

C'est particulièrement avec la deuxième opération présentée par Foucault qu'il est possible de lire ce déplacement et la production de l'homosexualité :

« cette chasse nouvelle aux sexualités périphériques entraîne une *incorporation des perversions* et une *spécification nouvelle des individus*. La sodomie – celle des anciens droits civil ou canonique - était un type d'actes interdits ; leur auteur n'en était que le sujet juridique. L'homosexuel du XIX<sup>ème</sup> est devenu un personnage : un passé, une histoire et une enfance, un caractère, une forme de vie ; une morphologie aussi, avec une anatomie indiscreète et peut-être une physiologie mystérieuse. Rien de ce qu'il est au total n'échappe à sa sexualité (...). Elle lui est consubstantielle, moins comme un péché d'habitude que comme une nature singulière. Il ne faut pas oublier que la catégorie psychologique, psychiatrique, médicale de l'homosexualité s'est constituée du jour où on l'a caractérisée – le fameux article de Westphal en 1870, sur les "sensations sexuelles contraires" peut valoir comme date de naissance - moins par un type de relations sexuelles que par une certaine manière d'intervertir en soi-même le masculin et le féminin. L'homosexualité est apparue comme une des figures de la sexualité lorsqu'elle a été rabattue de la pratique de la sodomie sur une sorte d'androgynie intérieure, un hermaphrodisme de l'âme. Le sodomite était un relaps, l'homosexuel est maintenant une espèce »<sup>364</sup>.

On observe la même lecture, historique en tout cas, chez Flora Leroy-Forgeot, qui apporte une certaine précision quant au sens du terme sodomie :

« selon les textes et les époques, la sodomie peut renvoyer à trois significations distinctes ou confondues : la relation entre personnes du même sexe ; toute relation sexuelle qui dévie du coït hétérosexuel, à savoir les relations sexuelles orales ou anales entre hommes ou entre hommes et femmes ; la zoophilie »<sup>365</sup>.

Puis elle poursuit par une datation du concept, car il s'agit alors d'un concept, médical comme nous venons de le voir avec Foucault, d'homosexuel :

---

<sup>364</sup> *Ibid.*, p. 59. Précisons tout de même, toujours avec Foucault que « dans le mouvement homosexuel, par exemple, la définition médicale de l'homosexualité a constitué un outil très important pour combattre l'oppression dont était victime l'homosexualité à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup>. Cette médicalisation, qui était un moyen d'oppression, a toujours été aussi un instrument de résistance, puisque les gens pouvaient dire : "si nous sommes malades, alors pourquoi nous condamnez-vous, pourquoi nous méprisez-vous ?" etc. Bien sûr, ce discours nous paraît aujourd'hui assez naïf, mais à l'époque, il était très important », in *Michel Foucault, une interview : sexe, pouvoir et la politique de l'identité*, p. 1560.

<sup>365</sup> F. Leroy-Forgeot, *Histoire juridique de l'homosexualité en Europe*, p. 4.

« la notion d'homosexuel (personne ayant des rapports avec une personne du même sexe), par opposition à l'hétérosexuel, est formulée pour la première fois en Europe centrale dans les années 1860 par Karl Heinrich Ulrichs et Kàrolay Maria Kertbeny. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le concept d'homosexuel et la dualité homosexuel-hétérosexuel sont largement utilisés dans les ouvrages de Richard Krafft-Ebing, Otto Weininger, ou Wilhelm Fließ (...). L'homosexualité a donc été définie de façon négative, correspondant d'abord à l'interdiction morale et religieuse d'une pratique, puis désignée comme aspiration pathologique de l'individu »<sup>366</sup>.

### IIIb.2 Apories du politique :

Ce que montre Foucault, à partir de cette lecture, est la volonté pour la médecine, en établissant des classifications de toutes sortes de comportements sexuels, de les rendre intelligibles certes, mais aussi de les rendre visibles. De montrer en quoi ils viennent perturber l'ordre naturel. Or, cela nous intéresse ici à deux égards. D'une part, cette classification, cette nomination de groupes va être reprise, permettant aux homosexuels de revendiquer leurs droits. Cela sous-tend alors la question déjà effleurée ici d'une identité politique. D'autre part, ce qui nous intéresse aussi, est cette mise en danger de l'ordre social. De saisir que les savoirs (médical, psychiatrique notamment, mais aussi médecine légale) viennent nommer ce qui est susceptible de rendre vulnérable le lien social. C'est entre autres ce que rappellent les ouvrages de Foucault, tel, outre son travail sur l'histoire de la sexualité, son cours au Collège de France sur les *Arnormaux* et la bio-politique, et parcourant une grande part de son œuvre, ses développements sur le dispositif. C'est aussi ce que rapporte Vernon Rosario, en élargissant sa lecture aux écrivains, lorsqu'il écrit :

« les perversions sexuelles, et plus particulièrement l'inversion sexuelle, s'articulent très bien avec les préoccupations morales, sociales et médicales fin-de-siècle, qui s'enracinaient dans la baisse de la natalité française, les tensions de plus en plus vives entre classes sociales, et la démoralisation du pays après son humiliante défaite dans le conflit avec la Prusse. Il était donc bienvenu que la première réponse à l'enquête de Lauppts qui fut publiée vînt d'une des figures les plus en vue pour partager ses soucis – non un médecin, mais le romancier Emile Zola. L'apport de Zola et les débats

---

<sup>366</sup> *Ibid.*, pp. 5-6.

médicaux et nationalistes qui s'ensuivirent sur l'inversion montrent comment la construction de l'homosexualité en cette fin-de-siècle fut une affaire très largement littéraire et culturelle avec des répercussions bien au-delà des textes et du savoir médicaux »<sup>367</sup>

Il s'agit donc ici de l'organiser, de l'analyser pour lui attribuer une place et un rôle, voire une responsabilité. Mais nous allons d'abord voir comment cette reprise par les homosexuels eux-mêmes de ces classifications, leur permet de revendiquer (c'est notamment le sens de la modification de leur nomination d'homosexuel en *gay* : sortir de la nomination par l'autre pour s'auto-nommer<sup>368</sup>) certes, mais est elle-même reprise par les théoriciens en vue d'agir sur le social.

C'est en effet cette personnalité, homosexuelle, qui va entraîner un mouvement fédérateur et permettre aux homosexuels de militer pour une reconnaissance de leur genre. D'une pratique nous avons défini une conduite puis une identité. Or, il semblerait que ce soit ce cheminement qui aujourd'hui pose problème dans l'adéquation des genres aux pratiques. Notre système binaire, voire tertiaire, ne suffirait plus. En effet, durant les années soixante-dix, au moment où les homosexuels militaient pour une reconnaissance de leur identité, les pédophiles tentaient eux aussi leur reconnaissance par des pétitions. Les deux mouvements étaient d'ailleurs liés, jusqu'en 1981, où les homosexuels ayant obtenu leur reconnaissance pénale, se détachèrent des pédophiles. Aujourd'hui, et ce depuis quelques années, apparaît un nouveau combat pour la reconnaissance d'un genre : les bisexuels, qui, par ailleurs, sont bien souvent séparés des groupes homosexuels.

Cependant, si pour les homosexuels, cela semble clair, (et encore), pour les bisexuels se déterminer une identité sexuelle ne semble pas aller de soi, la désignation par la pratique faisant alors office de solution. Ce qui ressort de ce constat, est donc que la pratique ne permet pas une identification sexuelle, qui plus est commune, puisqu'elle réfère à des critères personnels où chaque élément (désir, fantasme, masturbation, fellation, pénétration) peut constituer ou non, à lui seul ou non, une définition. La question de l'identité se trouve donc

---

<sup>367</sup> V.A. Rosario, *L'irrésistible ascension du pervers entre littérature et psychiatrie*, p. 106.

<sup>368</sup> C'est ce que note Javier Sàez : « les mouvements de libération des années soixante-dix vont donc abandonner le mot "homosexuel" en raison de sa charge pathologique et parce que c'est une nomination de "l'autre" sur soi-même, pour en venir à revendiquer le terme "gay" comme marque d'une autoreconnaissance positive et détachée du discours scientifique. C'est un amusant hasard que le mot "homosexuel" ait été en vigueur exactement cent ans, de 1869 à 1969 », in *Théorie queer et psychanalyse*, p. 20.

éclatée au profit de celle des pratiques. Certains auteurs, tels La Cecla vont tenter de résoudre le problème en posant le genre comme pratique, savoir-faire. De même, devant les nouvelles pratiques masculines, de se diriger, pour les hommes, vers des *transgenders*, sommes-nous amenés à ne pas considérer la sodomie, et l'homosexualité comme propriétés de l'homosexuel. Ainsi, selon nous, les sociologues se trouvent face à une aporie : comment alors définir les genres, si la pratique ne le permet plus ? Et c'est cette impasse qui semble les pousser, à ne voir dans ces nouveaux comportements que la simple confirmation des catégories binaires et de la domination de l'une sur l'autre.

Devant cette impossibilité d'aller plus loin, de savoir que faire de ces pratiques dont on sait qu'elles ne permettent pas de définir des identités de genre, mais dont on perçoit aussi l'aspect subversif, troublant et bouleversant, les auteurs se trouvent dans la même situation que celle présentée par Mead en 1948 au sujet de la féminisation des hommes et de la masculinisation des femmes. Certains d'entre eux pensent à une crise du masculin, de la masculinité, cette dernière étant rendue vulnérable par les changements impulsés par les mouvements féministes ; ainsi en est-il de Welzer-Lang<sup>369</sup> tandis que d'autres tels La Cecla, estiment plutôt qu'il s'agit d'une crise de la relation masculin/féminin, l'un ne pouvant se concevoir sans l'autre. On rencontre aussi un hiatus entre les auteurs, avec d'un côté les tenants d'une différence binaire, telle notamment Françoise Héritier, et, à l'autre extrême, les tenants d'une indifférenciation totale, tel Pierre Bourdieu. Pourtant, entre ces deux extrêmes, voit-on des positions se dessiner. Apparaît en effet, une myriade d'auteurs qui considèrent qu'il faut relativiser le genre et non prôner une indifférenciation affirmant qu'on peut être et homme et femme, le genre évoluant avec les rôles et les attentes de l'autre. D'autres comme Mendès-Leité se prononcent pour une

« plus grande perméabilité des frontières des genres et des diverses expressions des sexualités »<sup>370</sup>.

Ainsi est-il possible de retrouver de manière éclatée, et avec un déplacement des référents fondant les argumentations diverses (cosmologie vers culture), les débats présentés en première et deuxième partie de ce travail. Les frontières plus perméables de Mendès-Leité étant susceptibles de n'être qu'une différenciation par degrés, tandis que les thèses d'Héritier, maintenant une radicale différence entre les sexes renvoient davantage à

---

<sup>369</sup> D. Welzer-Lang, *Pour une approche proféministe non homophobe des hommes et du masculin*, p. 134.

<sup>370</sup> R. Mendès-Leité, *op. cit.*, p. 33.

l'incommensurabilité. Nous avons ici toujours présents, mais sous une autre forme, les paradigmes de lecture de la différence.

Face à ces positions, une perspective propose depuis quelques temps, une approche autrement radicale : il s'agit de la théorie *queer* et de la déconstruction des genres. La « zone *queer* » comme certains de ses théoriciens la nomment<sup>371</sup>. Beatriz Preciado précise que cette conception née aux Etats-Unis durant les années 80 consiste en une

« lecture/reconstruction de la théorie et de la philosophie française »<sup>372</sup>.

En effet, à partir d'auteurs tels Foucault, Gilles Deleuze, Jacques Lacan, Jacques Derrida et Roland Barthes, ces théoriciens proposent une révision de la « carte sexe/genre » en effectuant une politisation du champ sexuel, afin de contester les effets de savoirs-pouvoirs, hétéronormatifs notamment, mais pas uniquement.

Nombreux sont les auteurs rapportant cette définition du mot *queer* comme étant

« jusqu'alors une injure qui signifiait "étrange", "bizarre", "spécial", "malade", mais aussi plus spécifiquement "pédé". C'est donc un mot d'insulte que se sont réappropriés les théoriciens et historiens de la sexualité pour faire apparaître comme "bizarre", tout ce qui peut sembler naturel... »<sup>373</sup>.

Cependant, peu présentent le sens avancé par Eve Kosofsky Sedgwick, et qui peut renvoyer au titre de l'article de Didier Eribon, *Traverser les frontières* :

« le mot *queer* lui-même signifie "à travers", il vient de la racine indo-européenne *twerkw*, qui a donné également l'allemand *quer* (transversal), le latin *torguere* (tordre), l'anglais *athwart* (en travers...). Ce sont précisément des énoncés "à travers" que de nombreux écrits s'efforcent de produire aujourd'hui : à travers les sexes, à travers les genres, à travers les "perversions"... »<sup>374</sup>.

Eribon reprend d'ailleurs de manière plus explicite, deux ans plus tard, cette référence au transversal :

---

<sup>371</sup> B. Preciado, *Préface*, p. 14.

<sup>372</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>373</sup> D. Eribon, *Traverser les frontières*, p. 15.

<sup>374</sup> E. K. Sedgwick, *Construire des significations queer*, pp. 115-116.

« le mouvement *queer*, aux Etats-Unis, (...) a voulu retrouver l'inspiration subversive des mouvements des années soixante et soixante-dix (...) Bien des discours révolutionnaires des années soixante-dix ont retrouvé spontanément - mais avec des implications idéologiques et politiques opposées - ces mythes de la bisexualité ou de la polysexualité et ont rêvé de lendemains-de-révolution-qui-mettraient-fin-à-l'oppression-des-homosexuels-en-les-faisant-disparaître-en-tant-que-tels-dans-la-grande-communication-sexuelle-de-la-"transversalité" »<sup>375</sup>.

On retrouve effectivement cela chez des auteurs, tels Deleuze et Guattari lorsqu'ils évoquent la schizophrénie, avec ce passage qui nous paraît propre à définir de façon assez précise ce que paraît recouvrir la volonté *queer* :

« il apparaît toutefois que la schizophrénie nous donne une singulière leçon extra-oedipienne, et nous révèle une force inconnue de la synthèse disjonctive, un usage immanent qui ne serait plus exclusif ni limitatif, mais pleinement affirmatif, illimitatif, inclusif. Une disjonction qui reste disjonctive, et qui pourtant affirme les termes disjoints, les affirme à travers toute leur distance, *sans limiter l'un par l'autre ni exclure l'autre de l'un*, c'est peut-être le plus haut paradoxe. "Soit...soit" au lieu de "ou bien". Le schizophrène n'est pas homme et femme. Il est homme ou femme, mais précisément il est des deux côtés, homme du côté des hommes, femme du côté des femmes.(...) Il n'est pas simplement bisexué, ni entre les deux, ni intersexué, mais trans-sexué. Il est trans-vimort, trans-parenfant... »<sup>376</sup>.

### **IIIb.3 Normes et politiques de la subversion :**

Plus spécifiquement aux théoriciens *queer*, ce qui émerge de ces éléments combinant la politisation et la transversalité des propos est donc la question de la subversion. Or, cette subversion par la sexualité et par les genres n'est pas chose nouvelle, et prend tout son sens dans l'analyse que propose Gayle S. Rubin du traitement des sexualités :

« finalement mon propos consistait à ajouter à la liste magnifique des stratifications sociales, la question des pratiques sexuelles et d'établir la sexualité comme vecteur de la persécution et de l'oppression. Au cours des années 60, on considérait que les

---

<sup>375</sup> D. Eribon, *Réflexions sur la question gay*, pp. 176-177.

<sup>376</sup> G. Deleuze, F. Guattari, *Capitalisme et schizophrénie, L'anti-oedipe*, pp. 91-92.

castes, classes et races, étaient les stratifications les plus importantes. La contribution majeure du féminisme fut d'ajouter le genre à cette liste. Dès le début des années 80, il est devenu clair à mes yeux qu'ajouter le genre à cette liste ne prenait pas en compte les problèmes de persécutions sexuelles, et que la sexualité comme telle devait faire partie de cette liste »<sup>377</sup>.

Ainsi propose-t-elle le diagramme à suivre en indiquant que

« la figure 1 présente un diagramme de la version la plus courante du système de hiérarchie sexuelle. Selon ce système, la sexualité qui est "bonne", "normale" et "naturelle" devrait idéalement être hétérosexuelle, conjugale, monogame, procréatrice et non commerciale... »<sup>378</sup>.

Dans une deuxième figure, elle inscrit, elle schématise, pour la contester, la nécessité sociale de fixer des frontières imaginaires, arbitraires entre un sexe qui serait bon, bien et l'autre mauvais :

« y compris les continuums des différences de genre semblent souvent structurés par une opposition binaire de base. Mais dès qu'on s'éloigne du présupposé de l'hétérosexualité, ou de la simple opposition hétéro/homo, des différences de conduite sexuelle ne sont pas très intelligibles en termes de modèle binaire. Même la notion de continuum n'est pas un bon modèle pour la variété sexuelle. On aurait plutôt besoin de ces modèles mathématiques qu'on fabrique maintenant avec d'étranges topographies et des formes emberlificotées. On a besoin d'une sorte de modèle qui ne soit pas binaire, parce que la variété sexuelle forme un système de nombreuses différences, et pas seulement un couple d'opposition saillantes »<sup>379</sup>.

---

<sup>377</sup> G. S. Rubin, *Penser le sexe : pour une théorie radicale de la politique de la sexualité*, p. 87.

<sup>378</sup> *Ibid.*, p. 86.

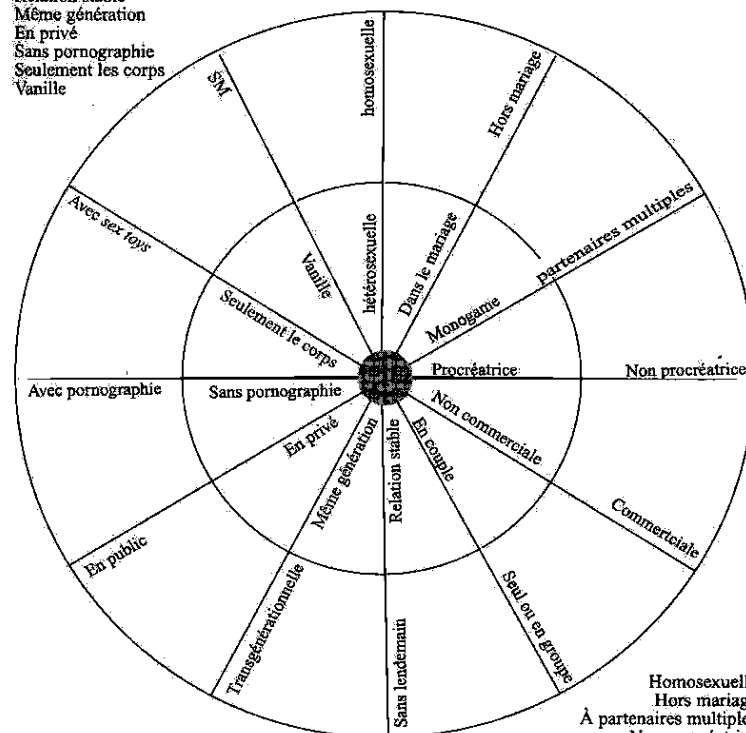
<sup>379</sup> G. S. Rubin, *Marché au sexe, Entretien avec Judith Butler*, p. 22.



**Le cercle vertueux :**  
sexualité bonne, normale,  
naturelle, sacrée

Hétérosexuelle  
Dans le mariage  
Monogame  
Procréatrice  
Non commerciale  
En couple  
Relation stable  
Même génération  
En privé  
Sans pornographie  
Seulement les corps  
Vanille

**Fig. 1 : La hiérarchie sexuelle :**  
le cercle vertueux et les limites extérieures



**Les limites extérieures :**  
sexualité mauvaise, anormale,  
contre-nature, maudite

Homosexuelle  
Hors mariage  
À partenaires multiples  
Non procréatrice  
Commerciale  
Seul ou en groupe  
Sans lendemain  
Transgénérationnelle  
En public  
Avec pornographie  
Avec des objets  
Sado-masochiste

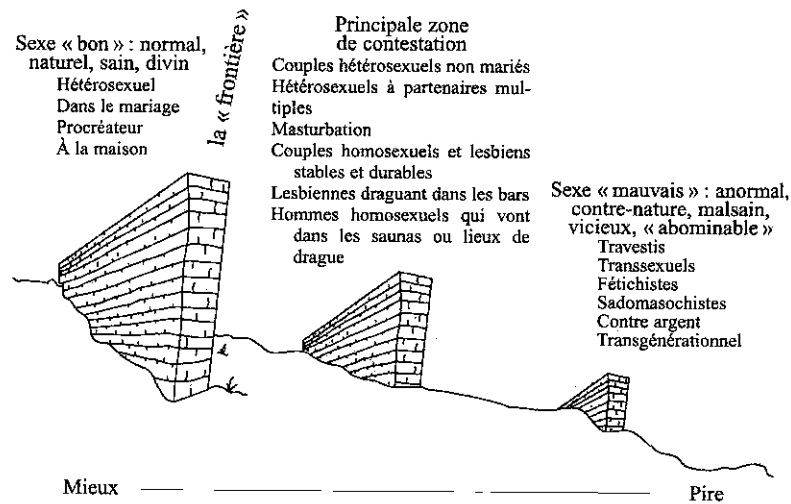


Fig. 2 : La hiérarchie sexuelle : le combat pour la redéfinition des frontières

*In fine*, ce qu'entraînent ou produisent la constitution puis la revendication de tel ou tel groupe semble bien être l'attente par un certain nombre d'auteurs de répercussions sociales concrètes. Quelques uns parmi eux vont par conséquent envisager, comme éventuelle ou possible solution à la domination, par la remise en cause des catégories de sexe ou de genre, une subversion possible exercée par des groupes minoritaires, tels les groupes lesbiens et gays. La subversion dite homosexuelle est en effet un sujet fort débattu par de nombreux chercheurs se penchant sur la question de la différence, d'une part, et de la domination d'autre part.

#### IIIb.4 Subversion politique, "identitarisme" et impasses :

C'est en ce sens précis que Bourdieu s'intéresse aux groupes lesbiens et gays :

« ce mouvement de révolte contre une forme particulière de violence symbolique, outre qu'il fait exister des objets d'analyse nouveaux, met en question très profondément l'ordre symbolique en vigueur et pose de manière tout à fait radicale la question des fondements de cet ordre et des conditions d'une mobilisation réussie en vue de le subvertir »<sup>380</sup>.

<sup>380</sup> P. Bourdieu, *op. cit.*, p. 129.

Foucault, dans un entretien de 1981, par le déplacement lexical, déjà souligné, d'homosexuel à gay, et dans une perspective différente, évoquait déjà des possibilités de subversion :

« la question de la culture gay (...), ça n'a pas beaucoup d'intérêt, mais une culture au sens large, une culture qui invente des modalités de relations, des modes d'existence, des types de valeurs, des formes d'échange entre individus qui soient réellement nouveaux, qui ne soient pas homogènes ni superposables aux formes culturelles générales. Si c'est possible, alors la culture gay ne sera pas simplement un choix d'homosexuels pour homosexuels. Cela va créer des relations qui sont, jusqu'à un certain point, transposables aux hétérosexuels. (...) ...Essayons de créer dans l'espace vide où nous sommes de nouvelles possibilités relationnelles. En proposant un droit relationnel nouveau, nous verrons que des gens non homosexuels pourront enrichir leur vie en modifiant leur propre schéma de réflexion »<sup>381</sup>.

A l'inverse, Elisabeth Roudinesco pense que le militantisme des gays et des lesbiennes n'est pas subversif en raison de son attente de modifications des lois leur permettant de s'inscrire dans le cadre traditionnel de la famille, du mariage, de la parenté. Ainsi débute-t-elle son ouvrage :

« Les récents débats sur le PACS ont mis au jour une situation inédite à laquelle ni les anthropologues, ni les psychanalystes, ni les philosophes, ni les sociologues, ni les historiens n'avaient réellement songé : pourquoi des homosexuels, hommes et femmes, manifestent-ils un tel désir de se normaliser, et pourquoi revendiquent-ils le droit au mariage, à l'adoption et à la procréation médicalement assistée ? Que s'est-il passé depuis trente ans dans la société occidentale pour que des sujets qualifiés tour à tour de sodomites, d'invertis, de pervers ou de malades mentaux aient désiré, non pas seulement être reconnus comme des citoyens à part entière, mais adopter l'ordre familial qui avait tant contribué à leur malheur ? »<sup>382</sup>.

---

<sup>381</sup> M. Foucault, *Le triomphe social du plaisir sexuel : une conversation avec Michel Foucault*, p. 1130. Sur les diverses positions de Michel Foucault quant à une culture gay, cf. D. Eribon, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999, particulièrement la troisième partie, Les hétérotopies de Michel Foucault.

<sup>382</sup> E. Roudinesco, *La famille en désordre*, p. 7. On peut ici signaler que la fameuse citation d'André Gide en 1897, reprise bien souvent de manière tranchée, écourtée, amputée et régulièrement rappelée par un certain nombre de militants gays, peut effectivement, et donc pourtant déjà, être interprétée en ce sens : « au soir, je regardais dans d'inconnus villages les foyers, dispersés durant le jour, se reformer. Le père rentrait, las de travail ; les enfants revenaient de l'école. La porte de la maison s'entr'ouvrait un instant sur un accueil de lumière, de chaleur et de rire, et puis se refermait pour la nuit. Rien de toutes les choses vagabondes n'y pouvait

Selon elle, le désir de normalisation, comme elle le nomme, des homosexuels viendrait signifier un trouble de la famille, mais non pas subvertir l'ordre :

« notre époque génère ainsi, à propos de la famille, un trouble profond, dont le désir homosexuel, devenu désir de normativité serait, selon moi, l'un des révélateurs... »<sup>383</sup>.

Elle en vient d'ailleurs à critiquer en fin d'ouvrage, ce qu'elle conçoit comme volonté de se normaliser :

« il faudra bien admettre aussi que les parents homosexuels sont différents des autres parents. C'est pourquoi notre société doit accepter qu'ils existent *tels qu'ils sont*. Elle doit leur accorder les mêmes droits qu'aux autres parents, mais aussi leur réclamer les mêmes devoirs. Et, ce n'est pas en se contraignant à être "normaux" que les homosexuels parviendront à prouver leur aptitude à élever leurs enfants »<sup>384</sup>.

Outre que c'est bien cette question d'avoir à prouver qu'ils pensent être de bons parents qui constitue l'objet des revendications, d'autres auteurs considèrent à l'inverse de Roudinesco, que c'est bien par cette normalisation des homosexuels et des lesbiennes, que la société se trouve contrainte de modifier ses lois, ses règles et donc ses normes :

« ainsi les revendications en faveur de l'homoparentalité, portées depuis par le mouvement gay et lesbien, me sont-elles apparues comme un des leviers les plus prometteurs de cette souhaitable assomption, par le droit, de ces nouvelles puissances »<sup>385</sup>.

Modification de ce que Marcela Iacub appelle l'ordre procréateur, donc et qui rencontrerait des résistances liées à la volonté de maintien de la division juridique des sexes.

Allouch propose une version différente de la subversion dont la visée n'est pas tant la normalisation, que la résistance à la norme. Autrement dit, pour les auteurs précédents, la

---

plus rentrer, du vent grelottant du dehors. - Familles! je vous hais! Foyers clos; portes refermées; possessions jalouses du bonheur. », in *Les nourritures terrestres*, p. 74. C'est précisément sur cette dernière partie, « foyers clos, portes refermées ; possessions jalouses du bonheur », associée à la description de ces foyers qui précède, que ces militants s'appuient pour signifier, non pas comme le laisse entendre le « Familles ! je vous hais », que Gide abhorrait la famille, mais bien plutôt qu'il enviait ce modèle et souhaitait l'élargir aux homosexuels.

<sup>383</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>384</sup> *Ibid.*, p. 238.

<sup>385</sup> M. Iacub, *Le crime était presque sexuel, et autres essais de casuistique juridique*, p. 30.

modification de la norme implique une nouvelle norme. Tandis que ce que Allouch entend par subversion est la possibilité de désubstantiver la norme, de faire en sorte que cette dernière soit en perpétuel mouvement, dans une instabilité qui n'a d'égal que la résistance qui lui est opposée. En cela, il nous semble se rapprocher de ce qu'envisagent les théoriciens *queer* :

« subvertir en général, d'ailleurs, n'est pas aller complètement ailleurs mais se tenir dans une proximité telle que les nœuds qui caractérisent ce que l'on subvertit puissent être repris autrement. La subversion (la "résistance" disait plus justement Foucault), hormis le cas révolutionnaire qui reste l'exception, est une proximité critique, un marquage au sens footballistique de ce terme ; elle ne sera effective qu'autant que le sera cette proximité »<sup>386</sup>.

Il apparaît que le type de pratiques, d'actions entrepris par certains tenants *queer*, renvoie à cette idée de "collage", au point de devenir parfois jeu de miroir, voire imitation ; Judith Butler parlera, comme nous le verrons, de parodie. Dans la perspective que nous rappelle Javier Sàez de contestation, les *queer* se démarquent effectivement des militants gays et lesbiens :

« la résistance à la normalisation est l'un des axes les plus puissants de la théorie et de la pratique *queers*. (...) une partie importante du mouvement gay-lesbien des années quatre-vingt a fini par devenir une espèce de groupe de pression libérale qui demande l'entrée dans l'ordre social hétérocentré pour acquérir privilèges, droits et normalité (...). Les politiques *queers*, au contraire, essayent de profiter du potentiel subversif des sexualités marginales pour questionner l'ordre social et politique, en revendiquant la liberté dans l'usage des corps et des genres, et en défiant le système qui sépare une sexualité "normale" d'une sexualité déviée »<sup>387</sup>.

Contestation des normes hétérocentrées, par l'imitation et la parodie, le marquage au sens développé par Allouch. David Halperin reprend des exemples de ces stratégies de résistance, de ces politiques subversives :

« si le pouvoir est partout, selon Foucault, et si la liberté – avec la possibilité de résister au pouvoir, où pourrions-nous situer les points d'attaque, les lignes de fracture, les lieux les plus vulnérables dans l'économie politique du discours hétérosexiste et homophobe afin de lui résister ? Quelles possibilités de construction discursive de la

---

<sup>386</sup> J. Allouch, *Le sexe du maître, l'érotisme d'après Lacan*, p. 19.

<sup>387</sup> J. Sàez, *op. cit.*, pp. 89-90.

sexualité crée-t-elle pour des contre-pratiques discursives ? Quelles sortes de stratégies anti-homophobes le dispositif de l'homophobie rend-il possibles ? »<sup>388</sup>.

C'est donc par cette possibilité de s'emparer du dispositif contre lequel il s'agit de résister, que la subversion semble envisageable. Halperin désigne ou définit quelques unes de ces pratiques : par exemple *l'appropriation créative et la re-signification*. Elle consiste, notamment, en la reprise par une population, un groupe..., de termes utilisés pour désigner cette population, en lui attribuant un sens légèrement différent. C'est le cas en particulier du mot *queer*. Un autre exemple de pratique de résistance est *l'appropriation et la théâtralisation*. Elle promeut la reprise parodique de faits ou comportements d'un groupe en vue de mettre en évidence l'aspect construit et stratégique de ces faits et comportements. Halperin donne un exemple assez frappant de ce type de stratégie : il s'agit d'un journal gay de San Francisco, *Bay Times*, qui répond à un numéro spécial proposé par une autre revue, *Newsweek*, sur les lesbiennes. Cette dernière proposait notamment un glossaire de termes pouvant être perçus comme *exotiques* pour les lecteurs hétérosexuels.

« le *Bay-times* répondit dix jours plus tard de manière parodique avec la couverture d'un imaginaire journal destiné au grand public, supposé lesbien, intitulé *Dykeweek* ("Gouine-Hebdo") et proposant à son lectorat plein de curiosité, une enquête sur les rites érotiques bizarres des hétérosexuels. Le *Bay-times* ne manquait pas de fournir lui aussi un glossaire, qui proposait un point de vue ironiquement éthologique – et dévastateur sur l'hétérosexualité »<sup>389</sup>.

Selon Halperin et les auteurs de cette réplique, ou peut-être duplique, l'intérêt ici est double : d'une part ne pas perdre son temps à répondre de manière argumentée à chacun des éléments avancés. D'autre part mettre en avant, faire ressortir, par la parodie, les stratégies développées

---

<sup>388</sup> D. Halperin, *Saint Foucault*, p. 63. A noter que les prises de positions par les auteurs quant à cette question de la subversion, sont extrêmement nombreuses. On trouve par exemple Léo Bersani qui s'exprime aussi sur ce sujet : « l'acceptation, la revendication d'une certaine spécificité homosexuelle est peut-être nécessaire si nous voulons être, comme je voudrais pour ma part que nous le soyons, culturellement et politiquement dangereux. En d'autres termes, le désir homosexuel pourrait-il représenter une transgression non seulement des mœurs sexuelles traditionnelles, mais de la notion même de relationnalité sur laquelle ces mœurs sont fondées ? (...). On a quelquefois l'impression que les gays et les lesbiennes n'arrivent plus à imaginer d'activité politique plus excitante que de démontrer qu'ils peuvent être de bons soldats, de bons prêtres, ou de bons parents », L. Bersani, *Trahisons gaies*, p. 67. D'autres auteurs, tels Didier Eribon, ou encore Patrice Maniglier se sont aussi exprimés sur ce thème : cf. D. Eribon, *Hérésies, essais sur la théorie de la sexualité*, pp. 271 et suivantes, P. Maniglier, *Où sont les avant-gardes sexuelles ?*.

<sup>389</sup> *Ibid.*, p. 66.

par le groupe majoritaire, lui permettant de faire de la minorité, un objet hors de la norme d'un côté, et de constituer la norme par conséquent.

Halperin donne en exemple un dernier type de stratégies qui consiste en *dévoilement et démystification*. Il considère que c'est ce que le travail effectue, par sa déconstruction des mécanismes de pouvoir et des dispositifs. Par exemple,

« l'une des manières de combattre l'homophobie est donc de dévoiler, comme j'ai essayé de le faire, les mécanismes du discours homophobe, de porter au jour les stratégies par lesquelles le discours médical, juridique, scientifique, religieux, délégitime les gays et les lesbiennes »<sup>390</sup>.

Il est possible de rencontrer ce genre de pratiques ou propositions stratégiques chez un autre auteur, qualifié par Marie-Hélène Bourcier de *Reine du Queer*. Il s'agit de Judith Butler, Professeure de rhétorique et de littérature comparée à l'Université de Californie à Berkeley. Judith Butler est aujourd'hui connue pour entre autre son ouvrage de 1990 intitulé *Gender Trouble, Feminism and the politics of subversion*. Selon Bourcier s'inspirant des théories de Butler, il n'existerait que des identités de position<sup>391</sup>. Identités de position à comprendre d'après cette autre idée de Butler d'un genre performatif :

« selon Butler, le genre est performance et performativité. Il n'y a que des performances de la masculinité et de la féminité (...). Dans ces conditions, "être un homme", "être une femme" consiste à réaliser des performances de la masculinité et de la féminité »<sup>392</sup>.

### **IIIc Le genre, de l'ontologique à l'éthique :**

Il nous faut donc aller voir plus avant chez Butler ce qui est à comprendre par performance et performativité du genre dans ses théorisations, afin de notamment saisir ce qu'Allouch entend lorsqu'il écrit que

---

<sup>390</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>391</sup> M. H. Bourcier, *Foucault et après...Théorie et politiques queers, entre contre-pratiques discursives et politiques de la performativité*, p. 174.

<sup>392</sup> M.H. Bourcier, *Queer Zones, politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, pp. 166-167.

« née de minorités sexuellement opprimées, cette manière nouvelle d'engagement politique se caractérise notamment par un constant souci de déjouer les valeurs d'une société hétéronormée. Et puisque cette norme s'avère largement susceptible de récupérer à son profit cela-même qui la conteste, la politique queer devra inventer, chaque fois, le déplacement approprié (parfois contre soi-même, ses propres "acquis"), celui qui serait susceptible de contrer cette récupération »<sup>393</sup>.

Butler a en effet élaboré tout un travail théorique autour de ces questions. Mais comme on le repère très vite, il reste difficile de parler de théorie *queer*. Difficile étant à prendre pour certains au sens de contre sens :

« ce que nous appelons théorie *queer* n'est pas un corpus organisé d'énoncés ; elle n'a aucune prétention de scientificité, ne possède pas d'auteur unique et n'aspire pas à rendre compte d'un objet clairement défini, ce n'est donc pas à proprement parler une "théorie" »<sup>394</sup>.

Butler le rappelle elle-même dans un article de 1991, en accordant un autre sens à *théorie* et en considérant qu'il est impropre, imprécis de désigner son travail par l'unique complément *théorique* :

« pire encore : je ne comprends rien à cette notion de "théorie" (...). Si la tâche politique est bien de montrer que la théorie n'est jamais simplement *théoria*, au sens de contemplation désengagée, qu'elle est pleinement politique (...), alors pourquoi ne pas simplement donner à cette opération le nom de politique ou préciser qu'elle doit nécessairement se transformer en action politique »<sup>395</sup>.

### **IIIc.1 Identités éthique et politique, difficultés et contradictions :**

Ainsi voit-on se dessiner un déplacement du débat. Considérer la question de la différence paraît pour ces auteurs nécessairement devoir en passer certes par le genre, mais aussi par la sexualité, et plus spécifiquement par l'orientation sexuelle. Discuter la différence des sexes contraint à déconstruire, théoriquement, mais avec les réserves de Butler sur ce terme, et

---

<sup>393</sup> J. Allouch, *Cet innommable qui ainsi se présente*, p. 96.

<sup>394</sup> J. Sàez, *op. cit.*, pp. 83-84.

<sup>395</sup> J. Butler, *Imitation et insubordination du genre*, p. 145.



politiquement donc, les schémas normatifs véhiculés par ces entités, précisément, l'hétéronormativité. Ce débat ne comprend plus uniquement la distinction ou non distinction homme/femme, mais l'association ou non association des éléments *sexe*, *genre* et *sexualité* :

« l'obligation à l'hétérosexualité présume souvent qu'un sexe original s'exprime d'abord dans un genre, puis à travers une sexualité ; sans doute est-il maintenant nécessaire d'inverser et de replacer cette opération de pensée. Si un certain régime de sexualité mandate une représentation obligatoire du sexe, cela suppose alors que seule cette représentation pourrait rendre intelligible les systèmes binaires du sexe et du genre. Il se pourrait aussi que les catégories même de sexe, d'identité sexuelle, de genre, ne soient produites et maintenues que dans les *effets* de cette représentation obligatoire. Ces effets sont faussement rebaptisés causes et origines, faussement construit pour s'autolégitimer comme source de tout ce qui concerne le sexe »<sup>396</sup>.

Ce que soulignent aussi Sàez et Halperin, lorsqu'ils précisent la démarcation qu'opère la théorie *queer* par rapport au militantisme identitaire "classique" dirons nous, en postulant la construction, ou la production des sexes et des sexualités :

« ...dans la théorie *queer* ce qui est important n'est déjà plus "l'homosexualité en soi" mais les dispositifs, les technologies, les discours et les pratiques qui configurent les sexualités et les corps : l'institution de l'hétérosexualité comme quelque chose d'obligatoire, la construction pathologique et homophobe de l'homosexuel, les valeurs associées aux catégories de genre, la polarisation binaire homo-hétéro, l'exclusion des sexualités périphériques, les cultures sexuelles comme effet de réappropriation politique et symbolique etc. »<sup>397</sup>.

Et,

« de la même manière que le binarisme homme/femme est une production sexiste, le binarisme hétérosexuel/homosexuel est une production homophobe. Dans les deux cas, il y a deux termes, le premier étant non marqué, non problématisé – il désigne la catégorie à laquelle chacun est censé appartenir (à moins d'être spécifiquement marqué comme différent) ; le second est fortement marqué et problématisé – il désigne alors une catégorie de personnes que quelque chose distingue des gens normaux, de ceux qui ne sont pas définis par leur différence. Le terme marqué n'a donc pas pour

---

<sup>396</sup> *Ibid.*, p. 165.

<sup>397</sup> J. Sàez, *op. cit.*, p. 82.

fonction de désigner une classe réelle de personnes, mais de délimiter et définir – par négation et opposition – le terme non marqué. Si le terme "homosexualité", (...), ne décrit pas une réalité stable, mais plutôt un espace sans contenu déterminé et qui peut être rempli, à des moments successifs, par des prédicats mutuellement incompatibles, logiquement contradictoires entre eux et dont la conjonction impossible se réfère moins à quelque phénomène paradoxal dans le monde qu'elle ne sert à tracer les contours du terme opposé, "hétérosexualité", c'est précisément parce qu'homosexualité et hétérosexualité ne sont pas un couple réel »<sup>398</sup>.

Nous nous trouvons ici confrontés à ce qui vient résumer la problématique forte des travaux des théoriciens *queer*. L'une des premières difficultés pour les personnes minoritaires est de se trouver regroupées sous un même vocable, désignant une personnalité, comme nous l'avons vu, par exemple avec l'homosexualité. La reprise par ces groupes, notamment d'autres noms, tels que communauté, à des fins militantes et de revendications, implique une fédération, une désignation commune pour tous. Or comme le note Ross Higgins, cela laisse à penser une existence "réelle" de ce groupe, tandis qu'il ne réunit que les gens qui souhaitent s'y trouver :

« comme l'a souligné Sharon Stone lors du congrès des sociologues canadiens en 1987, on a adopté le mot "communauté" sans en mesurer toutes les implications. Suivant l'exemple des communautés ethniques et raciales en milieu urbain, on tient pour acquis l'existence d'une communauté gaie-lesbienne qu'on ne connaît qu'à travers les consommateurs et les participants aux rares évènements collectifs. Le discours a absorbé ce mot à connotation positive : loin d'abolir la catégorie "gais", nous l'avons jointe à la notion de communauté, terme qui a des résonances positives de fierté territoriale et de solidarité »<sup>399</sup>.

Butler s'interroge aussi sur cette validation institutionnelle ou officielle des groupes dits minoritaires et sur les conséquences de telles validations :

« quelle version de la gaytitude officialiser et quelles exclusions intrinsèques comporterait un tel choix ? »<sup>400</sup>.

---

<sup>398</sup> D. Halperin, *op. cit.*, p. 59.

<sup>399</sup> R. Higgins, *Identités construites, communautés essentielles*, p. 120.

<sup>400</sup> J. Butler, *op. cit.*, p. 151.

Point de vue qu'elle exprimait déjà dans son ouvrage de 1990, notamment à la fin de celui-ci :

« les théories de l'identité féministe qui combinent plusieurs prédicats – la couleur, la sexualité, l'ethnicité, la classe et les "capacités physiques" finissent toutes sur un "etc." embarrassé. En alignant cette liste d'adjectifs, ces positions essaient d'englober un sujet situé, mais sans jamais réussir à boucler définitivement la liste. Cet échec est toutefois instructif si l'on se demande quel élan politique peut venir de cet "etc." exaspéré. C'est le signe que le processus de signification s'épuise mais qu'il n'en finit jamais. C'est le *supplément*, l'excès indissociable de tout effort de poser une identité une fois pour toutes. Or cet *et cetera* qui n'en finit pas se présente comme un nouveau départ pour la théorie politique féministe »<sup>401</sup>.

C'est en ce sens que Foucault, dans une entrevue de 1982 qui pourrait se vouloir manifester *queer*, si l'on ne retenait les réserves qu'il émet au sujet des programmes sociaux et politiques, préconisait non pas la création d'une culture gay ou homosexuelle, mais la création d'une culture, afin d'éviter ce pseudo-essentialisme dénoncé par les auteurs :

« je ne suis pas sûr que nous devrions créer notre propre culture. Nous devons créer une culture. Nous devons réaliser des créations culturelles. Mais là, nous nous heurtons au problème de l'identité. J'ignore ce que nous ferions pour produire ces créations, et j'ignore quelles formes ces créations prendraient. Par exemple, je ne suis pas du tout sûr que la meilleure forme de création littéraire que l'on puisse attendre des homosexuels soit les romans homosexuels »<sup>402</sup>.

Et, il ajoute plus loin sur ces problèmes liés à l'identité :

« si l'identité n'est qu'un jeu, si elle n'est qu'un procédé pour favoriser des rapports, des rapports sociaux et des rapports de plaisir sexuel qui créeront de nouvelles amitiés, alors elle est utile. Mais si l'identité devient le problème majeur de l'existence sexuelle, si les gens pensent qu'ils doivent "dévoiler" leur "identité propre" et que cette identité doit devenir la loi, le principe, le code de leur existence ; si la question qu'ils posent perpétuellement est : "cette chose est-elle conforme à mon identité ? ", alors je pense qu'ils feront retour à une sorte d'éthique très proche de la virilité hétérosexuelle traditionnelle. Si nous devons nous situer par rapport à la question de l'identité, ce doit être en tant que nous sommes des êtres uniques. Mais les rapports que nous devons

---

<sup>401</sup> J. Butler, *Trouble dans le genre, pour un féminisme de la subversion*, p. 269.

<sup>402</sup> M. Foucault, *Michel Foucault, une interview: sexe, pouvoir et la politique de l'identité*, p. 1556.

entretenir avec nous-mêmes ne sont pas des rapports d'identité ; ils doivent être plutôt des rapports de différenciation, de création, d'innovation »<sup>403</sup>.

En somme, le problème qui se pose ici est celui de concilier la déconstruction de la sexualité avec le militantisme politique revendiquant une reconnaissance, sociale, juridique, fondée sur son caractère rendu essentiel, tout en interrogeant en arrière fond la possibilité de l'identité. Sedgwick relève cette même impasse, cette même difficulté dans une conférence de 1997 :

« d'une manière paradoxale, ces mouvements revendiquent le droit à une assimilation sociale totale pour un groupe de gens, mais ils le font à partir d'une vision séparatiste des individus qui composent ce groupe, qui seraient dotés d'une différence ontologique stable. Ce séparatisme assimilationniste, qui peut évidemment proliférer à l'infini, forme la base de ce qu'on appelle aux Etats-Unis la "politique de l'identité", le "multiculturalisme" ou la diversité, termes qui englobent la plupart des composantes du mouvement gay contemporain. (...). Le mouvement gay identitaire d'aujourd'hui aime dater son point de départ de la fin des années soixante, et, tout particulièrement, bien sûr, des émeutes de Stonewall en 1969. Ce qui a disparu de cette histoire, c'est le caractère totalement non-identitaire d'une bonne partie de la politique qui a entouré soutenu et, de fait, permis la naissance du mouvement de libération gay au cours de cette période (...). En fait, la polémique sur le fait de savoir si l'homosexualité constitue une identité minoritaire remonte beaucoup plus loin que les années soixante. Elle est au moins aussi vieille que le siècle »<sup>404</sup>.

Ce qui découle de ces problématiques prises dans les rets d'une dialectique entre essentialisme et constructionnisme, se trouve être la difficulté, d'une part à différencier identité politique d'un côté et identité éthique de l'autre, d'autre part, pour les théoriciens *queer*, la difficulté de concilier une déconstruction des identités (notamment collectives) et une revendication ou une résistance à la norme. Ainsi Robert Schwartzwald écrit-il que le *queer*,

---

<sup>403</sup> *Ibid.*, p. 1558.

<sup>404</sup> E.K. Sedgwick, *op. cit.*, pp. 110-111. A noter, que c'est peut-être aussi ce que Bourdieu signalait à ce même colloque de 1997, et qu'il reprendra à la fin de l'ouvrage qu'il publiera l'année suivante, à savoir : « comment contrecarrer l'universalisme hypocrite sans universaliser un particularisme ? Comment en termes plus réalistes, c'est-à-dire plus directement politiques, éviter que les conquêtes du mouvement n'aboutissent à une forme de ghettoïsation ? », P. Bourdieu, *Quelques questions sur la question gay et lesbienne*, p. 49, ou P. Bourdieu, *La domination masculine*, p. 134.

« rendrait impossible le politique dans la mesure où il s'abstient de toute revendication cohérente vis-à-vis de l'Etat, précisément parce qu'il mine la constitution d'une identité collective homosexuelle »<sup>405</sup>.

Dans le même sens, Allouch, à la question « qu'en est-il selon vous de la possibilité d'une véritable et durable réception du *queer* en France ? », répond qu'une réception

« "véritable" et, pire encore, "durable" serait déjà rater ce dont est porteur le signifiant *queer* (signifiant au sens de Lacan : d'un sens ponctuel, évènementiel, et, pour finir, hors sens) (...). Quant à parler de "durable" là où tout n'est que stratégie, intervention liée au moment, à sa conjoncture, comme l'ont été les livres et autres prises de position de Michel Foucault, n'est-ce pas déporter le mouvement *queer*, le figer, déjà, en cela même dont il ne veut pas ? »<sup>406</sup>.

Halperin constate déjà une possible dérive de cette résistance reprise socialement, intégrée, au point de pouvoir distinguer les bons et mauvais *queer* :

« il est possible que la politique *queer* ait désormais perdu de son utilité. Mais si son efficacité et sa productivité peuvent être renouvelées et étendues, il faudra commencer par maintenir la fonction de l'identité *queer* comme lieu vide pour une identité toujours en création et jamais réalisée, et conceptualiser l'identité *queer* comme une identité en devenir plutôt que comme le référent d'un mode de vie déjà existant »<sup>407</sup>.

Si comme il l'indique, la formulation *Queer Theory* a été proposée en 1990 par Teresa de Lauretis, pour bousculer la convenance acceptée des études gays et lesbiennes, il note qu'aujourd'hui, cette formulation,

« a été transformée en une appellation substantive et à majuscules, non problématique, qui désigne désormais un sous-champ particulier de l'activité universitaire, suffisamment respectable pour figurer dans les annonces de recrutement d'enseignants et sur les étiquettes des rayons de librairies. Ne signifiant quasiment rien de plus que ce qu'on appelait les *Gay et Lesbian Studies*, la *Queer Theory* semble avoir abandonné, dans cette transformation, une bonne part de son utilité politique. En tout

---

<sup>405</sup> R. Schwartzwald, *Y a-t-il un sujet nation queer ? Apories d'un débat actuel*, p. 166.

<sup>406</sup> J. Allouch, *Cet innommable qui ainsi se présente*, p. 96.

<sup>407</sup> D. Halperin, *op. cit.*, p. 123.

cas, plus la *Queer Theory* tend à devenir une discipline universitaire bien définie et bien intégrée, moins elle est fondée à se prétendre *queer* »<sup>408</sup>.

### **IIIc.2 Déconstruction du genre, critique de la causalité linéaire sexe, genre, pratique sexuelle :**

Outre la difficulté, certaine on le voit, de faire que ces deux points s'accordent, identité politique et identité éthique, et l'idée même d'une possible identité politique *queer*, survient un autre point, celui de savoir ce qui permet l'identité. Nous verrons avec Butler comment par sa critique du féminisme (comme identité politique), elle en arrive à interroger les notions de sexe et de genre. Mais dans un premier temps, nous allons voir avec Sedgwick, à quel point l'identité peut être chose fluctuante selon les points de vue :

« essayez de penser alors la pluralité des éléments qui sont condensés dans la notion contemporaine d'"identité sexuelle", que le sens commun actuel présente comme une catégorie unitaire. Dès que l'on regarde de près, on s'aperçoit qu'elle comprend :

- votre sexe biologique (c'est-à-dire chromosomique) masculin ou féminin,
- votre place, masculine ou féminine, telle que vous la percevez dans la division des sexes (...),
- le sexe biologique de votre partenaire préféré,
- le sexe socialement imparté à votre partenaire préféré... »<sup>409</sup>.

S'en suit donc une liste d'éléments incluant les fantasmes sexuels, l'acte sexuel préféré, le choix de procréer ou non etc. Tous ces éléments mènent Sedgwick à une contestation de l'univocité de l'identité sexuelle :

« d'un point de vue normatif, (...), il devrait être possible de déduire la totalité des particularités d'un individu à partir du seul fait de son sexe biologique : il suffit d'ajouter l'idée normative que le sexe biologique du partenaire préféré sera l'opposé du sexe de la personne qui parle. Mais, avec ou sans ce critère hétérosexiste, ce qui est frappant, c'est le nombre et la diversité des dimensions individuelles que l'identité sexuelle est censée organiser, dans un tout univoque et sans faille »<sup>410</sup>.

---

<sup>408</sup> *Ibid.*, pp. 123-124.

<sup>409</sup> E.K. Sedgwick, *op. cit.*, pp. 113-114.

<sup>410</sup> *Ibid.*, p. 115.

Directement issue de cet ordonnancement concernant la rencontre amoureuse, la complémentarité entre deux individus univoques quant à leur identité, vise plus directement à une complétude. Ce qui permet cette conception, est cette idée d'un lien de causalité entre sexe, genre et pratique sexuelle. C'est à cette linéarité causale, et a priori immuable, que Butler s'attache dans son ouvrage *Gender Trouble*. Par sa critique du terme femme, comme incapable de définir un être de manière totale, exhaustive, Butler en arrive logiquement à critiquer le discours féministe :

« récemment, cette conception prédominante du rapport entre théorie féministe et politique fut mise à cruelle épreuve au sein même du discours féministe. On n'y conçoit justement plus le sujet femme en des termes stables ou permanents. Nombreuses sont les contributions où l'on s'interroge sur la viabilité du "sujet" comme candidat ultime à la représentation – ou même à la libération - , mais peu s'entendent encore sur ce qui définit ou devrait définir la catégorie "femme" »<sup>411</sup>.

Et, plus loin elle poursuit selon cette même idée :

« mis à part les mythes fondateurs qui cimentent l'idée du sujet, il n'en reste pas moins que le féminisme bute sur le même problème politique chaque fois que le terme *femme* est supposé dénoter une seule et même identité. Plutôt qu'un signifiant stable qui exige l'assentiment de celles qu'il prétend décrire et représenter, *femme*, même au pluriel, est devenu un terme qui fait problème, un terrain de dispute, une source d'angoisse. (...) "Etre" une femme ne définit certainement pas tout un être ; le terme n'arrive pas à l'exhaustivité, non qu'il y aurait une "personne" non encore genrée qui transcenderait l'attrait distinctif de son genre, mais parce que le genre n'est pas toujours constitué de façon cohérente ni conséquente selon les différents contextes historiques, et parce que le genre est partie prenante de dynamiques raciales, de classe, ethniques, sexuelles et régionales, où se constituent discursivement les identités. Par conséquent, il devient impossible de dissocier le "genre" des interstices politiques et culturels où il est constamment produit et reproduit »<sup>412</sup>.

---

<sup>411</sup> J. Butler, *Trouble dans le genre, pour un féminisme de la subversion*, p. 60.

<sup>412</sup> *Ibid.*, pp. 62-63.

Nous trouvons ici exprimé de façon très claire, le présupposé fondamental de Butler : l'identité n'est en rien biologique, naturelle. Elle est par conséquent une entité construite, politiquement, socialement, par le discours.

Après avoir exposé que le groupe, homo ou hétéro-sexuel, femme, féministe...en vient toujours à exclure certains éléments susceptibles, dans une conception universalisante, d'y être, comme nous venons de l'illustrer pour les femmes, Butler montre finalement que le genre et aussi le sexe ne sont que des construits. Autrement dit, elle remet en cause l'idée d'une mimétique parfaite et *ad hoc* du genre au sexe. A considérer le genre comme un construit, la question qu'elle pose alors est de savoir ce qui permet de n'en concevoir que deux :

« bien que l'on invoque souvent l'unité des "femmes" comme une évidence pour construire une solidarité d'identité, la distinction entre le sexe et le genre introduit un clivage au cœur du sujet féministe. Cette distinction qui visait d'abord à réfuter l'idée de la "biologie comme destin" permet de soutenir que le genre est culturellement construit indépendamment de l'irréductibilité biologique qui semble attachée au sexe : c'est pourquoi le genre n'est ni la conséquence directe du sexe ni aussi fixe que ce dernier ne le paraît. Une telle distinction, qui admet que le genre est une interprétation plurielle du sexe contient déjà en elle-même la possibilité de contester l'unité du sujet. Si le genre renvoie aux significations culturelles que prend le sexe du corps, on ne peut alors plus dire qu'un genre découle d'un sexe d'une manière et d'une seule. (...). De plus, même si la morphologie et la constitution des corps paraissent confirmer l'existence de deux et seulement deux sexes (ce qu'on viendra à questionner plus tard), rien ne nous autorise à penser que les genres devraient aussi s'en tenir au nombre de deux »<sup>413</sup>.

Selon elle, c'est donc l'équation parfaite et unifiante, hétéronormative, sexe, genre, désir, sexualité, qui conduit à cette adéquation parfaite du genre au sexe. L'un des points contestés ici par Butler est donc la constitution d'un Tout, d'une unité en vue d'une intelligibilité culturelle :

« la "cohérence" et la "constance" de la "personne" ne sont pas des attributs logiques de la personne ni des instruments d'analyse, mais plutôt des normes d'intelligibilité

---

<sup>413</sup> *Ibid.*, p. 67.



socialement instituées et maintenues. (...). Les genres "intelligibles" sont ceux qui, en quelque sorte, instaurent et maintiennent une cohérence et une continuité entre le sexe, le genre, la pratique sexuelle et le désir (...). La discontinuité et l'incohérence sont des spectres constamment proscrits et produits par ces mêmes lois visant à établir des rapports de cause à effet entre le sexe biologique, les genres socialement construits et leur "expression" ou "effet" conjoint dans le désir sexuel tel qu'il se manifeste dans la pratique sexuelle »<sup>414</sup>.

Cela en vue d'établir d'une vérité du sexe au sens où Foucault a pu l'aborder, aussi bien au sujet d'Herculine Barbin que de ce qu'il a nommé les dispositifs de sexualité dans, en particulier, son ouvrage la *Volonté de savoir*. Il nous semble, et elle le relève à plusieurs reprises, que Butler s'inspire à cet endroit particulièrement du travail de Foucault, pour finalement considérer le genre comme pris dans un dispositif au sens justement que ce dernier pouvait lui donner.

### **IIIc.3 Le genre pris comme dispositif foucauldien :**

Foucault explicite clairement ce qu'il entend par dispositif de sexualité lorsqu'il énonce cette idée selon laquelle,

« depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle, le sexe n'a pas cessé de provoquer une sorte d'éréthisme discursif généralisé. Et ces discours sur le sexe ne se sont pas multipliés hors du pouvoir ou contre lui ; mais là même où il s'exerçait et comme moyen de son exercice ; partout ont été aménagées des incitations à parler, partout des dispositifs à entendre et à enregistrer, partout des procédures pour observer, interroger et formuler »<sup>415</sup>.

Le dispositif n'est donc pas fait d'un seul mais de multiples discours, concourant à produire des discours vrais sur le sexe. Mais il reste difficile de définir le dispositif selon Foucault, sans non plus aborder la notion de pouvoir et les quelques modifications que le philosophe lui fait subir :

---

<sup>414</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>415</sup> M. Foucault, *La volonté de savoir*, p. 45.

« l'analyse en termes de pouvoir, ne doit pas postuler, comme données initiales, la souveraineté de l'Etat, la forme de la loi ou l'unité globale d'une domination ; (...). Par pouvoir, il me semble qu'il faut comprendre d'abord la multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent, et sont constitutifs de leur organisation »<sup>416</sup>.

Il fait ainsi plusieurs propositions quant au pouvoir et aux relations de pouvoir :

- « - le pouvoir n'est pas quelque chose qui s'acquiert, s'arrache ou se partage, quelque chose qu'on garde ou qu'on laisse échapper ; le pouvoir s'exerce à partir de points innombrables, et dans le jeu de relations inégalitaires et mobiles ;
- les relations de pouvoir ne sont pas en position d'extériorité à l'égard d'autres types de rapports (...). Elles ont, là où elles jouent, un rôle directement producteur ;
- le pouvoir vient d'en bas, c'est-à-dire qu'il n'y a pas au principe des relations de pouvoir, et comme matrice générale, une opposition binaire globale entre les dominateurs et les dominés (...)
- les relations de pouvoir sont à la fois intentionnelles et non subjectives (...)
- là où il y a pouvoir, il y a résistance et pourtant, ou plutôt par là même, celle-ci n'est jamais en position d'extériorité par rapport au pouvoir »<sup>417</sup>.

Ainsi, le pouvoir chez Foucault est-il produit et véhiculé par les discours. Nous lisons donc ici une position foncièrement différente, en décalage avec celles que nous avons pu citer dans cette même partie, telles celles d'Héritier, de Bourdieu ou encore de Welzer-Lang. Foucault revient en 1977, soit l'année après la sortie du premier tome de son *Histoire de la sexualité*, sur cette notion de dispositif, insécable en elle-même de ces autres concepts que sont le pouvoir et le savoir :

« le dispositif est donc toujours inscrit dans un jeu de pouvoir, mais toujours lié, aussi à une ou à des bornes de savoir, qui en naissent mais, tout autant, le conditionnent. C'est ça, le dispositif : des stratégies de rapports de force supportant des types de savoir, et supportés par eux »<sup>418</sup>.

---

<sup>416</sup> *Ibid.*, pp. 121-122.

<sup>417</sup> *Ibid.*, pp. 123-126.

<sup>418</sup> M. Foucault, *Le jeu de Michel Foucault*, p. 300.

Et, quelques pages plus loin :

« le pouvoir, ça n'existe pas. (...). Le pouvoir, c'est en réalité des relations, un faisceau, plus ou moins organisé, plus ou moins pyramidalisé, plus ou moins coordonné, de relations »<sup>419</sup>.

La sexualité chez Foucault se trouve par conséquent être le produit d'un dispositif de pouvoir-savoirs sur le sexe et le désir. A partir des distinctions qu'il établit entre les deux grandes procédures de production de vérité, l'*ars erotica* et la *scientia sexualis*, Foucault montre que c'est par cette dernière que s'est constitué, comme appareillage, comme technique d'accès à cette vérité, l'aveu. Ensuite, c'est suivant cette logique ou ce développement logique, qu'il en arrive à la fin de son ouvrage à suggérer un déplacement des stratégies en vue de pratiques de résistances. Et c'est effectivement ce déplacement qui nous semble repris et opéré par les théoriciens *queer* :

« donc, ne pas référer à l'instance du sexe une histoire de la sexualité ; mais montrer comment le "sexe" est sous la dépendance historique de la sexualité. Ne pas placer le sexe du côté du réel, et la sexualité du côté des idées confuses et des illusions ; la sexualité est une figure historique très réelle, et c'est elle qui a suscité comme élément spéculatif, nécessaire à son fonctionnement, la notion du sexe. Ne pas croire qu'en disant oui au sexe, on dit non au pouvoir ; on suit au contraire le fil du dispositif général de sexualité. C'est de l'instance du sexe qu'il faut s'affranchir si, par un retournement tactique des divers mécanismes de la sexualité, on veut faire valoir contre les prises du pouvoir, les corps, les plaisirs, les savoirs, dans leur multiplicité et leur possibilité de résistance. Contre le dispositif de sexualité, le point d'appui de la contre-attaque ne doit pas être le sexe-désir, mais les corps et les plaisirs »<sup>420</sup>.

Plus concrètement, ce qui est ici sur ce point visé par le dispositif normatif, est la constitution d'un rapport sexuel au sens où nous tentons de l'aborder dans ce travail. Le rapport sexuel serait ici à entendre comme le fait de rendre possible, par l'adéquation des éléments entre eux, sexe –genre –désir –pratique sexuelle, perçus alors comme condition *sine qua non* des uns et des autres, de rendre possible donc, des rencontres avec l'autre sexe. Rencontres correspondant terme à terme à ces éléments. Une sorte d'imbrication, où l'autre sera du sexe et du genre opposé, et où désir et pratiques sexuelles pourront se répondre dans un jeu de

---

<sup>419</sup> *Ibid.*, p. 302.

<sup>420</sup> M. Foucault, *La volonté de savoir*, pp. 207-208.

symétrie. Ce qui est alors produit, est une *entente naturelle parfaite*, entre les deux éléments, sorte de fusion-symbiose, produisant Un-Tout. C'est en ce sens que nous reprenions en début de ce travail cette idée que le non-masculin équivaut au féminin. Ne laissant alors, par cette équation, d'espace à aucun reliquat possible. Rien ne dépasse, rien après la virgule :

« c'est ainsi que l'on est son genre pour autant que l'on ne soit pas le genre opposé, une formulation qui a pour condition nécessaire le genre et qui le réduit à une modalité binaire. (...). La cohérence interne à l'unité de chaque genre – homme ou femme – requiert ainsi une hétérosexualité qui soit un rapport stable et simultanément d'opposition. Cette hétérosexualité d'institution nécessite et produit l'univocité de chaque terme marqué par le genre qui limite le champ du possible au système d'oppositions dichotomiques de genre. Cette conception du genre, outre qu'elle présuppose un rapport causal entre le sexe, le genre et le désir, implique que le désir reflète ou traduit le genre, et que le genre reflète ou traduit le désir. On pense que l'on peut vraiment connaître l'unité métaphysique de ces trois termes et que cette unité se traduit en un désir distinctif pour le genre opposé – c'est-à-dire, dans une forme d'hétérosexualité oppositionnelle. Paradigme naturaliste qui établit un lien direct et causal entre le sexe, le genre et le désir, ou paradigme d'expression authentique ou un vrai soi se révèle, simultanément ou successivement, dans le sexe, le genre et le désir, le "vieux rêve de symétrie" pour reprendre les termes d'Irigaray est ici présupposé, réifié et rationalisé »<sup>421</sup>.

#### **IIIc.4 Techniques de soi, répétition et retour aux pratiques :**

C'est avec l'objectif de bousculer l'ordre binaire, (Butler parle de rapport binaire, nous pensons ici aux quatre personnes freudiennes impliquées dans la relation sexuelle) et la métaphysique de la substance qui la constitue, qu'elle prend pour point de départ le principe selon lequel les catégories, "femelle" et "mâle", "femme" et "homme", relèvent également, d'une production de cet ordre binaire. En d'autres termes, il nous semble à présent, que pour avancer l'idée selon laquelle

« le genre est toujours un faire, mais non le fait d'un sujet qui précéderait ce faire. (...)

Il n'y a pas d'identité de genre cachée derrière les expressions du genre ; cette identité

---

<sup>421</sup> J. Butler, *Trouble dans le genre, pour un féminisme de la subversion* p. 93.

est constituée sur un mode performatif par ces expressions, celles-là mêmes qui sont censées résulter de cette identité »<sup>422</sup>,

Butler doit en passer par une conception foucauldienne, ou une adaptation des propositions de Foucault au sujet du dispositif d'une part, des techniques de soi d'autre part<sup>423</sup>. Foucault a pu écrire pour cerner ces dernières, en passant par l'ascétisme, qu'il s'agissait du

« travail que l'on fait sur soi-même pour se transformer ou pour faire apparaître ce soi qu'heureusement on n'atteint jamais. (...) [proposant même] d'avancer dans une ascèse homosexuelle qui nous ferait travailler sur nous-mêmes et inventer, je ne dis pas découvrir, une manière d'être encore improbable »<sup>424</sup>.

Il nous donne une explication plus précise de ces techniques de soi, dans, entre autres, un article intitulé *Sexualité et Solitude*<sup>425</sup>. En effet, il propose, après avoir démontré l'existence de trois autres types de techniques (production, signification ou communication, domination) un quatrième type qu'il appelle précisément *techniques de soi* et qui renvoient à ces techniques qui

« permettent à des individus d'effectuer par eux-mêmes, un certain nombre d'opérations sur leur corps, leur âme, leurs pensées, leurs conduites, et ce de manière à produire en eux une transformation, une modification, et à atteindre un certain état de perfection, de bonheur, de pureté, de pouvoir surnaturel (...) Si l'on veut analyser la généalogie du sujet dans la civilisation occidentale, on doit tenir compte non seulement des techniques de domination (ce qui impose au sujet des objectifs et détermine sa conduite), mais aussi des techniques de soi. On doit montrer l'interaction qui se produit entre les deux types de techniques. (...) Dans chaque culture, me

---

<sup>422</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>423</sup> La Cecla propose une critique de la relecture de Foucault par les théoriciens du *queer*, notamment pour ce qui concerne leur conception des techniques de soi. En effet, selon lui « beaucoup se réfèrent à saint Foucault [en référence à l'ouvrage du même nom de David Halperin], en éliminant justement toute cette dernière partie de sa réflexion et en interprétant son discours sur la déssexualisation dans une optique *queer* »<sup>423</sup>, et d'ajouter plus loin que « comme le rappelle Foucault, déssexualiser la société, c'est libérer le regard normatif, morbide et inquisiteur qui naît dans la confession et finit sur le divan du psychanalyste en passant par le contrôle génétique et biologique. Mais l'idée qu'une certaine *queer society* se fait des techniques sexuelles rappelle plus les pratiques de manipulation génétique et de bio-ingénierie que les "techniques de soi" de Foucault », in *Ce qui fait un homme*, pp. 141-143.

<sup>424</sup> M. Foucault, *De l'amitié comme mode de vie*, p. 984.

<sup>425</sup> M. Foucault, *Sexualité et Solitude*, pp. 168-178.

semble-t-il, la technique de soi implique une série d'obligations de vérité : il faut découvrir la vérité, être éclairé par la vérité, dire la vérité »<sup>426</sup>.

On peut par ailleurs se demander, à lire Foucault, si le sado-masochisme ne constitue pas une forme de technique de soi :

« le sadomasochisme n'est pas une relation entre celui (ou celle) qui souffre et celui (ou celle) qui inflige la souffrance, mais entre un maître et la personne sur laquelle s'exerce son autorité. Ce qui intéresse les adeptes du sadomasochisme est le fait que la relation est à la fois soumise à des règles et ouverte. (...). Le maître peut perdre, dans le jeu sadomasochiste, s'il se révèle incapable de satisfaire les besoins et les exigences de souffrance de sa victime. (...) Ce mélange de règles et d'ouverture a pour effet d'intensifier les rapports sexuels en introduisant une nouveauté, une tension et une incertitude perpétuelles, dont est exempte la simple consommation de l'acte. Le but est aussi d'utiliser chaque partie du corps comme un instrument sexuel »<sup>427</sup>.

Et, la même année :

« je pense que le S/M est beaucoup plus que cela ; c'est la création réelle de nouvelles possibilités de plaisir que l'on n'avait pas imaginées auparavant. L'idée que le S/M est lié à une violence profonde, que sa pratique est un moyen de libérer cette violence, de donner libre cours à l'agression est une idée stupide. Nous savons très bien que ce que ces gens font n'est pas agressif ; qu'ils inventent de nouvelles possibilités de plaisir en utilisant certaines parties bizarres de leur corps – en érotisant ce corps. Je pense que nous avons là une sorte de création, d'entreprise créatrice, dont l'une des principales caractéristiques est ce que j'appelle la déssexualisation du plaisir. Ce que les pratiques S/M nous montrent, c'est que nous pouvons produire du plaisir à partir d'objets, très étranges, en utilisant certaines parties bizarres de notre corps, dans des situations très inhabituelles, etc. »<sup>428</sup>.

---

<sup>426</sup> *Ibid.*, p. 171.

<sup>427</sup> M. Foucault, *Choix sexuel, acte sexuel*, p. 1150.

<sup>428</sup> M. Foucault, *Michel Foucault, une interview: sexe, pouvoir et la politique de l'identité*, p. 1557. On pense ici et avec les propos de Rosario et d'Halperin qui suivent, à ce que visait déjà l'œuvre, et précisément la Poupée, de Hans Bellmer. Comme l'indique le Centre Pompidou dans sa présentation de l'exposition *Hans Bellmer Anatomie du désir*, qui s'est tenue du 1<sup>er</sup> Mars au 22 Mai 2006, la poupée « devient l'instrument d'une toute autre ambition et d'une toute autre investigation : une réflexion inédite sur le corps, qui fait de l'objet fétiche de Bellmer la création de référence pour l'expression érotique contemporaine. Cette créature artificielle aux multiples possibilités anatomiques qui, selon Bellmer, est capable de "rephysiologiser les vertiges de la passion jusqu'à inventer des désirs", va permettre de pousser toujours plus loin l'investigation de l'artiste d'une anatomie de l'inconscient physique. Cette entreprise ambitieuse traverse l'œuvre de Bellmer : depuis la prise de vue par

C'est aussi ce que semble relever Halperin dans un chapitre consacré à la *politique queer de Michel Foucault*. Il y met notamment en avant la pratique du *Fist-Fucking*. Présenté par certains auteurs comme étant apparue aux alentours des années 60 et 70, et comme l'unique pratique sexuelle nouvelle de notre siècle, le *Fist-Fucking* est vécu par certains de ses adeptes comme un *yoga anal*. Faisant partie intégrante des pratiques sado-masochistes, il permettrait comme ces autres pratiques de déplacer le plaisir des zones génitales classiques. Autrement dit, c'est à une réactualisation ou radicalisation du sexuel, au sens freudien du terme, que ces auteurs nous invitent :

« le S/M représente pour Foucault, un processus d'invention, dans la mesure où il détache le plaisir sexuel de la sexualité (au cours d'un rapport S/M, le genre et l'orientation sexuelle du partenaire perd peut-être une bonne part de son importance comme condition préalable à l'excitation sexuelle) et dans la mesure également où il libère le plaisir physique de toute limitation à un organe spécifique (notamment la localisation exclusivement génitale). Un nouveau rapport entre le corps et le plaisir devient alors possible. Un des effets de la pratique S/M est donc de modifier le rapport de l'individu à son propre corps »<sup>429</sup>.

Il s'agit donc de proposer ou plutôt de permettre l'invention d'une nouvelle cartographie du corps, des plaisirs et des rapports du sujet à son corps et à ses plaisirs. Ce que propose Rosario aussi, toujours dans cette logique de la transcendance :

« d'une façon imaginaire ou matérielle, leur [aux transgenres] sexe est en construction. Mais, ceci est aussi vrai pour le sujet dit "normal" que pour le transsexuel : on vit tous dans le chantier du sexe. (...) L'hétérosexuel et l'homosexuel, l'homme et la femme, l'intersexuel et le transsexuel, nous avons tous des moments, brefs ou plus ou moins longs, où le sexe est interrogé, où l'on se rend compte de l'effort pour affirmer l'identité sexuelle. Donc, au lieu d'ériger des murs trop rigides entre les variétés de genre et sexualité, il vaut mieux parler de transsensualité, c'est-à-dire, une expérience de soi qui comprend le sexe, les organes génitaux et tout le corps, l'érotisme fantasmatique aussi bien que les actes sexuels et sexués (uriner, marcher, s'exhiber, jeter un ballon, tenir son corps). Nous serions tous plus ou moins transsensuels selon la

---

l'appareil photographique jusqu'à l'expression graphique, qui va du dessin miniaturiste le plus confidentiel à l'épure agrandie quasi abstraite. Sa démarche peut être comprise comme la quête d'une forme vivante permettant de matérialiser l'image du désir et du fantasme ».

<sup>429</sup> D. Halperin, *op. cit.*, pp. 99-100.

rigidité contextuelle des normes de sexe et de genre. Le transsexualisme serait plutôt notre condition commune, et le transsexuel l'individu courageux qui, dans ce moment historique, se trouve chargé du plus aigu conflit avec l'échafaudage de notre système d'identité sexuelle »<sup>430</sup>.

Ainsi, la théorie *queer* entend, par la création d'un nouveau langage, d'une nouvelle géographie corporelle, déconstruire les genres, où l'homme ne se conçoit plus par rapport à la femme, et inversement car nous l'avons vu avec notamment les travaux de Laqueur, c'est surtout l'inverse qui est vrai, et où l'homosexualité ne se conçoit plus relativement à l'hétérosexualité<sup>431</sup>. Et, c'est vers un mouvement sensiblement identique que Foucault tendait :

« plutôt que de faire valoir que les individus ont des droits fondamentaux et naturels, nous devrions essayer d'imaginer et de créer un nouveau droit relationnel qui permettrait que tous types possibles de relations puissent exister et ne soient pas empêchés, bloqués ou annulés par des institutions relationnellement appauvrissantes »<sup>432</sup>.

Ou encore dans un autre texte :

« autre chose dont il faut se défier, c'est la tendance à ramener la question de l'homosexualité au problème du "Qui suis-je ? Quel est le secret de mon désir ?". Peut-être vaudrait-il mieux se demander : "quelles relations peuvent être à travers l'homosexualité, établies, inventées, multipliées, modulées ?". Le problème n'est pas de découvrir en soi la vérité de son sexe, mais c'est plutôt d'user désormais de sa sexualité pour arriver à des multiplicité de relations »<sup>433</sup>.

Techniques de soi, ascèse, entraînement et répétitions, semblent effectivement être les éléments mis en avant par ces auteurs pour accéder à une identité où la question n'est plus finalement celle du genre. Mais bien celle de la pratique comme l'indique Butler dans ses travaux.

---

<sup>430</sup> V.A Rosario, *Perversion sexuelle et transsexualisme, Historicité des théories, variations des pratiques cliniques*, p. 103.

<sup>431</sup> C. Authier, *Le nouvel ordre sexuel*, p. 132.

<sup>432</sup> M. Foucault, *Le triomphe social du plaisir sexuel : une conversation avec Michel Foucault*, p. 1129.

<sup>433</sup> M. Foucault, *De l'amitié comme mode de vie*, p. 982.



En cela, elle ne se distingue pas vraiment des propos de La Cecla, qui considère que le masculin, concept récent et défini relativement au féminin et en négatif est obligé d'en rajouter pour accéder à une certaine visibilité et se distinguer du féminin. Le genre renvoyant à un *savoir y faire* faisant même oublier l'idée d'apprentissage et de construction de l'identité. Là différence se situe dans le fait que pour La Cecla, ces pratiques permettent de définir le genre (masculin ou féminin) tandis que pour Butler, on ne va plus parler de genre, mais d'une pratique masculine, féminine, *butch*, trans,..., plus globalement une identité de position, qui n'exclue pas des mouvements d'aller-retour de l'une à l'autre. C'est ici l'idée de Deleuze et Guattari, lorsqu'ils évoquent la synthèse disjonctive. Ce que reprend peu ou prou Butler en confirmant que dans sa doctrine, il ne s'agit pas d'être *et homme et femme* :

« le malentendu sur la performativité du genre est le suivant : le genre est un choix, ou le genre est un rôle, ou le genre est une construction qu'on enfile comme on met ses vêtements le matin. Il y a un "quelqu'un" préalable à ce genre, quelqu'un qui va devant sa garde-robe de genres et décide délibérément de quel genre il sera ce jour-là. (...). La performativité du genre sexuel ne consiste pas à choisir de quel genre on sera aujourd'hui. La performativité, c'est réitérer ou répéter les normes par lesquelles on est constitué »<sup>434</sup>.

Cette citation appelle quelques précisions quant à la théorie de Butler. Il nous faut a priori en passer par les concepts qu'elle développe, performance et performativité. Butler distingue bien ces deux notions dans sa construction. Dans un entretien de 1994, elle reprend ces deux termes, en mettant en garde contre la tendance de certains lecteurs à confondre ces deux concepts :

« il faut bien comprendre ce qu'est la performativité – qu'il ne faut pas confondre avec la performance – à partir de la notion plus restreinte de resignification. (...). La première [performance] présuppose un sujet, tandis que la seconde met en question la notion même de sujet. (...). J'essaie donc de penser la performativité comme cette dimension du discours qui a la capacité de produire ce qu'il nomme. (...). Cette production a toujours lieu dans les faits à travers une certaine répétition et recitation »<sup>435</sup>.

---

<sup>434</sup> J. Butler, *Critically Queer*, cité par J. Sàez, *op. cit.*, p. 95.

<sup>435</sup> J. Butler, *Le genre comme performance*, pp. 16-18.

Nous avons ici condensé ce que Butler développe depuis *Gender Trouble*, et qui lui permet de concevoir l'individu par l'intermédiaire de pratiques plutôt que par le biais de genres normés. Elle refuse donc l'idée d'une substance, d'une substantialisation du genre, d'un noyau de genre au sens où Robert Jesse Stoller a pu le définir tout au long de ses travaux sur le transsexualisme<sup>436</sup>. Elle conçoit davantage le genre comme inaccessible. En référence à l'aphorisme de Beauvoir déjà cité, le genre est un devenir, et dans ce cas,

« si le genre est quelque chose que l'on devient – mais une chose qui ne peut jamais être –, alors le genre est lui-même une sorte de devenir ou d'activité. Dans ces conditions il ne faudrait pas envisager le genre comme un nom, une chose substantive ou encore un marqueur culturel, statique, mais plutôt comme une action répétée (...). En réalité, le genre serait une sorte d'action culturelle/corporelle nécessitant un nouveau vocabulaire qui institue et fasse proliférer toutes sortes de participes présents, des catégories expansibles et ouvertes à la resignification qui résistent aux restrictions que la grammaire, binaire et substantivante, impose au genre »<sup>437</sup>.

---

<sup>436</sup> Voilà la définition que donne Stoller du noyau d'identité de genre : « le noyau de l'identité de genre est la conviction que l'assignation de son sexe a été anatomiquement, et finalement, psychologiquement correcte ». Il poursuit cette définition en indiquant que le noyau de l'identité de genre résulte de cinq points :

- « 1. une force biologique, d'origine génétique, naît de l'organisation neurophysiologique du cerveau fœtal ;
2. l'assignation du sexe à la naissance : le message que l'apparence des organes génitaux externes du bébé apporte à ceux qui peuvent assigner le sexe – le médecin présent et les parents – et l'effet ultérieur sans équivoque de cette assignation les convaincant du sexe de l'enfant ;
3. l'empêtement incessant des attitudes des parents, spécialement celles de la mère, quant au sexe de l'enfant et la construction de ces perceptions par l'enfant en évènements – c'est-à-dire en expériences, significatives via sa capacité en voie de développement, de fantasmer ;
4. des phénomènes "biopsychiques" : effets postnataux précoces causés par certains modes habituels de s'y prendre avec l'enfant ;
5. le moi corporel en développement : les innombrables qualités et quantités de sensations en particulier en provenance des organes génitaux, qui définissent le physique et aident à définir les dimensions psychiques de son propre sexe confirment ainsi pour le bébé les convictions de ses parents sur le sexe de leur bébé », in *Masculin ou féminin ?*, pp. 31-32.

A noter aussi, la définition intéressante pour notre propos, que nous procure Stoller, de l'identité de genre : « renvoie au mélange de masculinité et de féminité dans un individu, ce qui implique que l'on trouve la masculinité et la féminité chez chacun, mais sous des formes différentes et à des degrés différents. Ce n'est pas la même chose que l'état de mâle et l'état de femelle, qui ont une connotation biologique : l'identité de genre implique un comportement psychologiquement motivé. (...). Le sexe et le genre ne sont pas nécessairement liés. (...). La masculinité, ou la féminité, est une croyance, (...), non un fait indéniable », *Ibid*, p. 30. Cependant, cette croyance repose pour Stoller sur les attitudes de l'entourage proche de l'enfant, mais aussi sur une disposition biologique. C'est, entre autres, ce point que le psychanalyste Jean Laplanche, en désaccord avec le sens donné aux notions de biologique et de psychologique, critique chez Stoller. Il indique notamment que la conception de Stoller traitant des phénomènes biopsychiques suppose une complémentarité ou une symbiose, comparée à la relation amoureuse. Cependant Laplanche s'il met en avant l'assignation dans la constitution de l'identité, conserve une position nettement distincte de celle de Butler. Il démontre, partant précisément de concepts forts dans sa théorisation, en particulier les signifiants énigmatiques et le sexual, que le genre est premier : « Le genre est acquis, assigné mais énigmatique jusqu'à environ quinze mois. Le sexe vient fixer, vient traduire le genre dans le courant de la deuxième année », in *Le genre, le sexe, le sexual*, pp. 83-84, et pp. 88-95. On ne trouve pas chez Butler cette recherche d'un point premier, d'un point original. Au contraire, elle conteste l'existence même de cette origine.

<sup>437</sup> J. Butler, *Trouble dans le genre, pour un féminisme de la subversion*, p. 224.

C'est en ce sens qu'elle peut définir la performativité, et que chez elle, le genre acquiert le sens d'acte répété, se trouve fondé, tout comme la performativité, sur la répétition :

« ...deux aspects de la performativité du genre : d'abord, celle-ci tourne autour de cette métalepse, de la manière dont l'attente d'une essence genrée produit ce que cette même attente pose précisément à l'extérieur d'elle-même. Ensuite, la performativité n'est pas un acte unique, mais une répétition et un rituel, qui produit ses effets à travers un processus de naturalisation qui prend corps, un processus qu'il faut comprendre, en partie, comme une temporalité qui se tient dans et par la culture »<sup>438</sup>.

Ce sont donc les actes, la répétition stylisée de ces actes, comme elle la nomme, qui favorisent, permettent la constitution d'une identité, et qui procurent à chacun, l'illusion d'une substance de genre ou d'un noyau de genre. Butler considère ainsi que la *permanence d'un soi genré* est le produit de répétition de pratiques tendant, visant un idéal, qu'elle signale comme *idéal du fondement substantiel de l'identité*<sup>439</sup>. Ce n'est que lors de ratés, de discontinuités dans ces répétitions, que survient l'illusion : cette substance n'est en réalité qu'un idéal sans fondement. Ces répétitions ne deviennent alors dans ce cadre que des parodies. Mais des parodies bien particulières, en ceci qu'elles ne possèdent pas d'original. Et c'est cette absence d'origine et de substance qui permet de poser l'idée d'une identité éthique plutôt qu'ontologique. Pour illustrer ce point précis de sa doctrine, Butler a recours au *drag* (*king* ou *queen*) :

« ...le travestissement n'imité aucun original, aucun genre primaire, mais *le genre est une sorte d'imitation qui ne renvoie à aucun original* ; de fait, il s'agit d'une imitation qui produit la notion même d'original comme *effet* et conséquence de cette imitation. En somme, le caractère supposé naturel des genres hétérosexualisés est créé par des stratégies de l'imitation ; ce qu'elles imitent est un idéal fantasmatique de l'identité hétérosexuelle, produit même de son imitation »<sup>440</sup>.

Le *drag*, par sa performance, va ainsi tenter de mettre en exergue, de marquer le décalage entre trois éléments, qui sont, le sexe anatomique, l'identité de genre et la performance du genre. En réalité,

---

<sup>438</sup> *Ibid.*, pp. 35-36.

<sup>439</sup> *Ibid.*, p. 265.

<sup>440</sup> J. Butler, *Imitation et insubordination du genre*, p. 154.

« si l'on pense voir un homme habillé en femme, ou une femme habillée en homme, c'est qu'on prend le premier terme perçu pour la réalité du genre : le genre qui est introduit par le biais de la comparaison manque de "réalité", et on y voit une apparence trompeuse »<sup>441</sup>.

Fonctionnant à la manière d'un dispositif, empreint de relations de pouvoir-savoirs, le genre, pris au sens de répétition d'actes parodiques vient déconstruire une supposée réalité, une prétendue vérité, qui n'est en fait qu'un jeu d'acteurs lui-même pris dans une construction normative, hétéronormative. En somme, à répéter par des pratiques, nous n'aurions à faire qu'à des personnages :

« la duplication parodique et la resignification des constructions hétérosexuelles, au sein de cadres qui ne le sont pas, mettent en relief le statut absolument construit du prétendu original, et montrent que l'hétérosexualité ne se promeut comme référent qu'à travers un acte décisif de répétition »<sup>442</sup>.

C'est, par conséquent, et comme on a pu le voir avec Halperin et ses trois exemples de stratégies de résistance, l'appropriation créative et la re-signification, l'appropriation et la théâtralisation, et le dévoilement et la démystification, c'est donc, dans ces répétitions instaurant un décalage, déplaçant l'idée de l'original dans un cadre qui n'est pas le sien, que Butler voit de possibles subversions des normes de genre. Cette subversion des normes de genre permettant de diffuser

« des configurations du genre, de déstabiliser l'identité substantive et de priver les récits naturalisants de l'hétérosexualité obligatoire de leurs personnages principaux : "l'homme" et "la femme" »<sup>443</sup>.

Reste cependant au moins une question à ces développements ; quelle parodie ou pratique de genre, quelle répétition vient constituer une subversion, vient produire la perte des normes de genre ? Et, nous retrouvons ici, la mise en garde par Allouch, concernant la résistance *queer* : trouver systématiquement le déplacement approprié. C'est ce que vient souligner Butler dans son introduction de 1999 à son livre écrit neuf ans plus tôt :

---

<sup>441</sup> J. Butler, *Trouble dans le genre, pour un féminisme de la subversion*, p. 45.

<sup>442</sup> J. Butler, *Imitation et insubordination du genre*, p. 157.

<sup>443</sup> J. Butler, *Trouble dans le genre, pour un féminisme de la subversion*, p. 273.

« rendre des jugements sur ce qui distingue le subversif du non-subversif ne m'intéresse pas. Je pense non seulement qu'on ne peut le faire une fois pour toutes (les "contextes" sont eux-mêmes des unités postulées qui changent avec le temps et qui dévoilent leur hétérogénéité interne (...)). Toute tentative de définir le critère définitif de ce qui est subversif est, et devrait être, vouée à l'échec »<sup>444</sup>.

Qu'obtenons-nous au terme de ce voyage dans une certaine approche du genre que l'on pourrait dire sociale ? Un déplacement effectué par la théorisation de la différence des sexes. D'une dialectique impliquant cosmologie et naturalisme, entre chair unique et degrés d'un côté et incommensurabilité de l'autre, nous sommes passés, avec l'apparition du genre, à une controverse impliquant les tenants de l'essentialisme et ceux du constructionnisme. Cependant, cette apparition du genre, du mot aussi bien que de l'idée, comme objet de recherche, est venue quelque peu compliquer cette distinction. Nous avons ainsi pu trouver des auteurs postulants, tels que Mead, une différence radicale entre homme et femme, mais comportant aussi des types d'hommes et de femmes différents entre eux ; elle parle de gammes<sup>445</sup>. On saisit alors que pris dans ces gammes, ces degrés, mais aussi associé à une volonté politique, féministe venant contester l'essentialisme, le débat se soit alors orienté vers la question de la différence ou de la non-différence des sexes ; essentiellement fondée dans le social, la différence binaire résulterait d'une construction qu'il serait envisageable d'annuler, ou plutôt qu'il serait envisageable de dépasser, au sens de ne plus penser par ou à partir de cette construction. En somme, plus que de la non-différence, il s'agirait ici d'une indifférence au binaire. Cependant, posée ainsi, la question n'apparaît au final, pas très différente de celle ayant fait débat de l'antiquité jusqu'au XIX<sup>ème</sup>. Cette question peut se résumer ainsi : Un ou deux ? Or, c'est l'idée même de ce débat qui vient à être discutée par les théoriciens *queer*. Et pourquoi en somme, s'en tenir à deux ? Pourquoi pas davantage ? Si le corps est lui-même, au même titre que le genre, le produit d'un dispositif, pourquoi postuler d'une part, qu'il est lié de manière univoque au genre, et d'autre part, qu'il est sexué ?

Ce que nous proposent alors ces théoriciens est une contestation de l'idée d'un noyau de genre, de substance genrée, d'un genre interne. Ils proposent ainsi de parcourir le trajet de construction-déconstruction inverse à celui démontré par Foucault de construction d'une

---

<sup>444</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>445</sup> C'est aussi ce qu'on trouve, rapidement abordé ici, chez Stoller, lorsqu'il distingue l'état mâle et l'état femelle, à fondement biologique, et le masculin et le féminin, présents tous deux chez chacun à des degrés différents.

personnalité à partir de comportements. Ce passage comportements-personnalité se trouvant être le produit de discours, de relations de pouvoir-savoirs. C'est l'exemple que nous avons vu de la construction de l'homosexuel. Il s'agit en sorte ici de venir interroger, par la démonstration de la construction de l'homosexuel et de l'homosexualité, la construction même de l'hétérosexualité. Or, avec des moyens, un lexique différent, n'est-ce pas comme nous l'avons déjà laissé entendre, ce que préconisait Freud en 1929, lorsqu'il écrivait :

« mais ce qui ne peut en aucune façon se justifier, c'est que la société de la culture soit allée jusqu'à dénier aussi ces phénomènes aisément décelables et même frappants. Le choix d'objet de l'individu sexuellement mature est réduit au sexe opposé, la plupart des satisfactions extra-génitales sont interdites comme perversions. L'exigence d'une vie sexuelle d'une même nature pour tous, qui se révèle dans ces interdits, se place au-dessus des inégalités dans la constitution sexuelle, innée et acquise, des humains, coupe un assez grand nombre d'entre eux de la jouissance sexuelle et devient la source d'une grave injustice (...) Mais ce qui reste libre de proscription, l'amour génital hétérosexuel, continue à subir le préjudice causé par les limitations de la légitimité et de la monogamie. La culture actuelle fait nettement connaître qu'elle ne veut bien autoriser des relations sexuelles que sur la base d'une liaison d'un homme à une femme, contractée une fois pour toutes, indissoluble, qu'elle n'aime pas la sexualité comme source autonome de plaisir et qu'elle n'est disposée à la tolérer que comme source, jusqu'ici irremplacée, de la multiplication des humains. C'est là naturellement une position extrême... »<sup>446</sup>.

Ce que nous lisons cependant avec les théoriciens *queer* et cette volonté de déconstruire les genres, est un souhait de s'orienter vers des identités fondées sur des pratiques, ne laissant alors plus la possibilité d'établir des personnalités. Ils se démarquent ainsi des sociologues que nous avons pu évoquer ici, qui considèrent que la pratique ne permet pas un accès à l'identité ; la conception de ces derniers restant prise dans la distinction binaire justement (au sens ici de précisément) contestée par des auteurs tels Butler. Ce qui est effectivement visé derrière cette résistance à la binarité, et plus généralement aux normes, est l'impossibilité d'assujettir un être à un genre, lui-même associé à une substance que l'on pourrait à présent traduire par personnalité. La difficulté qui en résulte, est celle que rencontrait déjà Foucault avec son ouvrage *La volonté de savoir*. Dans ce jeu qu'il nous propose, il se trouve interrogé

---

<sup>446</sup> S. Freud, *Le malaise dans la civilisation*, pp. 47-48.

sur la présence du sujet au sein du dispositif : à cette question réitérée par plusieurs des intervenants de cet entretien de 1977, *quid du sujet ?*, ou comment une modélisation sans sujet est-elle concevable ?, Foucault répondra en indiquant que

« vous avez toutes sortes de mécanismes d'appui (...) qui inventent, modifient, réajustent selon les circonstances du moment et du lieu : si bien qu'on obtient une stratégie globale, cohérente, rationnelle, mais dont on ne peut plus dire qui l'a conçue »<sup>447</sup>.

Nous rencontrons à peu de choses près cette même difficulté dans les développements de Butler ; par la restriction aux pratiques, le risque n'est-il pas de tomber dans un strict nominalisme sans fond, descriptif ?

### **IIIc.5 Indifférence au binaire et lien social :**

Une autre difficulté, cette fois-ci mise en avant par de nombreux auteurs s'opposant à cette théorisation, mais d'une manière plus générale, à la possibilité d'une indifférence au binaire, est celle de la rencontre, du lien social. Ce que les tenants d'une lecture binaire des genres et des sexes semblent rejeter dans cette perspective, est la mise en danger du lien social. La proposition par les théoriciens *queer* de nouveaux rapports au corps, de nouvelles géographies du corps, d'une carte corporelle des plaisirs sans cesse renouvelée se retrouve effectivement reprise dans des nouvelles formes d'art, dites performances, souvent assorties de diverses technologies. Si l'on trouve notamment des romanciers, des cinéastes, adaptant la théorie *queer* ou évoquant des *fonctionnements queer* dans leurs œuvres (Authier en évoque un certain nombre, par exemple Catherine Breillat ou Guillaume Dustan<sup>448</sup>, mais aussi Will Self), ces pratiques se retrouvent également chez les adeptes du *body art* et du *morphing*, telle Orlan, mais encore bien d'autres. Par ces pratiques, nous assistons à des modifications corporelles à l'aide de nouvelles technologies, permettant l'émergence de nouvelles expressions telles que *corps mutants ou post-humains*, entraînant de nouveaux modes de relation à l'autre<sup>449</sup>.

---

<sup>447</sup> M. Foucault, *Le jeu de Michel Foucault*, p. 306.

<sup>448</sup> C. Authier, *op. cit.*, p. 141.

<sup>449</sup> « de Nan Goldin aux frères Chapman, d'Andrès Serrano à Orlan, d'Inez Van Lamsweerde au cinéma de David Cronenberg, un nouveau corps se configure et se défigure, s'invente et se défait, sur le mode deleuzien de la déterritorialisation, constituant des idées mouvantes, précaires, nomades. Un corps posthumain est ainsi à



En effet, la perspective *queer* entend rendre le corps totalement érotisé, par les modifications évoquées ci-avant. Ceci en vue de renforcer l'individu, mais aussi comme subversion ainsi que le note Dominique Baqué au sujet d'Orlan et d'une œuvre intitulée *Orlan accouche d'elle même* (1964) :

« le refus du donné et du naturel, la rage contre le sens commun (et freudien) qui voudrait faire de l'anatomie un destin, la tentative pour conquérir une identité qui ne soit pas soumise aux funestes lois de la génétique, de l'hérédité, de la biologie et du social, mais qui émane du pur désir d'être enfin soi-même en s'autogénéralisant. (...) Orlan dessine une chorégraphie du corps qui ne doit plus rien aux conventions figées de la séduction féminine. Un corps hors contrôle, en quelque sorte, qui inventera désormais ses propres gestes, ses propres postures, sa *Séduction contre séduction*. Un corps déjà posthumain, engagé dans une sexualité qui dépasse l'archaïque clivage du masculin et du féminin »<sup>450</sup>.

Comme nous l'avons évoqué, ce que ces nouvelles pratiques tentent de renverser, sont les pratiques normatives, ce notamment en ce qui concerne le sexuel et la sexuation. Pratiques subversives contre le normatif qui vont faire appel à de nouvelles technologies telles que la génétique, la chirurgie plastique ou le clonage. S'insère, comme une évidence dans ces nouvelles technologies, la *cybersexualité* réalisée notamment grâce au réseau Internet et à ses nouvelles possibilités (transmission de sensations physiques à distance etc.). Ces nouvelles technologies ne sont pas sans effets sur la sexualité dont il apparaît qu'elle devient sans corps, sans chair et sans autre, *une solitude planétaire*<sup>451</sup> diront certains auteurs. Et ce qui vient faire point nodal, c'est la question du lien social, et la crainte pour les détracteurs de ne plus trouver de lien social, de besoin de l'autre. Badinter traduit bien cette crainte en écrivant que

« le bonheur et la complétude ne lui [l'humain] viennent que de sa réunion à l'Autre. Toute la théologie visant à justifier le dualisme des sexes raisonne ainsi. Il faut deux créatures pour faire un créateur, sans quoi, c'est le statut et la puissance de Dieu qui

---

l'œuvre, au travail, dans les productions artistiques des années 1990 mais aussi, et plus radicalement, dans l'imaginaire social, dans la recherche génétique, dans les questionnements aigus de la bioéthique. Ce corps, il faut y insister, expérimente de nouveaux rapports à l'Autre, au désir et à la sexualité, dessinant progressivement les contours encore incertains d'une nouvelle cartographie érotique, d'où le tragique propre à Nietzsche et à Bataille se voit définitivement exclu, évacué, frappé de caducité », in D. Baqué, *Mauvais genre(s), érotisme, pornographie, art contemporain*, p. 15. cf. aussi sur ce thème F. Bousteau, *Sexes, Images – pratiques et pensées contemporaines*, et particulièrement, P. Le Brun-Cordier, *Kekseksa ?*, pp. 55-63.

<sup>450</sup> D. Baqué, *op. cit.*, p. 175.

<sup>451</sup> *Ibid.*, pp. 38-39



sont menacés. Si l'homme et la femme se ressemblent davantage qu'ils ne se distinguent, si chacun reconnaît posséder une part importante de l'Autre, ne vont-ils pas se sentir dégagés du besoin d'être deux? Ne seront-ils pas tentés de céder au fantasme de la toute-puissance ? Ces questions provoquent un malaise. Nous pensons à la mégalomanie, au solipsisme fou, à la déliquescence du lien familial et social, et finalement à la mort de l'humanité »<sup>452</sup>.

Les mots sont dits et ils résument effectivement ceux que l'on retrouve chez ces auteurs inquiets : solipsisme fou, lien familial. Et ce sont en effet les deux enjeux qui ressortent. Vincent s'interroge de savoir, comment face à l'indifférenciation, la rencontre amoureuse pourra se faire, avec un chapitre intitulé *La subversion homosexuelle* :

« car les liens amoureux, comme on l'a vu chez Platon, tiennent justement au statut même de la différence, dans cet espoir fondamentalement ambigu qui pousse à penser que l'autre possède ce que l'on n'a pas et que l'on reconnaît pourtant comme fondamental à soi. (...). Restera-t-il des possibilités amoureuses sous un ciel d'indifférence ? »<sup>453</sup>.

Chez Héritier, c'est l'inquiétude concernant la filiation, la famille qui ressort dans un chapitre qu'elle consacre au clonage et à tous ses avatars. C'est donc la rencontre qui est au cœur de ces peurs et de manière plus large, la famille. C'est enfin l'impossibilité d'un rapport sexuel au sens lacanien du terme qui est ici redoutée.

Il nous reste désormais à saisir ce qu'il en est de la question de la différence des sexes dans ce domaine, dans ce champ où le lien social semble mis en danger. Ce qui vient ici nous intéresser est effectivement d'aller saisir comment les criminologues traitent de la criminalité, des personnes des deux sexes posant des actes criminels. Le crime perçu par nombre d'auteurs comme le lieu de mise en danger du social est-il sexué ? C'est là une question courante, voire habituelle. Ce que peut laisser entendre cette remarque de Anne Wyvekens dans sa présentation d'un numéro spécial consacré à la/aux *Violence(s) au féminin* :

---

<sup>452</sup> E. Badinter, *L'Un est l'Autre*, p. 262.

<sup>453</sup> T. Vincent, *op. cit.*, p. 104.

« au cœur du propos : l'enjeu – déjà d'actualité – de savoir si les juges sont ou non plus indulgents envers les femmes – au nom notamment de leur rôle dans la subsistance de la famille »<sup>454</sup>.

Ce qui découle directement, d'une telle hypothèse de sexuation du crime, davantage d'ailleurs comme affirmation que comme interrogation, est l'idée d'une spécificité. Et pas de n'importe laquelle, mais celle d'une spécificité de la criminalité des femmes. Il nous faut donc aller voir, compte tenu de ce que les trois premières parties de ce travail ont pu nous enseigner, ce qu'il en est de la spécificité de cette criminalité, d'une part, mais aussi ce qu'il en est de la pertinence de soulever la question de cette manière. Autrement dit quelle implication cela a-t-il de considérer cette spécificité ? Enfin, il nous apparaît que cette question nous permet de poursuivre la réflexion épistémologique amorcée dans ce travail : s'il s'agit de poser une quelconque spécificité, sur quel fondement épistémologique repose celle distinguant les sexes. Et, cette distinction vaut-elle par conséquent pour tout champ disciplinaire ? C'est en particulier au psychologue que nous pensons ici : notre thèse sera de considérer qu'il n'est pas, dans le registre qui est le sien, pertinent et possible, de poser une spécificité de la criminalité des femmes. Allant plus loin, nous verrons qu'au-delà de la spécificité, c'est davantage la question d'une criminalité sexuée qui s'avère impossible.

A partir de textes traitant de la femme criminelle, français et nord-américains, nous verrons d'une part que la criminalité des femmes est vue à l'aune de celle des hommes, d'autre part qu'elle se construit à partir de pratiques en vue de distinguer des personnalités. De ces différents travaux nous proposerons une lecture, en vue de réfléchir à la critique d'un raisonnement en termes de criminalité féminine ou masculine pour le psychologue.

---

<sup>454</sup> A. Wyvekens, *Violence(s) au féminin, Femmes délinquantes, femmes violentes, femmes déviantes*, p. 10.

## Résumé :

Partant de trois approches socio-anthropologiques traitant de la différence des sexes et des genres, nous nous sommes attachés à comprendre comment Mead, Héritier puis Bourdieu pouvaient faire jouer la différence et la non-différence. Nous avons alors pu observer un déplacement, où la lecture par degrés ne s'effectue plus à partir du cosmologique, mais désormais à partir du social, du culturel. Deux thèses se voient dès lors confrontées, venant répéter le dualisme déjà observé entre relativisme et absolutisme de la différence : celle fondant son argumentation sur l'essentialisme et la nature, et celle mettant en avant le rôle du social, du discours et de la norme. Nous sommes ensuite allés considérer la question de l'identité par l'intermédiaire de la sexualité. En effet, ce passage non-évident *a-priori*, d'une pratique définissant une identité, se fait par l'entremise de deux constats : d'une part, certains sociologues attribuent désormais à l'orientation sexuelle la qualité de genre. D'autre part, par un détour par l'histoire, où, à la suite de Foucault, nous abordons la construction de la personnalité homosexuelle née de la pratique de sodomie. Ce que nous avons tenté de montrer par ce trajet à première vue sinueux, est la difficulté aujourd'hui rencontrée par les sociologues de déduire des identités de comportements perçus comme inédits. Ce que cette confusion des identités induit n'est autre que la reconsidération des groupes identitaires, tels les groupes gay, lesbiens ou bi. Comment constituer en somme, des identités politiques s'il s'avère délicat de parvenir à des identités ontologiques, que nous avons nommées éthiques ? Cela impliquait alors pour nous de se tourner vers les théories *queer* proposant de mettre au travail la causalité linéaire socialement largement admise, entre sexe, genre et pratique sexuelle. Déconstruire cette logique entraînait alors de déconstruire le genre en postulant avec Butler, qu'il n'est que l'effet d'une performativité. Celle-ci menant à cette idée d'un genre sans substance. Ces travaux nous ont donc conduit non plus vers la non-différence, mais vers l'indifférence au binaire, où le corps se voit redessiné, totalement érotisé. Nous avons enfin montré que pour les détracteurs d'une telle perspective, l'enjeu tenait dans la question du lien social.

## **Criminologie et différence des sexes**

« Bien que je sois un homme et elle  
une femme, nous sommes tous les  
deux dans le même état psychique, je  
souffre de la même douleur... ».  
Yumeno Kyûsaku, *Dogra Magra*,  
1935.

“How he loved prison  
How awfully lovely was prison  
All those beautiful boyz  
Pimps and queens and criminal  
queers  
Tattoos of ships, tattoos of tears “.  
CocoRosie, *Noah's Ark*, 2005.

Dans son étude sur la personnalité multiple, Ian Hacking constate que neuf personnes sur dix diagnostiquées personnalité multiple sont des femmes. Il s'interroge alors sur le sens d'un tel déséquilibre. Voici l'une des réponses qu'il apporte à ce constat :

« pourquoi ce déséquilibre ? La première explication, qui est encore aujourd'hui la plus répandue, en dit peut-être plus sur les attitudes que l'on peut observer à l'égard de l'identité sexuelle que sur la multiplicité elle-même »<sup>455</sup>.

Et il complète plus loin qu'en tout cas,

« de 1970 à nos jours, un sujet revint sans cesse : le besoin de trouver davantage de multiples hommes. Quand le problème de l'identité sexuelle est posé, la première question qui vient le plus couramment à l'esprit est : "où sont les hommes ? " Cette situation contraste avec celle que l'on rencontre chez des personnes connaissant d'autres problèmes. Ainsi par exemple, la plupart des alcooliques sont des hommes. Nous n'entendons pas pour autant crier à tue-tête : "où sont les femmes alcooliques ? " Si quelques épidémiologues se demandent pourquoi la schizophrénie est beaucoup plus courante chez les hommes que chez les femmes, personne n'imagine pour autant que nous devions faire des recherches parmi de nouvelles populations afin de trouver davantage de schizophrènes femmes »<sup>456</sup>.

L'une des réponses que Hacking apporte à ce constat d'un décalage entre hommes et femmes est fondée sur un argument sociologique. La société par son regard et ses grilles de lectures n'oriente pas les hommes et les femmes personnalité multiple au même endroit. Hacking présente quatre explications

« débattues à ce sujet [et], toutes fortement influencées par les partis pris inconscients de chacun sur la personnalité multiple (...) »<sup>457</sup>.

Nous ne verrons ici que la première, car elle présente des éléments que nous retrouverons dans nos développements à venir :

« la première pose l'hypothèse du crime dont j'ai déjà parlé. Les hommes qui ont une personnalité multiple latente sont violents, et partant, tombent dans les mains de la

---

<sup>455</sup> I.Hacking, *L'âme réécrite, Etude sur la personnalité multiple et les sciences de la mémoire*, p. 115.

<sup>456</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>457</sup> *Ibid.*, p. 120.

police plutôt que dans celles des médecins. En outre, la colère des personnalités multiples femmes tend à être dirigée contre elles-mêmes, les cas d'automutilation étant alors tout à fait courants »<sup>458</sup>.

Voilà avec la personnalité multiple, posé à peu de choses près ce qui vient guider les interrogations en criminologie. Nous reprendrons ces points en formulant la question de départ différemment. L'interrogation que nous souhaitons soulever, n'est pas tant de savoir si le traitement par la société envers les personnes des deux sexes posant des actes criminels diffèrent, mais plutôt de savoir si théoriquement la question de la spécificité des femmes criminelles peut se poser.

C'est effectivement à partir de ce débat, comme nous l'annoncions au tout début de ce travail, que nous allons tenter de saisir ce qu'il en est de la théorisation de sexes en criminologie. Mais là où nous nous rapprochons sensiblement des propos de Hacking, c'est qu'avant de formuler la question de la criminalité des femmes, les auteurs en sont bien souvent passés par celle de savoir si la femme pouvait être criminelle. En sont passés, voire en passent, car comme le montre la première explication d'Hacking, nombreux sont les chercheurs en criminologie qui tendent à postuler que la femme a tendance à poser des actes auto-dirigés, auto-destructeurs, tandis que l'homme agirait vers l'extérieur.

C'est peu ou prou en reprenant toutes ces questions que Wyvekens introduit le numéro 60 des Cahiers de la Sécurité, *Violence(s) au féminin, femmes délinquantes, femmes violentes, femmes déviantes* :

« les femmes sont "moins délinquantes" que les hommes. Moins nombreuses dans les statistiques policières, moins nombreuses en prison. Elles sont "moins violentes" : les chiffres de la délinquance également l'attestent ; de même que la moindre représentation des femmes dans les professions faisant usage de la violence dite légale. Cela nous le savions. Mais cette sorte d'évidence n'a jamais été réellement interrogée : moins délinquantes, moins violentes, puisque femmes...Qu'est-ce à dire ? Que les femmes sont, par "nature", moins enclines que les hommes à enfreindre la loi, moins sujettes au passage à l'acte ou à l'usage de la force ? Ou plutôt que, parce que femmes, elles bénéficient de l'indulgence des instances du contrôle pénal ? Et que signifie

---

<sup>458</sup> *Ibid.*, p. 120.

aujourd'hui l'accroissement de la part des femmes dans les statistiques pénales ou la féminisation du métier de policier ? Atténuation de la différence des genres ? Progrès de l'égalité des sexes ? »<sup>459</sup>.

Et, comme pour répondre au passage de Hacking, elle ajoute, en référence à l'article de Frédéric Ocqueteau qui va suivre<sup>460</sup> :

« c'est du côté du regard policier, bien plus que de celui du comportement des femmes elles-mêmes, qu'il faut chercher à interpréter variations dans le temps et différences par rapport aux hommes »<sup>461</sup>.

Ce que Ocqueteau confirme à la fin de son article par deux hypothèses :

« la première est liée à la lente et irréversible agonie du "syndrome de la femme victime". Nous voulons évoquer cette idéologie dominante chez les policiers ayant longtemps tenu les rênes d'un appareil pénal plutôt bienveillant, paternaliste, voire machiste à l'égard des femmes ainsi protégées de la stigmatisation du système. (...) La seconde hypothèse, corrélative plutôt qu'explicative de la première, est liée au fait que cette traditionnelle discrimination négative du système policier à l'égard des femmes, qui les aurait longtemps mises à l'abri de ses foudres – hors circuit pour ainsi dire –, s'estomperait au fur et à mesure de la fin de cette "exception sexiste". (...) Il faudra de toute façon approfondir ces hypothèses pour les conforter ou les infirmer car elles restent fragiles. Il en est une pourtant que l'on revendique ici d'écarter en tout état de cause : l'idée que "la" délinquance globale des femmes aurait augmenté en huit ans par un pur effet d'alignement sur celle des hommes, à mesure des progrès de l'égalité des sexes »<sup>462</sup>.

Au travers de ces propos, nous trouvons évoqué ce qui va effectivement orienter la dernière partie de ce travail. Nous observerons qu'en criminologie trois points viennent faire obstacle dans la théorisation sur les femmes criminelles.

---

<sup>459</sup> A. Wyvekens, *op. cit.*, pp. 7-8.

<sup>460</sup> F. Ocqueteau, *Des femmes plus délinquantes ou des regards policiers moins tolérants ? A propos des données de l'Observatoire national de la délinquance*, pp. 35-40.

<sup>461</sup> A. Wyvekens, *op. cit.*, p. 8.

<sup>462</sup> F. Ocqueteau, *op. cit.*, pp. 38-39.



Le premier concerne la représentation générale que la société peut avoir des femmes. Bien souvent prise entre femme et mère, la femme se trouve difficilement envisagée comme criminelle. La femme criminelle étant susceptible de mettre à mal le fonctionnement de la société et de rompre le lien social, de rompre avec l'image et le rôle que la société lui attribue, celui de se reproduire et de tenir son foyer. Ce qui a pu conduire dans un premier temps les auteurs à ne pas pouvoir concevoir la femme comme criminelle, ce qui a pu dans un second temps conduire à la traiter différemment.

Le second point est en partie lié au premier. Il vient interroger la spécificité de la criminalité des femmes voire la spécificité des femmes. Nous constaterons d'une part que les chercheurs en criminologie, une fois admis que la femme pouvait poser des actes criminels, se sont bien souvent orientés d'un peu de criminalité faite par les femmes, vers un moins que. Elles passent *moins* à l'acte *que* les hommes. Nous tenterons de montrer comment ce déplacement et cette comparaison entraînent une construction du savoir particulière. Nous verrons alors que cela produit un débat sur la spécificité de la criminalité des femmes. Ce point précis nous conduisant à notre troisième point.

Ce dernier point consistera, après avoir traité de la spécificité, à considérer les thèses sous-jacentes aux textes vus. Nous verrons en effet que plusieurs courants en criminologie fondent leur approche selon l'une ou l'autre des thèses abordées tout au long de ce travail, à savoir celle faisant prévaloir l'essentialisme et la différence radicale et celle stipulant davantage un relativisme des sexes fonctionnant par des différences de degrés.

#### **IVa La femme criminelle dans l'histoire :**

Reprenant de Beauvoir au tout début de ce travail, nous écrivions que

« chaque fois qu'elle se comporte en être humain, on dit qu'elle imite le mâle »<sup>463</sup>.

Il est un domaine précis où l'on a pu dire d'elle qu'elle se comportait en mâle. La criminologie qui, nous semble-t-il, peut constituer un lieu possible de confusion, de trouble de

---

<sup>463</sup> S. De Beauvoir, *op. cit.*, t. 1, p. 95.

la différence, et par conséquent peut permettre d'éprouver cette dernière. On a pu le dire en criminologie, à partir du moment où le dire a pu lui-même être accepté. Dit autrement, d'abord cernée par le silence, il apparaît que la criminalité des femmes a dérangé. Comme l'indique Dominique Godineau,

« un silence révélateur de la gêne provoquée par cette question, comme si la violence, la sauvagerie des femmes (...) était un "dérapage", une "bavure" dont on ne sait que faire, que l'on ne nie pas, mais que l'on n'étudie pas non plus, que l'on préfère ignorer ou mettre sur le compte de l'exagération »<sup>464</sup>.

#### **IVa.1 Femmes et violences, une amphibologie persistante :**

D'autre part, il ressort que cette criminalité des femmes a historiquement permis de construire une certaine image de la femme. Si ce n'est de la construire, tout au moins de la promouvoir. Ainsi, Cécile Dauphin voit-elle comme caractéristique du sujet, que

« du côté de l'extraordinaire et de l'exception se range la femme violente et du côté de l'ordinaire et de la norme, la femme victime »<sup>465</sup>.

Ce qui apparaît par là avoir été favorisé, à lire Cécile Dauphin et Arlette Farge, c'est effectivement ce versant victimologique de la femme. Elles écrivent dans l'introduction à l'ouvrage qu'elles dirigent, intitulé *De la violence et des femmes*, (titre jouant volontairement sur l'amphibologie inhérente à sa construction mais aussi avec les possibles croyances du lecteur) qu'

« il soit permis de dire à ce propos que les représentations féministes (et l'historiographie qui en découle) ont malgré tout rendu tabou le sujet violence des femmes. S'occuper de cette réalité peut sembler pour certaines injustifiables parce qu'elle entache la "cause des femmes" ainsi que la nécessaire dénonciation de la violence sur les femmes »<sup>466</sup>.

C'est aussi ce que laisse entendre Arlene Khoury dans son article *Féminisme et violence*, dans le *Dictionnaire des sciences criminelles*. Son article débute en affirmant qu'

---

<sup>464</sup> D. Godineau, *Citoyennes, boute-feux et furies de guillotines*, p. 34.

<sup>465</sup> C. Dauphin, *Fragiles et puissantes, les femmes dans la société du XIX<sup>ème</sup> siècle*, p. 91.

<sup>466</sup> C. Dauphin, A. Farge, *Introduction*, p. 12.

« un bref rappel de l'histoire du féminisme permet de situer l'émergence d'une pensée féministe de la violence masculine »<sup>467</sup>.

Il est en outre, ou de plus, étrange que dans cet article, ne soit pas fait état des travaux féministes traitant, en criminologie, de la violence faite par les femmes, et des débats que ces travaux ont pu entraîner dans la théorisation de la criminalité des femmes. L'histoire nous montre cette possible difficulté à considérer les femmes comme violentes ou criminelles. Nous avons vu, au commencement de ce travail, que l'image de la femme était prise dans une ambiguïté, entre monstre et origine du monde, vagin denté et maternité. C'est aussi ce que nous rappellent les figures mythiques, telles Echidna ou Pandore. Hésiode décrit en effet la décision des dieux, de les rendre à la fois belle nymphe et terrible monstre pour l'une, et gracieuse et perfide pour l'autre<sup>468</sup>.

Mais, d'autres croyances viennent la figer dans des représentations : la violence des femmes est perçue différemment de celle des hommes. Les femmes violentes ou criminelles sont alors jugées comme transgressant un ordre, celui de la répartition binaire des sexes :

« les femmes qui y ont recours sont considérées comme des hommes. (...). Nous sommes aux limites de notre parcours : la violence des femmes est une violence masculine »<sup>469</sup>.

Cependant, l'histoire nous procure d'autres informations encore quant à la femme posant des actes criminels. Elle nous enseigne notamment que cette dernière n'agit pas par hasard ni n'importe quand. Dans les récits grecs, comme l'indique Pauline Schmitt-Pantel,

« cette violence se développe dans des cadres et des moments précis, sa construction par les Grecs obéit à des règles (...), un rite leur est interdit : celui du sacrifice sanglant, la norme étant qu'une femme ne doit pas faire couler le sang et que le sacrifice est un acte qui définit l'identité civique, or les femmes sont exclues de la citoyenneté »<sup>470</sup>.

Par conséquent, la violence des femmes se développerait selon elle,

---

<sup>467</sup> A. Khoury, *Féminisme et violence*, p. 439.

<sup>468</sup> Hésiode, *Théogonie*, pp. 46 et 89.

<sup>469</sup> P. Schmitt-Pantel, *De la construction de la violence en Grèce ancienne: femmes meurtrières et hommes séducteurs*, p. 28.

<sup>470</sup> *Ibid.*, p. 21.

« quand est mis en cause le seul statut qui leur soit réservé, celui d'épouse et de mère »<sup>471</sup>.

Une autre caractéristique que l'histoire nous apprend concernant cette violence, concerne le fait qu'en plus de ne pas agir n'importe quand, la femme n'agit pas seule, cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, une mystérieuse force les aiderait dans leurs débordements. Euripide nous rappelle cette horreur des

« femmes qui faisaient fuir les hommes devant elles, preuve qu'un Dieu les assistait »<sup>472</sup>.

La description qu'il fait du meurtre de Penthée par les Bacchantes n'en reste pas moins frappante :

« mais, l'écume à la bouche et les yeux révulsés, n'ayant plus sa raison, de Bakkhos possédée, Agavée ne l'écoute point. Elles prend des deux mains son bras gauche, et s'arc-boutant du pied au flanc de cet infortuné, désarticule, arrache l'épaule, non point certes avec ses seules forces mais avec celles que Dieu lui communique. (...). L'une emportait un bras, un autre un pied avec le soulier même, et les flancs lacérés se dépouillaient de chairs »<sup>473</sup>.

Les femmes sont donc soutenues et aidées, voire influencées, cela atténuant leur responsabilité. Un Dieu, l'alcool ou une autre drogue, les hormones et les périodes par lesquelles la femme passe, un homme qui la contraindrait, la tiendrait sous son charme, forment l'essentiel des éléments susceptibles de pousser la femme au crime. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'elle commet des actes que sa nature lui pousse à réaliser. Des actes qu'elle seule semble capable de poser. C'est le cas par exemple, de l'infanticide, estimé à une certaine époque comme crime uniquement féminin. Parent évoque cela pour la situation des années 1960 et 1970 aux Etats-Unis :

« mais la discrimination des lois dépasse largement les dispositions sentencielles. Un examen des codes nous permet de constater les préoccupations masculines face à la

---

<sup>471</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>472</sup> Euripide, *Les Bacchantes*, pp. 53-54.

<sup>473</sup> *Ibid.*, p. 85.

maternité et la sexualité des femmes. Certaines définitions s'adressent exclusivement à elles, comme l'infanticide »<sup>474</sup>.

On retrouve aussi cela dans certains manuels de l'époque en question (1977), en France. Ainsi en est-il de celui de Jacques Leyrie, qui au sujet des personnes coupables d'infanticide signalait qu'il s'agissait

« de jeunes filles ou jeunes femmes socialement et affectivement isolées (du fait de la dissociation de leur milieu familial ou du climat répressif de leur éducation), ayant eu des relations sexuelles sans en mesurer les risques »<sup>475</sup>.

Plus anciennement, pour Cesare Lombroso et Guillaume Ferrero, outre la prostitution, deux types d'actes étaient par leur association, singuliers à la femme :

« beaucoup de criminelles-nées ne s'adonnent pas à un seul, mais à plusieurs genres de délits, souvent même à deux espèces qui chez le mâle s'excluent, presque toujours, comme l'empoisonnement et l'assassinat »<sup>476</sup>.

#### **IVa.2 Lombroso et la femme :**

C'est en 1895 que Lombroso, associé à Ferrero, publie un important ouvrage intitulé *La femme criminelle et la prostituée*, soit près de vingt ans après sa précédente étude consacrée à *L'homme criminel* (1876). Pierre Damon, dans sa présentation du livre de 1895 conçoit ce dernier comme

« la suite logique [de *L'homme criminel*] et son complément nécessaire, sinon la réparation d'une certaine "injustice". Lombroso ayant fait peu de cas des femmes dans son premier ouvrage »<sup>477</sup>.

---

<sup>474</sup> C. Parent, *op. cit.*, p. 115.

<sup>475</sup> J. Leyrie, *Manuel de psychiatrie légale et de criminologie clinique*, p. 173.

<sup>476</sup> C. Lombroso, *La femme criminelle et la prostituée*, p. 358. On retrouve l'empoisonnement comme propre aux femmes chez plusieurs autres auteurs : « Charles Vibert en 1900 écrivait déjà que "sept fois sur dix le crime d'empoisonnement est commis par des femmes, 24% sont accomplis par des mères sur leurs enfants en bas âge, 43% ont pour raisons des discussions domestiques" et Magnus Hirschfeld, se rapportant à Wuffen, que "l'empoisonnement est le meurtre féminin par excellence, l'équivalent du meurtre sexuel"... », in L. M. Villerbu, C. Le Bodic, *Femme, féminin, criminalité*, p. 11.

<sup>477</sup> P. Damon, *Présentation*, p. 14.

Dans cette impressionnante étude, Lombroso propose une lecture ou une approche de la femme assez originale du point de vue de ce qui nous intéresse ici. Bien qu'affirmant, et c'est effectivement le cas, à plusieurs reprises sa référence à la nature, la dépendance de la femme à sa nature de femme la posant d'emblée comme radicalement différente de l'homme, radicalement autre, celui-ci n'en propose pas moins une lecture par degrés. Si l'on retrouve, (ne serait-ce que par la différence dans le temps : l'ouvrage consacré aux hommes ayant précédé celui traitant des femmes) l'étude de la femme et la construction du savoir sur la femme relativement à celle de l'homme fait norme, on rencontre aussi une double considération de la différence, de degré d'un côté et d'incommensurabilité de l'autre.

Il est à ce propos à noter que très vite dans la préface de son ouvrage, Lombroso constate un amenuisement de la différence entre hommes et femmes :

« nous ne disons pas, du reste, que l'infériorité intellectuelle constatée chez la femme ne présente de fréquentes exceptions qui deviennent tous les jours plus saillantes et plus nombreuses, à mesure que les progrès de la civilisation effacent les différences entre les deux sexes... »<sup>478</sup>.

Ainsi postule-t-il que la femme est ce qu'elle est, c'est-à-dire inférieure à l'homme, du fait de sa nature, ce qui la rend incomparable à l'homme. Citons quelques exemples :

« la femme étant naturellement et organiquement monogame et frigide, on s'explique les lois contre l'adultère, qui frappent seulement les femmes et non l'homme (l'homme trop de fois devait s'y soustraire) et l'on s'explique, quoique sans le justifier l'éternelle injustice de la loi et des coutumes à l'égard de la femme dans le mariage ; ce qui, en effet, ne constitue même pas une contravention pour l'homme, est pour la femme un crime très grave »<sup>479</sup>.

Ou encore, quelques pages plus loin :

---

<sup>478</sup> C. Lombroso, *op. cit.*, p. 32.

<sup>479</sup> Ibid., p. 75. On retrouve exactement ce point chez Schopenhauer, lorsqu'il indique : « aussi la fidélité conjugale est-elle artificielle chez l'homme, naturelle chez la femme, et ainsi l'adultère de la femme est beaucoup moins pardonnable que celui de l'homme, autant objectivement, par ses conséquences, que subjectivement, parce qu'il est contraire à la nature », in *Métaphysique de l'amour*, p. 56.

« la femme, par nature, est portée à la protection des faibles ; mais s'ils l'offensent et que par hasard ils tombent en son pouvoir, elle devient un impitoyable bourreau qui saura les faire souffrir les tourments les plus aigus »<sup>480</sup>.

Et enfin, un dernier exemple, mettant en tension l'influence du social et la nature :

« tous ces faits empruntés à des races et à des époques différentes, montrent que la femme, chez les peuples civilisés, est plus religieuse que l'homme, et qu'il ne faut pas attribuer ce fait uniquement à l'éducation des femmes ; la cause est plus au fond, dans sa nature (...). L'éducation peut aider, et même parfois entraver le développement des qualités naturelles, mais elle ne peut ni créer, ni détruire ces qualités. Il faut donc trouver des causes naturelles de cette religiosité plus intense dans l'état psychologique de la femme »<sup>481</sup>.

C'est bien souvent, et entre autres, ce renvoi systématique à la nature de la femme comme principe explicatif n'appelant aucune discussion qui se trouve critiqué chez Lombroso. Cependant, son approche nous paraît parfois aborder la différence sous l'angle du relativisme. S'il reconnaît d'un côté la radicale différence des deux sexes, fondée sur la nature, il reste d'un autre côté, que certains de ses propos s'avèrent mettre la femme et l'homme sur une même ligne. Opération d'aller-retour où l'homme figure l'idéal, et dont on peut supposer que Lombroso en tire l'inspiration de la théorie des dégénérescences<sup>482</sup> apparaissant ici par une

---

<sup>480</sup> C. Lombroso, *op. cit.*, p. 88.

<sup>481</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>482</sup> On sait l'équivalence qu'il y a entre la référence répétée à l'hérédité et à l'atavisme chez Lombroso, et comme le montre Ian Dowbiggin, la synonymie qu'il y a entre folie héréditaire et dégénérescence de l'autre : « la principale cause de dégénérescence citée par les médecins restait cependant l'hérédité. La tendance était en effet si forte qu'ils tenaient habituellement la dégénérescence mentale comme une simple faiblesse héréditaire, croyance renforcée par l'absence (jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle) de toute distinction claire entre les caractères innés et les caractères acquis. Ainsi, pour beaucoup de psychiatres, - ou d'"aliénistes", comme ils aimaient à s'appeler eux-mêmes - la dégénérescence et l'hérédité étaient virtuellement synonymes » (p. 14). De la même manière, Jean-Christophe Coffin affirme que « la première des confusion à signaler est que, Morel n'ayant jamais véritablement précisé si la dégénérescence est un phénomène identique à l'hérédité ou au contraire une maladie qui a besoin simplement de l'hérédité pour se propager, on considérera la dégénérescence et l'hérédité comme deux phénomènes relativement identiques » (p. 98). Cette théorie des dégénérescences née dans les années 1850, (l'ouvrage de B.-A. Morel, *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine*, paraît en 1857), conservera une grande influence auprès des aliénistes jusqu'au début des années 1900. Dowbiggin ajoute plus loin, que « en tant que principe de classification des maladies mentales, cette théorie leur permettait de se présenter [les psychiatres] eux-mêmes comme des scientifiques puisqu'elle était apparemment basée sur la notion étiologique d'une cause physique de l'aliénation ». Ainsi, « la théorie de l'hérédité était utilisée dans la majeure partie de la médecine d'alors, tout spécialement dans le cas des maladies constitutionnelles et chroniques ; elle correspondait à l'intérêt alors prévalent dans la biologie de l'évolution et l'anthropologie, et se trouvait subrepticement mélangée à des attitudes plus générales envers le crime, la psychologie et la politique qui se répandaient dans la culture française en cette fin de siècle », in *La folie héréditaire, ou comment la psychiatrie française s'est constituée en un corps de savoir et de pouvoir dans la*

référence systématique à l'hérédité et à l'atavisme, l'inscrivant directement dans un débat entre les thèses évolutionnistes et de sélection naturelle de Charles Darwin, auquel il se réfère à de nombreuses reprises, et celles de Lamarck (plus certainement des néo-lamarckiens), postulant dans son ouvrage de 1809, *Philosophie zoologique*, une influence de l'environnement sur le développement des organes ainsi qu'une hérédité des caractères acquis.

On voit donc Lombroso passer d'une différence radicale à une conception plus relativiste, notamment par une formulation intéressante car elle vient inverser la construction habituelle selon laquelle l'homme est le point de référence :

« le mâle est donc une femelle plus parfaite et plus variable... »<sup>483</sup>.

Il poursuit avec ces lignes qui nous paraissent conforter cette lecture postulant une différence de degrés :

« ...et cela uniquement grâce au plus grand développement qu'ont atteint chez lui les caractères sexuels secondaires ; ceci nous est démontré aussi par le fait, - remarqué par Milne Edwards et par Darwin – que les femelles mûres, dans tout le règne animal, ressemblent aux jeunes mâles, dont les caractères sexuels secondaires ne sont pas encore développés »<sup>484</sup>.

Ceci nous fait inmanquablement penser à la différence que conçoit Freud quelques années plus tard entre les pénis et le clitoris. On retrouve cette comparaison avec le jeune mâle ensuite, lorsque Lombroso assimile la femme à l'enfant. Finalement, la femme est pour lui un homme non achevé. Ainsi,

---

*seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle*, pp. 18-19. Morel recense dans son ouvrage toutes les causes menant à la dégénérescence. Cette dernière étant considérée d'après Coffin comme « une déviation du type primitif, c'est-à-dire du type créé par Dieu » (p. 93). Morel instaure alors l'hérédité comme mécanisme de fonctionnement de sa théorie : « Morel prétend que certaines folies ne sont pas marquées par une transmission héréditaire tandis que d'autres le sont et que, de surcroît, elles présentent des signes spécifiques suffisamment importants pour être classés à part sur la seule base de cette hérédité », (p. 95). Coffin montre aussi que Lombroso fut influencé par de nombreuses théories et notamment par celle de Morel, in *La "Folie Morale", figure pathologique et entité miracle des hypothèses psychiatriques au XIX<sup>ème</sup> siècle*, p. 101. Cependant, comme l'indique Marc Renneville, Lombroso, ne distingue pas l'atavisme, considéré comme « la transmission des caractères les plus anciens, et donc les mieux fixés, de ceux qui étaient les moins sujets à varier de façon imprévisible (et quand ils variaient, c'était du domaine de la tératologie) », (p. 125) de l'hérédité individuelle, imprégnée quant à elle des influences du milieu. En n'opérant pas cette distinction, Lombroso s'inscrivait directement dans le débat entre les tenants du darwinisme d'un côté et les tenants du néo-lamarckisme de l'autre. C'est aussi de ce débat que peut s'expliquer en France le rejet de l'atavisme criminel, in *La réception de Lombroso en France (1800-1900)*, p. 125.

<sup>483</sup> C. Lombroso, *op. cit.*, p. 44.

<sup>484</sup> *Ibid.*, p. 44.



« le crâne de la femme est plus enfantin, par la capacité et par la forme, que le crâne masculin »<sup>485</sup>.

Et, dans la synthèse de ce chapitre consacré à l'anatomie et à la biologie de la femme, il reprend cette idée :

« la femme est donc plus enfantine que l'homme ; la taille, le poids, le défaut de poils sur le visage, la longueur supérieure du tronc par rapport aux membres inférieurs, le volume et le poids des viscères, l'abondance du tissu connectif et du tissu gras, le nombre et le poids spécifiques inférieurs des globules, le poids et le volume moindres du crâne, de la mâchoire, du cerveau... »<sup>486</sup>.

On le voit, ici tout est affaire de plus et de moins, de quantités, de proportions. Et c'est cette affaire de proportion qui fait écrire à Lombroso que

« même celles qui se donnent par passion, cèdent moins au plaisir sexuel, qu'au besoin qu'éprouve la femme de se compléter par l'homme »<sup>487</sup>.

En somme, l'homme serait l'être parfait, achevé. Pour autant, il reste des passages où les deux formes de différences, radicale et relative, se trouvent être mises en présence, convoquées en même temps :

« ce fait est en contradiction apparente avec l'autre fait bien connu que les organes sexuels primaires et secondaires sont plus grands et plus nombreux chez la femme que chez l'homme »<sup>488</sup>.

*Plus grand* renvoyant à une différence relative, comparable, tandis que *plus nombreux* envisage davantage l'incommensurabilité. S'ils sont plus nombreux, ce n'est plus la même chose. Mais, pour justifier une telle chose, Lombroso opère un déplacement : chez la femme, les organes en question ne sont pas les organes génitaux, mais les organes maternels :

« il est bien vrai que les organes sexuels sont plus compliqués et plus nombreux chez la femme (vulve, utérus, ovaire, etc.), mais ils ne sont pas tant des organes génitaux que des organes maternels qui, de même que certains organes sexuels secondaires,

---

<sup>485</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>486</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>487</sup> *Ibid.*, p. 333.

<sup>488</sup> *Ibid.*, p. 114.

doivent servir non pas à l'accouplement, mais à la nutrition et au développement du nouvel être »<sup>489</sup>.

Plus loin encore, il propose une explication de cette différence radicale, permettant à la femme, à certains moments d'être supérieure :

« cette supériorité se lie à l'importance du rôle que la maternité joue dans l'évolution de la femme ; nous avons vu qu'elle arrive à produire des organes nouveaux »<sup>490</sup>.

Enfin, prenons un dernier exemple nous permettant de montrer comment ces deux conceptions de la différence se retrouvent dans cet écrit. Au sujet des caractères dégénératifs, dans le chapitre deux, *anatomie et biologie de la femme*, Lombroso indique que :

« la femme ne diffère non-seulement de l'homme par le crâne, le développement du sein, des cheveux, et par tous ses caractères que Darwin a appelé les caractères sexuels secondaires ; mais aussi par la quantité, et l'intensité des caractères génératifs »<sup>491</sup>.

Cependant, il complète sa proposition par cette précision qui vient troubler, si elle ne l'était pas encore, notre lecture de ce qui fait le postulat théorique de Lombroso :

« la femme ne présente presque jamais les caractères dégénératifs du mâle : oreilles à anse, bosses frontales développées, grandes anomalies crâniennes, asymétrie faciale : par contre, on lui trouve en grande proportion d'autres caractères, comme le noevum pileaire, l'oreille sexile, la précocité de la barbe ; caractères que l'on retrouve fréquemment isolés dans la femme normale »<sup>492</sup>.

Ici, c'est l'insertion de la précision *presque* avant le *jamais*, pour dire *presque jamais*, qui vient rendre le décryptage pour le moins difficile. S'il n'y avait le *presque*, on trouverait, par exemple un *par conséquent* plutôt qu'un *par contre*, pour introduire la deuxième proposition. Lombroso en vient donc à mettre en tension les deux principes de lecture de la différence. Or, et c'est là que cela devient intéressant, près de 300 pages plus loin, dans la quatrième partie consacrée à la biologie et la psychologie des criminelles et prostituées, et dans le chapitre trois traitant de la sensibilité sexuelle, Lombroso revient sur cette question de la dégénérescence :

---

<sup>489</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>490</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>491</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>492</sup> *Ibid.*, p. 57.

« l'influence de la dégénérescence tend de plus en plus à rapprocher et à confondre les deux sexes, par une tendance au retour atavique vers la période de l'hermaphrodisme ; et produit chez les criminels mâles l'infantilité ou la féminité qui les entraîne à la pédérastie, et chez les femmes, la masculinité »<sup>493</sup>.

Ainsi la tribade s'avère avoir la physiologie masculine et la logique des rapports entre femmes se comprend, *mutatis mutandis*, de la même manière que les rapports entre les hommes. On voit donc l'enjeu ici du débat entre atavisme, hérédité et influence sociale, où finalement, l'hermaphrodisme pourrait se rapprocher, s'il suit la conception de l'atavisme prescrite en France à cette époque, pour Lombroso, comme pour Isidore Geoffroy Saint-Hilaire en 1836, de la tératologie.

#### **IVa.3 Lombroso et la femme criminelle :**

C'est en s'appuyant sur ces conceptions, en les faisant socle de sa théorisation des femmes, que Lombroso en arrive à décrire et expliquer le portrait de la femme criminelle. Il est compliqué de reprendre dans son intégralité ce que Lombroso a pu énoncer au sujet de celle-ci. Son approche, quoique essentiellement fondée dans le déterminisme biologique, se veut exhaustive et multiplie les perspectives d'études : nous obtenons des mesures du crâne, du cerveau, des détails anthropométriques...<sup>494</sup>

Nous allons tenter de rapporter certains points qui nous paraissent importants pour la suite de nos développements. Il nous semble en effet, qu'aujourd'hui, les travaux de Lombroso sont regardés avec beaucoup de respect quant à leur valeur historique, mais avec davantage de dérision concernant les propositions, croyances, méthodes et thèses qui y sont mises en avant. Cependant, nous tenterons de revenir sur certains de ces points qui, effectivement, peuvent par moments apparaître aberrants, voire burlesques, au lecteur. Or, nous avons le sentiment que dans quantité de textes plus ou moins contemporains, actuels, il est possible de retrouver

---

<sup>493</sup> *Ibid.*, p. 346.

<sup>494</sup> Marc Renneville précise, notamment au sujet de *L'homme délinquant*, que « contre la réduction parfois caricaturale à laquelle ses adversaires l'ont soumis, il faut rappeler encore une fois que Lombroso affirmait dès 1875 qu'il n'y avait pas "de crime qui n'ait ses racines dans différentes causes", qu'il voyait plus loin que le déterminisme de la biologie et que son approche – même si elle privilégiait l'étude anatomique – était en fait multifactorielle », in M. Renneville, *op. cit.*, p. 111.

de manière peu ou prou détournée, des hypothèses ou lignes directrices s'apparentant franchement à celles de Lombroso.

Comme le rappelaient les historiennes précédemment citées, la femme se trouvait être violente lorsque étaient attaqués ses statuts de mère et d'épouse. Lombroso pouvait alors de ce constat, indiquer que la femme est plus cruelle que l'homme. Cruauté due à sa faiblesse, mais aussi à son côté enfantin, car les enfants sont

« cruels, rancuniers et torturent leurs ennemis »<sup>495</sup>.

C'est aussi ce rapprochement avec les enfants qui lui permet de dire que la femme est menteuse :

« mais si le mensonge est un vice très répandu dans toute l'humanité, c'est surtout chez les femmes qu'il atteint son maximum d'intensité. Démontrer que le mensonge est habituel, physiologique chez la femme serait inutile : cela est consacré par la croyance populaire »<sup>496</sup>.

Lombroso donne huit principes explicatifs à ce mensonge : la faiblesse, l'atavisme, les menstruations, la pudeur, la lutte sexuelle, le désir d'être intéressante, la suggestionnabilité et enfin les devoirs de la maternité. Cependant, plus loin, au sujet de la femme et de son crime, il note cette réserve :

« quand la femme commet un crime, elle éprouve le besoin d'en parler : son secret lui pèse ; mais son imprévoyance n'arrive jamais au point de lui faire révéler le crime avant de l'accomplir »<sup>497</sup>.

Nous pouvons observer que si Lombroso rapproche la femme normale de l'enfant, notamment par le biais du mensonge, s'agissant de la femme criminelle, il l'assimile davantage à l'homme :

« toutefois, si on les compare aux femmes normales, on voit que les délinquantes et les prostituées se rapprochent plus des mâles soit normaux soit criminels que des femmes normales »<sup>498</sup>.

---

<sup>495</sup> C. Lombroso, *op. cit.*, p. 99.

<sup>496</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>497</sup> *Ibid.*, p. 384.

<sup>498</sup> *Ibid.*, p. 139.

Il illustre ce propos par le commentaire suivant :

« on remarque que beaucoup de caractères anormaux du crâne des criminelles sont des caractères presque normaux chez l'homme : ce sont des caractères virils »<sup>499</sup>.

Prise dans sa logique globale, cette phrase peut apparaître en totale incohérence avec les propos qu'il tient sur la femme. Comment la femme normale peut-elle être inférieure à l'homme, la femme criminelle présenter des caractères dégénératifs et en même temps se révéler être proche des attributs de l'homme ? Ce qui vient ici dénouer cet écheveau n'est autre que la dernière partie de la citation : l'accent est en effet mis sur les caractères virils. L'explication de cette remarque se trouve en réalité quelques pages plus loin, lorsque Lombroso écrit

« chez les femmes nous cherchons surtout la féminité, et lorsque nous trouvons le contraire nous concluons au maximum de l'anomalie »<sup>500</sup>.

Nous retrouvons ici la logique binaire du schéma de Fourment-Aptekman vu au tout début de ce travail. A ceci près qu'elle notait que c'est le féminin qui se trouve considéré comme du non-masculin et non le non-féminin qui se trouve pensé comme du masculin. Si l'on suit le raisonnement de Lombroso, nous avons l'inverse : c'est l'absence de féminin qui fait du masculin. Mais dans cette catégorisation, cela ne peut être autre chose que du masculin ou du féminin. Sauf cas de dégénérescence, où l'on s'approche alors de l'hermaphrodisme, et d'êtres à *moitié* :

« on comprend ce manque d'amour maternel, quand on pense à cet ensemble de caractères masculins qui fait d'elles des femmes seulement à moitié, à cette inclination pour la vie dissipée des plaisirs, avec laquelle ne sauraient s'accorder les fonctions toutes de sacrifices de la maternité. Elles sentent peu la maternité, parce que psychologiquement et anthropologiquement elles appartiennent plus au sexe masculin qu'au sexe féminin »<sup>501</sup>.

Cependant, outre par sa cruauté, Lombroso voit en la femme criminelle-née un être plus terrible qu'en celui de son équivalent masculin :

---

<sup>499</sup> *Ibid.*, p. 243.

<sup>500</sup> *Ibid.*, p. 296.

<sup>501</sup> *Ibid.*, p. 362.

« telle est en somme la physionomie morale de la criminelle-née, qui démontre une profonde tendance à se confondre avec le type masculin. (...). Ainsi se confirme la loi que nous avons énoncée plus haut, que les types complets de la criminalité féminine sont bien plus terribles que le type masculin »<sup>502</sup>.

Restent deux points, deux thèmes que nous voudrions aborder afin de terminer ce portrait de la femme et de la femme criminelle chez Lombroso. Ce dernier évoque également la question de la sensibilité de la femme. Si, comme vu plus haut, la femme criminelle a une sexualité exagérée, il s'avère que la femme normale est moins sensible que l'homme. Elle présenterait moins d'intensité dans ses émotions :

« il serait fantastique d'admettre que la volonté puisse diminuer la force des émotions ; la volonté peut seulement en réfréner les manifestations : et la femme, sans aucun doute, les réprime plus rarement que l'homme, de manière qu'il semble qu'il y ait en elle une plus grande irritabilité, qui se décèle subitement par les expressions extérieures. Donc la femme sent moins, de même qu'elle pense moins... »<sup>503</sup>.

Enfin, il reste la question des menstruations, dont on a pu voir en première partie de ce travail et dans les huit points évoqués par Lombroso comme étiologie du mensonge qu'elles pouvaient jouer dans la représentation de la femme comme dissimulatrice. Lombroso ajoute aussi que ces menstruations pourraient influencer certains crimes : ainsi les vols, les homicides, blessures, rebellions...etc.

#### **IVb La spécificité de la criminalité féminine en question :**

Nous verrons avec les auteurs à suivre, que ces différents thèmes sont régulièrement interrogés, cela notamment au travers de comparaison des sexes. Par exemple, à la fin de années 1960 et au début des années 1970, Andrée Algan publie plusieurs articles traitant de la délinquance des jeunes filles. Dans un article de 1967, *Etude comparative de la délinquance juvénile des garçons et des filles*, nous trouvons un portrait ou profil de la délinquance des filles.

---

<sup>502</sup> Ibid., pp. 386 et 388.

<sup>503</sup> Ibid., p. 82.

Tout d'abord, Algan indique que :

« la délinquance féminine a été beaucoup moins étudiée que la délinquance masculine, cette différence tient sans doute, d'une part à une participation relativement moins importante des femmes à la délinquance générale, d'autre part au fait que les infractions commises par elles troublent moins l'ordre public que celles commises par les hommes »<sup>504</sup>.

#### **IVb.1 La différence entre biologie et influence sociale :**

Elle constate ensuite cinq différences entre la criminalité des garçons et celle des filles : le taux de participation, le taux de délinquance en fonction de l'âge, le type d'infraction, le *modus operandi*, la récidive. Une fois ces différences statistiques relevées, elle tente d'y apporter quelques explications. Tout d'abord, elle considère ce qui est lié à la réaction sociale, que l'on peut ici associer au travail d'Ocqueteau signalé en introduction de cette dernière partie :

« une certaine répugnance de la police à poursuivre des filles est relevée par un grand nombre de criminologues occidentaux. Fréquemment, pour une même infraction, un garçon est envoyé devant les juridictions pour mineurs alors qu'une fille est directement remise à ses parents par les Services de police (...). Au niveau des magistrats eux-mêmes, une différence de traitement peut être relevée entre les filles et les garçons délinquants ; il semble bien, en effet, qu'un certain nombre d'adolescentes délinquantes fassent l'objet, non de poursuites judiciaires, mais de mesures de protection judiciaires »<sup>505</sup>.

Se référant ensuite à plusieurs auteurs pour comprendre la différence, Algan avance finalement à de multiples reprises cette idée d'une délinquance des filles fortement masquée :

« la délinquance serait essentiellement une *délinquance masquée*, occulte échappant à toute détection et ceci tant du fait de la nature de la femme que de la condition qui lui est faite dans une société à dominance masculine »<sup>506</sup>.

---

<sup>504</sup> A. Algan, *Etude comparative de la délinquance juvénile des garçons et des filles*, p. 195.

<sup>505</sup> *Ibid.*, p. 201.

<sup>506</sup> *Ibid.*, p. 203.

Certes pour ce passage, elle se réfère notamment à Lombroso, mais pas uniquement. Une explication de cette différence masquée tient d'une part au type d'infraction commise, mais aussi, selon ce qu'elle rapporte, au mode de participation :

« elles jouent fréquemment le rôle d'instigatrice, d'aides, de complices, plutôt que de participantes à l'action directe ; et ces divers rôles, les laissant dans l'ombre, rendent la détection plus difficile en ce qui les concerne »<sup>507</sup>.

Elle ajoute, tout en déplorant l'absence de statistiques permettant de vérifier une telle conception, que

« ce rôle occulte des femmes dans un certain nombre d'infractions semble probable, étant donné le rôle moins actif joué par elles dans la société en général »<sup>508</sup>.

Elle apporte ensuite une autre explication, montrant bien la difficulté pour l'auteur, à se situer sur un versant biologique d'un côté, tout en notant des critiques à l'égard de certaines théories ainsi orientées, et sur un versant sociologique de l'autre, versant qu'elle tente de privilégier :

« enfin, d'après certains auteurs, les femmes *masqueraient* mieux leurs actes délictuels, car elles seraient plus "trompeuses" que les hommes. Ce trait s'expliquerait par les facteurs biologiques, et surtout sociologiques. Les mœurs, les règles de la vie en société, obligerait les femmes à réprimer leurs instincts agressifs naturels, à cacher leurs malaises périodiques, à dissimuler à l'environnement leurs activités sexuelles ; elles s'accoutumeraient ainsi à tromper, à mentir, et lorsqu'elles commettent des infractions elles seraient plus fourbes que les hommes et, partant, se feraient moins souvent arrêter »<sup>509</sup>.

Une autre idée forte développée au sujet de la délinquance des femmes ou des filles, est celle visant à expliquer leur moindre propension à passer à l'acte. Ces dernières commettraient des actes davantage sur elles-mêmes plutôt qu'orientés vers l'extérieur :

---

<sup>507</sup> *Ibid.*, pp. 202-203. Lombroso notait à ce sujet que, « les femmes méchantes sont laissées de côté ; si elles sont recherchées par les hommes criminels, ce n'est pas comme épouses, mais bien plutôt comme complices », et plus loin, « l'union de deux criminels n'est autre chose qu'une société de brigandage », in C. Lombroso, *op. cit.*, pp. 106 et 108.

<sup>508</sup> A. Algan, *op. cit.*, p. 203.

<sup>509</sup> *Ibid.*, p. 203.



« celles-ci ont le plus souvent des conduites inadaptées ne portant dommage qu'à elles-mêmes, non à la société »<sup>510</sup>.

Et, plus loin :

« l'une des caractéristiques de la psychologie féminine semble bien être que la fille nourrit ses griefs en silence retournant son agressivité contre elle-même durant l'enfance. Elle se réfugie aussi plus volontiers que le garçon dans le narcissisme ce qui la rend moins sensible aux problèmes extérieurs. Son ressentiment contre les figures d'autorité n'apparaît qu'à l'adolescence où il éclate en conduites troublées »<sup>511</sup>.

Rappelons que pour Lombroso, d'une part le mobile premier des passages à l'acte criminels de la femme, est la vengeance et que d'autre part, c'est du fait de sa moindre sensibilité que la femme peut s'occuper sans difficulté de la douleur des autres :

« car moins est grande la sensibilité émotive, moins on ressent visiblement de la souffrance et mieux on la soigne. (...). Ce n'est pas un effort volontaire, une force héroïque de la femme, cette résistance supérieure, cette domination devant la douleur de la souffrance d'autrui, c'est une insensibilité relative, ou mieux c'est l'effet d'une sensibilité moins profonde et moins intense »<sup>512</sup>.

Algan tente de préciser son idée en ajoutant :

« sans doute certains troubles névrotiques peuvent-ils être chez une fille, la conséquence de tensions qui, chez le garçon se résoudraient en actes délictueux. Mais même en ce domaine, il est difficile de faire la part de ce qui est propre à la nature féminine et de ce qui est réactionnel aux normes d'une civilisation à longue dominance masculine »<sup>513</sup>.

Que la cause en soit biologique ou liée aux influences sociales, on se rend compte avec Algan, que les statistiques entre garçons et filles diffèrent, mais aussi le fonctionnement psychique. Algan nous décrit, avec certes de nombreuses prolepses, un fonctionnement spécifique au sexe féminin. On s'aperçoit de plus, qu'avec une différence de méthode, (Algan calcule, mais ne prend pas la mesure des corps), les thématiques abordées pour interroger la délinquance

---

<sup>510</sup> *Ibid.*, p. 201.

<sup>511</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>512</sup> C. Lombroso, *op. cit.*, p. 77.

<sup>513</sup> A. Algan, *op. cit.*, p. 209.

des filles sont, à peu de choses près, les mêmes que celles avancées par Lombroso. Par exemple, on trouve chez Algan mention d'émotivité et d'impulsivité. Elle signale qu'on rencontre un plus fort degré d'impulsivité, une plus grande proportion d'émotivité chez la fille ; on apprend aussi que la fille, contrairement au garçon, ne raconte pas ses vols, car cela est contraire aux attentes de rôle la concernant.

Par ailleurs, Algan soulève un débat à partir de recherches d'autres auteurs, afin de savoir quelle influence ont les crises sexuelles comme elle les nomme, dans la délinquance. La question est donc de savoir si les menstruations favorisent le passage à l'acte comme le notait, on l'a vu, Lombroso, ou bien si ces menstruations rendent la femme plus maladroite et donc potentiellement en position de se faire arrêter :

« on sait le rôle important reconnu à la menstruation ou à la ménopause dans les actes des kleptomanes ou des mythomanes. Certains auteurs s'accordent pour reconnaître à la puberté, la menstruation, la grossesse, une influence considérable sur la délinquance des filles et des femmes. Mais peu d'études ont été faites en ce domaine pour vérifier ces hypothèses. *Burt* (1945) propose, comme explication possible du taux élevé de délinquance féminine au moment de la menstruation, le fait que la femme commettrait durant ces périodes leurs infractions (vols dans les magasins par ex.), avec moins d'habileté et de précautions : les crises sexuelles n'augmentant pas les tendances délictuelles des femmes, mais seulement la maladresse, ce qui jouerait sur le taux de leurs arrestations »<sup>514</sup>.

Ce texte, nous l'avons souligné, présente en outre l'intérêt d'osciller entre d'un côté des explications biologiques, réfléchissant sur les différences innées entre garçons et filles, et des explications d'ordre sociologique de l'autre :

« il semble bien que ce soit *Burt* (1945) qui avance les arguments les plus intéressants en faveur du caractère inné de la différence de participation des hommes et des femmes à la délinquance : d'après lui, il existe certaines conditions tempéramentales, certains *instincts* inégalement répartis entre les sexes ; les instincts d'acquisition, d'affirmation, les instincts sexuels sont des instincts forts et *sthéniques*, et peuvent conduire à la délinquance. D'autres instincts qu'il qualifie de faibles, d'*asthéniques* (la tendresse, la soumission, la peur, le chagrin) sont au contraire inhibiteurs plus que

---

<sup>514</sup> *Ibid.*, pp. 205-206.

provocateurs dans leurs tendances immédiates, et agissent rarement seuls. Or les émotions fortes, ou sthéniques, seraient plus prononcées chez l'homme et les faibles, ou asthéniques, chez la femme »<sup>515</sup>.

Cependant, plus loin en se référant aux travaux d'anthropologues, dont Margaret Mead, Algan en appelle à une vigilance concernant l'influence sociale, les rôles et les attentes de rôles. Cela ne l'empêche cependant pas d'effectuer des allers-retours entre propositions fondées sur une référence essentialiste et thèses constructionnistes. Elle peut ainsi convoquer la biologie pour écrire que

« il semble surtout qu'il y ait dans la femme, sans doute du fait de sa fonction maternelle, un respect de la vie qui lui interdit assez généralement des actes de violence directe ; son registre affectif différerait de celui de l'homme »<sup>516</sup>,

et ensuite évoquer les travaux des sociologues et la prépondérance de leurs théories sur les thèses biologiques.

Dans ce texte sur lequel nous nous sommes un peu attardés, deux points au moins nous paraissent intéressants. D'une part, écrit en 1967, il nous semble, comme nous le verrons plus loin, s'inscrire à une période charnière de la théorisation en criminologie. Pris dans les débats entre naturalisme et influence sociale, il a tout l'air de préfigurer l'arrivée des textes, thèses et débats des féministes à partir des années 1970. D'autre part, Algan dresse un profil des différences entre garçons et filles, profil dont nous allons constater à présent, qu'il va être repris par les auteurs de ces deux dernières décennies, mais non plus uniquement pour indiquer des différences mais plus précisément, pour démontrer des spécificités. Et pas celles des deux sexes, celles des filles, des femmes.

#### **IVb.2 Femmes criminelles, du peu au moins que :**

Comme nous le montrions ci-avant, Algan débute son article en évoquant la moindre criminalité des femmes. C'est sur ce point particulier que nous souhaitons désormais nous attarder, en soulignant comment chez les auteurs actuels, d'un *peu* de criminalité nous

---

<sup>515</sup> *Ibid.*, pp. 204-205.

<sup>516</sup> *Ibid.*, p. 212.

sommes passés à un *moins que*. Pour illustrer la chose, nous reprendrons la première phrase de Nadine Lanctôt dans son article consacré à *La délinquance au féminin* dans le *Dictionnaire des sciences criminelles* :

« le fait que les femmes s’impliquent moins que les hommes dans la délinquance est largement reconnu et documenté »<sup>517</sup>.

Ce qui peut ici paraître évident, semble selon nous entraîner une logique d’analyse particulière. Considérer la théorisation en criminologie sous cette perspective conduit à une lecture identitaire : criminalité des femmes versus criminalité des hommes. C’est donc par son sexe que la femme apparaît en criminologie. Cette lecture par l’identité sexuée n’étant pas propre à la criminologie. Rappelons à cet égard ce passage d’Hurtig déjà cité au tout début de ce travail :

« sans que cela soit conscient, *les femmes semblent perçues avant tout comme des représentantes de leur catégorie de sexe ; les hommes plutôt comme des individus, bien distincts et distinguables, non assimilables les uns aux autres sur la base de leur sexe* »<sup>518</sup>.

Nous aurions donc ici une inscription possible de *La femme*, au sens d’une entité totale, universelle, au sens où Lombroso pouvait écrire :

« on comprend aussi pourquoi les femmes se ressemblent toutes entre elles »<sup>519</sup>.

Et de se référer ensuite à Max Nordau, pour compléter :

« les femmes diffèrent moins entre elles que les hommes : qui en connaît une, les connaît toutes, sauf de très rares exceptions »<sup>520</sup>.

A regarder les titres des ouvrages en criminologie, on rencontre ce type de lecture, sans pour autant qu’elle soit aussi explicitement précisée : par exemple, ceux des livres de Robert Cario, *Femmes et criminelles* en 1992, *Les femmes résistent au crime* en 1997. Les titres des articles : *Femme et déviance, ou le débat sur la spécificité de la délinquance féminine*<sup>521</sup>, on perçoit que La femme présente une particularité dans son rapport au crime. Or, en regardant

---

<sup>517</sup> N. Lanctôt, *La délinquance au féminin*, p. 229.

<sup>518</sup> M.C. Hurtig, *op. cit.*, p. 41.

<sup>519</sup> C. Lombroso, *op. cit.*, p. 160.

<sup>520</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>521</sup> R. Lucchini, *Femme et déviance, ou le débat sur la spécificité de la délinquance féminine*.

d'un peu plus près, c'est-à-dire en allant voir les sous-titres de chapitres, on se rend compte que cette particularité est, entre autres, celle d'une sous-représentation : ainsi chez Cario trouve-t-on *la sous-représentation des femmes dans la criminalité*<sup>522</sup>, et *Pourquoi les femmes commettent-elles moins d'infractions ?* chez Martin Killias<sup>523</sup> en 1991.

### **IVb.3 Quatre spécificités de la criminalité des femmes :**

C'est au sens de cette sous-représentation que nous voulons maintenant nous attacher : sous-représentation par rapport à quoi ? Cario, dans une perspective psychosociologique, et parfois épidémiologique, décrit quatre particularismes de la femme dans le phénomène criminel :

1. La sous-représentation des femmes dans le phénomène criminel (une femme pour environ dix hommes).
2. La nature des infractions (essentiellement des infractions sur enfants).
3. Le mode de participation (rarement seules).
4. Le moindre récidivisme<sup>524</sup>.

Au sujet du premier point, Cario explique que

« les femmes participent beaucoup moins que les hommes à la criminalité, qu'elles résistent davantage, en d'autres termes aux tentations illégitimes »<sup>525</sup>.

Mais ce qui est intéressant, c'est ce qu'il ajoute ensuite :

« des résistances à l'identité demeurent. Elles s'expriment par des particularismes de la criminalité des femmes, précisément liés à leur identité féminine, en général, mais encore à leur statut de femme dans notre société, en particulier »<sup>526</sup>.

De même, en 1997, dans son ouvrage *Les femmes résistent au crime*, il fait le même constat. Dans son introduction, qu'il divise en trois parties, la seconde porte sur le terme de *résistent*.

Il écrit :

---

<sup>522</sup> R. Cario, *Femmes et criminelles*, p. 175.

<sup>523</sup> M. Killias, *Précis de criminologie*, p. 219.

<sup>524</sup> R. Cario, *op. cit.*, pp. 16-17.

<sup>525</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>526</sup> *Ibid.*, p. 172.

« à tous les niveaux d'observation, cette affirmation est vérifiée. Les femmes représentent de 4 à 12% des populations sélectionnées.(...). Une telle résistance est culturelle, les femmes s'arrêtant volontairement sur le chemin du crime. Elles supportent, en d'autres termes, sans faillir les stimuli douloureux en provenance de l'environnement. Et lorsque l'attente en tension est trop forte, elles réagissent par une agressivité généralement retournée contre elles-mêmes plutôt que dirigée vers autrui »<sup>527</sup>.

Plus loin, dans un chapitre nommé *l'acriminalité des femmes*, il rappelle : « incontestablement, la *sous-représentation* des femmes dans la criminalité constitue la caractéristique essentielle de leur participation au phénomène criminel »<sup>528</sup>.

Dans le même sens, Killias nous dit que

« tout porte à croire que les statistiques de la criminalité montrent des écarts réels, attribuables à des différences de comportements liées au sexe... »<sup>529</sup>.

Lui va introduire une autre expression dans le même registre que celle de Cario :

« les explications relatives à la sous-criminalité féminine, qui ont été présentées au fil de l'histoire de la criminologie remontent aux origines de cette science »<sup>530</sup>.

Et il ajoute que

« de toute évidence les changements importants qu'a connus la position de la femme dans les sociétés occidentales, n'ont pas véritablement modifié son rôle marginal dans le domaine de la criminalité (...). Il semble donc que la sous-criminalité féminine provient de larges différences comportementales entre les deux sexes »<sup>531</sup>.

Cette sous-représentation, cette sous-criminalité, cette a-criminalité donc, est ce qui a entraîné tout un champ de théorisation en criminologie. Champ de théorisation qui visait à saisir cet écart qui de fait constituait la criminalité des femmes comme spécifique. Ce point concernant la spécificité semble fondamental pour les auteurs. On l'a en effet relevé au travers des

---

<sup>527</sup> R. Cario, *Les femmes résistent au crime*, p. ?

<sup>528</sup> *Ibid.*, p. ?

<sup>529</sup> M. Killias, *op. cit.*, p. 215.

<sup>530</sup> *Ibid.*, p. 219.

<sup>531</sup> *Ibid.*, pp. 226-228.

passages cités ci-avant, les auteurs vont chercher des raisons inhérentes à la femme pour expliquer son passage à l'acte.

On le voit donc au travers de ces exemples, particulariser la femme criminelle revient ici à naturaliser les causes de ses passages à l'acte. Ainsi Cardi, si elle relève que l'approche de la délinquance des femmes (ou jeunes filles plus précisément) est construite selon la sous représentation suivant la norme des hommes (ou jeunes garçons), et selon la nature des femmes, n'en arrive pas moins à poser la spécificité comme condition d'affinement du savoir et de compréhension de cette délinquance :

« ...alors penser la spécificité de la délinquance féminine en dehors des schémas normatifs traditionnels et d'une soi-disant nature féminine, doit permettre d'éclairer à la fois la difficile question de l'égalité entre les sexes et celle de la différence entre les sexes. (...) La femme, parce que jugée en fonction de normes dérivées des normes établies par et pour le sexe opposé, n'est jamais pensée dans sa spécificité, elle est ainsi niée en tant que sujet à part entière »<sup>532</sup>.

Il faudrait donc étudier la femme pour elle, dans ce qu'elle présente de spécifique avec la nécessité d'établir, de construire un savoir propre aux femmes, mais non naturalisant.

On remarque donc ici un point important : ce qui fait la particularité des femmes criminelles, ce qui fait leur spécificité, est non pas d'être différentes des femmes non criminelles, autrement dit comme aurait pu le laisser entendre le titre de Cardio, d'être femmes et criminelles mais d'être moins criminelles que les hommes. Soit, les hommes criminels constitueraient une sorte de groupe contrôle des criminels autour duquel il serait possible de voir en quoi peuvent se déployer des spécificités. Hurtig montre que cela n'est pas d'une grande originalité. En effet, elle écrit :

« Une deuxième asymétrie tient à la *valeur de référence que constitue le sexe masculin* : il est la norme, le *prototype de l'être humain*, dont la femme ne serait qu'une *variante*, voire une *déviance*... »<sup>533</sup>.

---

<sup>532</sup> C. Cardi, La production du genre au sein de la justice des mineurs : la figure de la délinquante chez les juges des enfants, p. ?

<sup>533</sup> M. C. Hurtig, *op. cit.*, p. 41.

Or ce qui paraît justement original ici, c'est qu'il s'agit d'une norme de déviance. Il peut ainsi paraître paradoxal de fixer pour un comportement déviant, la norme dans le groupe de ceux qui commettent le plus d'actes déviants. Ainsi, la norme concernant les comportements criminels se situerait du côté de ceux qui en commettent le plus. Les femmes moins criminelles seraient donc hors-normes. Pour rentrer dans la norme, suivant cette logique, il leur faudrait alors, chose étrange, augmenter leur criminalité. Ce qui vient alors confirmer ce que nous dit Hurtig, à savoir que la femme est une *déviance* de l'homme.

#### **IVb.4 Féminismes et criminologie, entre politique et épistémologie :**

Pourtant, à partir des années 1970, un courant féministe a revendiqué le droit à une autre criminologie : à savoir faire taire le silence qu'il y avait sur le sujet des femmes criminelles et le faire par des femmes. Autrement dit, les femmes étaient plus à même d'étudier le phénomène criminel des femmes. En somme, elles nous incitaient à ne pas déduire de nos savoirs sur les hommes nos connaissances sur les femmes.

Reproches sont fait à la criminologie traditionnelle d'être à la fois partielle et partiale, contribuant de ce fait à perpétuer la place de la femme comme à part. Ainsi, Parent écrit pour introduire son ouvrage *Féminismes et criminologie* :

« comme au sein d'autres disciplines des sciences sociales, le silence sur cette question constituait plutôt la norme. (...). En sciences sociales et plus particulièrement en sociologie, l'oppression des femmes devient objet d'analyse. Mais cette fois, ce sont les opprimées elles-mêmes qui entreprennent de théoriser sur leur propre condition mettant à nu la fausse neutralité des discours scientifiques et des liens entre les institutions étatiques et les rapports de domination »<sup>534</sup>.

Et, elle explique que c'est autour de ces deux défauts majeurs, partialité et *partiellité*, que les discours féministes se construisent. Partielle, dans le sens où la population étudiée était

« trop souvent entièrement masculine et assimilée au genre masculin ; ensuite au niveau du thème étudié, généralement puisé dans l'univers social masculin, où les

---

<sup>534</sup> C. Parent, *op. cit.*, pp. 7-8.



femmes étaient soit absentes, soit marginales. (...). La sociologie était une science limitée, elle était une science du masculin »<sup>535</sup>.

Partiale ensuite car les théories et travaux qui étaient à disposition pour de nouvelles recherches,

« étaient ceux que les hommes avaient développés : non seulement la sociologie portait sur le monde masculin mais elle prenait source dans le regard masculin sur le monde. Elaborée à partir de la position des hommes dans les rapports sociaux et donc marquée par une perspective spécifique, androcentrique, elle n'a pas pu fournir les outils de connaissance susceptibles d'appréhender le monde »<sup>536</sup>.

En somme, les féministes critiquèrent la théorisation pour les hommes et par les hommes :

« aussi les connaissances ont-elles été construites à partir de l'autorité intellectuelle des hommes qui se sont penchés surtout sur des problèmes d'hommes qu'ils ont analysés à partir de leurs perceptions du monde. Ils ont élaboré et vérifié entre eux des théories (même au sujet des femmes), et généralisé leurs analyses au genre humain sans considérer les femmes comme sujets à part entière dans ce processus de construction intellectuelle. Le résultat : une sociologie sur le monde masculin, à partir des perceptions masculines et imposée comme "le" savoir sociologique, tant pour ce qui est des théories que des méthodes, et s'appliquant également aux hommes et aux femmes »<sup>537</sup>.

Un mouvement féministe s'est donc constitué, produisant des travaux en criminologie, inspirés certes des réflexions et évolutions théoriques internes à la discipline mais aussi influencés par les apports féministes, externes quant à eux à la discipline.

Parent présente trois courants féministes en criminologie. Le premier peut être constitué des thèses de Freda Adler en 1975 postulant que la libération des femmes tendrait à rendre ces dernières davantage égales aux hommes et permettrait d'expliquer la hausse de leur activité. Cette thèse, à rechercher ce qui faisait la spécificité de la criminalité des femmes dans la différence de socialisation, la différence des rôles sexuels et donc des opportunités, fut

---

<sup>535</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>536</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>537</sup> *Ibid.*, p. 19.

fortement critiquée par les féministes. Celles-ci estimaient que cette thèse allait à l'encontre même de la libération des femmes. La théorie d'Adler prenait son sens dans la convergence des rôles : lorsque les disparités sociales disparaissent, avançait-elle, les disparités face au crime s'amenuisent, voire disparaissent. Adler parlera alors de masculinisation des rôles féminins. Riccardo Lucchini montre au sujet de cette masculinisation en quoi, d'un point de vue notamment féministe, elle est particulièrement contestable :

« dans ses conséquences ultimes, cette théorie conduit à la négation du genre féminin par son assimilation au genre masculin »<sup>538</sup>.

Effectivement, on le lit, la norme masculine reste dans cette approche le point de comparaison, celle à partir de quoi le reste se construit et s'évalue.

Un autre courant de théories s'est penché

« sur les théories criminologiques sociologiques sur la "criminalité" des hommes pour vérifier l'application que l'on en fait aux femmes. Mais cette recherche a mis davantage en évidence que la discipline n'avait pas seulement produit un savoir partiel, rendant compte uniquement du monde des hommes, mais aussi partiel, c'est-à-dire un savoir produit à partir de la perspective des hommes (...). Appliquer, sans autre forme d'analyse critique, ces théories aux femmes ne peut que consolider le savoir masculin à la base de la discipline »<sup>539</sup>.

Ce qui est supposé ici, est finalement que les causes, mais aussi les types de criminalité des hommes et des femmes sont suffisamment proches, ressemblant pour être susceptibles d'être analysés à partir des mêmes préceptes théoriques.

Enfin, un autre courant s'est quant à lui orienté vers la production d'un savoir propre aux femmes : une criminologie spécifique à ces dernières. Comme l'indique Parent,

« contrairement à certaines analyses traditionnelles, par contre, on ne cherche pas à expliquer la "criminalité" des femmes à partir de leurs caractéristiques biologiques ou psychologiques ; on oriente l'attention vers les facteurs politiques, économiques et sociaux dans lesquels elle s'inscrit »<sup>540</sup>.

---

<sup>538</sup> R. Lucchini, *op. cit.*, p. 141.

<sup>539</sup> C. Parent, *La contribution féministe à l'étude de la déviance en criminologie*, p. 76.

<sup>540</sup> C. Parent, *Féminismes et criminologie*, pp. 75-76.

Cela suppose entre autres, qu'à partir de

« l'univers social des femmes, les analyses nous révèlent enfin les rapports de pouvoir que vivent ces dernières ; elles présentent leurs comportements de transgression comme ceux d'un groupe sans pouvoir, victimes d'une société sexiste, voire raciste, et fondée sur des rapports de classe. Ce type d'analyse n'est donc pas accompagné de propositions de changement au service des institutions de contrôle avec des objectifs de réhabilitation ; il est plutôt associé à des propositions de réformes qui visent à donner du pouvoir aux femmes en général et aux femmes justiciables en particulier »<sup>541</sup>.

On le lit, ces trois courants féministes laissent malgré tout présents quelques difficultés. Parent en relève par exemple une, lorsqu'elle note que

« ce projet réformiste qui consacre une division entre la criminologie qui porte sur les hommes et celle qui porte sur les femmes n'est pas sans dangers. Selon Smart (1976), les études sur les femmes risquent d'être reléguées dans un ghetto, d'être considérées comme un sujet spécifique parmi d'autres, traitées uniquement par des femmes »<sup>542</sup>.

Si cette réserve est effectivement concevable, il reste que la nôtre se situe moins dans un registre politique que dans une réflexion épistémologique. Smart n'écrivait en réalité pas que cela. Lucchini relève que pour elle,

« les théoriciens des rôles sexuels adoptent implicitement une position selon laquelle les différences de genre sont naturelles. Ils accepteraient donc le postulat biologique et sexiste traditionnel »<sup>543</sup>.

Or, que la référence des auteurs soit biologique ou liée à la question des rôles sociaux, il semble comme l'indique Lucchini, que les criminologues soient pris dans une sorte d'impasse. A viser la spécificité, avec des théories spécifiques, ce qui est revendiqué n'est autre que

« le refus de penser la femme uniquement en relation avec l'homme »<sup>544</sup>.

---

<sup>541</sup> C. Parent, *La contribution féministe à l'étude de la déviance en criminologie.*, p. 77.

<sup>542</sup> C. Parent, *Féminismes et criminologie*, p. 136.

<sup>543</sup> R. Lucchini, *op. cit.*, p. 141.

<sup>544</sup> *Ibid.*, p. 152.

Et alors le paradoxe tient à ceci que,

« d'une part, il y a revendication de la différence et de l'autre le refus de comparer la femme à l'homme ou l'inverse. Or toute identité personnelle est de type relationnel ou elle ne l'est pas. L'identité se construit et se définit grâce à l'altérité. Il est vrai que l'identité est aussi constituée par des références à des groupes, à des catégories sociales. A ce niveau, la femme s'identifie donc aux femmes en tant que genre spécifique. Mais en tant que genre, les hommes et les femmes sont aussi destinés à interagir et à se définir »<sup>545</sup>.

La problématique ou la difficulté que soulève Lucchini se retrouve dans le texte de Lanctôt, en 1999, visant à établir une perspective, une lecture intégrative de la délinquance des filles. Or cette intégration de différentes théories ne se fait pas, selon nous, sans certaines incohérences épistémologiques.

Lanctôt propose d'intégrer trois modèles théoriques abordant la délinquance des adolescentes en un seul modèle. Pour ce faire, elle revient sur la nécessité d'interroger pour la redéfinir, l'expression *délinquance des adolescentes*. Seulement, cette redéfinition s'avère en réalité ne prendre en compte qu'un seul des termes, celui de délinquance. L'auteur, pour cette nouvelle définition, établit une comparaison avec la délinquance des adolescents. Comparaison statistique. Or ce qu'elle constate est d'une part que les adolescentes passent moins à l'acte que les garçons, et d'autre part, que lorsqu'elles passent à l'acte, elles commettent des actes moins graves d'un point de vue criminel. Cela lui permet alors de justifier de passer de l'appellation délinquance des adolescentes à celle de conduites ou comportements marginaux :

« les termes utilisés doivent refléter avec davantage de justesse les activités les plus courantes chez les adolescentes, soit les activités déviantes et les activités criminelles de faible gravité. Le recours à l'expression "délinquance féminine" serait d'autant plus inadéquat puisqu'il suppose une spécialisation dans l'agir. (...). Les conduites marginales incluent à la fois les comportements déviants et les comportements délinquants. Les actes déviants sont ceux qui violent les normes sociales ou morales, mais qui ne sont pas définis par le code criminel »<sup>546</sup>.

---

<sup>545</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>546</sup> N. Lanctôt, *Les perspectives théoriques sur la marginalité des adolescentes : vers une intégration des connaissances*, pp. 33-34.

La raison pour laquelle elle convoque les actes déviants, est qu'ils semblent fortement présents chez les filles. Plus fortement présents chez elles que chez les garçons, d'une part et d'autre part, ils conduiraient plus aisément à des actes criminels :

« dans un autre ordre d'idées, la littérature suggère que les difficultés personnelles et sociales des adolescentes s'expriment plus fréquemment que celles des adolescents au moyen de comportements auto-destructeurs. Sans être directement qualifiés de comportements déviants, ces troubles internes sont fréquemment mis en parallèle avec les réactions extériorisées des adolescents, réactions qui conduisent à la délinquance et à la violence. La détresse émotionnelle, les pensées suicidaires, la somatisation et les troubles de l'appétit figurent parmi les comportements auto-destructeurs qui sont associés aux adolescentes ... »<sup>547</sup>.

On l'a vu avec Algan, on peut aussi trouver confirmation avec Killias de cette thèse faisant des filles, des femmes, des êtres agissant sur eux-mêmes, plutôt que sur l'extérieur :

« on constate par exemple une sur-représentation des femmes dans les domaines des maladies somatiques, des dépressions et des névroses, ainsi que des abus de médicaments (psychotropes) alors qu'elles subissent moins d'accidents, prennent moins de risques (notamment dans le domaine de la circulation routière) et souffrent moins souvent d'alcoolisme et de psychopathies. (...). On peut donc constater que les femmes sont sous-représentées dans tous les domaines qui se caractérisent par une certaine agressivité, alors qu'elles sont plus nombreuses dans les domaines qui dénotent la "souffrance". (...). En un mot, on est tenté de dire que les femmes tendent à réagir aux difficultés de la vie par le retrait dans la souffrance, alors que les hommes tendent plutôt à faire souffrir les autres »<sup>548</sup>.

Cario fait quant à lui plus ou moins le même constat en notant que

« les femmes sont sous-représentées dans la criminalité, mais sur-représentées en matière de dépression. Les hommes sont en effet plus représentés dans le phénomène criminel, mais moins touchés par la dépression »<sup>549</sup>.

---

<sup>547</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>548</sup> M. Killias, *op. cit.*, p. 227.

<sup>549</sup> R. Cario, *Femmes et criminelles*, p. 235.

Nous retrouverons ce type de considérations lorsque nous aborderons le sujet des femmes auteurs d'agressions sexuelles. Lanctôt quant à elle poursuit son raisonnement au sujet des comportements déviants en ajoutant qu'ils

« représentent une part considérable des conduites des adolescentes parce qu'ils concernent les gestes de rébellion dans la famille, l'inadaptation volontaire, la promiscuité sexuelle ou la consommation de psychotropes »<sup>550</sup>.

Outre le fait que nous ne saisissons pas bien cette dernière précision, en tout cas le sens que l'auteur souhaite lui apporter, nous remarquons que la définition de la marginalité des adolescentes se fait sans interroger le critère de la différence des sexes ou des genres (l'auteur prend visiblement les deux termes pour équivalents<sup>551</sup>). Cette différence est d'emblée admise et sert même à distinguer les deux sexes. En somme, par la réalisation d'une redéfinition de la délinquance pour les adolescentes, l'auteur en vient à rendre leur étude nécessairement spécifique.

Fait suite à cette discussion sur la déviance des adolescentes, la présentation de trois thèses traitant de la marginalité des adolescentes.

La première renvoie aux théories criminologiques classiques dont Lanctôt nous précise qu'elles sont critiquées pour leur androcentrisme. En effet, ce sont ces théories, comme nous l'avons vu avec Parent qui sont fortement remises en cause par les théories féministes (qui constituent le troisième modèle évoqué par Lanctôt), qui reprochent à ce modèle d'être construit par des hommes, pour des hommes et partir des hommes. En somme, les travaux inspirés des théories criminologiques classiques traitant de la marginalité ou des conduites marginales des adolescentes, ne feraient qu'adapter, *mutatis mutandis*, leur savoir construit à partir des adolescents aux adolescentes. Ce qui revient alors pour les féministes à se dégager de ces théories en signifiant la nécessité d'en passer par des études spécifiques aux adolescentes :

« les études qui portent uniquement sur la gent féminine partagent quelques points communs avec celles qui traitent des différences sexuelles [qui constituent quant à elles le deuxième modèle étudié par Lanctôt] : elles considèrent les rôles sexuels et

---

<sup>550</sup> N. Lanctôt, *op. cit.*, p. 34.

<sup>551</sup> Elle écrit : « par ailleurs, les adolescentes manifestent des conduites marginales qui sont spécifiques à leur genre. C'est le cas de la grossesse à l'adolescence », *Ibid.*, p. 33.

elles s'arrêtent aux expériences particulières des femmes. Ces études se distinguent toutefois par leur faible degré de rattachement à la criminologie classique. En effet, au sein de cette perspective, nombreux sont les travaux qui critiquent ouvertement les théories classiques en raison de leur perméabilité aux valeurs et aux jugements sexistes (...). Selon ce point de vue, les théories classiques ne peuvent pas évaluer avec justesse les expériences des adolescentes et des femmes puisqu'elles ne reposent que sur des normes masculines »<sup>552</sup>.

Lanctôt achève son article en notant que

« les écrits féministes dénoncent donc la construction masculine de la connaissance. Selon ce discours, le point de vue masculin, qui se dissimule derrière les fondements des théories conçues par des hommes, biaise la réalité des adolescentes et des femmes. Les valeurs et les expériences des théoriciens masculins feraient en sorte que ces derniers ne peuvent rapporter fidèlement la réalité féminine. Ces critiques reposent davantage sur un discours idéologique et normatif que sur des données empiriques (...). Les reproches adressés aux théories classiques mériteraient d'être tempérés. Ce n'est pas parce qu'une théorie est élaborée par un homme ou qu'elle n'est vérifiée qu'auprès d'échantillons masculins qu'elle est nécessairement inutile pour les adolescentes »<sup>553</sup>.

Certes. Parent avait déjà signalé ces critiques faites aux théories féministes :

« les productions féministes sont la cible de critiques qui les accusent de ne pas respecter les règles de la démarche scientifique, de faire de la politique et non pas de la science »<sup>554</sup>.

Et, dans un article de 2006, Catherine Blatier en vient à poser les mêmes remarques que Lanctôt. Dans cet article où elle interroge d'emblée la validité d'une thèse fondée sur la spécificité de la criminalité des femmes, elle pose à partir de données statistiques qu'il convient de

« considérer la délinquance féminine comme étant un peu à part de la délinquance masculine »<sup>555</sup>.

---

<sup>552</sup> *Ibid.*, pp. 42-43.

<sup>553</sup> *Ibid.*, pp. 44-45.

<sup>554</sup> C. Parent, *Féminismes et criminologie*, p. 30.

Puis elle énonce cette idée maintenant déjà évoquée à plusieurs reprises :

« en cas de difficulté psychologique, les filles sont plus tentées de mettre leur propre sécurité en question, plutôt que celle des autres ou plutôt que de commettre des actes susceptibles de faire mal aux autres »<sup>556</sup>.

Cela l'amène alors en se référant aux travaux de Lanctôt, à postuler une différence de fonctionnement psychologique selon le sexe :

« les troubles psychologiques des filles sont moins apparents que les troubles fortement externalisés des garçons, mais leur vulnérabilité n'en est pas moins réelle. Leur engagement dans la délinquance est, du point de vue de la motivation psychologique, un peu différent de celui des garçons. En effet, le comportement délinquant des garçons résulte d'une déficience des mécanismes de contrôle. Il s'agit principalement de contraintes internes et externes inadaptées. Pour les filles, c'est surtout l'exposition à des influences déviantes, qui est à l'origine de la délinquance. Cette exposition constitue une cause directe et proximale du comportement déviant et délinquant des filles »<sup>557</sup>.

Il nous semble finalement lire ici que la fille, la femme, en tout cas le féminin est influençable. C'est à peu de choses près ainsi que nous lisons les propos de Lombroso, lorsqu'il considère que

« justement parce que la faculté créatrice est inférieure chez la femme, la faculté assimilatrice est, sans doute, plus active. (...). En effet, le maximum de l'intelligence féminine, à part les cas sporadiques de vrai génie, semble consister en une faculté assimilatrice tellement puissante des idées d'autrui, qu'elle l'emporte sur le misonéisme : les femmes tiennent une meilleure place comme propagatrices des idées nouvelles que comme créatrices »<sup>558</sup>.

Mais davantage en lien avec les propos de Lanctôt, c'est ce que Blatier note en conclusion de son article qui ici attire notre attention :

---

<sup>555</sup> C. Blatier, *Actes délictueux au féminin*, p. 58.

<sup>556</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>557</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>558</sup> C. Lombroso, *op. cit.*, p. 163.



« les travaux de recherche sur les modèles masculins de la délinquance ne suffisent pas. Ils peuvent servir de point de départ pour les recherches, mais la motivation, l'internalisation et les rapports aux contraintes ne sont pas les mêmes selon le sexe. Si la connaissance est construite à partir du modèle masculin, il faut rester vigilant et la modifier pour ce qui concerne la délinquance féminine (...). Les résultats, que nous venons de présenter, devraient conduire au développement de recherches françaises et européennes de criminologie comparée et de santé publique directement centrées sur les adolescentes (...). Ces études permettraient de prévenir ce qui pourra constituer, dans les décennies à venir, un véritable problème de société : les actes délictueux au féminin »<sup>559</sup>.

La proposition conclusive de Blatier n'est pas très éloignée de la perspective intégrative de celle de Lanctôt, si ce n'est qu'elle accentue davantage l'aspect spécifique et la nécessité d'études directement dirigées vers les femmes, tout en n'excluant pas les théories criminologiques traditionnelles. Cependant, la proposition de Lanctôt, tout comme celle de Blatier posent un problème épistémologique. Elles exigent d'aller pour les auteurs s'interroger sur la manière dont ces théories peuvent être utiles entre elles, se compléter pourrions-nous dire. Or, si nous ajoutons à ces deux courants dont parle Lanctôt, celui des théories criminologiques classiques et celui du féminisme, le deuxième qu'elle présente, celui traitant des différences sexuelles dans les activités marginales, soit d'un point de vue biologique, soit d'un point de vue social, ce qui ressort est une lecture différente de la distinction des sexes : avec les théories criminologiques classiques, nous aurions une différence certes, mais se situant dans le registre de l'homologie : ce qui fonctionne pour les uns est aussi valable pour les autres (et pas l'inverse). Concernant les théories de la différence des sexes, Lanctôt signale que bien qu'elles soient l'objet de critiques, celles mettant en avant la biologie reviennent en force. Elle rappelle d'abord les présupposés de Lombroso qui indiquait comme elle le note que

« cette idée qui veut que la constitution physique de la femme limite son engagement dans la marginalité est encore présente dans les écrits »<sup>560</sup>.

Ensuite, elle rapporte des recherches ayant eu lieu entre 1986 et 1991 montrant que

---

<sup>559</sup> C. Blatier, *op. cit.*, p. 60.

<sup>560</sup> N. Lanctôt, *op. cit.*, p. 38.

« la précocité des premières menstruations fait significativement varier la participation aux activités marginales. (...). Plus l'arrivée des premières menstruations se fait à un âge précoce, plus les adolescentes manifestent une variété de comportements marginaux tels que la rébellion familiale et scolaire, la consommation de psychotropes et les vols mineurs »<sup>561</sup>.

Si l'auteur conserve une lecture critique de ces études, elle met l'accent sur les recherches traitant de la différence d'un point de vue social. Or, ici, la remarque qu'elle effectue nous paraît intéressante :

« toutefois, le fait de restreindre les analyses aux différences entre les genres comporte ses limites. Les études rapportées plus haut quant à l'application des théories classiques à des échantillons féminins démontrent en effet que les activités marginales des adolescentes et celles des adolescents répondent à des influences sociales semblables. De nombreuses ressemblances entre les genres seraient donc passées sous silence si les modèles théoriques ne reposaient que sur les différences sexuelles »<sup>562</sup>.

Il s'agit en somme pour elle de préciser les particularités de chaque genre, en associant les théories de la différence aux théories criminologiques classiques. On perçoit donc combien pour ces deux types d'approches la différence est admise d'emblée, non discutée. Nous assistons à la constitution de deux groupes distincts et opposés entre-eux à partir desquels on va, soit construire un savoir sur l'un à partir de l'autre, soit comparer les deux groupes en les posant comme radicalement différents, mais pouvant se recouper par endroits. Le troisième courant pose aussi la différence d'emblée, comme lui permettant de considérer deux groupes, pour lesquels le savoir ne peut s'accorder. Nous avons donc ici réunies trois versions de la différence, où celle-ci est fondée sur l'anatomie, qu'elle prenne en compte ou non les critères sociaux. Il nous semble que ce travers tient à ce que l'auteur, en postulant une intégration de ces trois modèles dans une seule et même théorie, n'a pas interrogé ce qui au départ la conduisait à redéfinir son objet d'étude, l'adolescente, marginale et, en a fait d'emblée un cas spécifique et différent des adolescents.

---

<sup>561</sup> *Ibid.*, pp. 38-39.

<sup>562</sup> *Ibid.*, p. 42.

En somme ; ces trois orientations, prises distinctement ou globalement, laissent ouverte la difficulté, d'une part de toujours comparer, lorsqu'il y a comparaison, le modèle femme au modèle homme, ainsi que l'observent certains auteurs :

« en 1990, Cain note que la grande majorité des analystes féministes sur la criminalité, la criminalisation et la victimisation des femmes, n'ont pas réussi à rompre avec le modèle masculin de la discipline. Les questions posées, qu'elles portent sur la comparaison entre la criminalité des filles et des garçons ou encore sur le traitement des deux sexes dans la justice pénale, demeurent confinées dans une perspective comparative avec le monde des hommes comme point de référence »<sup>563</sup>,

et d'autre part, qu'elles considèrent la criminalité des femmes en comparaison à celles des hommes, ou qu'elles conçoivent des théories spécifiques aux femmes, ces théories invitent à penser, sur la base d'une apparence anatomique non-différente l'existence d'une catégorie femme, et d'une catégorie homme, comme entités totales, homogènes et universelles. Or comme le note Le Gaufey en reprenant Socrate,

« est-ce que tout ce qui est non-différent est pour autant ressemblant ? La démonstration de Socrate porte, elle sur les abeilles : puisque rien ne distingue une abeille en tant qu'abeille d'une autre abeille, c'est d'abord sur la perception d'une *non-différence* entre les individus que l'on conclura à leur appartenance à une même espèce, et non par la reconnaissance première, en chaque individu, d'un "quelque chose" identique »<sup>564</sup>.

#### **IVb.5 La femme criminelle n'existe pas :**

Et, nous l'avons vu dans la troisième partie de ce travail consacrée aux approches socio-anthropologiques et à la question du *queer*, une conception de la différence permettant d'établir une catégorie femme reste problématique aussi bien d'un point de vue politique qu'éthique. Certains chercheurs en criminologie ont déjà relevé cette difficulté, ainsi que le

---

<sup>563</sup> C. Parent, *Féminismes et criminologie*, p. 138.

<sup>564</sup> G. Le Gaufey, *Le Pastout de Lacan, consistance logique, conséquences cliniques*, p. 26. Il revient sur ce point plus loin, montrant l'opération différente qu'il y a à établir une identité par ressemblance ou par non-différence : « les premiers se basent sur l'existence d'une ressemblance déjà présente qu'il ne s'agit que de prélever par l'intellect (notre notion moderne de "classe"), les autres produisent de la non-différence en écartant tous les traits qui fondaient la différence visible entre les individus singuliers... », p. 30.

rapporte Parent. Présentant certains travaux féministes du milieu des années 1980, elle note que

« les féministes post-modernes manifestent un scepticisme profond en regard des prétentions à la Vérité, à l'Universel sur des questions reliées à la connaissance, aux sciences, au pouvoir, au moi, au langage etc. La Théorie ne peut plus servir de base à la critique sociale et aux options politiques. Le point de départ de la recherche n'est plus le point de vue des femmes, entendu comme identité unique et distincte, mais plutôt les différentes identités fragmentées comme, par exemple, les femmes socialistes-féministes, les femmes de couleur etc. La solidarité des femmes ne se dissout pas pour autant ; elle se recrée autour de leur opposition à la fiction de l'être humain (de la femme) comme être unique, essentiel, naturel : les féministes critiquent les fausses élaborations théoriques et les pratiques opprimantes qui sont issues de cette fiction »<sup>565</sup>.

Et, elle ajoute plus loin, ce qui nous fait directement penser aux travaux des théoriciens dits *queer* et particulièrement aux conceptions théoriques de Butler :

« le défi qui se pose alors est de s'affirmer à la fois comme sujet politique et comme non sujet ontologique ou tantôt comme l'un tantôt comme l'autre et d'inscrire cette nouvelle orientation dans la pratique politique des femmes. St-Hilaire (1994) propose d'inscrire cette orientation dans la pratique du *consciousness-raising*, dans les différentes formes d'éducatrices féministes : on privilégierait alors la déstabilisation du sujet plutôt que sa consolidation, on analyserait les processus de création de la différence sexuelle plutôt que la recherche de la vérité des femmes. Sur le plan organisationnel, la voie à emprunter est celle de la formation de coalitions par définition instables et provisoires »<sup>566</sup>.

Enfin, à l'approche de sa conclusion elle complète ces critiques des théories traditionnelles par une réflexion provenant d'autres auteurs :

« pour certains auteurs, il faut même mettre en cause le concept de sexe lui-même vu comme un ensemble identifiable et déterminé de caractéristiques physiques et biologiques à partir duquel on peut aisément classer tout le monde. Cette distinction sexe/genre est fort simpliste, trompeuse et contribue à maintenir le dualisme de la

---

<sup>565</sup> C. Parent, *Féminismes et criminologie*, p. 33.

<sup>566</sup> *Ibid.*, p. 34.

pensée occidentale ; ce qu'il nous faut, ce sont de nouvelles façons de conceptualiser le corps, la relation entre le sexe et la personne sociale, entre le sexe et le genre et la division sociale entre les hommes et les femmes »<sup>567</sup>.

Bien qu'elle n'adhère pas sans réserves à ces critiques, Parent conclut son ouvrage en se référant à Carlen, dont les travaux se situent de la moitié des années 1980 au début des années 1990. Ce qu'elle avance nous paraît effectivement intéressant. Elle pose que

« la femme criminelle n'existe pas »<sup>568</sup>.

Cela l'entraîne alors à concevoir et étudier, en les particularisant, des groupes de femmes, issus de différents milieux (elle s'intéresse précisément aux femmes des classes défavorisées engagées dans une trajectoire déviante). Avec cette phrase qui a valeur d'aphorisme, nous pensons au Pas-tout lacanien, sur lequel nous reviendrons dans notre conclusion, qui lui permet d'écrire que

« la femme justement, à ceci près que *La* femme, ça ne peut s'écrire qu'à barrer le *La*. Il n'y a pas *La* femme, article défini pour désigner l'universel. Il n'y a pas *La* femme puisque – j'ai déjà risqué le terme, et pourquoi y regarderais-je à deux fois ? – de son essence, elle n'est pas toute »<sup>569</sup>.

Ainsi ce qui est postulé par Carlen et repris par Parent, est de prendre en compte différents groupes de femmes, et non plus la catégorie femme en tant que telle. Les femmes confrontées au système pénal ne provenant pas toutes des mêmes milieux, n'ayant pas toutes les mêmes difficultés, les mêmes types d'actes etc., ce qui est mis ici en avant est l'impossibilité,

« d'élaborer une théorie générale de la "criminalité", ou même une théorie propre à la "criminalité" des femmes »<sup>570</sup>.

Certains travaux se sont donc orientés vers l'étude de populations précises de femmes. Nous allons prendre ici l'exemple des femmes auteurs d'agressions sexuelles pour tenter de saisir comment celles-ci sont étudiées et voir ce qui découle de ces savoirs.

---

<sup>567</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>568</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>569</sup> J. Lacan, *Encore*, p. 93.

<sup>570</sup> C. Parent, *La contribution féministe à l'étude de la déviance en criminologie*, p. 77.

## **IVc Les femmes auteurs d'agressions sexuelles, un exemple de particularisation :**

C'est à la toute fin des années 1970 et au début des années 1980, que les premiers auteurs<sup>571</sup> (nord-américains) posèrent leurs premières réflexions sur le sujet. Nous allons voir comment ils le traitaient, quelles questions ils posaient et comment ils tentaient d'y répondre.

### **IVc.1 Premiers textes, premières interrogations :**

Des auteurs tels que Nicholas Groth (1979), Blair et Rita Justice (1979), ou encore Kenneth Plummer (1981), se posent la question du chiffre noir, au détour de leurs travaux sur les agresseurs sexuels masculins. Groth par exemple qui n'a rencontré que trois femmes pour une population de 253 agresseurs sexuels d'enfants, écrivait quand même que les agressions sexuelles par les femmes sur les enfants

« ne devaient pas être aussi rares que le faible nombre de cas identifiés peut le laisser supposer »<sup>572</sup>.

Il propose alors plusieurs hypothèses sur les possibilités et les explications de ce chiffre noir. Tout d'abord,

« les femmes peuvent cacher les contacts sexuels inappropriés avec un enfant au travers des bains ou de l'habillement des enfants »<sup>573</sup>.

---

<sup>571</sup> Bien que des auteurs anciens, tels Krafft-Ebing aient cité quelques cas d'agressions par des femmes : « la pédophilie se rencontre aussi chez les femmes. L'action de cajoler des petits enfants n'offre naturellement rien qui y ressemble chez les jeunes filles et les jeunes femmes. Ce n'est le cas que lorsqu'il se déclenche chez la femme des sensations sexuelles, ou bien que celles-ci faisant défaut, l'état psychosexuel offre le caractère de la pédophilie. Les cas où les femmes ont commis des actes répréhensibles (...) s'agissaient toujours de jeunes enfants, et surtout des petits garçons de onze à treize ans dont des femmes de dix-huit à trente ans avaient abusé par palpations répétées des parties génitales, les entraînant même au commerce sexuel », in *Psychopathia sexualis*, p. 580. Entre ces auteurs du XIX<sup>ème</sup> et ceux de la fin des années 1970, un grand silence, à tel point que l'on peut se demander : « d'où vient que l'on ait oublié si longtemps que la femme fut capable des atteintes et barbaries que l'on découvre aujourd'hui au grand jour ? La thèse serait ici qu'une police des familles, ayant magnifié l'enfant de la mère ait rendu aveugle l'observateur attentif des agressions dont tout un chacun est coupable, et notamment, dans ce lien mère-enfant dont les proximités corporelles et les passions sont le support nécessaire des agressions, de la caresse qui griffe, du baiser qui mord, de la prise qui étrangle, des émois érotiques qui usent du plus proche », in, L. M. Villerbu, C. Le Bodic, *op. cit.*, p. 14.

<sup>572</sup> « may not be as infrequent as event as might be supposed from the small number of identified cases », cité in D. Finkelhor, D. Russel, *Women as perpetrators: review of the evidence*, p. 171.

Ensuite,

« les offenses sexuelles des femmes sont de nature incestueuses et les enfants sont plus réfractaires à dénoncer de tels faits lorsqu'il s'agit d'un parent, (c'est-à-dire leur mère) dont ils sont dépendants »<sup>574</sup>.

Enfin, il écrit qu'

« il est possible que ce soient les garçons qui soient davantage la cible de ces femmes, et que les garçons sont moins enclins à dénoncer une victimisation sexuelle que les filles »<sup>575</sup>.

Et c'est aussi ce que supposait Plummer en 1981, lorsqu'il suggérait que l'on comptait peu d'agressions sexuelles de la part des mères du fait

---

<sup>573</sup> « women may mask sexually inappropriate contact with a child through the guise of bathing or dressing the victim », *Ibid.*, p. 171.

<sup>574</sup> « the sexual offenses of females are more incestuous in nature, and the children are more reluctant to report such contact when the offender is a parent ( i.e., their mother ) and someone they are dependent upon », *Ibid.*, p. 171.

<sup>575</sup> « it may be that boys are more frequently the targets of female offenders than girls, and that boys are less likely to report or disclose sexual victimization than girls », *Ibid.*, p. 171.

Au sujet de ce dernier point, quelques auteurs ont noté que le fait que les garçons aient moins tendance à dénoncer des abus sexuels sur leur personne pouvait tenir à plusieurs facteurs ; ainsi, Olivier Chevrant-Breton et Jean Henri Soutoul écrivent que le phénomène est certainement sous-estimé car « la femme n'est pas vécue comme agresseur sexuel par le garçon. Selon la question posée, les réponses varient. A la question "avez-vous été abusé par une femme ? ", très peu d'hommes répondent positivement. En revanche, si l'on modifie la question, il semble qu'un nombre non négligeable d'hommes ait eu des contacts sexuels pré pubertaires avec une femme nettement plus âgée qu'eux », in *Les agressions sexuelles de l'adulte et du mineur*, p. 154. C'est ce que semblent aussi dire Jacques-Dominique De Lannoy et Pierre Feyereisen en écrivant que « l'accusé est presque toujours un homme, ce qui tient non seulement au fait qu'il est plus facile de constater les effets d'abus sexuels pratiqués par les hommes, mais aussi à ce que la représentation que la société se fait de l'homme diffère de celle qu'elle se fait de la femme : ainsi, lorsqu'on interroge les gens, ils jugent moins grave l'initiation précoce d'un garçon par une femme que celle d'une fille par un homme », in *L'inceste*, p. 9. On retrouve aussi cette pensée chez F. Mathews qui écrit que « dans les enquêtes de population générale, lorsqu'on utilise des expressions comme "contact sexuel" ou "attouchement sexuel" au lieu d'"agression sexuelle" ou "abus sexuel", les chiffres de prévalence augmentent considérablement, surtout pour les sujets masculins, qui, souvent, ne se rendent pas compte que leur vécu sexuel en fait des victimes de "conduites abusives" en termes strictement cliniques et juridiques », in *Le garçon invisible. Nouveau regard sur la victimologie au masculin : enfants et adolescents*, p. 8. Ruth Mathews, Jane Matthews et Kate Speltz confirment cette idée en y ajoutant une explication d'ordre sociologique et en élargissant le problème à l'entourage proche ou non de la victime, lorsqu'ils écrivent que « le double standard culturel légitimant et érotisant les activités sexuelles entre des jeunes hommes et des femmes plus âgées, rend difficile pour ces garçons d'identifier le comportement sexuel de ces femmes, comme abusif. A cause de ce script culturel, les victimes masculines ont tendance à dénier les effets de ce type d'abus. De plus, les thérapeutes et autres professionnels (par exemple ceux des services sociaux et de justice criminelle), la famille et amis qui se joignent à ce déni en ne percevant pas ce comportement comme abusif nient aussi la réalité de la victime ou encouragent son déni », in *Female sexual Offenders*, p. 290.

« des attentes vis-à-vis des rôles de la femme qui exigent un contact corporel entre la femme et l'enfant et qui dénie en même temps l'existence de la sexualité de la femme »<sup>576</sup>.

Cependant, si ce constat d'une perception de l'abus par des femmes différente de celle d'abus par des hommes semble observé par tous les auteurs qui s'en servent pour justifier un probable chiffre noir, ils ne cherchent pas à comprendre cette différence. Ils la constatent et s'en servent comme principe explicatif global.

Finkelhor et Russel écrivent à notre connaissance le premier texte exclusivement consacré au sujet, en 1984. Ils tentent d'aller un peu plus loin dans la réflexion débutée par les auteurs précédemment cités, en posant notamment neuf hypothèses visant à comprendre pourquoi la femme abuse moins que l'homme. Ces hypothèses sont peu ou pas référencées théoriquement et renvoient davantage à des lieux communs non vérifiés :

1. « les femmes sont socialisées, éduquées pour préférer des hommes plus vieux et plus puissants qu'elles. Les hommes, au contraire, le sont pour préférer des plus jeunes femmes, petites, innocentes, vulnérables et sans pouvoir<sup>577</sup>.
2. Dans les relations sexuelles, les femmes ne sont généralement pas les instigatrices et les enfants vont rarement les inviter à avoir des rapports sexuels<sup>578</sup>.
3. Du fait de leur constitution biologique, les femmes seraient moins à même d'avoir de multiples partenaires sexuels et il est moins vraisemblable qu'elles sexualisent leurs relations avec des enfants<sup>579</sup>.
4. Les hommes sont plus aisément excités par des stimuli sexuels séparés de tout contexte relationnels –par la pornographie par exemple<sup>580</sup>.

---

<sup>576</sup> « because of the expectations of the female role with simultaneously expect a degree of bodily contact between woman and child and deny the existence of sexuality in women », in D. Finkelhor, D. Russell, *op. cit.*, p. 171.

<sup>577</sup> 1. "women are socialized to prefer partners who are older, larger, and more powerful than themselves. (...) Men, on the contrary, are socialized to prefer partners who are younger, smaller, innocent, vulnerable, and powerless", *Ibid.*, p. 182.

<sup>578</sup> 2. "women do not generally act as initiators in sexual relationships. Since they would rarely be invited by children to engage in sex", *Ibid.*, p. 182.

<sup>579</sup> 3. "women are less inclined to have multiple sexual partners, they may be less likely to sexualize relationships with children", *Ibid.*, p. 183.



5. Les hommes sexualisent davantage l'expression de leurs émotions. Les femmes, elles, distingueraient mieux les situations d'affection et d'intimité qui n'impliquent pas de sexe (telles que les relations familiales)<sup>581</sup>.
6. Hommes et femmes réagissent différemment à l'absence d'opportunités sexuelles. Celles-ci semblent plus importantes pour le maintien de l'estime de soi chez les hommes<sup>582</sup>.
7. Du fait de leur éducation les prédisposant à un rôle maternel, les femmes seraient plus sensibles au bien-être des enfants et donc plus à même d'être inhibées sexuellement ; de plus, la tendance pour les femmes à interagir davantage avec les enfants, y compris les leurs, permet qu'un lien se crée entre eux, impliquant une protection et une responsabilité envers les enfants que les hommes n'ont pas l'occasion d'avoir<sup>583</sup>.
8. Depuis que les femmes sont plus souvent victimes de l'exploitation sexuelle en tout genre, elles seraient davantage capables d'empathie en ayant connaissance du mal possible qui peut résulter de tels actes, contacts, et seraient plus à même de contrôler leurs pulsions envers les enfants<sup>584</sup>.
9. Les contacts sexuels avec des enfants seraient plus pardonnés par la sous-culture masculine que féminine<sup>585</sup> ».

On le voit, par les termes et les temps employés, il s'agit pour l'essentiel de suppositions, toutes plus ou moins contestables, entre autres pour des raisons d'ordre épistémologique : on le lit au travers de ces hypothèses, la construction de la femme comme objet d'étude repose autant sur des facteurs de socialisation que sur des facteurs biologiques tendant à la

---

<sup>580</sup> 4 “men seem to be able to be aroused more easily by sexual stimuli divorced from any relationship context-by pornography, for example”, *Ibid.*, p. 183.

<sup>581</sup> 5. “men appear to sexualize the expression of emotions more than women. Thus women seem better able to distinguish situations of affection and intimacy that do not involve sex ( such as family relationships)”, *Ibid.*, p. 183.

<sup>582</sup> 6. “men and women appear to react in different ways to the unavailability of sexual opportunities. Having sexual opportunities seems to be more important to the maintenance of self-esteem in men than in women”, *Ibid.*, p. 183.

<sup>583</sup> 7. “because of preparation for a role presumed to include maternal responsibilities, women may be more sensitive to the well-being of children, and may be more inhibited from sexual contact by the possibility that such contact would be harmful to the child. (...) Because women tend to interact much more with children, including their own children, a kind of bonding occurs between women and children that involves a sense of protectiveness and responsibility toward them that fewer men have the opportunity to develop”, *Ibid.*, p. 183.

<sup>584</sup> 8. “since women are more often victims of sexual exploitation of various kinds, they may be better able to empathize with the potential for harm that may result from such contact and more likely to control their sexual impulses toward children”, *Ibid.*, p. 183.

<sup>585</sup> 9. “sexual contact with children may be more condoned by male subculture than female subculture”, *Ibid.*, p. 183.

naturaliser. Bien que les auteurs réalisent une étude portant spécifiquement sur les femmes (on peut alors chercher à savoir ce qui justifie un tel choix), la construction de ces hypothèses suit la volonté de comparer hommes et femmes. Cela n'est pas propre à l'agression sexuelle, ou à la théorisation sur l'agression sexuelle comme on a pu le voir. Et cela conforte aussi la mise en garde de deux auteurs, Craig M. Allen et Henry L. Pothast, qui publient en 1986 un article intitulé *Distinguishing Characteristics of Male and Female Child Sex abusers*.

#### **IVc.2 Emotivité, sexualité et mensonge :**

Partant des stéréotypes portant sur les genres, de croyances, leur texte se propose d'étudier avec davantage de prudence ces conceptualisations traditionnelles concernant les besoins sexuels et émotionnels des hommes et des femmes et leurs satisfactions :

« plus spécifiquement, cette étude examine les liens entre genre, rôle d'identité de genre, abus sexuels sur enfants et la satisfaction des besoins sexuels et émotionnels dans les relations maritales ou de concubinage d'hommes et de femmes abuseurs d'enfants ou non »<sup>586</sup>.

Les auteurs posent cinq hypothèses en lien avec les croyances mises à l'épreuve par eux, selon lesquelles les normes culturelles entraîneraient les hommes à valoriser les caractéristiques masculines, telles que la compétence sexuelle et l'agressivité, et la satisfaction des besoins par l'accomplissement et le plaisir sexuel. Tandis que ces mêmes normes encouragent les femmes à valoriser l'intimité émotionnelle plutôt que l'intimité sexuelle et à attacher moins d'importance que les hommes à la satisfaction sexuelle directe. Ce sont ces mêmes normes qui pousseraient à penser que les femmes n'agressent pas sexuellement ; les hommes, quant à eux, agresseraient, selon cette idée, (du fait de leur domination et de leur agressivité sexuelle), les enfants lorsqu'ils sont dans l'impossibilité de satisfaire leurs besoins sexuels avec des partenaires adultes. Les cinq hypothèses sont les suivantes :

« 1. Les femmes ont un plus haut niveau de besoins émotionnels dans leurs relations intimes adultes que les hommes.

---

<sup>586</sup> “more specifically, this study examines the relationship of gender, gender role identity, and child sexual abuse perpetration to sexual and emotional need fulfillment in the marital/live-in relationships of male and female child sexual abusers and nonabusers”, in C.M. Allen, H.L. Pothast, *Distinguishing characteristics of male and female child sex abusers*, p. 74.

2. Les hommes ont un plus haut niveau de besoins sexuels dans leurs relations intimes adultes que les femmes.

3. Hommes et femmes qui abusent sexuellement d'enfants ont : A/. un moindre niveau de besoins émotionnels et B/. un plus haut niveau de besoins sexuels dans leurs relations intimes entre adultes, que les hommes et les femmes non-abuseurs.

4. Pour les abuseurs et non abuseurs des deux genres, le plus haut des niveaux de masculinité, A/. correspond au plus bas niveau de besoins émotionnels et B/. au plus fort niveau de besoins sexuels dans leurs relations intimes entre adultes.

5. Pour les abuseurs et non-abuseurs des deux genres, le plus haut des niveaux de féminité A/. correspond au plus fort niveau des besoins émotionnels et B/. au plus bas niveau des besoins sexuels dans leurs relations intimes entre adultes »<sup>587</sup>.

Pour valider, en tout cas éprouver ces hypothèses, les auteurs établissent un protocole de recherche auprès de 71 hommes et 58 femmes abuseurs, et de 38 hommes et 52 femmes non auteurs. Ils utilisent, outre un entretien en face à face, deux tests : le Bem sex role Inventory (BSRI) et le Partner Relationship Inventory (PRI).

Ce que l'on peut déjà noter ici d'intéressant, est que ces hypothèses sont construites sous la forme logique du syllogisme. Ce dernier, considéré comme un raisonnement déductif, est composé de trois propositions, une majeure, une mineure et la conclusion où cette dernière vient s'inscrire en déduction logique des deux précédentes. Il est aussi dit que la majeure renvoie à un énoncé universel, tandis que la mineure à un énoncé particulier. Les hypothèses trois, quatre et cinq sont ainsi les éléments à déduire des deux premières qui prennent ici valeur d'universelles affirmatives. Or ce que l'on lit dans cette déduction, dont on perçoit qu'il manque quand même des liens logiques (par exemple des catégories hommes et femmes des deux premières hypothèses, on passe à hommes et femmes abuseurs dans la troisième, ou encore si un agresseur, comme le supposent les auteurs, a davantage de besoin sexuels qu'un non agresseur, cela implique-t-il pour autant qu'il ait de moindres besoins émotionnels ?, il

---

<sup>587</sup> "1. Women have higher levels of emotional need in their intimate adult relationships than do men.

2. Men have higher levels of sexual need in their intimate adult relationships than do women.

3. Men and women who sexually abuse children have: [a] lower levels of emotional need and [b] higher levels of sexual need, in their intimate adult relationships than nonabusing men and women.

4. For child sexual abusers and nonabusers of both genders, the higher the levels of masculinity, [a] the lower the levels of emotional need and [b] the higher the levels of sexual need in their intimate adult relationships.

5. For Child sexual abusers and nonabusers of both genders, the higher the levels of femininity, [a] the higher the levels of emotional need and [b] the lower the levels of sexual need in their intimate adult relationships", *Ibid.*, pp. 75.76.

semble donc réellement manquer la particulière ou la mineure), ce que l'on peut lire donc, c'est que, finalement, pour les auteurs, la femme qui agresse prend toutes les caractéristiques de l'homme, ou mieux encore, est un homme : puisque les femmes ont un plus fort besoin émotionnel, tandis que les hommes ont un plus fort besoin sexuel, alors ceux des deux sexes qui abusent ont un faible niveau de besoins émotionnels et un haut niveau de besoins sexuels. La femme qui abuse devient donc doublement homme, puisque non seulement elle prend ce qui le caractérise (le besoin sexuel fort) et perd ce qui la caractérise (le besoin émotionnel fort). Nous retrouvons ici une nouvelle fois le tableau de correspondances développé par Fourment-Aptekman et vu en première partie. C'est-à-dire que la femme, perdant ses qualités féminines, ne devient pas du non-féminin, mais du masculin. Ce qui peut en plus s'expliquer par l'appropriation des qualités masculines. C'est aussi ce que l'on perçoit avec les hypothèses 4 et 5 où masculinité et féminité correspondent à un jeu d'inversion. Plus clairement, les besoins sexuels et les besoins émotionnels doivent être en corrélation négative pour donner soit de la féminité (fort besoin émotionnel et faible niveau de besoins sexuels) ou de la masculinité (fort besoin sexuel et faible niveau de besoins émotionnels). Nous retrouvons ici ce qu'avancait Lombroso, et qui visiblement reste très présent chez les auteurs au fil du temps. Auguste Aichhorn, par exemple, en 1949, au sujet des délinquantes juvéniles, outre qu'il réduit, un peu comme le faisait Lombroso, la délinquance des adolescentes à la prostitution, écrit :

« depuis le début, il était clair que ce n'était pas une "féminité" forte, invincible qui était à l'origine du fait qu'une jeune fille avait tendance à devenir prostituée ou s'y trouvait contrainte. Car la prostituée est sans exception, sexuellement active et agressive. Dans ses approches sexuelles, sa conduite est semblable à celle qu'il est convenu d'attendre chez un homme ayant une vie sexuelle normale. Sa structure instinctuelle doit donc être déviante par rapport au développement sexuel normal »<sup>588</sup>.

Revenant au texte de Allen et Pothast, et sans pour autant reprendre la totalité des résultats de cette étude, nous pouvons relever ce qui constitue le résultat le plus étonnant pour les auteurs : les niveaux de féminité des hommes sont supérieurs à leurs propres niveaux de masculinité, qu'ils aient commis des abus sexuels sur enfants ou non<sup>589</sup>.

---

<sup>588</sup> A. Aichhorn, *Quelques remarques au sujet de certaines catégories de délinquantes juvéniles. Structure psychique et aide sociale*, p. 506.

<sup>589</sup> "The most surprising finding with respect to gender identity, however, in the finding that men's levels of femininity are higher than their own levels of masculinity. This is true for both child sexual abusers and nonabusers", *Ibid.*, p. 81. Les auteurs reprennent aussi cet élément p. 84.

Ils s'appliquent alors à critiquer le BSRI, en lui reprochant de n'avoir pas suivi les changements culturels survenus depuis vingt ans. Ainsi, dans la catégorie *androgynie*, susceptible de rendre compte d'individus

« dont l'identité de genre est figurée par des caractéristiques du rôle de genre aussi bien de l'homme traditionnel que de la femme traditionnelle »<sup>590</sup>,

de nombreux hommes trouveraient leur place. Davantage que dans la catégorie consacrée à la masculinité. L'hypothèse des auteurs est donc que les

« standards culturels ont changé suffisamment pour dorénavant permettre aux hommes d'exprimer non seulement de caractères masculins, mais en plus des caractéristiques habituellement considérées comme féminines et attribuées aux femmes »<sup>591</sup>.

Il est intéressant de noter ici que pour ces auteurs, les changements culturels survenus ont permis au comportement des hommes de prendre des caractéristiques dites féminines, mais pas l'inverse. Mais plus intéressant encore est la conclusion des auteurs : elle vient mettre en garde les chercheurs à venir contre les croyances et perceptions au sujet des hommes, des femmes et des abus sexuels sur enfants. En effet, selon eux, nombreuses sont ces croyances et perceptions qui restent non vérifiées, et pourtant répétées dans la littérature.

On retrouve en effet dans plusieurs textes récents sur les auteurs d'agressions sexuelles de telles considérations : ainsi, Michel St-Yves, Psychologue judiciaire à la Sûreté du Québec, enseignant à l'École Nationale de police du Québec et chargé de cours à l'Université de Montréal, écrit en 2004 un article intitulé *Les facteurs associés à la confession : la recherche empirique*. Il y précise que peu d'études ont porté sur la confession chez les femmes. Cependant, à partir d'une recherche menée en 1998, il rapporte que les auteurs

« ont observé que les femmes se confessent à la police beaucoup plus souvent que les hommes (73% versus 52%). Ce phénomène pourrait s'expliquer, en partie, par le fait que les femmes sont plus émotionnelles et qu'elles éprouvent plus de difficulté à composer avec le mensonge que les hommes. Elles se sentent moins à l'aise,

---

<sup>590</sup> “whose gender identity is characterised by both traditional male and traditional female gender role characteristics”, *Ibid.*, p. 84.

<sup>591</sup> “cultural standards have change sufficiently to now allow men to express not only “masculine” characteristics but additional characteristics which have been traditionally labelled “feminine” and ascribed to women”, *Ibid.*, p. 84.

ressentent plus d'anxiété et vivent un plus grand sentiment de culpabilité que les hommes »<sup>592</sup>.

Puis, il ajoute pour conclure cette rubrique consacrée au sexe :

« même si les hommes et les femmes tendent à se comporter différemment devant un interrogatoire de police, notamment dans la façon de mentir, d'autres chercheurs n'ont trouvé aucune différence en ce qui concerne les taux de confession et de déni »<sup>593</sup>.

Voilà qui laisse le lecteur perplexe et dans le vague. Cependant, dans un autre chapitre qu'il consacre cette fois-ci à l'aveu chez les auteurs de crimes sexuels, on trouve un semblant de réponse à apporter à la perplexité précédente. En effet, dans la rubrique traitant des caractéristiques des suspects, l'auteur ne fait pas, comme précédemment, de partie traitant et distinguant les sexes. Par contre, dans la catégorie Etat-civil, il est intéressant de noter qu'il considère bien l'agresseur sexuel comme étant un homme et précisément un homme hétérosexuel :

« célibataire ou marié ? Cette question peut-elle faire une différence lors de l'interrogatoire ? L'étude que nous avons menée au pénitencier est concluante : les célibataires qui ont commis un crime sexuel sont beaucoup plus nombreux à faire des aveux à la police que ceux qui ont une partenaire... »<sup>594</sup>.

Plus récemment encore, en 2005, en France cette fois-ci, l'auteur, avocat et chercheur en criminologie publie un article intitulé *La femme en tant que criminelle sexuelle*, dans la revue *Forensic*. L'auteur en divisant son article en deux grandes parties, à savoir d'une part les spécificités quantitatives et d'une autre les spécificités qualitatives, apporte plusieurs explications (faites de nombreuses suppositions) au comportement déviant de la femme : tout d'abord il note que

« le plus souvent, les "criminelles sexuelles" les plus violentes passent à l'acte lorsqu'elles sont sous l'emprise d'un homme lui-même ultra-violent (...) Ce sont le plus souvent des criminelles très imaginatives dans le registre de la cruauté, car elles sont sous l'emprise d'un homme ultra-violent qu'elles tentent de séduire (...) sans

---

<sup>592</sup> M. St-Yves, *Les facteurs associés à la confession : la recherche empirique*, p. 56.

<sup>593</sup> *Ibid.*, pp. 56-57.

<sup>594</sup> M. ST-Yves, *L'aveu chez les criminels sexuels.*, p. 92.

doute pour prouver à leur amant ce qu'elles sont capables de réaliser pour lui et grâce à lui »<sup>595</sup>.

Cependant, on peut lire d'autres explications : outre que pour la femme

« les deux notions [sexe et amour] sont étroitement liées »

tandis que pour l'homme il y a dissociation, on peut aussi lire que :

« en d'autres termes, il semblerait que les données chiffrées disponibles procèdent d'une sous-évaluation de la délinquance sexuelle féminine. Celle-ci serait peut-être due à la capacité fantasmatique supérieure que les femmes possèdent par rapport aux hommes et qui leur permettrait d'adopter des modes opératoires beaucoup plus discrets pour exprimer les mêmes perversions. Les femmes ont en effet pour particularité de davantage intellectualiser leur plaisir et donc leur capacité à jouir sexuellement. C'est pourquoi, à l'image extrémiste du tantrisme, ces dernières ont moins besoin de passages à l'acte ultra-violents dans le réel pour pouvoir accéder au plaisir »<sup>596</sup>.

Ce qui ressort de ces quelques extraits, est une tendance donc à toujours différencier la femme de l'homme et précisément sur des registres perpétuellement identiques : l'émotion et la sexualité. Ces deux critères permettant de justifier chez certains les moindres passages à l'acte de celle-ci par rapport à celui-ci : ainsi Saradjian note-t-elle au début de son article, ce que, comme nous l'avons déjà souligné, de nombreux auteurs précisent lorsqu'ils traitent de la criminalité des femmes et en particulier de ce sujet :

« l'image sociale de la "bonne mère", par définition rassurante, sécurisante, protectrice, non agressive, voire même asexuée, constitue une barrière infranchissable. (...). L'idée même de femmes abuseuses est aux antipodes de notre représentation sociale, elle dérange, inquiète et sera donc balayée par des rationalisations diverses, ou des excuses comme la maladie mentale, la psychose, l'alcool, la drogue... Il semble que la responsabilité des mères soit encore plus difficile à admettre... »<sup>597</sup>.

---

<sup>595</sup> C. Alix, *La femme en tant que criminelle sexuelle*, pp. 41-42.

<sup>596</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>597</sup> *Ibid.*, p. 78.

Ou encore, pour Monique Tardif et B. Lamoureux, la différence qu'il y a entre le nombre d'abus perpétrés par des femmes connus et le nombre d'abus révélés par des hommes incarcérés pour agressions sexuelles<sup>598</sup>, s'explique par une résistance liée à la volonté de protéger la fonction maternelle, mais aussi de se protéger d'une connaissance de possibles sexualités agressives chez la femme :

« ces différentes considérations visent à protéger une certaine conception du rôle maternel et relèvent d'un double tabou qui s'appuie sur la résistance à reconnaître tant les manifestations sexuelles que les conduites agressives chez la femme ou encore, dans les cas d'une reconnaissance partielle, à les associer à une problématique psychiatrique... »<sup>599</sup>.

Allen et Pothast n'avaient donc pas tort d'aviser les chercheurs de certaines croyances reprises en continu sans jamais être étudiées. Cependant, ils ne considèrent pas utile, outre d'actualiser la grille de BEM, de s'interroger davantage sur cette idée selon laquelle, il y aurait, il existerait de la masculinité et de la féminité. Autrement dit, ce qui semble certain aux yeux des différents auteurs cités précédemment, c'est qu'une consistance, une substance peut être définie derrière les registres de la masculinité et de la féminité. Masculinité et féminité permettraient ainsi de distinguer les êtres et de saisir leurs comportements. A partir de ces deux éléments nous aurions accès à une personnalité. Et c'est effectivement ce que Sandra L. Bem cherche à produire par l'établissement de sa grille.

Comme l'indique Gaïd Le Maner-Idrissi, Bem établit en 1974, à la suite d'autres types de questionnaires visant à

« calculer la masculinité et la féminité des individus considérés comme étant des traits de personnalité ou encore assimilés à des caractères sexuels secondaires (...). Une échelle permettant de classer des individus androgynes et les individus ayant une représentation d'eux-mêmes plus largement en adéquation avec leur catégorie de sexe »<sup>600</sup>.

---

<sup>598</sup> André Ciavaldini rapporte aussi quelques cas d'hommes incarcérés pour des agressions sexuelles ayant été victimes dans leur enfance de faits commis par des femmes, in A. Ciavaldini, *Psychopathologie des agresseurs sexuels*, pp. 100 et 139.

<sup>599</sup> M. Tardif, B. Lamoureux, *Les femmes responsables d'abus sexuels : refus d'une certaine réalité*, p. 26.

<sup>600</sup> G. Le Maner-Idrissi, *L'identité sexuée*, p. 15.



Bem explique la construction et les présupposés de son échelle dans un court article publié la même année que celle-ci. Elle critique la conceptualisation de la masculinité et de la féminité comme extrêmes bipolaires situés sur une simple continuum. Selon elle, cette perspective supprime, entre autres, la possibilité d'envisager l'androgynie et limite le panel des comportements de chacun des sexes. L'objectif de sa recherche est de proposer un modèle valide du concept d'androgynie. Ce qu'elle conçoit sous le vocable androgynie, est en fait un *mix(t)e* :

« comme une conception de soi [self-concept] strictement masculine est susceptible d'inhiber les comportements stéréotypés comme féminins, et qu'une conception de soi strictement féminine inhibe probablement les comportements stéréotypés comme masculins, une conception de soi mélangée, ou androgyne, peut permettre à un individu de s'engager librement dans des comportements et "masculins" et "féminins" »<sup>601</sup>.

Bem, grâce à une grille, va calculer des scores de masculinité, de féminité et d'androgynie. Un score élevé de masculinité renvoie non seulement à l'endossement par un individu d'attributs masculins, mais aussi de manière concomitante au rejet d'attributs féminins. Et, il en va de même pour le score élevé féminin<sup>602</sup>. D'après cette logique, il s'ensuit que l'androgyne le plus parfait aura un score équivalent à zéro, étant donné que ce dernier correspond à un égal endossement des attributs masculins et féminins<sup>603</sup>. Nous retrouvons ici le mode de construction utilisé par Allen et Pothast, pour constituer les hypothèses 4 et 5 de leur étude, à savoir, une logique de l'inversion<sup>604</sup>. Nous voilà mis ainsi en présence de la constitution de l'être quasi parfait, de l'Un, du Tout, réunissant les qualités dites masculines et celles dites féminines, nous évoquant alors la fable d'Aristophane présentée en première partie. Ce que Bem propose ici est une souplesse dans les rôles de genre, permettant aux individus une liberté dans les comportements à leur disposition. Son hypothèse étant qu'une

---

<sup>601</sup> “whereas a narrowly masculine self-concept might inhibit behaviors that are stereotyped as feminine, and a narrowly feminine self-concept might inhibit behaviors that are stereotyped as masculine, a mixed, or androgynous, self-concept might allow an individual to freely engage in both “masculine” and “feminine” behaviors”, in S.L. Bem, *The measurement of psychological androgyny*, p. 155.

<sup>602</sup> “a “masculine” sex role thus represents not only the endorsement of masculine attributes but the simultaneous rejection of feminine attributes”, *Ibid.*, p. 158.

<sup>603</sup> “an “androgynous” sex role thus represents the equal endorsement of both masculine and feminine attributes”, *Ibid.*, p. 159.

<sup>604</sup> C'est au sujet d'une autre inversion qu'Allouch écrit : « l'hétérosexualité, aux psychanalystes, joue d'assez vilains tours. Ainsi, que fait-on quand on se met à penser l'infâme comme un inverti sexuel (...) ? On ne peut rendre contraire ou inverser qu'un rapport. Autrement dit, on pose l'hétérosexualité comme étant un rapport sexuel », in *Horizontalités du sexe*, p. 176.

telle souplesse, une telle possibilité pour les individus leur donne accès à une meilleure santé mentale. L'androgynie permettrait ainsi de concevoir un standard plus humain de santé psychique<sup>605</sup>. Les qualités (à nouveau ?) réunies de chacun des sexes favorisant l'accès à l'homéostasie.

Ce que Bem préconise ici et ce qui est repris par Allen et Pothast, c'est donc la possibilité de procurer une substance, un fond, associés à une personnalité, masculine, féminine ou androgynie. Nous avons vu dans le troisième chapitre, particulièrement avec les travaux de Butler à quel point une telle conception pouvait être problématique. Or, comme nous venons de le voir avec Allen et Pothast d'une part, mais aussi avec des travaux plus récents (2004 et 2005), aussi bien nord-américains que français, il semble qu'en criminologie, les travaux soient encore peu imprégnés des études sur le genre, permettant notamment de contester ces présupposés.

En lien avec ces éléments et avec ce dont nous avons pu traiter en troisième partie, il nous apparaît aussi intéressant de relever la manière dont Bem construit la masculinité et la féminité, et par conséquent la façon dont elle en arrive à percevoir l'androgynie. A plusieurs reprises dans son texte, elle souligne que dans sa construction, masculinité et féminité sont deux versants indépendants l'un de l'autre. Cependant, elle conçoit, à la suite d'un certain nombre d'auteurs, la masculinité et la féminité comme définis positivement :

« tant historiquement qu'à travers les cultures, la masculinité et la féminité semblent avoir été représentées comme deux domaines complémentaires de traits (de caractère) et de comportements positifs... »<sup>606</sup>.

C'est donc sur cette base de complémentarité, que Bem va construire un tableau comprenant une liste d'items chacun répertorié entre soit la masculinité, soit la féminité soit le neutre, qui renvoie à une échelle de désirabilité sociale :

---

<sup>605</sup> “perhaps the androgynous person will come to define a more human standard of psychological health”, in S.L. Bem, *op. cit.*, p. 162.

<sup>606</sup> “both historically and cross-culturally, masculinity and femininity seem to have represented two complementary domains of positive traits and behaviors”, *Ibid.*, p. 156.

Items sur la masculinité, la féminité, et échelle de désirabilité sociale du BSRI<sup>607</sup> :

Items Masculins	Items féminins	Items neutres
49. Se comporte en leader	11. Affectueux	51. S'adapte facilement
46. Agressif	5. Gai	36. Vaniteux
58. Ambitieux	50. Ressemble à un enfant	9. Conscientieux
22. Analytique	32. Compatissant	60. Conventionnel
13. Sûr de soi dans ses affirmations	53. N'utilise pas de langage cru	45. Amical
10. Athlétique	35. Désireux d'apaiser la douleur	15. Heureux
55. Compétitif	20. Féminin	3. Serviable
4. Défend ses propres croyances	14. Apprécie la flatterie	48. Inefficace
37. Dominateur	59. Doux	24. Jaloux
19. Energique	47. Crédule	39. Aimable
25. Aptitudes au commandement	56. Aime les enfants	6. Lunatique
7. Indépendant	17. Loyal	21. Fiable
52. Individualiste	26. Sensible aux besoins des autres	30. Discret
31. Prend facilement des décisions	8. Timide	33. Sincère
40. Masculin	38. Parle d'une voix douce	42. Solennel
1. Confiant en soi	23. Ouvert aux autres	57. Plein de tact
34. Se suffit à soi-même	44. Tendre	12. Théâtral
16. Forte personnalité	29. Compréhensif	27. Franc
43. Résolu dans ses prises de position	41. Chaleureux	18. Imprévisible
28. Prêt à prendre des risques	2. Accommodant	54. Fantaisiste

<sup>607</sup> *Ibid.*, p. 156. les numéros qui précèdent les items reflètent la position à laquelle chaque adjectif est apparu dans l'inventaire effectué par Bem auprès de « juges » extérieurs. On trouve une traduction de ce tableau in G. Le Maner-Idrissi, *op. cit.*, p. 16.

Chacun de ces adjectifs évoquant des traits de caractère ou des comportements a été soumis à un certain nombre de juges (hommes et femmes) et était qualifié de masculin s'il était estimé par eux comme significativement plus désirable pour un homme que pour une femme. C'est donc à partir de ces listes de comportements ou attitudes que Bem entend procurer un contenu à ce qu'elle en vient à considérer comme des personnalités : masculine, féminine et androgyne. Or, on a l'a vu précédemment, les comportements et attitudes s'avèrent inefficaces pour permettre la constitution de telles définitions de personnalités.

Ce que l'on observe en criminologie reprend aussi cette idée de considérer des personnalités, des profils de fonctionnements mentaux à partir de comportements, d'actes. C'est en tout cas ce qu'il nous apparaît possible de lire au travers des typologies réalisées par les chercheurs, particulièrement nord-américains. Nous y lisons aussi la difficulté pour ces mêmes chercheurs de parvenir à des typologies comprenant des sous-classes exclusives les unes des autres. En quelque sorte, d'accéder à des typologies permettant un classement exhaustif et sans croisements. Le problème ici rencontré nous semble être au final le même que celui auquel sont confrontés les sociologues contraints de décliner l'homosexuel en plusieurs catégories.

### **IVc.3 Deux typologies de femmes auteurs :**

Pour poursuivre dans la même thématique, nous proposons de reprendre deux typologies, apparues à la suite du texte de Finkelhor et Russel, de femmes auteurs d'agressions sexuelles :

En 1987, Kathleen Coulborn Faller, dans un texte intitulé *Women Who Sexually Abuse Children*, présentait une typologie en cinq catégories. Si l'on reprend chacune des catégories, on remarque qu'elles ne sont pas construites de la même manière : la première, nommée *Abus polyincestueux*, renvoie aux femmes qui agressent plusieurs enfants (2 ou plus) dans un contexte polyincestueux, avec le père, le beau-père du ou des enfants et souvent sur plusieurs générations. La seconde renvoie aux *Abus par parents simples*, où ces femmes agissent seules et vivent en célibataires. La troisième est celle permettant l'entrée des adolescentes : il s'agit des *Adolescents Perpetrators*, et la quatrième renvoie aux *Abus par des parents n'ayant pas la garde*. Toutes ces catégories sont essentiellement descriptives, on le voit par leur nom, elles désignent un type de femmes et leur rapport à l'enfant abusé, ou leur relation à l'enfant abusé.

Cependant, les adolescentes se situent déjà à part dans cette typologie, car on n’y lit plus le lien de celles-ci à leurs victimes. Enfin, c’est particulièrement la cinquième catégorie qui nous surprend et paraît complètement à part des autres. Il s’agit de la catégorie nommée *Abus de psychotiques*. Celle-ci vise à inclure des femmes dans la population de l’étude, en décrivant leur fonctionnement mental, où l’on dit

« qu’elles développent un système hallucinogène qui leur procure une justification pour le comportement d’abus sexuel »<sup>608</sup>.

On le voit, ces catégories posent un problème : elles ne désignent pas la même chose, elles changent de système de référence ou de désignation, ce qui signifie qu’elles deviennent incomparables et donc difficilement utilisables. Par exemple, dans la catégorie des *Psychotic Abusers*, on retrouve cette situation où dans deux cas, les femmes abusèrent sexuellement de leur fille et dans le troisième la femme abuse de sa fille et de sa nièce<sup>609</sup>. On ne voit plus très bien alors qu’elle différence il peut y avoir entre ces trois cas là et ceux des *Single-Parent Abuse*, ou, en quoi les femmes des autres catégories ne sont pas psychotiques ou encore, en quoi des psychotiques ne peuvent entrer dans les autres catégories. Cette typologie nous paraît donc pouvoir faire l’objet de critiques dans le sens où nous n’en voyons pas l’intérêt pratique dès lors qu’une femme peut se retrouver dans une ou plusieurs catégories ; celles-ci n’étant pas désignées selon les mêmes critères de définition, elles ne s’excluent pas les unes des autres et ne sont pas non plus définitoires entre elles. C’est d’ailleurs ce que commence par noter l’auteur en écrivant que

« quatre des femmes furent sexuellement abusives dans plus d’un contexte »<sup>610</sup>.

Une autre typologie plus connue semble aujourd’hui faire l’unanimité, en tout cas référence sur le continent nord-américain. Cette typologie date de 1989 et est composée de trois groupes. Il s’agit de la typologie de Mathews, Matthews et Speltz, développée dans un texte intitulé *Female Sexual Offenders, An Exploratory Study*. Ces trois groupes ont pour but, écrivent-ils,

---

<sup>608</sup> “In an effort to organize them, she [the offender] develops a delusional system that also provides justification for the sexually abusive behavior” in K.C. Faller, *Women who sexually abuse children*, p. 267.

<sup>609</sup> “In two cases, the women sexually abused their daughters and in the third, her daughter and a niece”, *Ibid.*, p. 267.

<sup>610</sup> “Four of the women were sexually abusive in more than one context”, *Ibid.*, p. 266.

« de réunir les attributs des faits commis par ces femmes : leurs perceptions des victimes, l'implication de complices et les différences et similitudes psychologiques »<sup>611</sup>.

La première catégorie est celle dite des *Teacher/Lover*, ces femmes amantes qui pensent leur relation comme totalement consentie et réciproque et qui entretiennent des relations avec des adolescents. La seconde catégorie renvoie aux *Predisposed*. Ce sont des femmes qui ont agi seules et initié le passage à l'acte dans un contexte intrafamilial souvent sur leurs propres enfants. Elles ont elles-mêmes été abusées très tôt et ce par plus d'un membre de leur famille. Ces abus s'étalent dans le temps et sont de plusieurs types. Ils les ont ainsi qualifiées pour refléter le fait que

« l'un des aspects les plus importants des initiatrices était leur passé d'abus sexuel dans leur famille. Il semblait, disent-ils, que leurs agissements étaient reliés à l'abus qu'elles avaient vécu »<sup>612</sup>.

Le troisième groupe comprend lui, celles qui ont été contraintes par un homme, les *Male-Coerced Abusers*. Celles-ci, comme leur nom l'indique, furent toutes forcées ou menacées pour participer à des abus sexuels.

Ici encore, il est intéressant de regarder à quoi réfère chacune des catégories. La première évoque le type de relation vécu par la femme, celle d'un amour réciproque, cette relation que chacun imagine non nocive, non traumatisante et au contraire épanouissante. La seconde renvoie non plus au lien à la victime, mais au passé de la femme en question. Son acte est relié à son passé traumatisant de multiples agressions. Enfin, la troisième catégorie est désignée par le mode de passage à l'acte, non par le lien à la victime, mais par la dynamique qui se joue entre la femme et son « complice », c'est-à-dire, la contrainte. Cela nous renvoie à trois désignations différentes, à des niveaux d'analyse différents, et, si l'on prend par exemple la seconde catégorie, celle des multiples traumatismes et vécus abusifs dans le passé, on constate qu'elle n'est pas exclusive des autres puisque d'après les données que les auteurs

---

<sup>611</sup> “the typology indicates three clusters of attributes involving the crimes that the women committed: their perceptions of the victims; the involvement of co-offenders; and psychological similarities and differences”, in R. Mathews, J.K. Matthews, K. Speltz, *Female Sexual Offenders, An Exploratory Study*, p. 32.

<sup>612</sup> “we came to believe that one of the most important aspects of the Self-initiators was the history of sexual abuse in their families. It seemed that their crimes were related to the abuse that had happened to them”, *Ibid.*, p. 32.

nous procurent, sur les seize cas, toutes ont été agressées sexuellement et certaines physiquement, dans l'enfance et/ou à l'adolescence et/ou en tant qu'adultes.

Ainsi, si l'on prend la catégorie des *Male-Coerced Abusers*, il est possible de lire que

« toutes furent sexuellement abusées par des hommes dans l'enfance : Irene et Jenny par leur père et les amis de leur père ; Marie et Olivia par un beau-père ou son équivalent, Nancy par deux frères aînés ; Kris et Lisa par des inconnus »<sup>613</sup>,

et à la fin du texte, que

« toutes furent victimes d'abus sexuels ; ceux-ci allant des attouchements aux pénétrations et de l'expérience unique à des centaines de contacts »<sup>614</sup>.

Il semble donc que ce critère ne soit pas déterminant pour définir une catégorie telle que celle des *Predisposed*. Par ailleurs, il est aussi à noter que la catégorie des *Teacher/Lover* ne comprend qu'un seul cas sur seize. Or, il nous semble qu'un seul cas ne soit pas suffisant pour valider la constitution d'une typologie.

En outre lorsqu'on observe ce que les auteurs appellent les *psychological profiles* de chacune des catégories (obtenus à partir du MMPI, c'est-à-dire du Minnesota Multiphasic Personality Inventory), il en ressort, nous semble-t-il, une diminution de l'intérêt pratique ou de la commodité de cette typologie. Il apparaît qu'elles s'avèrent difficilement différenciables par les profils qu'elles fournissent.

Ainsi pour la catégorie des *Teacher/Lover*, le profil psychologique nous donne les traits suivants :

« elle est plutôt sur la défensive et dénie la réalité de ses actes et ceux des autres. Elle a des difficultés à reconnaître les défauts de son caractère et de son comportement. Elle atténue généralement l'impact de son comportement. Elle peut être très colérique, et sa colère tend à être agie plutôt qu'exprimée avec modération ou de façon affirmative. Il

---

<sup>613</sup> "All had been sexually abused by men in childhood: Irene and Jenny by their fathers and their father's friends; Marie and Olivia by father surrogates; Nancy by two older brothers; and Kris and Lisa by strangers", *Ibid.*, p. 50.

<sup>614</sup> "All had been victims of sexual abuse: the molestation they experienced ranged from touch to penetration and from one incident to hundreds of contacts", *Ibid.*, p. 87.

y a une forte probabilité d'abus de substances chimiques et de dépendance dans les relations »<sup>615</sup>.

Pour le groupe des *Predisposed*, les auteurs obtiennent ceci :

« ce profil suggère une estime de soi extrêmement faible, de la passivité, une aptitude aigüe à la colère, et des passages à l'acte, accompagnés de ce qui pourrait être identifié comme psychopathologique (c'est-à-dire, une extrême méfiance, de l'angoisse, de la nervosité, une distorsion de la pensée, des sentiments de persécution, des dépendances aux drogues, à l'alcool, à la nourriture ou une dépendance dans les relations aux hommes) chez des femmes sans de tels abus dans leur passé<sup>616</sup> ».

Enfin, pour la troisième catégorie, les auteurs notent que

« le profil suggère une personne qui tend à être passive et non affirmée. La colère et des tendances antisociales sont présentes et la formation de liens émotionnels paraît difficile. La plupart des relations sont superficielles et unidimensionnelles. L'estime de soi est très faible, et ce genre d'agresseurs a des difficultés à croire que des personnes puissent avoir de l'attention pour eux. Il y a un risque élevé d'abus de substances et de dépendance dans les relations »<sup>617</sup>.

Ces profils nous paraissent discutables en ce sens qu'ils ne semblent pas réellement s'exclure les uns des autres, c'est-à-dire que nous obtenons une liste de traits dont les auteurs ne font rien, des traits qui restent bien souvent communs à chacune des catégories, tels que la colère, la dépendance, la faible estime de soi. Ce ne sont pas des traits distinctifs, en tout cas pas suffisamment à notre sens pour permettre de dire qu'une femme retenue dans la catégorie *Predisposed* ne pourrait pas l'être dans l'une des deux autres.

---

<sup>615</sup> “She is fairly defensive and denies the reality of her actions and those of others. She finds it difficult to acknowledge flaws in her character and behavior. She generally minimizes the negative impact of her behavior. She may be very angry, and that anger tends to be acted out rather than expressed moderately or assertively. There is a strong likelihood of chemical abuse or dependent relationships”, *Ibid.*, p. 33.

<sup>616</sup> “This profile suggests extremely low-self-esteem, passivity, extreme anger, and acting out behavior, accompanied by what would be identified as psychopathology (i.e., extreme distrust, anguish, nervousness, distorted thinking, feelings of persecution, and dependence on drugs, alcohol, food, or dependent relationships with men) in women without such abuse in their backgrounds”, *Ibid.*, p. 40.

<sup>617</sup> “This profile suggests a person who tends to be passive and nonassertive. Anger and antisocial tendencies are indicated, and forming emotional attachments may be difficult. Most relationships are shallow and one-dimensional. Self-esteem is very low, and this type of offender has difficulty believing that people can care for her. There is an elevated risk for substance abuse or dependant relationships”, *Ibid.*, p. 51.



Cela vient aussi nous montrer à quel point il est difficile, voire problématique cliniquement, de classer les individus à partir des actes qu'ils commettent pour ensuite en faire le profil psychologique, pour en déduire un type de fonctionnement mental. D'une part, les comportements ne permettent pas d'établir des catégories hermétiques les unes des autres, d'autre part, ces comportements ne traduisent pas un seul et unique fonctionnement psychique.

Les critères retenus par les auteurs ne nous apparaissent donc pas réellement pertinents pour permettre des distinctions entre chacune des catégories et annulent donc l'intérêt clinique que pourrait avoir leur typologie. Dans une étude ultérieure<sup>618</sup>, les mêmes auteurs reprennent cette étude en différenciant leur typologie. Ils présentent ce qu'ils appellent les *Self-Initiated Offenses* composés de trois sous-catégories : *Intergenerationally predisposed*, les *Experimenter/Exploiter*, et les *Teacher/Lover* et dans une autre catégorie nommée les *Accompanied Offenses*, on trouve les deux sous-catégories suivantes : les *Male-Coerced Abusers* et les *Psychologically disturbed*. On retrouve dans ce texte et dans la constitution de cette typologie les mêmes travers que dans la précédente, le texte ne procurant pas toujours de données équivalentes selon les catégories. Par exemple, les auteurs ne fournissent pas de profil obtenu au MMPI pour la catégorie des *Intergenerationally predisposed* alors qu'ils en fournissent pour celle des *Male-Coerced Abusers*... Comme dans leur texte précédent, nous avons le sentiment d'en arriver à comparer des éléments qui ne sont pas comparables, ou à comparer des situations pour lesquelles nous n'avons pas tous les éléments.

Cette typologie est largement reconnue sur le continent nord-américain et nombreuses sont les études qui s'y réfèrent. Une étude commandée par le Service Correctionnel du Canada s'appuie sur les données obtenues par ces auteurs. Les auteurs de cette recherche de 1996 en disent notamment que

« ces catégories sont fondées sur les motifs qui ont poussé les délinquantes à commettre une agression sexuelle »<sup>619</sup>.

et d'ajouter

---

<sup>618</sup> R. Mathews, J. Matthews, K. Speltz, *Female Sexual Offenders*.

<sup>619</sup> F. Syed, S. Williams, *Etudes de cas de délinquantes sexuelles sous la responsabilité du service correctionnel du Canada*, p. 8.

« Atkinson (1995) estime que cette typologie est la plus utile de celles qui ont été décrites »,

ce qui nous paraît assez dérangent compte tenu ce que nous venons de voir. Il est possible de s'en rendre compte par la difficulté qu'ont Fariya Syed et Sharon Williams à « ranger » leurs cas dans la typologie de Mathews, Matthews et Speltz. On retrouve en effet dans leur tentative de classement final, des expressions telles que

« toutefois un examen plus minutieux des cas révèle que cette catégorisation ne correspond pas exactement à leur motif ou à leur comportement »,

et de compléter par

« dans les cas de cinq des quatorze femmes ayant commis une infraction de concert avec un homme, les renseignements disponibles étaient insuffisants pour les classer selon la typologie de Mathews et coll. ».

Ce qui fait que sur quatorze femme ayant agi avec un homme,

« seulement quatre peuvent être classées dans la catégorie "contrainte par un homme" »<sup>620</sup>.

Les auteurs notent ensuite que

« les cinq autres femmes qui ont commis des infractions de concert avec des hommes, pour diverses raisons, ne correspondent pas au type "contrainte par un homme" »<sup>621</sup>.

Et, ce genre d'affirmations se retrouve ensuite à plusieurs reprises :

« même si elle a commis ses infractions de concert avec deux hommes, la troisième délinquante dans ce groupe ne peut être classée dans la catégorie "contrainte par un homme", et ce pour diverses raisons. D'abord, elle était le principal agresseur (...). La typologie de Mathews et coll. (1989) ne comprend pas les délinquantes sexuelles qui commettent une infraction de violence contre une femme non membre de la famille et qui jouent un rôle égal à celui de leurs codélinquants et parfois encore plus grand »<sup>622</sup>.

---

<sup>620</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>621</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>622</sup> *Ibid.*, p. 49.

Par cette observation, on voit bien quel est le but des auteurs : parvenir à trouver des catégories en correspondance *ad hoc* à la situation d'agression. Ceci dans un intérêt social de repérage des situations à risque. Cependant, si cette préoccupation peut tout à fait s'entendre, il nous semble qu'elle est indissociable de ce que nous pensons comme la faille première, et peut-être l'utopie d'une typologie phénoménologique : vouloir circonscrire de manière quasiment exhaustive les possibilités d'agression, et par conséquent, être obligé sans cesse, de décliner de nouvelles catégories. Ils confirment ces propos en écrivant

« à nouveau, Mathews et coll. (1989) n'ont pas bien cerné ce type de délinquante sexuelle »<sup>623</sup>.

De même, Jacqui Saradjian se voit-elle contrainte d'introduire de nouvelles catégories dans son étude, celles de Mathews, Matthews et Speltz ne suffisant pas. Par ailleurs, ces nouvelles catégories ne réfèrent pas non plus à un système de désignation identique, cela rendant toutes comparaisons entre catégories impossibles :

« quatorze ayant abusé de très jeunes enfants ont été appelées "abuseuses prédisposées" ; 10 ayant abusé d'adolescents ont été appelées "abuseuses initiatrices" ; 12 ont été forcées par un homme. (...) Seize ont été étudiées séparément comme "atypiques" : 4 coabuseuses, 1 forçant un homme, 2 psychotiques, 2 états dissociatifs, 3 états limites, 4 s'inscrivant dans le cadre de rituels »<sup>624</sup>.

De plus, ce texte vient selon nous corroborer indirectement ce que nous notions précédemment sur la non-distinction des profils entre catégories, puisque les auteurs établissent un profil général pour les trois catégories, différent du profil des atypiques. En outre, Saradjian établit une comparaison avec les hommes agresseurs sexuels :

« on note les mêmes caractéristiques que dans l'ensemble des études sur les biographies d'abuseurs... »<sup>625</sup>.

De la même manière dans le texte déjà mentionné de Tardif et Lamoureux, les auteurs présentent une typologie fondée sur des caractères comportementaux (les femmes qui abusent sexuellement de jeunes enfants, les femmes qui abusent sexuellement des adolescents, les femmes qui sont complices de partenaires masculins), puis abordent la présentation de neuf

---

<sup>623</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>624</sup> J. Saradjian, C. Mignot, *Abus sexuels commis par des femmes. Traumatisme dénié et caché dans la vie des enfants*, p. 82.

<sup>625</sup> *Ibid.*, p. 84.

cas. Cette présentation est plus le résumé d'une recherche qu'une revue détaillée des cas. Elles nous dressent un portrait de ces femmes, notamment en comparant ces traits à ceux des hommes pédophiles. Elles indiquent par exemple que :

« d'une façon générale, les auteurs s'entendent à reconnaître que les modèles de traitement conçus pour les hommes agresseurs sexuels ne s'appliquent pas aux femmes en raison de l'importance de la victimisation qu'elles ont elles-mêmes subies (Atkinson, 1995) »<sup>626</sup>.

Ou encore que

« le suivi clinique des hommes agresseurs sexuels soutient un constat de surinvestissement de la sexualité alors que les propos des femmes agresseurs sexuels laisseraient supposer un désinvestissement. Les observations entre les hommes et les femmes peuvent reposer aussi sur des enjeux psychiques différents dans l'expression des résistances et la fonction de l'agression sexuelle »<sup>627</sup>.

Nous avons donc ici réunis les deux travers relevés par Parent. D'une part une comparaison de la catégorie femme à la catégorie homme, supposant la deuxième comme étant la norme. D'autre part, malgré une division en trois catégories, une considération globale du groupe femme, de la même manière que le groupe homme est perçu aussi de façon globale.

Nous allons à présent nous pencher sur trois textes parus en France, sur le sujet. Tous sont récents puisque le plus ancien date de 1998 et les deux autres de 2000. Il s'agit d'études présentées comme des travaux introductifs, exploratoires. Nous n'allons pas les prendre dans l'ordre chronologique de leur parution.

#### **IVc.4 La question de la *psychopathologie des femmes auteurs d'agressions sexuelles* :**

En 2000 sont parus deux articles dans le même ouvrage, dirigé par André Ciavaldini et Claude Balier<sup>628</sup>. L'un des deux articles est écrit par Anne Claude<sup>629</sup>. Elle y reprend la classification de Mathews, Matthews et Speltz, présentée plus haut. Elle apporte ensuite

---

<sup>626</sup> M. Tardif, B. Lamoureux, *op. cit.*, p. 28.

<sup>627</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>628</sup> A. Ciavaldini, C. Balier, *Agressions sexuelles: pathologies, suivis thérapeutiques et cadre judiciaire*.

<sup>629</sup> A. Claude, *Psychopathologie des femmes abuseuses sexuelles*.

quelques éléments de psychopathologie. De la même manière dans l'autre article paru dans le même ouvrage, les auteurs, Jean-Marc Deschacht et Philippe Genuit<sup>630</sup> présentent un profil psychopathologique des auteurs femmes. Ce profil est peu ou prou identique dans ces deux articles ainsi que dans celui de Nicole Vidon<sup>631</sup>. Ils se voient composés d'une faible estime de soi, de carences éducatives, affectives et sociales, d'une dépendance vis-à-vis du compagnon, avec une vie sexuelle chaotique et des failles narcissiques importantes. Par ailleurs, Deschacht et Genuit précisent ce point important pour ce que nous tentons de mettre au travail ici : d'abord ils notent que la différence naturelle des sexes n'apporte rien au thérapeute quant à un éventuel éclairage sur les délits et les crimes sexuels. Et ensuite ils ajoutent :

« si anthropologiquement il n'existe pas de différences entre la femme et l'homme, pour autant la psychanalyse l'a montré, la sexualité féminine ne saurait se confondre avec la sexualité masculine »<sup>632</sup>.

Ce qui rend la lecture de ce passage mal aisée à notre sens, est le passage de femme et homme dans la première proposition à sexualité féminine et masculine dans la seconde. Il ne semble pas, en effet, d'une part, que le lien direct entre femme et féminin, et homme et masculin soit si évident que cela pour la psychanalyse. D'autre part, il n'apparaît pas évident non plus de poser comme distinctes les sexualités masculines et féminines. Cela nous paraîtrait cependant davantage concevable, si, nous considérons la psychanalyse dont il est question ici, de lacanienne, de remplacer sexualité par jouissance<sup>633</sup>. Nous y reviendrons en conclusion.

Le dernier article que nous souhaitons évoquer est celui de Nicole Vidon. A partir de 34 dossiers d'expertises psychiatrique et médico-psychologique, elle répartit les femmes auteurs d'agressions sexuelles en deux groupes : celles qui ont abusé dans un contexte extrafamilial et

---

<sup>630</sup> J.M. Deschacht, P. Genuit, *Femmes agresseuses sexuelles en France*.

<sup>631</sup> N. Vidon, *L'abus sexuel au féminin*.

<sup>632</sup> J.M. Deschacht, P. Genuit, *Femmes agresseuses sexuelles en France*.

<sup>633</sup> Nous rapportons ici les propos de Allouch qui nous paraissent confirmer cette non-division des sexualités : « qui ne voit qu'en peinturlurant la "sexualité féminine" en "continent noir", procédé plutôt efficace pour couvrir la confusion des deux trous sexuels ou enrôlés par le sexe que sont le rectum et le vagin, on contribue au silence que par ailleurs, on déplore à son propos ? Mais, plus radicalement, n'est-ce pas l'isolement dans lequel on la maintient qui constitue l'obstacle majeur ? En en faisant un problème différent de celui de la sexualité masculine jusqu'à finir par supposer – mais sans le dire vraiment – qu'il existe deux (plusieurs autre encore ?) sexualités, que vise-t-on ? La clarté ? Il est permis d'en douter. Au lit, voire dans le plus léger des petits baisers hétérosexués, y a-t-il deux sexualités ? Est-on bien sûr par exemple, que bander soit le fait du seul porteur de l'appendice engorgé, voire que seule existe la "bandaison-papa" (Brassens) ? », in *Le sexe du maître, l'érotisme d'après Lacan*, p. 46. On retrouve aussi cette idée chez Lacan : « pour la sexualité où l'on nous rappellerait qu'est la force à quoi nous avons affaire et qu'elle est biologique, nous rétorquerons que l'analyste n' a peut-être pas tellement contribué qu'on a pu l'espérer un temps, à l'éclaircissement de ses ressorts, sinon à en prôner le naturel en des thèmes de ritournelles qui vont parfois au roucoulement » et de poursuivre en rappelant Aristophane et le mythe., in *Position de l'inconscient*, p. 845.

celles qui l'ont fait dans un contexte intrafamilial. Ce dernier groupe est lui-même divisé en trois sous-groupes. Celui des infractions commises avec le mari ou le concubin, avec sa participation active, celui des infractions en réunion avec le mari et des amis, et enfin celui des infractions par le mari contre qui elle ne pouvait rien pour protéger les enfants.

C'est après avoir constitué cette répartition, que Vidon décrit des profils psychologiques selon ces catégories. Nous aimerions effectuer deux remarques au sujet de la constitution de ces catégories. D'une part, nous nous demandons dans quelle mesure il n'est pas délicat de constituer une répartition fondée sur le contexte familial. Certes, à l'inverse des typologies vues ci-avant, il n'y a pas de recouvrement entre les catégories décrites. Au contraire, ces dernières laissent à penser qu'il n'y a pas de passage possible de l'une à l'autre. Autrement dit, qu'une femme abusant dans un contexte familial ne peut abuser dans un contexte extrafamilial (c'est aussi toute la discussion qu'il y a pu avoir au sujet de la distinction entre pédophile et père incestueux, ne laissant pas de place au père à tendance pédophile et au pédophile à tendance incestueuse par exemple). Or si l'intérêt de ces classifications et des typologies réside essentiellement dans la description des modes opératoires afin de faciliter la prévention de la récidive et le contrôle social, il nous semble qu'à réifier ainsi le désir des auteurs, ces catégories ne peuvent qu'être condamnées à lister sans fin des profils possibles. Notre position n'est donc pas de dire qu'elles ne présentent pas d'intérêt mais davantage d'interroger dans quelles mesures elles ne produisent pas des schémas de pensée normatifs desquels il peut être difficile de se débrouiller.

D'autant plus, que le second point que nous voulions soulever vient se greffer à cette difficulté. Vidon propose des profils psychologiques pour chacune de ses catégories. Or, l'association d'une personnalité à un type de comportement circonscrit par et pour le Droit, nous paraît là aussi problématique. Cela nous paraît proche de la construction de la personnalité homosexuelle à partir du comportement de sodomite. Nous l'avons montré dans notre précédente partie, cette construction, au même titre finalement que celle de la catégorie homme ou femme, n'est pas sans poser problème et s'avère aujourd'hui discutée et déconstruite. Cette remarque vaut tout autant, pour la constitution de psychopathologies, telle la psychopathologie des agresseurs sexuels ou des femmes auteurs d'agressions sexuelles. Ce type de travaux s'il conserve son intérêt social, nous semble perdre de sa valeur clinique dès lors qu'il focalise son étude sur des types d'actes. D'un côté, pour cette première raison que les profils psychopathologiques relevés dans les trois textes présentés sont assez généraux et

ne nous paraissent pas propres aux femmes auteurs d'agressions sexuelles ; ils pourraient renvoyer à d'autres populations et ne nous renseignent pas sur le lien existant entre ces femmes et leurs actes, et de l'autre, pour cette seconde raison que, comme le note Vidon, toutes les femmes prises en compte dans son étude présentaient aussi des condamnations pour d'autres types d'actes :

« une troisième caractéristique singulière apparaît être la présence constante d'infractions concomitantes : des vols, des coups et blessures volontaires, une séquestration et une tentative d'homicide »<sup>634</sup>.

Il nous paraîtrait plus pertinent cliniquement de fonctionner à partir des divers éléments de vie (comprenant aussi bien la santé, l'histoire familiale, les passages à l'acte...), et de dessiner des trajectoires de vie, plutôt que d'assimiler ces données en une psychopathologie globale, fondée sur des actes trouvant leur légitimité à être réunis ensemble dans un autre champ, le Droit.

Nous avons ainsi tenté dans cette quatrième et dernière partie, après une présentation des femmes criminelles dans l'histoire, de voir quelle lecture les auteurs ayant traité de ce sujet pouvaient avoir de ces femmes. Nous avons remarqué, outre une certaine récurrence des thématiques (la femme criminelle est un homme, la femme agit davantage sur elle que sur les autres, elle intériorise davantage, la question du mensonge, le lien des menstruations avec le crime), abordées ou non de la même manière, nous avons pu observer un débat né notamment des travaux féministes ouvrant à des interrogations épistémologiques.

En effet, des théories criminologiques traditionnelles aux théories posant la spécificité des femmes criminelles, en passant par les théories consistant à comparer les hommes et les femmes, nous avons vu émerger les mêmes modes de lecture de la différence que ceux que nous décrivions dans notre première partie. Or, ces deux modes de lecture se révèlent rendre difficile la théorisation en criminologie, les auteurs se trouvant bien souvent dans l'impasse d'avoir à refuser l'application des théories sur les hommes aux femmes ou la comparaison, celle-ci étant toujours faite relativement aux hommes, et validant finalement la thèse d'une essence des sexes, permettant de justifier la répartition binaire. Or ce refus les mène bien souvent vers la tendance inverse qui est d'établir des théories propres aux femmes.

---

<sup>634</sup> *Ibid.*, p. 105.

Cependant, nous l'avons vu ce type de proposition, ne vient pas, au contraire annuler ce qui pose problème dans les deux premières positions, mais le renforcer. L'une des propositions faites par certains auteurs a alors été de ne plus considérer la femme comme une entité universelle, en soi, et de n'étudier que des catégories de femmes.

C'est pourquoi, nous nous sommes alors tournés vers la théorisation sur les femmes auteurs d'agressions sexuelles. Nous y avons repéré comment les auteurs, à travers leurs hypothèses pouvaient finalement répéter les propos tenus par les théories plus généralistes sur les femmes criminelles. Nous y avons aussi étudié la constitution de profils et de typologies, au regard de ce que nous avons pu présenter dans notre troisième partie.

Partant de toutes ces données, nous reprendrons les termes du débat abordé en troisième partie, à savoir la question de l'ontologique, de l'éthique et du politique, mais en opérant un glissement lexical : nous parlerons alors de particulier et d'universel. Il nous restera alors, à partir de la question du non-rapport sexuel présente en filigrane tout au long de notre travail, à conclure en tentant de démontrer en quoi il est, d'un point de vue épistémologique et clinique, intenable pour le psychologue de poser une spécificité de la criminalité féminine.



## Résumé :

Dans l'objectif d'éprouver le développement des trois précédentes parties, nous avons cherché à saisir comment en criminologie la différence des sexes était abordée. Il semblait que le crime, vécu comme attaque du lien social, se voyait en plus considéré différemment lorsqu'une femme le commettait. Femme et violence, c'est de cette amphibologie persistante que nous sommes partis pour ensuite aller voir de plus près ce qu'un grand criminologue italien ayant réalisé une recherche exclusivement consacrée à la femme criminelle, pouvait dire de cette dernière. Dans cette étude, Lombroso travaille différentes thématiques de manière à dessiner un portrait de la femme criminelle le plus exact et exhaustif possible. Nous avons alors pu constater que depuis, à travers les écrits sur le sujet, ces diverses thématiques sont reprises par les auteurs, d'une façon pas aussi éloignée que les critiques faites à l'encontre de Lombroso pourraient le laisser penser. Mais nous constatons aussi que la lecture qui est généralement proposée de la femme criminelle encore aujourd'hui, s'inscrit directement dans ce que nous avons remarqué en première partie : la femme criminelle est étudiée relativement à l'homme criminel. De ce type d'approche découlent alors des spécificités de la femme criminelle. Or ces deux observations effectuées par les féministes au cours des années 70 se révèlent soulever un débat tant politique qu'épistémologique : comment ne pas faire des théories relativistes sans pour autant tomber dans l'absolutisme essentialiste ? La solution à cette problématique a été pour un certain nombre d'auteurs de postuler qu'il n'y avait pas La femme criminelle, mais bien plutôt des sous-groupes : se sont alors développés des études portant sur des groupes spécifiques de femmes criminelles. Aussi, nous proposons d'aller étudier comment les femmes auteurs d'agressions sexuelles sont abordées par les théoriciens en nous efforçant de montrer que si ce type d'approche présente un intérêt social, il nous laisse, du point de vue clinique et théorique, plus dubitatifs.

## **Conclusion**

« ...Mais dans cette ballade je parlais surtout des hommes et des femmes et si je ne te la dis pas maintenant c'est que, dans ce livre, je ne veux pas faire de personnalité. Car, as-tu remarqué que dans ce livre il n'y avait *personne* ».

A. Gide, *Les nourritures terrestres*, 1897.

Par la construction des trois premiers chapitres, nous avons interrogé ce que nous présentions comme une évidence dans l'introduction de ce travail. Ce que nous avons pu lire, tant des points de vue de l'histoire et de la sociologie, que de la psychanalyse, est que la question de la différence des sexes est l'objet de débats reprenant régulièrement les mêmes constructions. Nous avons en effet pu constater que le principe même de lecture de la différence était sans cesse ré-examiné. Cela permettant de passer d'une lecture de la différence relative, homologique fonctionnant par différenciation de degrés, à une lecture de la différence radicale, incommensurable, fondée sur le propre, l'absolu.

C'est effectivement à partir de ces deux paradigmes que nous avons pu voir apparaître de manière plus ou moins explicite l'enjeu qui leur était sous-jacent. Ainsi nous pouvions faire ressortir, au travers de ces principes explicatifs des conceptions de la différence, la question du rapport sexuel. En somme, l'interrogation qui traverse ces domaines de pensée, aussi hétérogènes soient-ils, paraît bien être la possibilité d'accorder ou non les êtres vivant sur cette planète. D'accorder certes. Mais pas uniquement. De les accorder de telle sorte qu'ils constituent un Tout, une entité totale. Finalement, à l'image des propos d'Aristophane, que cette rencontre soit le lieu d'une entente naturelle et la célébration de retrouvailles. A chacun sa chacune, sans qui je ne suis qu'une moitié incomplète.

Ces considérations pouvant jusque-là paraître relever d'un débat métaphysique, ne sont pourtant pas sans implication pratique. C'est ce que nous avons de montré avec notre quatrième et dernière partie, en tentant d'éprouver ces deux modes de lecture. Voir comment la théorisation en criminologie se construisait autour de ces deux axes et quelles conséquences dans cette théorisation, l'un et l'autre de ces axes entraînaient. Nous avons notamment pu voir qu'ils étaient l'objet de débats de la part de certains criminologues. Mais ce qui en ressortait, était cette idée d'une spécificité de la criminalité des femmes, voire une spécificité du féminin. Question qu'il nous reste à présent, en guise de conclusion, à commenter.

Si les travaux présentés ci-avant, fondés sur des théories sociologiques, psycho-sociologiques mais aussi psychodynamiques, constatent une différence entre la criminalité des hommes et celle des femmes, voire l'établissent en les étudiant distinctement, il reste que du point de vue théorique en psychopathologie, cette différence ne tient pas. Certains auteurs indiquent par exemple, comme nous l'avons écrit, que la femme est sous-représentée dans les domaines de

l'agressivité et sur-représentée dans les domaines de la souffrance, tels que les maladies somatiques, les dépressions, les névroses...Or, d'un point de vue métapsychologique, on sait depuis Freud, que des comportements, troubles identiques peuvent recouvrir des sens différents, et des comportements ou troubles différents peuvent recouvrir des logiques identiques. Nous l'avons vu, s'il est possible pour les épidémiologistes et certaines théories psycho-sociologiques d'établir une spécificité (différence d'opportunités par exemple, de modes opératoires), cela en vue de dessiner des typologies à visées préventives notamment (s'agissant de la récidive en particulier), du point de vue de la psychopathologie, la spécificité de la criminalité des femmes ne peut être posée, en tout cas pas à partir de références épidémiologiques et comportementales.

De plus, s'il est aisé, on l'a vu, pour les auteurs de passer du qualificatif de criminalité des femmes à criminalité féminine, il en va tout autrement du point de vue métapsychologique. Caractérisant l'inconscient, Freud a pu énoncer au moins deux éléments qui ici nous intéressent : d'une part, l'inconscient ne connaît pas la contradiction : il note par exemple en bas de page de son étude consacrée à l'homme aux loups :

« on sait qu'il n'existe pas de "non" dans l'inconscient : les contraires y coïncident. La négation n'y apparaît que grâce aux processus de refoulement »<sup>635</sup>.

D'autre part, l'inconscient ne connaît pas non plus la différence de sexes. Freud formule notamment cette idée en 1907, et au sujet d'une thématique qui nous paraît plus que pertinente ici :

« on peut à juste titre qualifier cette composante cruelle de "masculine", elle est cependant la même chez les femmes. La relation de la sexualité et de la névrose amène donc à la conclusion théorique que l'inconscient de l'homme ne peut être fondamentalement différent de celui de la femme »<sup>636</sup>.

Comment alors, forts de ces deux indications, concevoir la répartition en termes binaires ? *Prise dans cette acceptation métapsychologique, l'appellation criminalité féminine pourrait ne pas comprendre que des femmes.* C'est ainsi ce que les travaux de Lacan ont permis d'entrevoir avec ses formules de la sexuation.

---

<sup>635</sup> S. Freud, *Extrait de l'histoire d'une névrose infantile, (L'homme aux loups)*, p. 386.

<sup>636</sup> *Les premiers psychanalystes, minutes de la société psychanalytique de Vienne*, p. 248.

Avec cette conceptualisation, Lacan va tenter d'échapper au binarisme qu'il juge intenable<sup>637</sup>. Pour cela, il va s'attacher à élaborer une loi sexuelle venant en lieu et place du rapport sexuel<sup>638</sup>. Il a donc recours à des formules logiques, prises entre deux universelles et deux particulières<sup>639</sup>, celles-ci pouvant être affirmatives ou négatives. L'enjeu pour Lacan de ces affirmatives et négatives étant de pouvoir considérer le pas-tout, dans une conception faisant jouer l'exception. Les formules de la sexuation s'inscrivent donc dans un carré logique (on lira donc les quatre formules ensemble et non par couples de deux), perçu dans son sens maximal. Le Gaufey rappelle que le maximal s'oppose au minimal et en donne une illustration :

« si donc, dans le sens minimal de la particulière, j'affirme que "quelques A appartiennent à B", c'est que tous le font ; si au contraire j'affirme la particulière en son sens maximal, "quelques A appartiennent à B", j'exclus du même pas que tous y appartiennent, seuls pas-tous le font »<sup>640</sup>.

S'appuyant sur la particulière maximale, Lacan chercherait donc un

« tout décompleté de l'existence, et du coup d'un pastout, d'une existence sans essence »<sup>641</sup>.

Il va ainsi utiliser la particulière maximale afin d'objecter

« à l'universelle en affirmant en même temps que, si quelques x possèdent la propriété, on aurait tort d'en conclure que, pour autant, tous le font. Bien au contraire : pas-tous la possèdent »<sup>642</sup>.

Cependant, pour entériner l'objection à l'universelle, Lacan se voit contraint d'écrire l'universelle négative par un quanteur<sup>643</sup> existentiel « négativé » ( $\bar{\exists}x$ ), de la même manière

« que sa particulière négative, strictement maximale, s'écrit, elle, à l'aide de la négation du quanteur universel ( $\bar{\forall}x$ ) »<sup>644</sup>.

---

<sup>637</sup> J. Lacan, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, séance du 17.02/1971, p. 13.

<sup>638</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>639</sup> Nous renvoyons ici à ce que nous notions p. 250 au sujet de l'universel et du particulier en traitant du syllogisme.

<sup>640</sup> G. Le Gaufey, *Le pastout de Lacan, consistance logique, conséquences cliniques*, p. 78.

<sup>641</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>642</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>643</sup> Un quanteur est comme l'indique Le Petit Larousse, un « symbole indiquant qu'une propriété s'applique à tous les éléments d'un ensemble (quantificateur universel  $\forall$ ), ou seulement à certains d'entre eux (quantificateur existentiel  $\exists$ ) ».

Le sens de cette torsion des formules logiques est d'éviter l'opposition, la contradiction, et donc la complémentation entre d'un côté certains qui seraient soumis à la castration et de l'autre certains qui ne le seraient pas. Formulation qui reviendrait à rendre possible l'universelle, un Tout. D'où l'écriture  $\overline{\forall x.\Phi x}$  signifiant que *Pas-tout les sujets sont soumis à la castration*, et  $\overline{\exists x.\overline{\Phi x}}$  signifiant *qu'il n'en existe pas un qui ne soit pas soumis à la castration*. Nous obtenons ici une contradiction, de ces deux formulations, où l'une,  $\overline{\forall x.\Phi x}$ , prend valeur de particulière négative, tandis que l'autre,  $\overline{\exists x.\overline{\Phi x}}$ , vient nier l'existence de l'exception et prendre valeur d'universelle négative.

De l'autre côté, nous avons l'universelle affirmative, signifiant par l'écriture  $\forall x.\Phi x$ , que *Tous sont soumis à la fonction phallique*. Cependant, cette universelle affirmative est elle-même contredite par sa particulière, celle qui vient poser l'exception comme point limite :  $\exists x.\overline{\Phi x}$  : *il en existe au-moins-un* (Lacan l'écrit l'hommoinsin<sup>645</sup>) *qui n'y est pas soumis*.

Ainsi nous obtenons ce carré des formules de la sexuation :

$$\begin{array}{cc} \exists x.\overline{\Phi x} & \overline{\exists x.\overline{\Phi x}} \\ \forall x.\Phi x & \overline{\forall x.\Phi x} \end{array}$$

où,

«  $\forall x.\Phi x$  indique que c'est par la fonction phallique que l'homme comme tout prend son inscription, à ceci près que cette fonction trouve sa limite dans l'existence d'un x par quoi la fonction  $\Phi x$  est niée  $\exists x.\overline{\Phi x}$  »<sup>646</sup>.

Nous avons donc ici la négation de l'universelle par sa particulière. C'est-à-dire que par la mise en avant de l'hommoinsin,  $\exists x.\overline{\Phi x}$ , comme particulière, nous trouvons d'une part une contradiction à l'universelle  $\forall x.\Phi x$ , qui veut que tous soient soumis à la castration, d'autre part la constitution la constitution d'un ensemble. Sans cette hommoinsin comme exception, nulle possibilité de limiter délimiter un groupe. Il n'y aurait alors que des éléments épars. On peut donc dire que Lacan cherche par là à contredire la possibilité de l'universelle. On retrouve aussi cela du côté droit :

<sup>644</sup> G. Le Gaufey, *op. cit.*, p. 84.

<sup>645</sup> J. Lacan, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, séance du 19.05.1971, p. 15.

<sup>646</sup> J. Lacan, *Encore*, pp. 100-101.

« à tout être parlant, comme il se formule expressément dans la théorie freudienne, il est permis, quel qu'il soit, qu'il soit ou non pourvu des attributs de la masculinité – attributs qui restent à déterminer – de s'inscrire dans cette partie. S'il s'y inscrit il ne permettra aucune universalité, il sera ce pas-tout, en tant qu'il a le choix de se poser dans le  $\Phi x$  ou bien de n'en pas être »<sup>647</sup>.

Le Gaufey résume ainsi le côté droit du carré :

« avec ces deux écritures contradictoires, conjointes dans une même deixis, Lacan pose un domaine d'individus échappant à toute collectivisation qui en produirait l'essence, ainsi que l'article défini, qui en français la signe. D'où le fameux "La femme n'existe pas", énoncé résiduel provoquant de cette traque au défaut partiel d'universelle chez l'être parlant »<sup>648</sup>.

Et, il poursuit en une sorte de synthèse du carré logique :

« pour autant qu'il y a un tout [ $\forall x.\Phi x$ ], il est fondé sur l'existence de l'exception d'au moins-un (donc possiblement de plusieurs) [ $\exists x.\overline{\Phi x}$ ], et pour autant qu'il n'y a pas d'exception [ $\overline{\exists x.\Phi x}$ ], alors les plusieurs qui existent ne forment aucun tout [ $\overline{\forall x.\Phi x}$ ] »<sup>649</sup>.

Il est tentant, tenant compte de cette répartition, d'opposer d'un côté les hommes et de l'autre les femmes. Plusieurs auteurs le font ; ainsi Rémy Siret dans un article consacré aux femmes déviantes, reproduit-il le carré en inscrivant du côté gauche, Homme, et du côté droit, Femme. Cependant, il commente par ce qui vient pour nous signer une dénégation persistante, symptôme de l'impossibilité de penser sans la bipartition :

« il est à préciser que lorsque nous parlons de "position féminine", il s'agit d'une position subjective et le fait qu'il s'agisse de détention de femmes et de surveillantes, n'implique pas automatiquement que chaque personne se tienne sur cette position »<sup>650</sup>.

Cet ajout pourrait donc n'apparaître que simplification, de la même manière que Lacan écrit qu'il « abrègera » de les appeler l'homme et la femme<sup>651</sup>. Simple manière d'aller vite, d'autant qu'à plusieurs reprises, il prend la peine de préciser que la répartition qu'il effectue

---

<sup>647</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>648</sup> G. Le Gaufey, *Ibid.*, p. 86.

<sup>649</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>650</sup> R. Siret, *Sexuation et lien social, questions de genre et de nombre dans les détentions de femmes*, pp. 274-275.

<sup>651</sup> J. Lacan, *Ibid.*, p. 83.



ne tient pas à l'homme d'un côté et à la femme de l'autre, sans quoi, il ne ferait que de tenter d'écrire (puisque cela s'avère impossible de l'écrire<sup>652</sup>) le rapport.

Dans cette loi sexuelle qu'il tente de déplier, Lacan en vient à poser deux types de jouissances. La jouissance phallique d'une part et la jouissance Autre dite aussi supplémentaire. Si la première concerne les deux côtés du carré, la seconde elle ne regarde que le côté droit. Lacan indique dans cette visée d'évitement du tout, qu'il s'agit bien d'une jouissance supplémentaire et non pas complémentaire. S'il s'agissait d'une jouissance complémentaire, nous aurions alors de l'Un, du tout<sup>653</sup>. Il en arrive donc à nous renseigner sur le type de différence qui opère ici. Avec le en-plus, le supplément, Lacan nous entraîne en effet vers une différence non plus analogique ou homologique, symétrique, permettant la complétude, mais bien vers une différence radicale. Cependant, cette différence radicale et c'est là l'intérêt du carré logique des formules de la sexuation, ne prescrit en rien une partition de l'homme et de la femme. Nous n'avons en somme que des jouissances, qui se refusent à dire en soi ce qu'il en est de l'homme et de la femme.

Ainsi, montrant qu'il y a des éléments qui ne font partie d'aucun tout, Lacan énonce en s'attachant à préciser : lorsqu'il évoque le côté gauche :

« on s'y range en somme par choix – libre aux femmes de s'y placer si ça leur fait plaisir »<sup>654</sup>,

et, s'agissant du côté droit, comme nous l'avons déjà signalé plus haut,

« à tout être parlant (...) quel qu'il soit, qu'il soit ou non pourvu des attributs de la masculinité... »<sup>655</sup>.

De la même manière et bien plus tôt dans son séminaire, il dit :

« à cause de la façon dont j'ai accentué l'usage de certains mots, le tout et le pas-tout, et leur application différente dans les deux sexes... »<sup>656</sup>.

---

<sup>652</sup> A plusieurs reprises Lacan répète l'impossibilité d'écrire le rapport sexuel. Il le fait notamment tout au long du séminaire *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, mais aussi du séminaire *Encore*. Cf. par exemple, J. Lacan, *Encore*, pp. 17 et 47.

<sup>653</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>654</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>655</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>656</sup> *Ibid.*, p. 73.

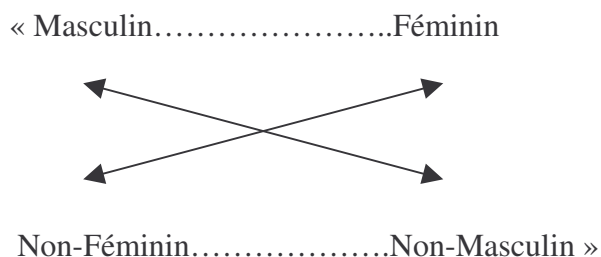
Il est donc possible, pour simplifier et alléger l'expression, d'attribuer un nom, Homme à gauche et Femme à droite, pour désigner les deux deixis. Mais cela nécessite d'être au clair avec les possibles conséquences d'une telle inscription. Ainsi, Allouch, en référence au texte de Lacan, *L'instance de la lettre dans l'inconscient, ou la raison depuis Freud*<sup>657</sup>, évoquant la ségrégation urinaire, écrivait en 1987 :

« chacun en voyant, dans les circonstances où il se trouve, un nom, conclut de son vœu, qu'il ne peut s'agir que du nom du lieu »<sup>658</sup>

ou, dit autrement, comme la croyance selon laquelle

« les hommes sont là où il y a écrit HOMMES et les dames là où il y a écrit DAMES. La localisation du signe, dit cette croyance, vaudrait comme la localisation de la chose, aurait une portée dénotative »<sup>659</sup>.

En ce sens, nous ne ferions que d'attribuer de manière respective des références naturelles, de la substance, à des éléments qui n'ont pas de valeur universelle. C'est ici le risque ou la tendance qui rejoignent l'évidence dont nous faisons part dans l'introduction de ce travail. Suivre ce raisonnement reviendrait finalement à écrire que :



Et par conséquent que

« Masculin.....Non-Masculin=Féminin »<sup>660</sup>.

S'il est évident que la psychanalyse et la psychopathologie ne fondent pas leurs conceptions sur l'anatomie (ou ce secondairement comme l'indique Lacan), il n'en demeure pas moins

<sup>657</sup> J. Lacan, *L'instance de la lettre dans l'inconscient, ou la raison depuis Freud*, pp. 499-500.

<sup>658</sup> J. Allouch, *Un sexe ou l'autre, sur la ségrégation urinaire*, p.20.

<sup>659</sup> *Ibid.*, p. 23. Ce texte a été repris dans son ouvrage, *Le sexe du maître, l'érotisme d'après Lacan*, pp. 105-133.

<sup>660</sup> M.C. Fourment-Aptekman, *op. cit.*, p. 150.

que certains auteurs semblent ou s'y référer sans ambiguïté ou ne pas s'y référer, au risque, pour le coup, de laisser le lecteur dans une certaine confusion. Ainsi Assoun, au sujet de l'adolescente, s'emploie-t-il à clairement distinguer l'adolescent de l'adolescente :

« nous prenons là l'adolescence au féminin, en montrant que, au-delà du cliché de la crise d'adolescence – concept fortement identitaire -, quelque chose déjà, se signifie, dans la différence de style de la puberté, entre "garçons" et "filles". Cela permet même d'éviter de positionner l'"adolescence" comme cette crise dont garçons et filles seraient les sujets et les victimes. Il faut bien prendre la mesure de la sexuation de l'adolescence : moment où il apparaît qu'une "fille" n'est pas un garçon, inscription d'un décalage temporel qui fait que, si garçons et filles sont convoqués à se rencontrer, ce n'est pas au même moment et surtout pas pour les mêmes enjeux que survient, pour l'un et l'autre sexe, "l'éveil du printemps" »<sup>661</sup>.

Mais, Assoun reprend quelques pages plus loin, et c'est surtout ce dernier passage, que pour nous, la confusion pour le lecteur se fait davantage sentir :

« de fait, l'adolescente a un désir tout aussi flou que son collègue en adolescence, mais, contrairement aux balbutiements de la jouissance phallique du garçon, qui en fait un âge ingrat, la "fille" a, d'ores et déjà, sa jouissance ailleurs – même si elle n'est encore nulle part. Déjà en vue, la jouissance de l'Autre ? »<sup>662</sup>.

Alors que pour Lacan, si nous reprenons le carré, nous avons à gauche un au-moins-un qui permet de figurer l'exception, donc de délimiter un ensemble. Par là même, par la délimitation de cet ensemble, c'est l'universelle, le tout qui se trouve contesté. Du côté droit, nous avons la négation de l'exception. Cette négation ne permet donc pas une lecture d'ensemble des éléments s'inscrivant de ce côté.

Que nous apporte, au regard de la criminologie et particulièrement de la spécificité féminine, de lire ainsi les formules de la sexuation ? Avec ces dernières, nous nous apercevons qu'il s'avère ou totalement impossible de parler de criminalité féminine, et donc de spécificité de celle-ci, ou alors qu'il y a de la criminalité masculine mais avec impossibilité de constituer une spécificité. En effet, en suivant le sens donné par Le Petit Robert du terme *spécifique*, il est écrit :

---

<sup>661</sup> P.L. Assoun, *Que veut une adolescente ?*, p. 78.

<sup>662</sup> *Ibid.*, p. 84.

« propre à une espèce (et commun à tous les individus et cas de cette espèce) ».

A droite du tableau, par la formule indiquant qu'il n'existe pas de sujet qui ne soit pas soumis à la castration ( $\overline{\exists x.\Phi x}$ ), il est impossible de constituer un groupe, puisqu'il n'y en a aucun pour faire exception permettant la délimitation. Or, cette non possibilité de constituer un groupe annule la possibilité de parler de criminalité féminine (*féminine* étant pris ici au sens où n'apparaît pas prescrit ce qui doit se trouver sous ce vocable). Si maintenant, notre regard porte sur le côté gauche, par la formule selon laquelle, il existe un sujet qui n'est pas soumis, qui fait exception à la castration ( $\exists x.\overline{\Phi x}$ ), Lacan montre que l'homme en constitue l'exception qui permet le groupe. Or là encore, il paraît difficile de parler de spécificité, car s'il n'y est pas soumis, il ne permet pas de répondre à la stricte définition de *spécificité* donnée par Le Petit Robert, qui, si on la suit jusque dans les parenthèses, s'auto-annule ici.

Nous trouvons donc ici une autre version de *la femme criminelle n'existe pas* évoquée en quatrième partie. Cependant, il nous faut être attentifs au fait que cet aphorisme ne s'inscrit pas sur le même registre épistémologique que celui que nous empruntons avec les formules de la sexualité. Si nous avons, dans un premier temps, une version politique de l'identité, et l'abandon de l'ontologique au profit de l'éthique, avec la difficulté pour le coup de concevoir une identité politique, nous observons à présent un déplacement vers l'universelle et la particulière permettant d'envisager une posture éthique. Nous voyons ici à quel point l'universelle, l'entité totale, le Un est nié des deux côtés du tableau, tandis que l'accent se trouve mis sur la constitution d'entité sans essence, sans substance pré-établie<sup>663</sup>.

Si nous rencontrons de ce point de vue, ce qui paraît être un accord entre tenants du *queer* d'une part, et psychanalyse d'autre part, (concernant à la fois l'impossibilité du politique/universel, et l'absence de substance), il reste que nous ne sommes pas dans les mêmes registres de pensée, comme l'indique Sàez :

« pour la psychanalyse, (...), la sexualité n'est pas non plus une donnée naturelle : la sexualité des êtres parlants est médiatisée par le symbolique, elle est séparée du réel (...), une sexualité polymorphe et acéphale, sans sens, sans garantie de complémentarité ni d'harmonie. La psychanalyse insiste particulièrement sur cette

---

<sup>663</sup> Lacan expose en effet dans la séance du 17.03/1971, que « l'universelle affirmative énonce une essence ». Or, on l'a vu, avec l'organisation de ses formules, l'universelle affirmative se trouve niée, in *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, séance du 17.03/ 1971, p. 13.

non-rencontre radicale entre un corps apparemment sexué de façon claire (...) et l'impossibilité de trouver un savoir, un lieu sûr et harmonique par rapport à la sexualité.

Pour quelques auteurs liés à la théorie queer, le corps n'est pas non plus une donnée naturelle ou un fait "simplement" biologique, ce que le queer affirme mais dans un sens totalement différent de celui de la psychanalyse (...). La sexuation n'est pas non plus un fait naturel, physique ou biologique, mais le produit de discours, d'actes performatifs et d'interventions bio-politiques »<sup>664</sup>.

Ce que nous montrent ces développements, c'est qu'en criminologie, la conceptualisation par les sexes et les genres est possible pour une partie de la sociologie. Cette approche intéresse notamment la réaction sociale et la question de la prévention, en proposant une lecture factuelle détaillée des modes opératoires. Cependant, du point de vue de la compréhension structurale et du sens de ces passages l'acte, du point de vue d'une théorisation allant en telle direction, cette lecture par les sexes et par les genres apparaît structurellement inopérante.

De plus, le passage dans le discours d'une référence sociologique à une référence psychopathologique, n'est pas sans entraîner quelques conséquents hiatus concernant le sujet traité. Ce passage générant un malentendu : utilisant les mêmes concepts, nous ne parlons plus de la même chose : *un rapport n'est pas possible à établir entre une criminalité féminine impossible et une criminalité masculine sans spécificité*. Reste donc au psychologue, la possibilité de parler des femmes criminelles ou des hommes criminels, en n'étant pas dupe du lieu d'où il parle (renvoyant à une position épistémologique et éthique) et sans songer à établir une théorie spécifique à la criminalité féminine différente d'une théorie spécifique à la criminalité masculine.

---

<sup>664</sup> J. Sàez, *op. cit.*, p. 131.

## **Bibliographie**

Aichhorn A., (1949), Quelques remarques au sujet de certaines catégories de délinquantes juvéniles. Structure psychique et aide sociale, in *Adolescence*, 45, 2003, pp. 505-516.

Algan A., Etude comparative de la délinquance juvénile des garçons et des filles, in *Annales de Vaucresson*, 5, 1967, pp. 194-215.

Alix C., La femme en tant que criminelle sexuelle, in *Forensic*, 20, 2005, pp. 41-47.

Allen C.M., Pothast H.L., Distinguishing characteristics of male and female child sex abusers, in *Journal of Offender Rehabilitation*, 21, ½, 1994, pp. 73-88.

Allouch J., Un sexe ou l'autre, sur la ségrégation urinaire, in *Littoral*, 22/23, 1987, pp. 3-24.

Allouch. J., *Freud, et puis Lacan*, Paris, EPEL, 1993.

Allouch J., *Le sexe du maître, l'érotisme d'après Lacan*, Paris, Exils Editions, 2001.

Allouch J., Horizontalités du sexe, in *L'Unebevue*, 19, 2001-2002, pp. 163-181.

Allouch J., Cet innommable qui ainsi se présente, in *Rue Descartes*, 40, 2003, pp. 95-98

Andréas-Salomé L., *Correspondance avec Sigmund Freud*, 1912-1936, Paris, Gallimard, 1970.

Anzieu D., (1959), *L'auto-analyse de Freud et la découverte de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1988.

Arnoux D., Erik Porge, Vol d'idées? Wilhelm Fließ, son plagiat et Freud, in *Littoral*, 42, 1995, pp. 125-137.

Assoun P.L., (1976), *Freud, la philosophie et les philosophes*, Paris, PUF-Quadrige, 1995.

Assoun P.L., Que veut une adolescente ?, in S. Lesourd, (dir.), *Le féminin, un concept adolescent ?*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2001, pp. 77-90.

Assoun P.L., *Leçons psychanalytiques sur Masculin et Féminin*, Paris, Anthropos, 2005.

Authier C., *Le Nouvel Ordre sexuel*, Paris, Bartillat, 2002.

Badinter E., *XY, De l'identité masculine*, Paris, Odile Jacob poches, 1986.

Badinter E., *L'Un est l'Autre*, Paris, Livre de Poche, 1986.

Baqué D., *Mauvais genre(s), érotisme, pornographie, art contemporain*, Paris, éditions du regard, 2002.

Beauvoir (de) S., (1949), *Le deuxième sexe*, t. 1, Paris, Folio-essais, 1976.

Beauvoir (de) S., (1949), *Le deuxième sexe*, t. 2, Paris, Folio-essais, 1976.

Bem S.L., The measurement of psychological androgyny, *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 42, 2, 1974, pp. 155-162.

Berriot-Salvadore E., Le discours de la médecine et de la science, in *Histoire des femmes en Occident*, Tome III, XVIe-XVIIIe, Paris, Perrin, 2002, pp. 407-453.

Bersani L., Trahisons gaies, in *Les études gay et lesbiennes*, Paris, Editions du Centre Pompidou, 1998, pp. 65-72.

Blatier C., Actes délictueux au féminin, in *Bulletin de Psychologie*, 59, 1, 2006, pp. 57-61.

Bonaparte M., Freud A., E. Kris, Avant-propos des éditeurs, in S. Freud, *La naissance de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1956, pp. V-VII.

Bourcier M.H., Foucault et après...Théorie et politiques queers, entre contre-pratiques discursives et politiques de la performativité, in D. Welzer-Lang, (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse, PUM, 2000, pp 171-186.

Bourcier M.H., *Queer Zones, Politiques des identités sexuelles, des représentations des savoirs*, Paris, Balland, 2001.

Bourdieu P., *Quelques questions sur la question gay et lesbienne*, in Les études gay et lesbiennes, Editions du Centre Pompidou, 1998, pp. 45-50.

Bourdieu P., *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

Brisson L., Bisexualité et médiation en Grèce ancienne, in J.B. Pontalis, (dir.), *Bisexualité et différence des sexes*, Paris, Folio-essais, 1973, pp. 33-64.

Butler J., (1990), *Trouble dans le genre, pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005.

Butler J., (1991), Imitation et insubordination du genre, in *Marché au sexe*, Paris, EPEL, 2001, pp. 141-165.

Butler J., (1994), Le genre comme performance, in *Humain, inhumain, Le travail critique des normes, Entretiens*, Paris, Editions Amsterdam, 2005, pp. 13-42.

Califia P., *Le mouvement transgenre, changer de sexe*, EPEL, Paris, 2003

Cardi C., La production du genre au sein de la justice des mineurs : la figure de la délinquante chez les juges des enfants, in S. Denèfle (dir.), *Femmes et villes*, Paris, Presses universitaires François-Rabelais, MSH, « Villes et Territoires », 2004.

Cario R., *Femmes et criminelles*, Toulouse, Erès, 1992.

Cario R., *Les femmes résistent au crime*, Paris, L'Harmattan, 1997.



Chiland C., Réflexions d'une psychanalyste en 1979 sur la sexualité féminine, *Psychanalyse à l'Université*, Tome 4, n°14, 1979, pp. 341-347.

Chiland C., Nouveaux propos sur la construction de l'identité sexuée, in *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, 33, 2003, pp. 105-122.

Ciavaldini A., *Psychopathologie des agresseurs sexuels*, Paris, Masson, 1999.

Clair J., *Méduse*, Paris, Gallimard, 1989.

Claude A., Psychopathologie des femmes abuseuses sexuelles in : A. Ciavaldini, C. Balier, (dir.), *Agressions sexuelles : pathologies, suivis thérapeutiques et cadre judiciaire*, Paris, Masson, 2000, pp. 59-65.

Coffin J.C., La "Folie Morale", figure pathologique et entité miracle des hypothèses psychiatriques au XIXème siècle, in L. Mucchielli, (dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1994, pp. 89-106.

Copelli S., Fellous M., La génétique du déterminisme du sexe, in F. Héritier, (dir.), *Hommes, femmes, la construction de la différence*, Paris, Le Pommier/Cité des sciences et de l'industrie, 2005, pp. 90-104.

Couchard F., *Emprise et violence maternelles*, Paris, Dunod, 1991.

Cournut J., *Pourquoi les hommes ont peur des femmes*, Paris, PUF, 2001.

Damon P., Présentation, in Lombroso C., (1895), *La femme criminelle et la prostituée*, Grenoble, Jérôme Millon, 1993, pp. 5-24.

Dauphin C., Fragiles et puissantes, les femmes dans la société du XIXème siècle, in C. Dauphin, A. Farge, (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997, pp. 88-104.

Dauphin C., Farge A., Introduction, in C. Dauphin, A. Farge, (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997, pp. 11-15.

De Lannoy J-D., Feyereisen P., *L'inceste*, Paris, PUF, 1992,

Deleuze G., Guattari F., *Capitalisme et schizophrénie, L'anti-oedipe*, Paris, Les éditions de minuit, 1972-1973.

Deschacht J-M., Genuit P., Femmes agresseuses sexuelles en France, in : A. Ciavaldini, C. Balier, (dir.), *Agressions sexuelles : pathologies, suivis thérapeutiques et cadre judiciaire*, Paris, Masson, 2000, pp. 47-57.

Devereux G., *Femme et Mythe*, Paris, Flammarion, 1982.

Dowbiggin I., *La folie héréditaire, ou comment la psychiatrie française s'est constituée en un corps de savoir et de pouvoir dans la seconde moitié du XIXè siècle*, Paris, EPEL, 1993.

- Duby G., Perrot M., Ecrire l'histoire des femmes, in *Histoire des femmes en Occident*, Tome I, L'Antiquité, Paris, Perrin, 2002, pp. 11-23.
- Eribon D., Traverser les frontières, in *Les études gay et lesbiennes*, Paris, Editions du Centre Pompidou, 1998, pp. 11-25.
- Eribon D., *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999.
- Eribon D., *Hérésies, essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, Fayard, 2003.
- Euripide, *Les Bacchantes*, Paris, Les Belles Lettres, 1998.
- Faller K.C., Women who sexually abuse children, in *Violence and Victims*, 2, 4, 1987, pp. 263-276.
- Finkelhor D., Russel D., Women as perpetrators: review of the evidence, in D. Finkelhor, (dir.), *Child sexual abuse, new theory and research*, New-York, The Force Press, 1984, pp. 171-187.
- Fließ W, (1906), Pour ma propre cause, contre Otto Weininger et Hermann Swoboda, in E. Porge, *Vol d'idées ?, Wilhelm Fließ, son plagiat et Freud*, Paris, Denoël, 1994, pp. 241-289.
- Fließ W, Masculin et féminin, in J.B. Pontalis, (dir.), *Bisexualité et différence des sexes*, Paris, Folio-essais, 1973, pp. 255-273.
- Fließ W, (1914), Masculin et féminin, in *Littoral*, 23/24, 1987, pp. 63-69.
- Fließ W., (1925), Du même sang, in E. Porge, *Freud Fließ, Mythe et chimère de l'auto-analyse*, Paris, Anthropos, 1996, pp. 93-96.
- Fließ W, (1925), Droite et Gauche, in E. Porge, *Freud Fließ, Mythe et chimère de l'auto-analyse*, Paris, Anthropos, 1996, pp. 98-103.
- Foucault M., *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.
- Foucault M., *Histoire de la sexualité, La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
- Foucault M., (1977), Le jeu de Michel Foucault, in *Dits et Ecrits, II, 1976-1988*, Paris, Gallimard-Quarto, 2001, pp. 298-329.
- Foucault M., *Herculine Barbin dite Alexina B*, Paris, Gallimard, 1978.
- Foucault M., (1980), Le vrai sexe, in *Dits et Ecrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard-Quarto, 2001, pp. 934-942.
- Foucault M., (1981), De l'amitié comme mode de vie, in *Dits et Ecrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard-Quarto, 2001, pp. 982-986.
- Foucault M., (1981), Sexualité et Solitude, in *Dits et Ecrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard-Quarto, 2001, pp. 168-178.

Foucault M., (1982), Le triomphe social du plaisir sexuel : une conversation avec Michel Foucault, in *Dits et Ecrits, II, 1976-1988*, Paris, Gallimard-Quarto, 2001, pp.1127-1134.

Foucault M., (1982), Choix sexuel, acte sexuel in *Dits et Ecrits, II, 1976-1988*, Paris, Gallimard-Quarto, 2001, pp.1139-1154.

Foucault M., (1984), Michel Foucault, une interview : sexe, pouvoir et la politique de l'identité, in *Dits et Ecrits, II, 1976-1988*, Paris, Gallimard-Quarto, 2001, pp. 1554-1565.

Fourment-Aptekman M.C., La grammaire du féminin, in S. Lesourd, (dir.), *Le féminin : un concept adolescent ?*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2001, pp. 149-157.

Freud S., *La naissance de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1956.

Freud S., (1899), *L'interprétation des rêves*, Paris, PUF, 1976.

Freud S., (1901), *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, Payot, 1976.

Freud S., (1905), *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, Folio-essais, 1987.

Freud S., (1907), Les explications sexuelles données aux enfants, in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, pp. 7-13.

Freud S., (1908), Les théories sexuelles infantiles, in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, pp. 14-27.

Freud S., (1908), Les fantasmes hystériques et leur relation à la bisexualité, in *Névrose, Psychose et perversion*, Paris, PUF, 1973, pp. 149-155.

Freud S., (1909), Analyse d'une phobie chez un petit garçon de 5 ans (le petit Hans), in *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1954, pp. 93-198.

Freud S., (1913), La disposition à la névrose obsessionnelle, contribution au problème du choix de la névrose, in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1973, pp. 189-197.

Freud S., (1914), Pour introduire le narcissisme, in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, pp. 81-105.

Freud S., (1914), Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique, in *Cinq leçons sur la psychanalyse*, Paris, Payot, 1966.

Freud S., (1914), Remémoration, répétition, perlaboration, in *La technique psychanalytique*, Paris, PUF, 1953, pp.105-115.

Freud S., (1917), *Introduction à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1961.

Freud S., (1917), Une difficulté de la psychanalyse, in *Essais de psychanalyse appliquée*, Paris, Gallimard, 1952, pp. 137-147.

- Freud S., (1918), Le tabou de la virginité, in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, pp. 66-80.
- Freud S., (1918), Extrait de l'histoire d'une névrose infantile, L'homme aux loups, in *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1954, pp. 325-420.
- Freud S., (1919), « Un enfant est battu », Contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles, in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1973, pp. 219-243.
- Freud S., (1920), Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine, in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1973, pp. 245-270.
- Freud S., (1920), Au-delà du principe de plaisir, in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 2001, pp. 47-123.
- Freud S., (1922), La tête de Méduse, in *Résultats, Idées, Problèmes II, 1921-1938*, Paris, PUF, 1985, pp. 49-50.
- Freud S., (1923), Le moi et le ça, in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 2001, pp. 243-305.
- Freud S., (1923), L'organisation génitale infantile, in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, pp. 113-116.
- Freud S., (1923), La disparition du complexe d'Œdipe, in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, pp. 117-122.
- Freud S., (1925), Résistances à la psychanalyse, in *Résultats, Idées, Problèmes II, 1921-1938*, Paris, PUF, 1985, pp. 125-134.
- Freud S., (1925), *Ma vie et la psychanalyse*, Paris, Payot, 1950.
- Freud S., (1925), Quelques conséquences psychiques de la différence anatomique entre les sexes, in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, pp. 123-132.
- Freud S., (1926), *La question de l'analyse profane*, Paris, Folio-essais bilingue, 2003.
- Freud S., (1929), *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF-Quadrige, 1995.
- Freud S., (1931), Sur la sexualité féminine, in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, pp. 139-155.
- Freud S., (1932), La féminité, in *Nouvelles conférences sur la psychanalyse*, Paris, Payot, 1936, pp. 146-178.
- Freud S., (1932), Die Weiblichkeit, in GW, Fünftehnter Band, *Neue Folge der vorlesungen zur einföhrung in die psychoanalyse*, Londres, Imago Publishing co, 1940, pp. 119-145.
- Freud S., (1937), L'analyse avec fin, l'analyse sans fin, in *Résultats, Idées, Problèmes II, 1921-1938*, Paris, PUF, 1985, pp. 231-268.
- Freud S., *Sigmund Freud Sàndor Ferenczi, Correspondance 1908-1914*, Paris, Calmann-Levy, 1992.

Gide A., (1897), *Les nourritures terrestres*, Paris, Gallimard, 1936.

Godineau D., Citoyennes, boutefeux et furies de guillotines, in C. Dauphin, A. Farge, (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997, pp. 33-53.

Gouyon P.H., Le sexe n'est pas ce que vous croyez, in P. Jouannet, V. Nahoum-Grappe, (dir.), *Histoires de sexe et désir d'enfant*, Paris, Le Pommier/Cité des sciences et de l'industrie, 2004, pp. 26-35.

Gouyon P.H., Sexe et biologie, in F. Héritier, (dir.), *Hommes, femmes, la construction de la différence*, Paris, Le Pommier/Cité des sciences et de l'industrie, 2005, pp. 49-65.

Hacking I., (1995), *L'âme réécrite, Etude sur la personnalité multiple et les sciences de la mémoire*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1998.

Hacking I., (1999), *entre science et réalité, la construction sociale de quoi ?*, Paris, La découverte, 2001.

Halperin D., (1995), *Saint Foucault*, Paris, EPEL, 2000.

Hamon M.C., *Pourquoi les femmes aiment-elles les hommes ? Et non pas plutôt leur mère*, Paris, Seuil, 1992.

Héritier F., *Masculin/Féminin, La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.

Héritier F., *Masculin/Féminin II, Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Hésiode, *Théogonie*, Paris, Arléa, 1995.

Higgins R., Identités construites, communautés essentielles, De la libération gaie à la théorie queer, in D. Lamoureux, (dir.), *Les limites de l'identité sexuelle*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 1998, pp. 109-133.

Hurtig M. C., A l'aune des rapports de domination. Les automatismes dans les façons de penser les hommes et les femmes, in P. Mercader, (dir.), *Le sexe, le genre et la psychologie*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 35-51.

Iacub M., *Le crime était presque sexuel, essais de casuistique juridique*, Paris, EPEL, 2002.

Jones E., *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud, 1/ la jeunesse, 1856-1900*, Paris, PUF, 1958.

Jones E., *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud, 3/ les dernières années, 1919-1939*, Paris, PUF, 1969.

Julien. P., Entre l'homme et la femme il y a l'a-mur, in *Littoral*, 23/24, 1987, pp. 25-34.

Kant E., (1775-1776), Sur la différence des sexes, in *Sur la différence des sexes et autres essais*, Paris, Rivages poche, 2006, pp. 73-114.

- Khoury A., Féminisme et violence, in G. Lopez, S. Tzitzis, (dir.), *Dictionnaire des sciences criminelles*, Paris, Dalloz, 2004, pp. 439-442.
- Killias M., Précis de *criminologie*, Berne, Staempfli & Cie, 1991.
- Knibiehler Y., *La sexualité et l'histoire*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Krafft-Ebing (von) R., *Psychopathia sexualis*, Paris, Climat, 1990.
- Kris E., Introduction, in S. Freud, *La naissance de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1956, pp. 1-43.
- Kuhn T., (1962), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1983.
- Labadie J.M., *Les mots du crime, approche épistémologique de quelques discours sur le criminel*, Bruxelles, De-Boeck, 1995.
- Lacan J.,(1954-1955), *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, Le Séminaire, Livre II, Paris, Seuil, 1978.
- Lacan J., (1957), L'instance de la lettre dans l'inconscient, ou la raison depuis Freud, in *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, pp. 493-528.
- Lacan J., (1964), *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Le Séminaire, Livre XI, Paris, Points-Essais, 1973.
- Lacan J., Position de l'inconscient, in *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, pp. 829-850.
- Lacan J., (1971), D'un discours qui ne serait pas du semblant, Séminaire non publié, disponible sur : <http://www.ecole-lacanianne.net/seminaireXVIII.php>
- Lacan J., (1972-1973), *Encore*, Le Séminaire, Livre XX, Paris, Points-Essais, 1975.
- Lampl de Groot J., (1927), Histoire du développement du complexe d'Œdipe chez la femme, in M.C. Hamon, *Féminité Mascarade*, Paris, Seuil, 1994, pp.113-132.
- Lanctôt N., Les perspectives théoriques sur la marginalité des adolescentes : vers une intégration des connaissances, in *Revue internationale de criminologie et de police scientifique*, 1, 1999, pp. 31-54.
- Lanctôt N., La délinquance au féminin, in G. Lopez, S. Tzitzis, (dir.), *Dictionnaire des sciences criminelles*, Paris, Dalloz, 2004, pp. 229-233.
- Laplanche J., Pontalis J.B., (1967), *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 2002.
- Laplanche J., Le fourvoiement biologisant de la sexualité (I), in *Psychanalyse, à l'Université*, 17, 68, 1992, pp. 3-41.
- Laplanche J., Le fourvoiement biologisant de la sexualité (II), in *Psychanalyse à l'Université*, 18, 69, 1993, pp. 3-36

Laplanche J., Le genre, le sexe, le sexual, in *Libres cahiers pour la psychanalyse*, Sur la théorie de la séduction, 2003, pp. 69-103.

Laqueur T., (1990), *La fabrique du sexe, essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992

Leroy-Forgeot F., *Histoire juridique de l'homosexualité en Europe*, Paris, PUF, 1997.

Leyrie J., *Manuel de psychiatrie légale et de criminologie clinique*, Paris, Vrin, 1977.

Lombroso C., (1895), *La femme criminelle et la prostituée*, Grenoble, Jérôme Millon, 1993.

Lucchini R., Femme et déviance, ou le débat sur la spécificité de la délinquance féminine, in *Revue européenne des sciences sociales*, XXXIII, 102, 1995, pp. 127-168.

La Cecla F., *Ce qui fait un homme*, Paris, Liana Levi, 2002.

Le Brun-Cordier P., Kekseksa ?, in F. Bousteau, (dir.), *Sexes, Images – pratiques et pensées contemporaines*, Paris, Beaux Arts SAS, 2004, pp. 55-63.

Le Gaufey G., Brefs aperçus sur l'hypothèse de la bisexualité chez Freud, in *Littoral*, 23/24, 1987, pp. 57-62.

Le Gaufey G., La fabrique du sexe, Thomas Laqueur, in *Littoral*, 36, 1992, pp. 189-202.

Le Gaufey G., *Le Pastout de Lacan, consistance logique, conséquences cliniques*, Paris, EPEL, 2006.

Le Maner-Idrissi G., *L'identité sexuée*, Paris, Dunod, 1997.

*Les premiers psychanalystes, Minutes de la société psychanalytique de Vienne, Tome I, 1906-1908*, Paris, Gallimard, 1976.

*Les premiers psychanalystes, Minutes de la société psychanalytique de Vienne, tome III, 1910-1914*, Paris, Gallimard, 1979.

*Les premiers psychanalystes, Minutes de la société psychanalytique de Vienne, tome IV, 1912-1918*, Paris, Gallimard, 1983.

Le Rider J., Misères de la virilité à la belle époque, Autour d'Otto Weininger, in *Le Genre Humain*, 10, 1984, pp. 117-137.

Le Rider J., *Modernité viennoise et crises de l'identité*, Paris, PUF-Quadrige, 1990.

Le Talec J.Y., L'éveil d'une nouvelle « conscience gaie ». Liens entre la problématique proféministe et la question gaie, in D. Welzer-Lang, (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse, PUM, 2000, pp. 141-161.



Löwy I., La lente émancipation du sexe social, le mâle-femelle à la rencontre du masculin-féminin, in *La Recherche*, H.S. 6, 2001/2002, pp. 20-24.

Maniglier P., Où sont les avant-gardes sexuelles ?, in *L'Unebvue*, 20, 2002, pp. 91-111.

Mathews R., Matthews J.K., Speltz K., *Female Sexual Offenders, An Exploratory study*, Orwell The Safer Society Press, 1989.

Mathews R., Matthews J.K., Speltz K., Female Sexual Offenders, in, M. Hunter, (dir.), *The sexually abused male: prevalence, impact and treatment*, vol. 1, Lexington Books, 1990, pp. 275-293.

Mathews F., *Le Garçon invisible, nouveau regard sur la victimologie au masculin : enfants et adolescents*, Le centre national d'information sur la violence dans la famille, Santé Canada, 1996.

Mead M., (1948), *L'un et l'autre sexe*, Paris, Folio-essais, 1966.

Melenotte G.H., Albrecht Hirschmüller Physiologie und Psychoanalyse in Leben und Werk Josef Breuer, in *Littoral*, 30, 1990, pp. 97-108.

Mendès-Leité R., *Bisexualité, le dernier tabou*, Paris, Calmann-Levy, 1996.

Mercader P., *Le genre, la psychanalyse, la « nature » : réflexions à partir du transsexualisme*, in F. Héritier, (dir.), *Hommes, femmes, la construction de la différence*, Paris, Le Pommier/Cité des sciences et de l'industrie, 2005, pp. 125-136.

Mijolla-Mellor (de) S., Préambule, in S. de Mijolla-Mellor, (dir.), *La cruauté au féminin*, Paris, PUF, 2004, pp. 1-7.

Mijolla-Mellor (de) S., Femmes, fauves et grands criminels, in S. de Mijolla-Mellor, (dir.), *La cruauté au féminin*, Paris, PUF, 2004, pp. 23-54.

Mitscherlich M., *La femme pacifique, étude psychanalytique de l'agressivité selon le sexe*, Paris, édition Des Femmes, 1988.

Molinier P., Welzer-Lang D., Féminité, masculinité, virilité, in H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré, D. Senotier, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2000, pp. 77-82.

Ocqueteau F., Des femmes plus délinquantes ou des regards policiers moins tolérants ? A propos des données de l'Observatoire national de la délinquance, in *Les Cahiers de la sécurité*, 60, 2006, pp. 35-39.

Ovide, Salmacis et Hermaphrodite, in J.B. Pontalis, (dir.), *Bisexualité et différence des sexes*, Paris, Folio-essais, 1973, pp. 7-14..

Parent C., La contribution féministe à l'étude de la déviance en criminologie, in *Criminologie*, XXV, 2, 1992, pp. 73-91.

Parent C., *Féminismes et Criminologie*, Montréal, PUM, 1998.



Peyre E., Anatomiquement correct, l'art et la manière d'imprimer une idéologie dans l'os humain, in *La Recherche*, H.S. 6, 2001/2002, pp. 72-74.

Platon, *Le Banquet*, Paris, Flammarion, 1992.

Pontalis J.B., L'insaisissable entre-deux, in J.B. Pontalis, (dir.), *Bisexualité et différence des sexes*, Paris, Folio-essais, 1973, pp. 15-29.

Porge E., Freud, Fließ et sa belle paranoïa, in *Littoral*, 31/32, 1991, pp. 65-99.

Porge E., Six lettres inédites de K. Abraham à W. Fließ, in *Littoral*, 31/32, 1991, pp. 247-257.

Porge E., *Vol d'idées ? Wilhelm Fließ, son plagiat et Freud*, Paris, Denoël, 1994.

Porge E., *Freud Fließ, Mythe et chimère de l'auto-analyse*, Paris, Anthropos, 1996.

Preciado B., Préface, in M.H. Bourcier, *Queer Zones, politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, Paris, Balland, 2001, pp. 11-18.

Proth B., *Lieux de drague, scènes et coulisses d'une sexualité masculine*, Toulouse, Octarès éditions, 2002.

Raikovic P., Freud et Schopenhauer, L'inconscient : une idée transcendante, *Psychanalyse à l'Université*, 56, 1989, pp. 19-40.

Renneville M., La réception de Lombroso en France (1800-1900), in L. Mucchielli, (dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1994, pp. 107-135.

Rosario V.A., (1997), *L'irrésistible ascension du pervers, entre littérature et psychiatrie*, Paris, EPEL, 2000.

Rosario V.A., Perversion sexuelle et transsexualisme, Historicité des théories, variations des pratiques cliniques, in *L'Unebvue*, 19, 2001-2002, pp. 91-103.

Roudinesco E., *La famille en désordre*, Paris, Fayard, 2002.

Rubin G.S., (1984), Penser le sexe : pour une théorie radicale de la politique de la sexualité, in *Marché au sexe*, Paris, EPEL, 2001, pp. 63-139.

Rubin G.S., (1995), Marché au sexe, Entretien avec Judith Butler, in *Marché au sexe*, Paris, EPEL, 2001, pp. 9-62.

Sàez J., (2004), *Théorie queer et psychanalyse*, Paris, EPEL, 2005.

Samuel P., *Amazonnes, guerrières et gaillardes*, Grenoble, PUG, 1975.

Saradjian J., Mignot C., Abus sexuel commis par des femmes. Traumatismes dénié et caché dans la vie des enfants, in M. Manciaux, D. Girodet, (dir.), *Allégations d'abus sexuels. Parole d'enfant, paroles d'adultes*, Paris, Fleurius, 1999, pp.77-89.

Sartre J.P., Erostrate, in *Le Mur*, Paris, Folio, 1939, pp. 79-102.

Schmitt-Pantel P., De la construction de la violence en Grèce ancienne: femmes meurtrières et hommes séducteurs, in C. Dauphin, A. Farge, (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997, pp. 19-33.

Schopenhauer A., (1818), Métaphysique de l'amour, in *Métaphysique de l'amour, Métaphysique de la mort*, Paris, 10/18, 1964, pp. 35-88.

Schwartzwald R., Y a-t-il un sujet nation *queer* ? Apories d'un débat actuel, in D. Lamoureux, (dir.), *Les limites de l'identité sexuelle*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 1998, pp. 163-179.

Sedgwick E.K., Construire des significations queer, in *Les études gay et lesbiennes*, Paris, Editions du Centre Pompidou, 1998, pp. 109-116.

Siret R., Sexuation et lien social, question de genre et de nombre dans les détentions de femmes, in *Cliniques méditerranéennes*, 70, 2004, pp. 271-286.

Sissa G., Philosophies du genre, Platon, Aristote et la différence des sexes, in *Histoire des femmes en Occident*, Tome I, L'Antiquité, Paris, Perrin, 2002, pp.83-126.

St-Avit (de) G., *Deux filles et leur mère*, Paris, Edition Blanche, 1997.

St-Yves M., *Les facteurs associés à la confession : la recherche empirique*, in M. St-Yves, J. Landry, (dir.), *Psychologie des entrevues d'enquête, de la recherche à la pratique*, Cowansville, Editions Yvon Blais, 2004, pp. 53-71.

St-Yves M., *L'aveu chez les criminels sexuels*, in M. St-Yves, J. Landry, (dir.), *Psychologie des entrevues d'enquête, de la recherche à la pratique*, Cowansville, Editions Yvon Blais, 2004, pp. 85-103.

Soutoul J.H., Chevrant-Breton O., *Les agressions sexuelles de l'adulte et du mineur*, Paris, ed. Marketing, 1994.

Steinberg S., Anatomie d'une double révolution, de l'inégalité des sexes à l'égalité du sang : le tournant des Lumières, in *La Recherche*, H.S. 6, 2001/2002, pp. 14-18.

Stoller R.J., (1985), *Masculin ou féminin ?*, Paris, PUF, 1989.

Suloway J.F., (1979), *Freud, biologiste de l'esprit*, Paris, Fayard, 1981.

Syed F., Williams S., *Etudes de cas de délinquantes sexuelles sous la responsabilité du Service Correctionnel du Canada*, 1996.

Tardif M., Lamoureux B., Les femmes responsables d'abus sexuels : refus d'une certaine réalité, in *Forensic*, 21, 1999, pp. 26-28.

Thomas Y., La division des sexes en droit romain, in *Histoire des femmes en Occident*, Tome I, L'Antiquité, Paris, Perrin, 2002, pp.131-200.

Thomasset C., De la nature féminine, in *Histoire des femmes en Occident*, Tome II, Le Moyen-Âge, Paris, Perrin, 2002, pp. 65-98.

Tort P., *La raison classificatoire, les complexes discursifs*, Paris, Aubier, 1989.

Van Ophuijsen J.H.W., (1917), Contribution au complexe de masculinité chez la femme, in M.C. Hamon, *Féminité Mascarade*, Paris, Seuil, 1994, pp. 13-26.

Vidon N., L'abus sexuel au féminin in, R. Cario, J.C. Héraud, (dir.), *Les agresseurs sexuels : quel(s) traitement(s) ?*, Paris, L'harmattan, 1998, pp. 101-110.

Villerbu L.M., Le Bodic C., Femme, Féminin, Criminalité, in *Psycho-média*, 7, 2005, pp. 11-16.

Vincent T., *L'indifférence des sexes, critique psychanalytique de Bourdieu et de l'idée de domination masculine*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2002.

Welzer-Lang D., Pour une approche proféministe non homophobe des hommes et du masculin, in D. Welzer-Lang (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse, PUM, 2000, pp. 109-138.

Welzer-Lang D., Barbosa O., Mathieu L., *Prostitution: les uns, les unes et les autres*, Paris, Métailié, 1994.

Wyvekens A., Violence(s) au féminin, Femmes délinquantes, femmes violentes, femmes déviantes, in *Les Cahiers de la sécurité*, 60, 2006, pp. 7-10.

## **Index des Noms**

## A

Abraham K, 69, 101  
Adler A, 69  
Adler F, 232, 233  
Agavée, 211  
Aichhorn A, 251, 286  
Algan A, 221-226, 236, 286  
Alix C, 254, 286  
Allen C.M, 249, 251, 255-257, 286  
Allouch J, 81, 125, 126, 132, 159, 171, 172, 174, 175, 180, 195, 256, 268, 281, 286  
Andréas-Salomé L, 88, 286  
Anzieu D, 70, 97, 98, 102, 106-108, 286  
Aphrodite, 55  
Aristophane, 5, 25, 55-59, 75, 83-87, 92, 109, 110, 146, 256, 275  
Aristote, 43, 44, 46, 149, 297  
Arconville T (d'), 50  
Arnoux D, 68, 286  
Assoun P.L, 84, 85, 87, 88, 103, 121, 132, 282, 286  
Atkinson J.L, 265, 267  
Authier C, 191, 198, 286

## B

Badinter E, 10, 11, 19, 199, 200, 286  
Bakkhos, 211  
Balier C, 267, 288  
Baqué D, 199, 286  
*Barbin H*, 5, 20, 25, 61, 63, 65, 184, 289  
Barbosa O, 156, 157, 298  
Barthes R, 165  
Bataille G, 199  
Beauvoir S (de), 14, 16, 17, 193, 208, 286  
Bellmer H, 189  
Bem S.L, 250, 255-259, 287  
Berriot-Salvadore E, 51, 53, 54, 287  
Bersani L, 173, 287  
Blatier C, 239, 240, 287  
Bonaparte M, 94, 287  
Bourcier M.C, 174, 287, 296  
Bourdieu P, 6, 28-30, 145, 153-156, 164, 169, 185, 202, 287, 298  
Bousteau F, 199, 294  
Breillat C, 198

Breuer J, 93, 295  
Brisson L, 56, 58, 287  
Brücke E, 73  
Burt, 225  
Butler J, 141, 167, 172, 174, 175, 177, 178, 182-184, 187, 188, 191-195, 197, 198, 202, 243, 257, 287, 296

## C

Cain M, 242  
Califia P, 20, 287  
Cardi C, 230, 287  
Cario R, 227-230, 236, 287, 298  
Carlen P, 244  
Castiglione B, 62  
Chapman D, 198  
Chapman J, 198  
Charcot J.M, 94  
Chesnet, 64-65  
Chevrant-Breton O, 246, 297  
Chiland C, 116, 119, 133, 288  
Christie A, 21  
Ciavaldini A, 255, 267, 288  
Clair J, 18, 288  
Claus C, 73  
Coffin J.C, 214, 215, 288  
Colette, 23  
Copelli S, 10, 288  
Copernic N, 19, 27, 82, 134  
Couchard F, 15, 17, 288  
Cournut J, 18, 288  
Cronenberg D, 198

## D

Damon P, 212, 298  
Darwin C, 19, 27, 66, 82, 134, 215, 217  
Dattner B, 100  
Dauphin C, 209, 288, 292, 297  
De Lannoy J.D, 246, 288  
Deleuze G, 30, 81, 165, 166, 192, 288  
Denèfle S, 288  
Derrida J, 165  
Deschacht J.M, 268, 288  
Devereux G, 288  
Dowbiggin I, 214, 288  
Duby G, 289

Dustan G, 198

## E

*Echidna*, 210

Eckstein E, 96

Edwards M, 215

Ellis H, 20, 53

Eribon D, 165, 166, 170, 173, 289

Euripide, 211, 289

## F

Faller K.C, 259, 260, 289

Farge A, 209, 288, 292, 297

Fellous M, 10, 288

Ferenczi S, 69, 70, 101, 291

Ferrero G, 212

Feyereisen P, 246, 288

Finkelhor D, 245, 247, 259, 289

Firestone S, 151

Fließ W, 5, 6, 9, 19, 25-27, 38, 40, 54, 66-80, 82, 90, 93-114, 118, 121, 125, 132-134, 162, 286, 289, 296

Foucault M, 15, 20, 30, 48, 49, 51, 61, 63, 65, 66, 159-162, 165, 170, 172-174, 178, 180, 184-186, 188, 189-191, 196-198, 202, 287, 289, 290, 292

Fourment-Aptekman M.C, 13, 14, 16, 18, 220, 251, 281, 290

Freud S, 4-6, 9, 16-20, 22, 25-28, 32, 36-41, 54-56, 66-73, 75-90, 93-134, 140, 187, 197, 215, 276, 279, 281, 286

Freud A, 94, 287

## G

Galien C, 5, 39, 41, 43, 44, 55, 61

*Garnier M*, 62

Genuit P, 268, 288

Gide A, 170, 274, 292

Girodet D, 296

Godineau D, 209, 292

Goldin N, 198

*Gorgô*, 18

Gouyon P.H, 41, 42, 292

Groth N, 245

Guattari F, 166, 192, 288

Gusdorf G, 77

## H

Hacking I, 138, 205-207, 292

Halperin D, 172-174, 177, 180, 188-190, 195, 292

Hamon M.C, 116, 128, 129, 292, 293, 298

Héraut J.C, 298

Hering E, 133

Héritier F, 6, 28, 29, 46, 147-153, 155, 164, 185, 200, 202, 288, 292, 295

*Hermaphrodite*, 5, 55, 56, 295

*Hermès*, 55

Hésiode, 210, 292

Higgins R, 177, 292

Hippocrate, 54

Hirata H, 295

Hirschfeld M, 20, 212

Hirschmüller A, 93, 295

Hurtig M.C, 13, 227, 230, 231, 292

## I

Iacub M, 171, 292

Irigaray L, 187

## J

Jodl F, 93

Jones E, 71, 83, 85, 94, 95, 98, 292

Jouannet P, 292

Julien P, 37, 292

Juliusberger O, 87

Jung C.G, 69, 86, 101

*Jupiter*, 57

Justice B, 245

Justice R, 245

## K

Kant E, 88, 92, 292

Kertbeny K.M, 162

Khoury A, 209, 210, 293

Killias M, 228, 229, 236, 293

Kinsey A, 140

Knaus H, 96

Knibiehler Y, 54, 293

Krafft-Ebing R (von), 20, 162, 245, 293

Kris E, 71, 94, 97, 106, 287, 293

Kuhn T, 105, 293

## L

*L'homme aux loups*, 124, 276, 291  
La Cecla F, 155, 164, 188, 192, 294  
Labadie J.M, 23, 293  
Laborie F, 295  
Lacan J, 10-12, 20, 26, 27, 32, 33, 37, 67, 79, 81, 95, 107, 109, 110, 126, 132, 133, 165, 172, 180, 200, 242, 244, 268, 276-283, 286, 293, 294  
Lamarck J.B (de), 215  
Lamoureux B, 255, 266, 267, 297  
Lamoureux D, 292, 297  
Lampl de Groot J, 129, 130, 293  
Lanctôt N, 227, 235, 237-240, 293  
Landry J, 297  
Laplanche J, 20, 21, 83, 84, 86, 93, 119, 132, 193, 293, 294  
Laqueur T, 36, 38, 39, 40, 42, 43, 46-54, 61, 62, 64, 117, 130, 132, 191, 294  
Laupts, 162  
Laycok T, 66  
Le Bodic C, 212, 245, 298  
Le Brun-Cordier P, 199, 294  
Le Doaré H, 295  
Le Gaufey G, 9, 105, 106, 117, 131, 242, 277-279, 294  
Le Maner-Idrissi G, 255, 258, 294  
Le Rider J, 119, 120, 294  
Le Talec J.Y, 159, 294  
Lemnius L, 54  
Leroy-Forgeot F, 161, 294  
Lesourd S, 286, 290  
Leyrie J, 212, 294  
Lombroso C, 7, 30, 212-221, 223-225, 227, 239, 240, 251, 272, 288, 294, 296  
Lopez G, 293  
Löwy I, 39, 42, 295  
Lucchini R, 227, 233-235, 294

## M

Manciaux M, 296  
Maniglier P, 173, 295  
Mathews R, 246, 260, 261, 264-267, 295  
Mathews F, 246, 295  
Mathieu L, 156, 157, 298  
Matthews J.K, 246, 260, 261, 264-267, 295

Mead M, 6, 28, 139-157, 164, 196, 202, 226

*Méduse*, 18, 288, 291

Melenotte G.H, 93, 295

Mendel J.G, 73

Mendès-Leité R, 66, 158, 159, 164, 295

Mercader P, 14, 139, 140, 146, 292, 295

Michaux, 63

Mignot C, 266, 296

Mijolla-Mellor S, 22, 295

Miller H, 35

Mishima Y, 136

Mitscherlich, M 15, 295

Molinier P, 139, 295

Montaigne, 62

Morel, B.A 214, 215

Mucchielli L, 288, 296

## N

Nahoum-Grappe V, 292

Nietzsche F, 199

Nordau M, 227

## O

Ocqueteau F, 207, 222, 295

*Œdipe*, 111, 124, 127-130, 166, 288, 291, 293

Ogino K, 96

Orlan, 198, 199

Oster C, 136

Ovide, 25, 55, 59, 60, 75, 79, 295

## P

Painter T, 96

*Pandore*, 210

Paré A, 62

Parent C, 151, 211, 212, 231-234, 237, 238, 242, 244, 267, 295

Pateman C, 52

*Penthée*, 211

Perrot, 289

*Le petit Hans*, 121, 290

Peyre E, 50, 52, 296

Pfenning R, 67

Platon, 5, 25, 26, 44, 55-57, 59, 79, 80, 83, 85-87, 90-92, 132, 134, 200, 296, 297

Plummer K, 245, 246

Pontalis J.B, 56, 132, 287, 289, 293, 295, 296  
Porge E, 67-70, 72, 77, 78, 94, 96, 101-103, 106, 107, 110, 112, 113, 132, 286, 289, 296  
Pothast H.L, 249, 251, 255-257, 286  
Preciado B, 165, 296  
Proth B, 157, 158, 296  
Putnam E.J, 154

## R

Raikovic P, 87, 88, 296  
Rank O, 87  
Renneville M, 215, 218, 296  
Rosario V.A, 65, 162, 163, 189-191, 296  
Rosenstein G, 100  
Roudinesco E, 170, 171, 296  
Rubin G.S, 166, 167, 296  
Russel D, 245, 247, 259, 289

## S

Sàez J, 163, 172, 175, 176, 192, 283, 284, 296  
Saint-Hilaire I.G, 60, 64, 218  
*Salmacis*, 55, 295  
Samuel P, 17, 296  
Saradjian J, 254, 266, 296  
Sartre J.P, 17, 297  
Schmitt-Pantel P, 210, 297  
Schopenhauer A, 5, 25, 26, 80, 87-92, 102-104, 111, 132-134, 213, 296, 297  
Schreber D.P, 69  
Schwartzwald R, 179, 180, 297  
Sedgwick E.K, 165, 179, 181, 297  
Self W, 198  
Senotier D, 295  
Serrano A, 198  
Sharpe W.D, 44  
Siret R, 279, 297  
Sissa G, 44, 297  
Smart C, 234  
Socrate, 242  
Sollers P, 81  
Soutoul J.H, 246, 297  
Speltz K, 246, 260, 261, 264-267, 295  
St-Avit G (de), 17, 297  
Steinberg S, 46, 50, 62, 297  
Stekel W, 69  
St-Hilaire C, 243

Stoller R.J, 193, 196, 297  
Stone S, 177  
St-Yves M, 52, 253, 297  
Suloway J.F, 66, 73, 297  
Swoboda H, 67, 70, 99, 289  
Syed F, 264, 265, 297

## T

Tardif M, 255, 266, 267  
Thomas Y, 60, 61, 297  
Thomasset, 43, 44, 47, 51, 298  
Tort P, 56, 59, 298  
Tzitzis S, 293

## U

Ulrichs K.H, 162

## V

Van Lamsweerde I, 198  
Van Ophuijsen J.H.W, 122, 129, 298  
Vibert C, 212  
Vidon N, 268, 269, 270, 298  
Villerbu L.M, 212, 245, 298  
Vincent T, 138, 154, 160, 200, 298

## W

Waldeyer H, 73  
Wallace A.R, 19  
Weininger O, 67, 70, 119, 132, 162, 289, 294  
Weismann A, 103, 104, 133  
Welzer-Lang D, 139, 156, 157, 159, 164, 185, 287, 294, 295, 298  
Westphal K (von), 161  
Williams S, 264, 265, 297  
Woodruff, 133  
Wuffen, 212  
Wyvekens A, 200, 201, 206, 207, 298

## Y

Yumeno K, 204

## Z

*Zeus*, 58, 84  
Zola E, 162



